



LIBRARY

OF THE

UNIVERSITY OF
CAMBRIDGE

L. Brunon, M.P.



TABIE DES MATIÈRES

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C. P., Président.

CINQUIÈME SESSION DU VINGT-DEUXIÈME PARLEMENT

5-6 ELIZABETH II, 1957

VOLUME CII

Ouverture de la session parlementaire,
le mardi 8 janvier 1957

et

Clôture de la session parlementaire,
le vendredi 12 avril 1957.

Dissolution du Parlement,
le vendredi 12 avril 1957.

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1957.



TABLE DES MATIÈRES

Proclamations:

Convocation du vingt-deuxième Parlement à une cinquième session, 5-6 Elizabeth II, 1957.

Dissolution du vingt-deuxième Parlement.

Ordres d'émettre certains Writs relatifs à la Convocation d'un Parlement, etc.

Journaux du Sénat.

Index des Journaux du Sénat.

Liste des membres du ministère, des adjoints parlementaires et des principaux fonctionnaires du Conseil privé.

Liste des sénateurs du Canada par ordre d'ancienneté.

Liste alphabétique des sénateurs du Canada.

Liste des sénateurs du Canada par provinces.

Liste des comités permanents, mixtes et spéciaux, indiquant les noms des sénateurs désignés pour en faire partie.

Liste indiquant la répartition des sénateurs, par ordre alphabétique, désignés pour faire partie des comités permanents, mixtes et spéciaux.

Liste des sénateurs décédés durant la session parlementaire de 1957.

Liste des hauts fonctionnaires du Sénat et des chefs de ses principaux services.

Bibliothèque du Parlement.



PROCLAMATIONS

VINCENT MASSEY

[L.S.]

CANADA

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A NOS BIEN-AIMÉS ET FIDÈLES SÉNATEURS DU CANADA ET AUX MEMBRES élus pour servir dans la Chambre des communes du Canada, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

VU le fait que Notre Parlement du Canada est prorogé jusqu'au mardi huitième jour de janvier 1957, les présentes commandent et enjoignent à vous et à chacun de vous ainsi qu'à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa, le mardi huitième jour de janvier 1957, à deux heures trente de l'après-midi, pour L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y étudier, délibérer et décider les questions qui, par la faveur de Dieu en Notredit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil commun du Canada, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre Cité d'Ottawa, ce huitième jour de janvier en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-sept, le cinquième de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État,
C. STEIN.

DIEU SAUVE LA REINE

VINCENT MASSEY
[L.S.]

CANADA

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Nos Très-aimés et Fidèles SÉNATEURS du Canada et aux MEMBRES élus pour servir à la Chambre des communes du Canada, ainsi qu'à tous les intéressés,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Nous avons jugé à propos, sur l'avis et du consentement de Notre Premier Ministre du Canada, de DISSOUDRE la présente législature du Canada, laquelle est prorogée jusqu'au vingt-deuxième jour du mois de mai prochain:

SACHEZ DONC QUE, à cette fin, Nous publions Notre présente proclamation royale et DISSOLVONS par les présentes ladite législature du Canada en conséquence, et les sénateurs et les membres de la Chambre des communes sont excusés de se réunir le vingt-deuxième jour du mois de mai prochain.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre Cité d'Ottawa, ce douzième jour d'avril en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-sept, le sixième de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État,
C. STEIN.

DIEU SAUVE LA REINE

VINCENT MASSEY
[L.S.]

CANADA

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A TOUS CEUX À QUI les présentes parviendront,—SALUT:

PROCLAMATION

AT TENDU que c'est Notre désir et détermination de Nous rencontrer aussitôt que faire se pourra avec Notre peuple du Canada, et d'obtenir son avis au Parlement:

NOUS FAISONS CONNAÎTRE Notre volonté et plaisir royal de convoquer un parlement et Nous déclarons en outre que, de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous avons aujourd'hui même donné des ordres en vue de l'émission de Nos WRITS en due forme pour la convocation d'un PARLEMENT au Canada, lesquels Writs porteront la date du douzième jour d'avril 1957 et seront rapportables le huitième jour d'août 1957.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre Cité d'Ottawa, ce douzième jour d'avril en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-sept, le sixième de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État,
C. STEIN.

DIEU SAUVE LA REINE

VINCENT MASSEY
[L.S.]

CANADA

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A TOUS CEUX À QUI les présentes parviendront,—SALUT:

PROCLAMATION

SACHEZ que, désireux et ayant résolu, aussitôt que faire se pourra, de Nous rencontrer avec Notre Peuple du Canada, et d'obtenir son avis au Parlement, Nous, sur l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, par les présentes convoquons la Chambre des communes dans et pour le Canada, et la sommons de se réunir en Notre CITÉ D'OTTAWA, le jeudi quinzisième jour d'août prochain pour, là et alors, entrer en conférence et traiter avec les hommes illustres et le Sénat du Canada.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre Cité d'Ottawa, ce douzième jour d'avril en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-sept, le sixième de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État,
C. STEIN.

DIEU SAUVE LA REINE

Ashline
Baird
Bairden
Bass
Beaudin
Bishop
Blais
Bois
Bradette
Bradley
Burchill
Cameron
Campbell
Connolly
(Halliday)
Connolly
(Ottawa)

N° 1

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 8 janvier 1957

Le Sénat se réunit aujourd'hui, à deux heures et quinze de l'après-midi, pour la cinquième session du vingt-deuxième Parlement du Canada, convoqué par Proclamation.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Isnor,	Raymond,
Baird,	Davies,	Jodoin,	Robertson,
Barbour,	Dessureault,	Kinley,	Roebuck,
Basha,	Euler,	Léger,	Savoie,
Beaubien,	Fournier,	Leonard,	Smith (Queens-
Bishop,	Gershaw,	Macdonald,	Shelburne),
Blais,	Golding,	MacKinnon,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Gouin,	Marcotte,	Taylor (West-
Bradette,	Grant,	McDonald,	morland),
Bradley,	Haig,	McGrand,	Tremblay,
Burchill,	Hawkins,	McIntyre,	Vaillancourt,
Cameron,	Hodges,	McLean,	Veniot,
Campbell,	Horner,	Molson,	Vien,
Connolly	Howard,	Paterson,	Wall,
(Halifax-Nord),	Howden,	Pouliot,	Wilson,
Connolly	Hugessen,	Power,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),	Inman,		

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur Général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.
OTTAWA

Le 20 décembre 1956.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur Général arrivera à l'entrée principale de l'Hôtel du Parlement à deux heures et demie de l'après-midi, le mardi, 8 janvier, 1957, et que, lorsqu'on aura avisé Son Excellence que tout est prêt, il se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la cinquième session du vingt-deuxième Parlement du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur Général,
LIONEL MASSEY.

L'honorable

Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place au Trône,

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que—

“C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des Communes étant venue,

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

J'ai une fois de plus le plaisir de vous souhaiter la bienvenue alors que vous reprenez vos fonctions parlementaires en cette nouvelle année.

C'est l'instabilité qui persiste au Moyen-Orient et en Europe orientale qui caractérise encore la scène internationale.

Mes ministres demeurent convaincus de la nécessité de sauvegarder l'unité fondamentale du Commonwealth, de maintenir bien vivante l'Alliance du monde occidental, d'apporter une contribution efficace, sous l'autorité des Nations Unies, à la surveillance de la cessation des hostilités entre Israël et l'Égypte, et à la réalisation d'un règlement permanent des problèmes du Moyen-Orient.

La venue au Canada, au cours de ces dernières semaines, des premiers ministres de Ceylan et de l'Inde est de nature à raffermir les liens qui unissent les nations du Commonwealth dans leur constant désir de coopérer à la sauvegarde de la paix, de la liberté et du progrès.

La dernière réunion ministérielle du Conseil témoigne des progrès encourageants que l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord accomplit aussi bien dans le domaine non militaire que dans le domaine militaire. Mes ministres sont toujours fermement convaincus de la nécessité du Traité de l'Atlantique Nord en tant que clef de voûte de la défense des nations occidentales.

Au Moyen-Orient, les militaires canadiens qui font partie de la Force d'urgence des Nations Unies, proposée par le Canada à l'Assemblée générale, accomplissent un travail utile au maintien de la paix dans le monde.

Les Nations Unies ont aussi servi à attirer l'attention du monde sur la répression brutale de l'héroïque peuple hongrois impatient de secouer le joug de l'impérialisme soviétique. L'étendue des problèmes humanitaires qui ont surgi à la suite de l'intervention soviétique rend nécessaire l'union des efforts de plusieurs pays. Par l'intermédiaire des Nations Unies et de la Croix-Rouge, et en coopération avec le gouvernement d'Autriche, le Canada fait sa part pour secourir ceux qui souffrent et pour aider les réfugiés à s'établir ailleurs.

On a grandement facilité l'entrée au Canada des réfugiés hongrois et on leur a fourni, à titre gratuit, le transport d'Autriche à de nouveaux foyers en notre pays. Déjà des milliers de ces Hongrois ont été accueillis au Canada et nous comptons que des milliers d'autres nous arriveront au cours de l'hiver et du printemps. Il y a aussi les immigrants des îles Britanniques dont le nombre s'accroît sensiblement, qui se préparent à quitter cette année leur pays pour le Canada.

Les événements récents ont raffermi la conviction de mes ministres de l'importance de chercher des solutions aux problèmes internationaux par l'entremise des Nations Unies et de maintenir les principes de la charte des Nations Unies par tous les moyens pratiques et efficaces. Mes ministres demeurent convaincus, toutefois, que tout en travaillant à atteindre cet objectif constructif et de longue portée, les nations occidentales doivent demeurer fortes et unies dans leurs moyens de défense et leur diplomatie, afin d'empêcher toute action agressive dont elles pourraient être l'objet et afin de diminuer la tension internationale.

Le développement économique au Canada accuse un excellent progrès. L'expansion est manifeste dans chaque partie du pays. L'exploitation et l'utilisation de nos ressources naturelles progressent à grands pas, de même que nos industries et nos villes. L'emploi a atteint un niveau sans précédent. Une fois de plus, la Providence nous a favorisés de bonnes récoltes. Le commerce extérieur a connu une activité beaucoup plus considérable l'an dernier que dans les années antérieures. Les Canadiens, dans presque toutes les parties du pays, ont pu profiter des avantages de ce climat économique stimulant.

En vérité, notre expansion économique a été si rapide qu'elle a lourdement taxé nos disponibilités en fait de main-d'œuvre et de matériaux de types divers dont nous avons besoin pour exécuter les nombreux projets déjà entrepris. La course aux épargnes en vue de financer tous ces projets a provoqué une augmentation des taux d'intérêt. On a dû prévenir une expansion demeurée de l'offre de fonds afin d'enrayer les tendances inflationnistes et les programmes financiers de mon gouvernement ont parallèlement visé à entraver ces mêmes tendances.

En ces quelques derniers jours, un grave différend industriel a conduit à l'arrêt du travail sur l'un des principaux chemins de fer du Canada, en dépit d'un recours à tous les moyens normaux de conciliation. Mes ministres se sont particulièrement efforcés et s'efforcent encore d'aider les parties en cause à en arriver à un règlement à l'amiable.

La Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada a produit un rapport préliminaire dont vous prendrez connaissance bientôt.

Vous serez invités à approuver un projet de loi visant à établir un Conseil des arts, des humanités et des sciences sociales du Canada, afin de donner un nouveau stimulant au savoir et à la culture au Canada. En adoptant cette loi, vous serez invités à faire une dotation audit Conseil, afin de lui permettre de remplir sa mission avec le maximum de latitude possible.

Comme il importe que nos universités soient en mesure de répondre aux demandes croissantes qu'elles recevront d'un nombre de plus en plus grand de jeunes Canadiens, vous serez invités à approuver une autre subvention à l'intention du Conseil des arts, qui la répartira entre les universités pour les aider à financer certains de leurs projets de construction qui s'imposent. On vous demandera également d'approuver que les subventions annuelles accordées aux universités soient doublées et d'autoriser que ces subventions soient versées à la Conférence nationale des universités canadiennes pour être réparties entre les institutions reconnues de haut savoir.

Vous serez saisis d'une mesure législative destinée à réviser et à accroître le programme fédéral de subventions aux gouvernements provinciaux visant à aider à la formation technique et professionnelle.

On se propose de recommander la création d'un comité sénatorial chargé d'étudier les moyens d'améliorer l'emploi des terres à des fins agricoles en vue de contribuer d'une façon plus efficace à l'accroissement de la production agricole et des revenus de ceux qui y travaillent.

Vous serez saisis d'un projet de modification étendant la portée de la Loi sur les subventions aux municipalités en vue d'autoriser le paiement de subventions tenant lieu de taxes à l'égard des propriétés de l'État situées dans toutes les municipalités où ces propriétés bénéficient des services municipaux ordinaires.

Un projet de modification à la Loi sur l'indemnisation des marins marchands vous sera soumis en vue d'apporter les améliorations appropriées à l'échelle des indemnités versées aux marins invalides et aux personnes à la charge des marins décédés.

Vous serez invités à étudier un projet de loi tendant à donner effet à une convention relative aux phoques à fourrure du Pacifique-Nord.

Un projet de modification à la Loi sur la Convention relative aux pêcheries du saumon sockeye, en vue d'y inclure le saumon rose, vous sera également soumis.

Vous serez saisis d'une revision de la loi concernant les drogues narcotiques à la lumière du rapport présenté par le comité sénatorial qui a enquêté sur l'usage des stupéfiants au Canada.

D'autre part, vous serez appelés à étudier un projet de loi visant au maintien de la Commission canadienne du blé à titre d'agence exclusive de vente du blé, de l'avoine et de l'orge que produisent nos provinces de l'Ouest.

Un autre projet de loi sera déposé en vue de la division du Musée national du Canada en deux musées, dont l'un deviendrait le Musée canadien d'Histoire naturelle et l'autre, le Musée canadien de l'Homme.

Vous aurez aussi à examiner une revision de la Loi sur la Commission du district fédéral.

Vous serez saisis, en outre, de modifications de détail à un certain nombre d'autres lois.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez invités à voter les crédits nécessaires à la continuation des services et des paiements prévus en vertu de l'autorité du Parlement.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je prie la divine Providence de vous guider dans vos délibérations.

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Vaillancourt, pour l'honorable sénateur Macdonald, C.P., présente au Sénat un Bill intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Le bill est alors lu la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main une copie du discours de Son Excellence le Gouverneur général.

L'honorable Président en donne lecture.

Sur motion de l'honorable sénateur Vaillancourt, appuyé par l'honorable sénateur Woodrow, pour l'honorable sénateur Macdonald, C.P., il est—

Ordonné: Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération le mardi 15 janvier 1957.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion de l'honorable sénateur Vaillancourt, appuyé par l'honorable sénateur Woodrow, pour l'honorable sénateur Macdonald, C.P., il est—

Ordonné: Que tous les sénateurs présents pendant cette session forment un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans la Chambre du Sénat, selon qu'il le jugera nécessaire.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion de l'honorable sénateur Vaillancourt, appuyé par l'honorable sénateur Woodrow, pour l'honorable sénateur Macdonald, C.P., il est—

Ordonné: Que, conformément à la Règle 77, les sénateurs suivants, savoir: les honorables sénateurs Aseltine, Beaubien, Gouin, Haig, Hugessen, Macdonald, McDonald, Quinn et Taylor (Norfolk), forment un comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs qui seront membres des divers comités permanents durant la présente session; et de faire rapport, aussitôt que possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

Le Sénat s'ajourne.

N° 2

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 9 janvier 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Inman,	Raymond,
Baird,	Davies,	Isnor,	Robertson,
Barbour,	Dessureault,	Jodoin,	Roebuck,
Basha,	Euler,	Kinley,	Savoie,
Beaubien,	Fournier,	Léger,	Smith (Queens-
Bishop,	Gershaw,	Leonard,	Shelburne),
Blais,	Golding,	Macdonald,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Gouin,	MacKinnon,	Taylor (West-
Bradette,	Grant,	Marcotte,	morland),
Bradley,	Haig,	McDonald,	Tremblay,
Burchill,	Hawkins,	McGrand,	Vaillancourt,
Cameron,	Hodges,	McIntyre,	Veniot,
Campbell,	Horner,	McLean,	Vien,
Connolly	Howard,	Paterson,	Wall,
(Halifax-Nord),	Howden,	Pouliot,	Wilson,
Connolly	Hugessen,	Power,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),			

PRIÈRES.

L'honorable Président présente au Sénat le rapport du Bibliothécaire parlementaire.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE PARLEMENTAIRE
Cinquième session du vingt-deuxième Parlement, 1957.

A l'Honorable Président du Sénat,

Le bibliothécaire parlementaire a l'honneur de soumettre son rapport pour l'année 1957.

La Bibliothèque a été officiellement réouverte le 19 juin 1956 par Son Excellence le Gouverneur général du Canada, le très Honorable Vincent Massey, en présence des sénateurs et des députés. Le compte rendu complet de la cérémonie de réouverture a paru en appendice aux comptes rendus des débats des deux chambres.

Les sénateurs et députés, qui sont membres du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, ont visité la bibliothèque restaurée et manifesté leur accord avec le ministre des Travaux publics qui a déclaré que "les architectes et entrepreneurs ont respecté dans leur intégrité les plans et les idées des premiers architectes et constructeurs".

Le personnel qui, depuis plus de trois ans, avait occupé des locaux temporaires à la Salle de lecture de la Chambre des communes, dans les édifices de la Cour Suprême et de la "Canadian Bank Note Company", a pu se réinstaller dans la Bibliothèque au cours de l'été et de l'automne.

Nous avons rapporté à date à la bibliothèque toutes les publications officielles des gouvernements du Canada et des provinces, du Royaume-Uni et des pays du Commonwealth, ainsi que de l'Organisation des Nations Unies et des organismes qui lui sont affiliés. De plus, on trouve à la bibliothèque plus de 70,000 livres qui ont été reclassifiés, tous les périodiques reliés à l'exception des journaux, ainsi que la collection complète des ouvrages de droit. Nos journaux reliés sont maintenant dans l'édifice de la Cour Suprême mais des copies du microfilm de trente journaux importants peuvent être consultées dans une pièce spécialement affectée à cette fin. Cependant, un grand nombre de livres se trouvent encore dans l'édifice de la Cour Suprême. D'autres sont encore entreposés dans l'édifice du Bureau fédéral de la Statistique. Au cours des prochains mois, tous ces livres seront reclassés avec soin et on décidera lesquels il convient de garder et lesquels devront être envoyés à la Bibliothèque Nationale.

Le service agrandi du catalogue a recatalogué, cette année, 24,139 volumes, ce qui porte à 72,259 le total à date.

Au cours de la même période, notre personnel a répondu à 2,516 questions de référence et a prêté 8,335 volumes. On ne relève pas le nombre de journaux et périodiques prêtés par la Salle de lecture de la Chambre des communes.

Le 13 octobre 1956, le Bibliothécaire général, M. Félix Desrochers, a pris sa retraite. M. Desrochers avait servi fidèlement la bibliothèque pendant plus de vingt-trois ans et son absence sera vivement ressentie.

En vertu de la Loi de la Bibliothèque du Parlement telle qu'amendée par le chapitre 35 des Statuts de 1955, M. Guy Sylvestre, bibliothécaire adjoint, a été nommé bibliothécaire parlementaire associé par le Gouverneur général en conseil.

Respectueusement soumis,

(signé) F. A. HARDY,
Bibliothécaire parlementaire.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, ce 8 janvier 1957.

Sur motion de l'honorable sénateur Gershaw, appuyé par l'honorable sénateur Howden, il est—

Ordonné: Que le rapport soit pris en considération demain.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur McDonald:

De Manning Ells et autres personnes de Port Williams, province de la Nouvelle-Écosse, et d'autres personnes d'autres lieux dans ladite province, demandant leur constitution en corporation sous le nom de "Kings Mutual Insurance Company".

Par l'honorable sénateur Roebuck:

De l'Association canadienne des souscripteurs d'assurance-vie, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi visant à modifier sa constitution.

L'honorable sénateur Beaubien, du comité de Sélection, chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des comités permanents du Sénat de la présente session, présente le rapport suivant:

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le MERCREDI 9 janvier 1957.

Le comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs pour composer les divers comités permanents de la présente session soumet la liste suivante des sénateurs qui ont été désignés pour servir au comité permanent des Divorces, savoir:

Les honorables sénateurs Baird, Barbour, Burchill, Cameron, Croll, Euler, Farquhar, Farris, Fergusson, Gershaw, Golding, Haig, Hawkins, Hodges, Horner, Howard, Howden, Isnor, Kinley, MacDonald, Roebuck, Smith (*Queens-Shelburne*) et Taylor (*Westmorland*).—(21).

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,
A. L. BEAUBIEN.

Avec la permission du Sénat, il est—

Proposé par l'honorable sénateur Beaubien, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le rapport soit maintenant agréé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, il est—

Ordonné: Que les sénateurs mentionnés dans le premier rapport du comité de Sélection comme ayant été désignés pour servir sur le comité permanent des Divorces durant la présente session, soient et sont par les présentes nommés pour faire partie de et constituer ledit Comité, aux fins de s'enquérir et faire rapport sur les diverses questions qui pourraient leur être soumises de temps à autre.

L'honorable sénateur Beaubien, du comité de Sélection, chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents au cours de la présente session, présente son deuxième rapport.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le MERCREDI 9 janvier 1957.

Le comité de Sélection, chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents au cours de la présente session, présente son deuxième rapport, comme suit:

Votre Comité a l'honneur de soumettre la liste des sénateurs qu'il a choisis pour servir sur les comités permanents, savoir:

Comité mixte de la bibliothèque

L'honorable Président, les honorables sénateurs Aseltine, Blais, Cameron, Fournier, Gershaw, Gouin, Lambert, McDonald, Reid, Vien, Wall et Wilson.—(13).

Comité mixte des travaux d'impression

Les honorables sénateurs Barbour, Blais, Bouffard, Bradette, Bradley, Co-meau, Davies, Euler, Isnor, McGrand, Nicol, Savoie, Smith (*Kamloops*), Stambaugh, Turgeon et Wood.—(16).

Comité mixte du restaurant

L'honorable Président, les honorables sénateurs Beaubien, Fergusson, Haig, Hodges, Howard et McLean.—(7).

Ordres permanents

Les honorables sénateurs Beaubien, Bishop, *Haig, Hayden, Horner, Howden, Inman, Kinley, Léger, *Macdonald, McLean, Pratt, Tremblay et Wood.—(12).

Banques et Commerce

Les honorables sénateurs Aseltine, Baird, Beaubien, Bouffard, Burchill, Campbell, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Crerar, Croll, Davies, Dessureault, Euler, Farquhar, Farris, Gershaw, Golding, Gouin, *Haig, Hardy, Hawkins, Hayden, Horner, Howard, Howden, Hugessen, Isnor, Kinley, Lambert, Leonard, *Macdonald, MacKinnon, McDonald, McGuire, McIntyre, McKeen, McLean, Paterson, Pouliot, Power, Pratt, Quinn, Reid, Roebuck, Taylor (*Norfolk*), Turgeon, Vaillancourt, Vien, Wilson, Wood et Woodrow.—(48).

Transports et Communications

Les honorables sénateurs Aseltine, Baird, Beaubien, Bishop, Bouffard, Bradley, Campbell, Connolly (*Halifax-Nord*), Connolly (*Ottawa-Ouest*), Daigle, Dessureault, Euler, Farris, Gershaw, Gouin, Grant, *Haig, Hardy, Hawkins, Hayden, Hodges, Horner, Hugessen, Isnor, Jodoin, Kinley, Lambert, *Macdonald, MacKinnon, Marcotte, McGrand, McGuire, McKeen, McLean, Molson, Nicol, Paterson, Power, Quinn, Raymond, Reid, Roebuck, Smith (*Queens-Shelburne*), Stambaugh, Veniot, Vien et Wood.—(45).

Bills d'intérêt privé

Les honorables sénateurs Baird, Beaubien, Boucher, Bois, Bouffard, Bradette, Connolly (*Halifax-Nord*), Connolly (*Ottawa-Ouest*), Dupuis, Euler, Farris, Fergusson, *Haig, Hayden, Horner, Howard, Howden, Hugessen, Inman, Lambert, Léger, *Macdonald, McDonald, McIntyre, Nicol, Quinn, Reid, Roebuck, Stambaugh, Taylor (*Westmorland*), Taylor (*Norfolk*) et Tremblay.—(30).

Régie interne et comptabilité

Les honorables sénateurs Aseltine, Basha, Beaubien, Bouffard, Campbell, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Dessurault, Gouin, *Haig, Hayden, Hodges, Horner, Howard, Isnor, *Macdonald, Marcotte, McDonald, McLean, Paterson, Petten, Quinn, Robertson (*Président*), Turgeon, Vaillancourt, Vien et Wilson.—(24).

Relations extérieures

Les honorables sénateurs Beaubien, Boucher, Bradette, Bradley, Croll, Farquhar, Farris, Fergusson, Fournier, Gouin, *Haig, Hardy, Howard, Hugessen, Jodoin, Lambert, *Macdonald, Marcotte, McGuire, McIntyre, McLean, Nicol, Savoie, Taylor (*Norfolk*), Turgeon, Vaillancourt, Veniot, Vien, Wall et Wilson.—(29).

Finances

Les honorables sénateurs Aseltine, Baird, Barbour, Beaubien, Bouffard, Burchill, Campbell, Connolly (*Halifax-Nord*), Connolly (*Ottawa-Ouest*), Crerar, Dupuis, Euler, Farris, Fraser, Gershaw, Golding, *Haig, Hawkins, Hayden, Horner, Howden, Isnor, Lambert, Leonard, *Macdonald, McKeen, Molson, Paterson, Petten, Pratt, Quinn, Reid, Roebuck, Smith (*Queens-Shelburne*), Stambaugh, Taylor (*Norfolk*), Turgeon, Vaillancourt, Vien et Woodrow.—(38).

Trafic touristique

Les honorables sénateurs Baird, Basha, Beaubien, Bishop, Bois, Bouffard, Cameron, Connolly (*Halifax-Nord*), Crerar, Croll, Davies, Dupuis, Fergusson, Fraser, Gershaw, *Haig, Horner, Inman, Isnor, Jodoin, *Macdonald, McIntyre, McLeLan, Roebuck, Smith (*Kamloops*) et Tremblay.—(24).

Débats et comptes rendus

Les honorables sénateurs Aseltine, Bishop, Davies, Grant, *Haig, *Macdonald, McGrand, Savoie et Tremblay.—(7).

Ressources naturelles

Les honorables sénateurs Aseltine, Barbour, Basha, Beaubien, Bois, Bouffard, Burchill, Cameron, Comeau, Crerar, Davies, Dessureault, Dupuis, Farquhar, Fraser, *Haig, Hawkins, Hayden, Horner, Kinley, *Macdonald, MacKinnon, McDonald, McIntyre, McKeen, McLean, Nicol, Paterson, Petten, Power, Raymond, Stambaugh, Taylor (*Norfolk*), Taylor (*Westmorland*), Turgeon, Vaillancourt et Wood.—(35).

Immigration et travail

Les honorables sénateurs Aseltine, Beaubien, Blais, Bouchard, Boucher, Burchill, Campbell, Crerar, Croll, Dupuis, Euler, Farquhar, Fournier, Gershaw, *Haig, Hardy, Hawkins, Hodges, Horner, Hugessen, *Macdonald, MacKinnon, McIntyre, Reid, Roebuck, Taylor (*Norfolk*), Turgeon, Vaillancourt, Veniot, Wall, Wilson et Wood.—(30).

Relations commerciales du Canada

Les honorables sénateurs Baird, Bishop, Blais, Burchill, Campbell, Crerar, Daigle, Davies, Dessureault, Euler, Fergusson, Fraser, Gouin, *Haig, Hawkins, Howard, Kinley, Lambert, Leonard, *Macdonald, MacKinnon, McKeen, McLean, Molson, Nicol, Paterson, Petten, Pouliot, Pratt, Smith (*Kamloops*), Turgeon et Vaillancourt.—(30).

Santé nationale et bien-être social

Les honorables sénateurs Blais, Burchill, Comeau, Connolly (*Halifax-Nord*), Dupuis, Farris, Fergusson, Gershaw, Golding, Gouin, Grant, *Haig, Hawkins, Howden, Inman, Jodoin, Kinley, *Macdonald, McGrand, McGuire, McIntyre, Pratt, Roebuck, Smith (*Queens-Shelburne*), Stambaugh, Veniot, Wall et Wilson.—(26).

Administration du service civil

Les honorables sénateurs Aseltine, Bishop, Bouchard, Cameron, Davies, Dessureault, Dupuis, Gouin, *Haig, Kinley, Léger, *Macdonald, Marcotte, Quinn, Roebuck, Taylor (*Norfolk*), Turgeon et Wilson.—(16).

Édifices et terrains publics

Les honorables sénateurs Aseltine, Barbour, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Dessureault, *Haig, Horner, Lambert, *Macdonald, McGrand, McGuire, Paterson, Pouliot, Quinn, Wall et Wilson.—(13).

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,
A. L. BEAUBIEN.

Sur motion de l'honorable sénateur Beaubien, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, il est—

Ordonné: Que le rapport soit pris en considération demain.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Haig, il est—

Ordonné: Que le compte rendu des discours prononcés le mardi 8 janvier 1957, dans le Hall d'honneur de l'Édifice central du Parlement, à la suite du dévoilement de la statue érigée à la mémoire de Sir Robert Borden, soit imprimé en appendice aux Débats du Sénat et aux Procès-verbaux du Sénat.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig—

Que si, au cours de la présente session, la nécessité se produit, durant un ajournement du Sénat, et que l'honorable Président soit d'avis de réunir le Sénat avant la date fixée dans la motion qui détermine cet ajournement, l'honorable Président soit autorisé à appeler les honorables sénateurs, à leurs adresses déposées chez le Greffier du Sénat, à se réunir à une date antérieure à celle que la motion d'ajournement avait fixée; et le défaut de réception, par un ou plusieurs sénateurs, de l'appel de l'honorable Président, ne rendra pas cette notification insuffisante ou invalide.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Décrets, ordonnances et règlements statutaires, textes anglais et français, comme suit—

Nos 16—22 août 1956.

17—12 septembre 1956.

18—26 septembre 1956.

19—10 octobre 1956.

20—24 octobre 1956.

21—14 novembre 1956.

22—28 novembre 1956.

23—12 décembre 1956.

24—26 décembre 1956.

Index codifié et tableau des modifications. Du 1^{er} janvier 1955 au 30 septembre 1956.

Exemplaire de l'arrêté en conseil C.P., 1956-406, du 15 mars 1956, autorisant le mode d'affectation des primes de pêche à verser sous le régime de la loi sur les pêches maritimes pendant l'année 1955-1956; aussi un état montrant comment les paiements ont été effectués, tel que requis par l'article 4 de ladite loi, chapitre 61 des Statuts révisés. (Texte anglais).

Rapport annuel du Directeur des enquêtes et des recherches relatif à la Loi concernant les enquêtes sur les coalitions. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., présente au Sénat un Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, il est—

Ordonné: Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., présente au Sénat un Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, il est—

Ordonné: Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., présente au Sénat un Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, il est—

Ordonné: Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., présente au Sénat un Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, il est—

Ordonné: Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., présente au Sénat un Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, il est—

Ordonné: Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

APPENDICE

DÉVOILEMENT DE LA STATUE DE SIR ROBERT BORDEN

LE MARDI 8 JANVIER 1957

Discours du très honorable Louis-S. St-Laurent, Premier ministre, de l'honorable Wishart McL. Robertson, C.P., Président du Sénat, de l'honorable L.-René Beaudoin, Orateur de la Chambre des communes, de M. Henry Borden, de M. J. G. Diefenbaker, M.P., de M. M. J. Coldwell, M.P., et de M. Solon E. Low, M.P.

L'HON. WISHART McL. ROBERTSON (*président du Sénat*): Mesdames et messieurs: *O Canada.*

(L'assemblée chante *O Canada.*)

Monsieur le premier ministre, Monsieur le juge en chef, Monsieur l'Orateur de la Chambre des communes, mesdames et messieurs, nous sommes ici assemblés pour honorer la mémoire d'un grand Canadien, ancien premier ministre du Canada, le très honorable sir Robert Borden. Grâce à la télévision, notre auditoire invisible vient d'être témoin avec nous du dévoilement de la statue élevée à sa mémoire sur un socle érigé à l'ouest de l'Édifice de l'Ouest, sur la colline du Parlement. A cause de la saison, les autres cérémonies auront lieu dans le Hall d'honneur de l'Édifice central.

Sont présents à la tribune, outre le co-président, l'honorable Louis-René Beaudoin, orateur de la Chambre des communes;

le très honorable Louis-S. St-Laurent,
premier ministre du Canada;

l'honorable Patrick Kerwin,
juge en chef du Canada;

M. Henry Borden;

l'honorable W. Ross Macdonald,
leader du gouvernement au Sénat;

M. John Diefenbaker,
chef de l'opposition;

M^{me} Henry Borden;

l'honorable T. A. Crerar;

l'honorable George Drew;

l'honorable J. T. Haig,
chef de l'opposition au Sénat;

M. John Bracken;

M. M. J. Coldwell,

chef du parti de la C.C.F.;

M. Solon Low,

chef du parti du Crédit social.

Le très honorable Arthur Meighen, l'honorable Esioff-L. Patenaude et l'honorable Albert-A. Sévigny, invités à assister à la cérémonie, ont exprimé leurs regrets de ne pouvoir le faire. Ils sont, avec le sénateur Crerar, les seuls membres survivants du gouvernement de sir Robert.

Mesdames et messieurs, l'Orateur de la Chambre des communes.

(Texte)

L'HON. L.-RENÉ BEAUDOIN (*Orateur de la Chambre des communes*): Monsieur le premier ministre, l'honorable juge en chef de la Cour suprême, mesdames, mesdemoiselles et messieurs, nous sommes réunis ici cet après-midi pour honorer la mémoire d'un Canadien qui fut premier ministre de notre pays et qui, au cours de sa longue et remarquable carrière politique, a rendu des services signalés: sir Robert Laird Borden.

Il y a quelques instants M. Henry Borden, c.r., neveu de sir Robert Borden, a dévoilé, en présence du très honorable premier ministre et du chef de l'opposition actuels, un monument érigé sur la colline parlementaire pour rappeler aux générations futures nos gloires du passé et la reconnaissance que nous devons aux bâtisseurs de la nation.

Nous sommes donc témoins de l'une de ces grandes occasions parlementaires. Les chefs de tous les partis s'unissent pour rendre l'hommage de tout un peuple à sir Robert Laird Borden.

(Traduction)

L'HON. WISHART McL. ROBERTSON (*président du Sénat*): Mesdames et messieurs, j'ai l'honneur de présenter le premier ministre du Canada.

LE TRÈS HON. L.-S. ST-LAURENT (*premier ministre*): Monsieur le président conjoint, monsieur le juge en chef, monsieur Borden, mesdames et messieurs, immédiatement avant d'entreprendre les lourds travaux d'une nouvelle session du Parlement, il est bon que nous nous arrêtions pour rendre hommage à l'une des plus grandes figures de l'histoire canadienne, sir Robert Borden.

Je tiens à féliciter M^{lle} Frances Loring de la ressemblance frappante et de l'excellente exécution qui se remarquent dans la statue que M. Henry Borden a dévoilée il y a quelques instants. Elle a gravé à jamais pour notre pays, et plus éloquemment que par des paroles, plusieurs des belles caractéristiques de cet homme d'État distingué.

Le très honorable sir Robert Borden est né il y a plus d'un siècle dans la petite collectivité rurale de Grand-Pré, en Nouvelle-Écosse, province d'origine de trois des premiers ministres du Canada. On se rappelle de lui surtout à son titre de premier ministre du Canada au cours de la première Grande Guerre.

On a beaucoup écrit et, sans aucun doute, on écrira encore beaucoup, sur le rôle qu'a joué le Canada durant la première Grande Guerre. Ce fut une des époques les plus critiques de l'histoire canadienne. Depuis la Confédération nous avons réalisé de grands progrès vers la formation d'une nation forte et unie mais jamais notre structure nationale n'avait été soumise à une si dure épreuve et personne ne savait si elle serait en mesure de résister.

Les Canadiens ont eu de la chance d'avoir à leur tête, au cours de ces années difficiles, un homme d'une intégrité incontestable, doué d'un sens aigu du devoir, d'un esprit solidement mûri et d'une exceptionnelle capacité de travail soutenu. Quelles que puissent être les opinions formulées à l'égard des politiques qu'il a menées, il était doué de qualités exceptionnelles et cherchait avec la plus grande sincérité à bien servir son pays.

Sous la direction de sir Robert Borden, le Canada a fourni à la première guerre mondiale une contribution qui lui a valu les louanges et l'admiration de ses alliés. Tout en dirigeant les affaires du Canada, sir Robert a joué un rôle actif au sein du cabinet impérial de guerre à Londres. Tout au long de la guerre il a lutté pour que le Canada ait son mot à dire lors de l'élaboration de la

politique alliée et ne soit pas tenu au simple rôle de fournisseur d'hommes et de matériel. Envisageant de haut et en homme d'État le potentiel et l'avenir de notre pays, il s'est efforcé d'encourager ses concitoyens à accepter leurs nouvelles et inévitables responsabilités.

En 1919, sir Robert Borden était le chef de notre délégation plénipotentiaire à la conférence de paix de Paris. Puis en 1920, il signait le traité de Versailles en qualité de représentant du Canada, sur un pied d'égalité avec les représentants des autres nations alliées. La même année, le Canada était admis comme membre originaire au sein de la Société des Nations.

C'est aussi vers la même époque que sir Robert a réussi à acquérir pour le Canada le droit d'avoir un ministre plénipotentiaire à Washington accrédité par le Roi et nommé sur l'avis du cabinet canadien. Une telle nomination ne fut faite toutefois que plusieurs années plus tard.

Sir Robert a également exprimé l'avis, à la conférence impériale de 1918 sur la guerre, que le Canada devrait trancher lui-même ses questions constitutionnelles. Ceci, on le sait, s'est réalisé ces dernières années.

Dans son livre *Canada in the Commonwealth*, publié après sa retraite, il se réjouissait de la définition des relations entre la Grande-Bretagne et le Dominion que renfermait le rapport Balfour: "des collectivités autonomes au sein de l'Empire britannique, de condition égale, dont aucune n'est subordonnée à une autre dans quelque aspect de ses affaires intérieures ou extérieures, bien qu'elles soient unies par une fidélité commune envers la Couronne et librement associées en tant que membres du Commonwealth des nations britanniques".

"Les dominions ayant recherché et obtenu la condition de nation, écrivait sir Robert, ils ne peuvent reculer devant les responsabilités qu'elle comporte." Aux dernières lignes de son livre, sir Robert Borden exprimait l'espoir que cette liberté au sein de l'unité du Commonwealth "soit un gage de ce qu'on pourra réaliser dans une sphère toujours plus étendue. La société du Commonwealth pourra servir d'exemple à la Société des Nations".

(Texte)

Sir Robert se dépensa au travail avec une telle énergie que même ses vastes ressources physiques s'épuisèrent et qu'il fut forcé en 1920 de prendre sa retraite. Heureusement, il recouvra bientôt la santé, ce qui lui permit de poursuivre encore plusieurs années sa vie active. J'eus le plaisir de l'entendre en 1929, alors qu'il parlait devant l'Association du Barreau canadien réunie en congrès à Québec. J'ai un vif souvenir de sa personne et de ses paroles à cette occasion. Durant la guerre, on croyait dans certains milieux qu'il ne comprenait pas l'élément canadien d'expression française, ni n'avait de véritable sympathie pour lui. Peut-être, pour cette raison, profita-t-il de l'occasion qui lui était fournie pour traiter, en plein cœur de la province de Québec, dans la ville qu'il appela "ville fondatrice", de l'histoire du Canada à ses débuts, quand il eut fini de parler, nous ne pouvions plus douter de sa sympathie réelle pour les Canadiens d'expression française. Je me permets de citer quelques phrases par lesquelles il termina son discours.

(Traduction)

"Dans l'ensemble, les deux races ont collaboré de façon honorable et salubre à l'édification des institutions canadiennes et à la mise en valeur de l'héritage dont la Providence a doté la nation canadienne. Les races de la première heure ont et auront toujours leurs caractères distinctifs, mais elles

sont, dans leurs origines, bien plus près l'une de l'autre qu'elles ne semblent le penser. Il y aurait lieu de souligner leurs points de sympathie et de contact plutôt que leurs divergences de tempérament et de vues."

(Texte)

Ces paroles, sir Robert Borden les a prononcées voilà plus d'un quart de siècle. De grands changements se sont produits depuis dans notre politique, tant domestique qu'extérieure. Peut-être ne les approuverait-il pas tous. Je suis toutefois certain qu'il reconnaîtrait avec nous que nous avons fait des progrès remarquables sur la voie de la maturité et de l'unité nationales.

(Traduction)

Au cours des années écoulées depuis sa mort, nous avons appris à apprécier avec plus de justesse et plus profondément un éminent homme d'État canadien. Et je suis sûr que tous les Canadiens qui contemplent la statue qui a été inaugurée aujourd'hui se rappelleront avec respect sa sincérité et son dévouement désintéressé envers son pays.

Un des plus vieux amis de sir Robert et, peut-être, son collaborateur le plus intime, qui avait espéré être ici en cette occasion, mais que la maladie empêche d'être présent, m'a écrit la lettre suivante:

360, rue Bay, Toronto
le 3 janvier 1957.

Monsieur le premier ministre,

Je vous suis reconnaissant de votre invitation d'assister à la cérémonie qui aura lieu en mémoire de sir Robert Borden (8 janvier). Mon médecin, toutefois, m'interdit fermement de quitter la maison. J'ai donc préparé un très bref accusé de réception où j'exprime mon regret. J'espère que vous voudrez bien en donner lecture aux personnes réunies.

Jamais, par le passé, je n'ai dû décliner d'invitation avec autant de regret qu'en ce moment.

J'apprécie sincèrement l'invitation et je vous en suis personnellement reconnaissant.

Cordialement à vous,

(signature) ARTHUR MEIGHEN.

Voici la déclaration qui accompagnait la lettre de M. Meighen:

Je suis très peiné que la maladie m'empêche d'assister aux cérémonies qui auront lieu sur la colline du Parlement pour honorer la mémoire de sir Robert Borden.

De son vivant, sir Robert Borden avait d'innombrables amis dans toutes les parties du Canada, mais je crois sincèrement qu'il n'en comptait pas de plus dévoué ni de plus inlassable que moi-même, et cette amitié est restée vive jusqu'à l'heure de sa mort.

Que j'aie survécu jusqu'à ce qu'ait lieu cet événement en son honneur ajoute encore à ma reconnaissance et à ma satisfaction, et je ne saurais me tromper en croyant au fond de moi-même que la bienveillance inspirée par ce moment, le sens plus profond d'unité et de communauté de but, la fierté que nous ressentons tous à l'égard de ceux qui ont peiné noblement et qui nous ont quittés, que toutes ces vérités inextinguibles nous garderont résolument dans la voie qui nous est tracée.

(signé) ARTHUR MEIGHEN.

L'HON. WISHART McL. ROBERTSON (*président du Sénat*): Mesdames et messieurs, permettez-moi de vous présenter M. Henry Borden, neveu de sir Robert Borden et l'une des plus éminentes figures du monde des affaires et de la vie professionnelle au Canada.

M. HENRY BORDEN, Q.C.: Monsieur le président, monsieur le Président du Sénat, monsieur l'Orateur de la Chambre des communes, monsieur le premier ministre, monsieur le juge en chef, distingués invités, mesdames et messieurs,

Voici vraiment une occasion historique et je tiens à vous remercier sincèrement, monsieur le premier ministre, du grand honneur et du privilège inoubliable que vous m'accordez en m'invitant à dévoiler cette statue de sir Robert Borden. Je m'empresse de dire que j'ai tendrement aimé sir Robert et que ma vie s'est trouvée enrichie par l'affection profonde et la bonté qu'il a eues pour moi.

Cette statue, dont le dessin et l'exécution ont été pour vous, monsieur le premier ministre, l'objet d'un intérêt vraiment particulier, gardera vivant dans l'esprit des générations futures le souvenir d'un homme d'État canadien distingué, à l'égard de qui vous venez de prononcer un si bel éloge.

Au nom des parents et des amis de sir Robert, je tiens à faire miennes les félicitations que le premier ministre a adressées à M^{lle} Loring et à vous remercier, monsieur le premier ministre, et, par votre entremise, tous les citoyens du Canada, d'avoir fait ériger ce très beau monument sur la colline du Parlement. Merci beaucoup.

L'HON. LOUIS-RENÉ BEAUDOIN (*Orateur de la Chambre des communes*): Mesdames et messieurs, l'honorable chef de l'opposition, M. Diefenbaker, Q.C., va maintenant prendre la parole.

M. JOHN DIEFENBAKER, Q.C.: Messieurs les présidents conjoints, monsieur le premier ministre, distingués visiteurs, mesdames et messieurs, je veux, d'abord, m'associer à M. Borden pour remercier le premier ministre des termes généreux avec lesquels il a parlé des services rendus au Canada par sir Robert Borden. Cela est conforme aux traditions de notre service public. Nous pouvons diverger d'opinions sur des questions de politique mais chacun de nous doit reconnaître, dans un régime démocratique comme le nôtre, que c'est par une communauté de consultation que nous pouvons le mieux servir le Canada.

Il convient au plus haut point, je pense, que nous honorions en cette occasion un des plus grands hommes d'État du Canada. En écoutant le premier ministre rappeler l'évolution constitutionnelle de notre pays, il m'a semblé que c'était un magnifique hommage de la part d'un avocat, spécialiste du droit constitutionnel, traitant du progrès constitutionnel de notre pays, que d'approuver la participation d'un autre à ce progrès. Après tout, les liens qui unissent les membres du corps juridique font qu'on y reconnaît toujours ce qu'un collègue fait de remarquable. De plus, il est intéressant de savoir que sur les onze premiers ministres du Canada, sept étaient hommes de loi, et que tous ont participé à réaliser dans le pays l'idéal auquel nous aspirons tous.

Il a été question de la réaction qu'a provoquée l'attitude prise par sir Robert Borden à la conférence de la paix. C'est lui qui a insisté pour que, en raison des sacrifices faits durant la guerre, le Canada fût reconnu pour une nation autonome au sein de la famille des nations britanniques et qui a insisté sur le droit du Canada de signer le traité de Versailles et de se joindre aux autres à titre de signataire du pacte de la Société des Nations. De ce fait le Canada assumait des responsabilités que jusque-là on ne jugeait pas nécessairement inhérentes à l'institution de notre commonwealth. En fin de

compte, nous jugeons les hommes et les femmes d'abord en nous fondant sur ceux qui ont servi avec eux. J'ai relevé ce matin dans les mémoires de Lloyd George un passage qui révèle l'attitude adoptée par celui-ci à l'égard de l'homme que nous honorons aujourd'hui en inaugurant sa statue. Voici ce que disait de lui Lloyd George :

A la conférence impériale de 1917, le Canada était représenté par sir Robert Borden qui était la quintessence même du bon sens. Homme toujours calme, bien équilibré, de tempérament bienveillant, subordonnant toujours son point de vue à la cause commune, c'était un conseiller utile et sagace, n'oubliant jamais qu'il se devait d'abord à la population du grand dominion qu'il représentait, mais se rendant également compte que tout particularisme outré et obstructif ruinerait tout espoir de mener à bien la tâche collective.

Même si ce sont sir John A. Macdonald et sir Georges-Étienne Cartier qui ont uni les deux grandes races et fondé le Canada et qui par la suite ont joué un rôle plus important encore, c'est sir Robert Borden et ceux qui ont collaboré avec lui qui ont réussi à réaliser l'unité et le statut international qu'un grand nombre avait rêvé cinquante ans auparavant. Cette réalisation n'a été accomplie que grâce aux sacrifices consentis durant la guerre. Nous reconnaissons également, comme vous l'avez dit monsieur le premier ministre, l'apport des deux races qui se partagent notre pays. Il est bon, en ce jour d'ouverture d'une nouvelle session, de rappeler qu'en 1921, parlant du fauteuil de l'Orateur dont Westminster venait de nous faire cadeau, sir Robert Borden a dit en cette enceinte :

Les institutions parlementaires dont nous avons hérité et dont nous jouissons de droit et non par bon plaisir ont été acquises par des ancêtres communs et par l'évolution graduelle des cinq ou six derniers siècles... Celui qui le premier a convoqué la première assemblée que l'on peut regarder comme l'avant-coureur de la Chambre des communes du Parlement de la Grande-Bretagne, aussi bien que du Canada, est un Français, né en France. Nous avons lieu de nous réjouir que les Saxons et les Normands, il y a cinq ou six cents ans, se soient tenus côte à côte dans l'affirmation des libertés qui sont les nôtres aujourd'hui.

Il n'est pas hors de propos de se rappeler ces paroles à l'occasion du dévoilement de son monument. Nous sommes tous d'accord, je pense, pour reconnaître que ce monument est une preuve tangible de ses qualités d'homme d'État. La part qu'il a prise à l'établissement du principe d'égalité entre les pays libres du Commonwealth et de l'empire, comme il l'envisageait, et à la préparation du Canada au rôle dont il s'acquitte aujourd'hui si brillamment font qu'il vivra toujours dans nos mémoires. De lui on peut en vérité dire : "Il était meilleur bâtisseur qu'il ne croyait."

L'HON. LOUIS-RENÉ BEAUDOIN (*Orateur de la Chambre des communes*) : Mesdames et messieurs, M. M. J. Coldwell, l'honorable chef du parti de la CCF, va maintenant prendre la parole.

M. M. J. COLDWELL : Monsieur le premier ministre, Monsieur le juge en chef, distingués invités, mesdames et messieurs : je crois qu'il convenait de nous réunir ici aujourd'hui pour honorer la mémoire d'un grand Canadien. Il est des moments, je crois, dans la vie des peuples, où il convient de nous tourner vers le passé pour nous rappeler des hommes fameux. Sir Robert Borden était un homme fameux et un grand homme. Comme nous l'avons entendu dire aujourd'hui, il a été un des architectes, voire à bien des égards l'architecte principal, de la place que le Canada occupe dans le monde d'aujourd'hui.

Sir Robert Borden, à Versailles, a insisté pour que le Canada soit reconnu en tant que peuple. Sir Robert Borden a été, à cet égard, un de ceux qui ont fait entrer le Commonwealth britannique dans sa nouvelle phase. Les services qu'il a rendus au pays et au Commonwealth méritent la reconnaissance dont il est l'objet aujourd'hui. Je suis très heureux en vérité d'être un de ceux qui, sans partager les principes fondamentaux du parti qu'il représentait, peuvent parler au nom de ceux qui, tout en désapprouvant certains de ses programmes, reconnaissent néanmoins sans réserve qu'à son époque il a joué un grand rôle pour mener notre pays à travers des difficultés et pour jeter les bases du Canada que nous connaissons aujourd'hui.

Je suis vraiment très heureux d'avoir eu cette occasion d'être présent et de participer à ce grand événement.

L'HON. LOUIS-RENÉ BEAUDOIN (*Orateur de la Chambre des communes*): Mesdames et messieurs, vous allez maintenant entendre l'honorable chef du parti du Crédit social, M. Solon Low.

M. SOLON LOW: Messieurs les présidents conjoints, monsieur le premier ministre, distingués invités, mesdames et messieurs, je m'estime fort honoré d'avoir ce privilège de participer à un événement qui a pour objet de nous permettre de rendre hommage à un grand homme d'État canadien. Je ne multiplierai pas les paroles, ni vais-je répéter ce qui a déjà été dit, même si je suis convaincu que certaines des choses qui ont été dites mériteraient peut-être d'être répétées, afin de les bien souligner. Qu'il me suffise de dire que j'appuie très sincèrement tout ce qu'on a dit de sir Robert Borden, ainsi que de l'artiste qui a sculpté la statue que l'on vient d'inaugurer.

Lorsque, désormais, les gens verront la statue de sir Robert Borden sur les terrains du Parlement, ils seront sans doute portés à étudier la vie et les réalisations de ce grand Canadien. S'ils le font, ils découvriront, j'en suis sûr, quelque chose qui les encouragera beaucoup.

Sir Robert Borden était d'humble extraction. Par ses propres efforts et son acharnement au travail il s'est mérité l'un des postes les plus élevés qu'il soit possible à la nation canadienne d'attribuer; il y est parvenu sans l'avantage d'une famille fortunée ni le prestige de beaucoup d'influences de famille. Tous ceux qui se renseigneront par la lecture sur ce Canadien se diront que beaucoup d'autres chez nous peuvent faire ce que sir Robert Borden a accompli s'ils voulaient se consacrer à leur tâche sans relâche et en toute sincérité. Nous pouvons ne pas partager un grand nombre des opinions soutenues par sir Robert Borden. Nous pouvons même critiquer certaines de ses initiatives mais tous ceux qui prennent la peine d'étudier sa vie et les mobiles de son activité dans le domaine public doivent reconnaître qu'il était animé d'intentions parfaitement pures et que son intégrité peut être citée en exemple à tous ceux qui sont appelés à servir leur pays. Il convient donc que nous nous rappelions en pareille occasion que la Providence a toujours suscité des hommes capables de faire face aux besoins de l'époque où ils ont vécu.

Sir Robert Borden était assurément de ceux-là et j'ajoute que, si notre pays continue humblement à rechercher ce qui est droit, nous aurons toujours le bonheur d'avoir des hommes capables de nous diriger selon que les cir-

constances l'exigeront à ce moment-là. En terminant, je dirai que, pour toutes les raisons évoquées ici aujourd'hui, je vénère le souvenir de sir Robert Borden, mais aussi parce qu'il possédait un esprit parfaitement discipliné qu'il a fait constamment servir à l'expansion du Canada et de l'Empire britannique. Il est parfaitement vrai de dire que sir Robert Borden a bien servi son pays.

L'HON. LOUIS-RENÉ BEAUDOIN (*Orateur de la Chambre des communes*): Mesdames et messieurs, je vous invite à chanter *Dieu protège la Reine*.

(L'assistance chante *Dieu protège la Reine*.)

N° 3

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Le jeudi 10 janvier 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Inman,	Robertson,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Isnor,	Roebuck,
Barbour,	Crerar,	Jodoin,	Savoie,
Basha,	Davies,	Kinley,	Smith (Queens-
Beaubien,	Dessureault,	Léger,	Shelburne),
Bishop,	Fournier,	Leonard,	Taylor (Norfolk),
Blais,	Gershaw,	Macdonald,	Taylor (West-
Bois,	Golding,	MacKinnon,	morland),
Bradette,	Grant,	Marcotte,	Tremblay,
Bradley,	Haig,	McDonald,	Vaillancourt,
Burchill,	Hawkins,	McGrand,	Veniot,
Cameron,	Hodges,	McIntyre,	Wall,
Campbell,	Horner,	McLean,	Wilson,
Connolly	Howard,	Paterson,	Woodrow.
(Halifax-Nord),	Howden,	Power,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément,

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:

De Katharina Poubis Dynes, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Dynes.

De Muriel Frances Marion Simpson Anfossi, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Michael Anfossi.

De Lorna Charlotte Brooks McConnery, de Low, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Earl McConnery.

De Stefania Stella Rosiu Nahorniak, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Nahorniak.

De Dorothy Amelia Ashmore MacDonald, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Murray MacDonald.

De Rose Celia Logette Werbitz, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Saul Werbitz.

De Frances Elizabeth Lyon Rose, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Raymond Joseph Rose.

De Andreas Erdelyi, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Anna Velimirov Erdelyi.

De Beverley Carol Wilson Barnes, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Howard Wilson Barnes.

De Marie-Rose-Lina-Patricia Guertin Thérberge, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Antoine Thérberge.

De Mavourneen Lillian Oram Cormier, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Léonard-Joseph Cormier.

De Catharina Lassahn Schwartzje, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Friedrich Johann Wilhelm Schwartzje, de Montréal, Québec.

De Doris Katz Moscovitch, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Moe Moscovitch.

De Paul Anthony DiLauro, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Anne Cogarty DiLauro.

De Douglas Pinkney, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Fredricks Pinkney.

De Raymond Mathieu, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Andrée Duquette Mathieu.

De Ellen Catherine Norma Hogan Liddell, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Edward Liddell.

De Aurora Josephine Moretti Guimond, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-George-Azarie Guimond.

De Pierre-Yves Giroux, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Colette Gagnon Giroux.

De Irene Grace Weir Robertson, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Donald Vincent Robertson, de Montréal, Québec.

De Edith Beryl Jewett Gagnon, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gérard-Clément Gagnon, de Montréal, Québec.

De Lily Stall Dixon, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Patrick Brian Dixon.

De Marion Campbell Stewart, de Sainte-Sophie-de-Lacorne, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Allan Wallace Stewart, de Ville-Saint-Laurent, Québec.

De Joseph-Rolland Forest, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jeanne Marguerite Constance Wrigglesworth Forest, d'Outremont, Québec.

De Jacques-Alfred Legault, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Katharine Hana Yuasa Legault.

De Gwendoline Stedman Adrain, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hugh Pedley Adrain, de Lachine, Québec.

De Margaret Frances Dearmond Bonner, de Halifax, Nouvelle-Écosse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harteny Eugène Bonner, de Montréal, Québec.

De Karl Heinz Grube, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Christiane Barbara Kempner Grube.

De Jacques Piché, de Ville-Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Evelyn Leduc Piché, de Montréal, Québec.

De Allan Graham Bennett, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Pearl White Bennett.

De Olga Helen Descyca Eckford, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maxwell Anderson Eckford.

De Lewis George Joy, de Ville-Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ruth Jeanne Beesley Joy, de Montréal, Québec.

De Susy Pick Bereznik, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Abraham Bereznik.

De Elizabeth Catherine Baggott Allarie, de la ville de Croydon, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert-Ernest Allarie, de la ville de Brownsburg, Québec.

De Edwin Alfred LeCorney, de Beaurepaire, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Doreen Ella Higham LeCorney, de Toronto, Ontario.

De Lillian Martin Cyr, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jean Cyr.

De Muriel Audrey Connor McLeod, de Ville-La-Salle, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ronald Howard McLeod, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

De Harry Leo Metham, de Montréal-Est, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Amy Gertrude Laffin Metham, de la ville de Courtenay, Colombie-Britannique.

De Dorothy Frances Auger DeIacobis, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mario DeIacobis.

De Victor Edward Drembo, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Martha Meta Leptich Drembo.

De Philippa Hazel Martin Foster Hill, de Montréal-Sud, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gerald Millen Hill.

De Elizabeth Joyce Cole Fraser, de Saint-Lambert, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Andrew Fraser, de Montréal, Québec.

De Eugenia Liontos Anderson, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Allan Anderson, de Montréal, Québec.

De Peggy Mary Trim Bodaly, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Kenneth Raymond Bodaly.

De Phyllis Moore Larivière, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Philip Larivière.

De Joan Betty Mae Barnard Laframboise, de Lachute Mills, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Joseph-Raoul-Laurent Laframboise.

De Marion Stewart Whitehouse McCormick, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Gerald Edwin McCormick.

De Margaret Cameron Brown Gravenor, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Colin Alexander Gravenor.

De Bernard George, de Saint-Jérôme, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Marie-Agathe-Pierrette Desjardins George, de Montréal, Québec.

De Gloria Helen Fletcher, de Ingersoll, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Lloyd Cross Fletcher, de Labrador, Terre-Neuve.

De John Bernard Finucane, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Florence Marie Sullivan Finucane.

De Marie-Marguerite-Eugénie-Lucie Prévost Dorfman, de Côte-Saint-Luc, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Léo-André Dorfman, de Montréal, Québec.

De James Dunn Drummond, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Fleurette-Victoria Hotte Drummond.

De Marie-Suzanne-Olivette Laurier Dooner, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Joseph-Arthur Dooner, de Verdun, Québec.

De Stanley Smith Wilson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Hazel Marie Wilson.

De René Desjardins, de Ville-Saint-Georges-Est, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Marie-Gabrielle-Françoise Lemieux Desjardins, de Sillery, Québec.

De Hilda Roberts Timmins, de Normetal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec John William Timmins, de Toronto, Ontario.

De Mary Boldovitch Mogil, autrement connue sous le nom de Mary Boldovitch Mogilesky, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Joseph Mogil, autrement connu sous le nom de Joseph Mogilesky.

De Stephania Stella Kokiw Dubost, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Lucien-Jean-Joseph Dubost.

De James Alvin Bradley, de Red Mills, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Marie-Germaine-Marcelle Labarre Bradley, de Trois-Rivières, Québec.

De Marjorie Hayes Clark Bedoukian, de Beaconsfield, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Kerop Bedoukian, de Montréal, Québec.

De Cairlan Lawrence Earle Gagnon, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Margaret Eluned Morris Gagnon.

De Agnes Rose Waugh Cunningham, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Alexander Cunningham, de Verdun, Québec.

De Joseph-Wolfe Lapalme, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Anna-Ida Briard Lapalme.

De Helen McEachran Cole, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Richard Robert Cole.

De Mary Weiner Brown, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gordon Brown, de Montréal, Québec.

De Marie-Thérèse-Carmen-Pauline Legault Lortie, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Edward-Roger Lortie.

De Conrad-Donat-Joseph Bouffard, d'Ottawa, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gisèle Corneau Bouffard, d'Eastview, Ontario.

De Monica Frances Fleice Bottomley, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Thomas Spencer Bottomley.

De Ronald Pike, de Saint-Jean, Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ettie Cuff Pike.

De Barbara Bennett Roach, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Wilfred John Roach, de la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec.

De Dorothy Alva Broadhurst Smith, de Ville-La Salle, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Norman George Smith, de Ville-Emard, Québec.

De John Henry Smith, de Saint-Jean, Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Kathleen Squires Smith, de Qui Vidi, Terre-Neuve.

De Lily Sklar Titleman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph Titleman.

De Mimi Aberback Sherback, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Max Sherback.

D'Anita Marinier Shaver, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Frank Wilson Shaver.

De Maud Lenore Wheeler Lanctôt, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Lucien Lanctôt.

De Mary Frances Crosbie Kirkham, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Lawrence James Kirkham.

De Lennard Gordon Spurrell, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Henrietta Victoria Graham Spurrell.

De Joseph-Robert-Gilbert Croteau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Rose-Alice-Hélène Petrin Croteau.

De Elizabeth Mary Gnaedinger Johnson, de Strathmore, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Frances Haynes Johnson.

De Zigurds Berzins, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Elizabeth Josephine Murray Berzins.

De Edward Douglas Taylor, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Dorina Magdaline Kagi Taylor.

De George Johnstone Gray, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ethel Lois Reid Gray.

De Pauline Jean Stoakley Ramsay Porter, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Francis Harry Porter.

De Gwyneth Owen Douglas, de Hamilton, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Roderick Dalley Douglas, de Hudson Heights, Québec.

De John Fraser McLean, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marion Nelly Evans McLean.

De Sarah Spiegel Wigdor, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Samuel Wigdor.

De Joan Monica Evans Schwarz, de Maidenhead, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Herbert Schwarz, de Montréal, Québec.

De Katharine Kimball Little Blake, de Pointe-Claire, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Harold Thomas Blake.

De Anne Griffith Brown, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Andrew Ian Brown.

D'Anita Roberge Fournier, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Roland Fournier.

De Jean MacRae Barnett, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Frederick Allen Barnett.

De Elizabeth Harris Bobula, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Julius Bobula.

De Harry Francis Lawson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Daisy Crawford Lawson.

De Jack Stevenson Chalmers, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ruth Olivia Taylor Chalmers.

De Elizabeth Trefry Cahusac, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Thomas Geoffery Cahusac.

De Mary Chatfield Eldridge, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Edward Leonard John Eldridge.

De Shirley Anne Julian Boyd, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Graham Archibald Boyd.

De Dorothy Ellen McCulloch Ritchie, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Ritchie.

De Samuel Weniger, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ella Mayersfeld Weniger.

De Phillip Tamborino, de Ville-La Salle, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marguerite Bucci Tamborino.

De Angela (Angelina) Szpilakowska Rzasz, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Bronislaw (Bruno) Rzasz.

De Dudley Nurse, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Ismay Melvina Hanley Nurse.

De Patricia Anne Wylie Houstoun Patience, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Richard Earl Patience.

De Emma Rosetta Rule Fuglewicz, de Montréal-Nord, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Walter Richard Fuglewicz.

De Margaret Ragna Erickson Hunt, de Rawdon, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Gordon Ernest Hunt.

De Marjorie Edwina Elizabeth Eke Stanley, de Saint-Lambert, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Walter Campbell Stanley.

De Catherine Phyllis MacDonald, de Maxville, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Wilbert Mason MacDonald, de Kazabazua, Québec.

De Margaret Joan Carol McCurley Decaire, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Daniel-Maurice Decaire.

De William Alexander Hylands, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Cécile Deslauriers Hylands.

De Harry Edward Beard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Lois Christina Cathcart Beard.

De Louise-Yvette-Ruth Dumais Jacobson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Morris Jacobson.

De Miriam Fridman Herszlikowicz, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Abram Herszlikowicz.

De Diana Mary Beatrice Glassco Cumming, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Herbert Archibald James Cumming.

De Doris Mary Luxford Devenish, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Alfred Frederick Devenish.

De Terez Lazar Jankovicz, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Georges Jankovicz, de Toronto, Ontario.

De Joan Perl Finfer Weber, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Abraham Weber.

De Phyllis Minnie Reid Foster, de la ville de Baie d'Urfé, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Herbert Bertrand Foster, de Montréal, Québec.

De Jessie Pearce Meti, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Tony Anthony Meti, de Montréal, Québec.

De Paule Chaput Mongeau, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec René Mongeau.

De Joan Simonne Ghent Brooks, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Basil Alfred Brooks.

De Eta Krupnick Caron, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Benjamin Caron.

De Edith Chatfield Gossage, de Como, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Stevenson Milne Gossage, de Montréal, Québec.

De Doris Silversides Harper, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Martin Alfred Harper, de Verdun, Québec.

De Marthe Brais Laurence, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jean-Marie Laurence.

De Elizabeth Mabel Freestone Lachance, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Edmond Lachance, de Québec, province de Québec.

De Margaret Mary Ellen Morninge Hartwell, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ormond Horace Hartwell.

De Lillian Annie Wagner Fahy, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Orville Stephen Fahy.

De Joyce Ann Breaker Lee, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Earle William Lee, de Verdun, Québec.

De Samuel Jack Goldberg, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Lila Sendel Goldberg.

De Georgette Paquette Sénécal, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Aimé Sénécal, de Ville-La Salle, Québec.

De Virginia Patricia Gariépy Gearey, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec James Joseph Gearey, de Verdun, Québec.

De Charlotte Ellis Elkin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Sidney Elkin.

De Laurice Michel Malouf, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec George H. Malouf.

De Bernard Poulet, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Hermance-Roberte Richard Poulet.

De Jeannine Thauvoye Pastuszko, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Georges Pastuszko.

De Sylvia Slutsky Steinhart, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gerald Steinhart.

De Jadwiga (Hedwig) Uzar Ziomko, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Wladyslaw (Walter) Ziomko.

De Marjorie Alice Holdron Thorbergson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Einar Alvin Thorbergson de Dawson Creek, Colombie-Britannique.

De Solomon Seymour Yetman, de Humbermouth, Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Lovelett Vera Bride Swyers Yetman, de Orillia, Ontario.

De Helene Victorine Monseur Sharpe, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Reginald Lewis Sharpe.

De Doris Amelia Carter Nicolle, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Philip Henry Nicolle.

De Patricia Mary Shewan Chalmers, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Thomas Chalmers.

De Kathleen O'Malley Romandini, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Antonio Romandini, de Montréal, Québec.

De Dorothy Cumming Ryan, de Greenfield Park, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ronald Joseph Ryan.

De Mary Tuskewich Gashler, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Frank Joseph Gashler.

De Maitabel Horwitz Johnson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Willard Jesse Johnson.

De Lily Brigham Hall Fallon, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Richard Henry Fallon.

De Marjorie Alice Ridout Collett-White, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Arthur Lewis Collett-White.

De Marie-France-José-Thérèse Fasbender Rousseau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Raymond-Joseph Rousseau.

De Jean Brasgold Martz, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Louis Martz.

De Deirdre Joan Lang Srb, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Milos Srb.

De Ronald John Emberg, de Ville-Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gladys Marie Smith Emberg.

De Aldo Ermacora, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Helen Butland Ermacora.

De Lorna Claire Bianchi Shields, de Ville-Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Shields.

De Mary Klodin Freeze, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Howard Frank Freeze.

De Marie-Rose-Elizabeth Giroux Lefrançois, autrement connue sous le nom de Colette Giroux Lefrançois, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Noël Lefrançois, autrement connu sous le nom de Jean Lefrançois.

De Anastazia Suchodolska Matiosaitis, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Sylvestras Matiosaitis.

De Marion Ruth Bronfman Hoffer, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Harvey H. Hoffer.

De Arthur John Chatham, de L'Assomption, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Emma-Blanche Ste-Marie Chatham.

De Elizabeth Hill Silver, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marvin Silver.

De Harvey Clifford Yetman, de Saint-Jean, Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Shirley Ruth Kennedy Yetman.

De Lily Claiman Neiss, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Leo Neiss.

De Gene Koklyte Gedvila, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jonas Mikalajus Gedvila.

De Lemuel Alvin Henry Ward, de Montréal-Nord, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Hazel Lorraine Zimmer Ward.

De Gladys Catherine McCluskey MacFarlane, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec James Neil Anderson MacFarlane.

De Joseph Gagné, de Cap-Chat, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Jeanne Gagnon Gagné.

De Margaret Chapman Ramsay, de Lauzon, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Raymond Ramsay.

De Florence Helen Leslie Redston, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Basil Frederick Redston.

De Noëlla Jacques Primeau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Maurice Primeau.

De Roxcina Viola McPherson Lippiatt, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Albert Lippiatt.

De Pauline-Marguerite Dastous Bourgon, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Almer Bourgon.

De Patricia Jean Jones Robinson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Barry John Robinson.

De Robert Allan Taylor, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Marcelle De Repentigny Taylor.

De Bessie Holmes Saunders, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John George Saunders.

De Mary Kathleen Pineault Miller, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Ross Miller.

De Muriel Martha Margaret Wilkins St. James, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James St. James.

De Joyce Good Taylor, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert George Taylor.

De Cléo-Joseph Ladouceur, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elva Pierce Ladouceur.

De Winnifred Matthews Forrester, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Edward Forrester.

De Laurette Lacombe Paradis, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Germain Paradis.

De Helmut Josef Wagner, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thea Beatrix Bartlweber Wagner.

De Pauline Verdoni Di Fruscia, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Domenico Di Fruscia.

De Donald Edmund O'Neill, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaret Evelyn Cambria O'Neill.

De Theresa Fillion Robert, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec René Robert.

De Pierre Tweddell, de Laval-des-Rapides, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marguerite Cloutier Tweddell.

De Claude Christopher Richard Luard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henrietta Ann Hitchinson Luard.

De Estelle Frances Demaio Parr, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George James Parr.

De Françoise Yip Lim Lesage, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marcel Lesage.

De Margaret Nelson Sime Jackson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Dixon Jackson.

De Tobia Betze van Lier Franken, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Jacob Herman Franken.

De Naim Shaul Goorji, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Irma Salzberger Goorji.

De Rina Cirl Reich Nutovic, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Shlomo Nutovic.

De Marie-Yvette-Laurette Petit Lévesque, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Joseph-Avila-Paul-Émile Lévesque.

De Alice Katherine Sorensen Engel, de Ville-Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Nicholas Dan Engel.

De Gisèle Comtois Brodeur, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Roméo Brodeur.

De Moshe Frajberg, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Ada Rafalowska Frajberg.

De Abraham Sztajnhart, autrement connu sous le nom de Abraham Steinhart, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Bertha Plank Sztajnhart, autrement connue sous le nom de Bertha Plank Steinhart.

De Catherine Violet Mooney Léger, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Douglas Arthur Léger.

De René Dauray, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Marie-Paule Chabot Dauray.

De Camille-Émile Bunlet, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Paule-Georgette-Jacques Bunlet.

De Wilfred Lanouette, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Goldie Frances Starkman Lanouette.

De Helena Madeline Latendresse Bowles, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec William Joseph Bowles.

De Jacques-Robert Mackay, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Suzanne-Lucette Thiboutot Mackay.

De Boris Varvariuk, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Helene Saporochenko Varvariuk.

De Thomas Jeremie Foulds, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Marie-Armance-Madeleine-Raymonde Bernaquez Foulds.

De James Frederick Greengrass, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Florence Ruth Moulding Greengrass.

De Aldona Dodon Kulczycki, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Stephen Kulczycki.

De Grzegorz (Gregory) Niski, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Elizabeth Marjorie Pedley Niski.

De Grace Alice Williams Jones, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec James Edward Jones.

De Leonard Bloom, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Marie-Madeleine-Jeanne Plante Bloom.

De Gilbert-Jacques Lafontaine, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Renée-Fleurette Morin Lafontaine.

De Gaston Bédard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Alberta Cyr Bédard.

De John Howard Burland Webb, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Mélina Chouinard Webb.

De Jacqueline Waite Chew Keen, de McMasterville, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William John Keen.

De Harold Ernest Woodrow, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Angela Alice Gough Woodrow.

De George Henry Eaton, de Sainte-Rose, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marjorie Jean McGruther Eaton.

De Joseph-Raoul-Guy-Félix Labelle, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Alice-Lucenda Périgny Labelle, autrement connue sous le nom de Lorraine Périgny Labelle.

De Julija Rinkeviciute Strelis, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Indrikis Strelis.

De Violet Kert Hausman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Leo Hausman.

De Mitzi Aronovitch Bezonsky, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Samuel Bezonsky.

De Margaret Louise Martin Bowden, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Guy Curtis Bowden.

De Ingrid Malten Prokopp, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Edwin Prokopp.

De Clara Price Kimmel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Isadore Kimmel.

De Helen Rose Bickerdike Ovenden, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Albert William Ovenden.

De Pierrette Beaudry Dennis, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Walter Blake Dennis.

De François-Pierre-Patrice-Joseph-Richer Lafèche, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Suzanne Cloutier Lafèche, autrement connue sous le nom de Suzanne-Marie-Claire Ustinov.

De Jean-Paul Audette, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Françoise Lauzon Audette.

De Mary Flatman Tardif, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Adélarde Tardif.

De Evelyn Gladys Douglas Fox, de Hampstead, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Richard Charters Fox.

De Pierrette Picard Gagnon, d'Ottawa, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Bernard Gagnon, de Montréal, Québec.

De Kenneth Franklin Hallas, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Josephine Anne Bogan Hallas.

De Abrasha Brainin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Agnes Gertrude Cook Brainin.

De Robert Carruthers Burnside, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Elizabeth Craig Adams Burnside.

De Jean Préfontaine, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Monique Duquette Préfontaine.

De Gweneth Vernice Blackman Waterman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Robert Carruthers Waterman.

De Theophila Yanishewski Lazoryk, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Nicholas Lazoryk.

De Joseph-Adélarde-Gérard Leclaire, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Béatrice Mainville Leclaire.

De Georges-Henri Durocher, de Saint-Hyacinthe, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Irène-Gisèle Allard Durocher.

De William Ross Macdonald, de Montréal-Ouest, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Olive Barbara Reinhold Macdonald.

De Shirley Jean Weir Villeneuve, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Armand Wilfred Villeneuve.

De Beatrice Lillian Sidaway Mudry, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Morris Mudry.

De Sylvia Goodfellow Rief, de Sherbrooke, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Elgin Lawrence Rief.

De Robert Lavoie, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Mary Sabo Lavoie.

De Sylvia Rumianik Wexler, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jack Wexler.

De Olive Clara Benson Pitman, de Grays, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Thomas Henry Pitman, de Montréal, Québec.

De Anne Marie Marguerite Victoria Melchers Harwood, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Gérard-Rodolphe-Paul Martin Harwood.

De Joyce Western Dolan, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Benjamin John Dolan.

De Christina Muriel Jean Leard Kowal, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Michael Kowal.

De Tekla Stefura Lawrentowycz, autrement connue sous le nom de Tillie Stefura Lorentowich, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gregory Lawrentowycz, autrement connu sous le nom de Harry Lorentowich.

De Joseph-Élie-Claude Lacelle, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Réjeanne-Olivette Godin Lacelle.

De David Hutcheson MacKay, de Ville-Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gertrude Ethel May Sawers MacKay.

De Marie Therese Ibbotson Collins, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Herbert Collins.

De Hazel Gladys Rees Webb, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Douglas Findlay Webb.

De Margaret Lukis Lambert, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec René-Abel-Augustin Lambert.

De Elizabeth Krawchuk Yovkofchuk Ripchinsky, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Frank Florea Ripchinsky.

De Waltraud Feronika Thorwart Servay, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Friederich Servay.

De Moe Boxerman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Sadie Miller Boxerman.

De Frances May Cousins Stone, de Vancouver-Nord, Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Harry Walter Stone, de Montréal, Québec.

De Ludmila Eremeeff Mazaraky, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Georges Mazaraky.

De Frank Maun James, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Grace Victoria Fox James.

De June Angela Duyvewaardt Corse-Scott, de Hudson-Heights, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Michael Ernle Corse-Scott.

De John Masson Garland, de Old Chelsea, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Audrey Clare Patch Garland.

De Miriam Brodish Silverman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Michael Silverman.

De Pinck Kempinski, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Sarah Kay Kempinski.

De Mary Helen Joyce Lamberg Elfstrom, de Sainte-Adèle-en-Haut, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Edward Albert Elfstrom.

De Evé Giasson, autrement connu sous le nom de Lucien Giasson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Euphemya Pundzuis Giasson.

D'Andrée Duquette Mathieu, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Raymond Mathieu.

De Jean Houde, de Trois-Rivières, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Carmelle Dowd Houde.

De Jacques Gérardin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Gabrielle Whitmore Gérardin.

De Doris Velma Gardner Briggs, de Paris, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Thomas Ashworth Briggs, de Pointe-Claire, Québec.

De Joseph Ricardo Bouziane, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Mary Kathleen Digby Bouziane.

De Jeanne d'Arc Ouellette Martin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Gérard Martin.

De Genowefa Tkaczyk Janeczek, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Stanislaw Janeczek.

De Irene Kluchnyk Shyshko, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Andryj Shyshko.

De Edna Hall Powell Tannahill, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Donald Clair Tannahill.

De Ruby Ivy Jewell Daniel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Reginald Walter Daniel.

De Clara Soloway Rudy Sazant, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Nathan Sazant.

De Doris Louise Richardson Turner, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec John Turner.

De Mary Elizabeth Williamson Miller, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Alexander Robertson Miller.

De Lila Redmond McCorriston, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec James Roland McCorriston.

De Rose Marie Hops Zinman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Harry Hershey Zinman.

De Pauline Mechanik Winterfeld, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Mark Winterfeld.

De Ange-Aimée Jacqueline Lacoste Paquette, de Granby, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Réal Paquette.

La pétition suivante est présentée,

Par l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*):

Du Révérend Père M. J. Smith, O.M.I., et autres personnes de Toronto, province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres lieux, demandant qu'elles puissent être constituées en une corporation portant nom "Oblate Fathers of Assumption Province".

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros un à quatre, les deux précités inclusivement.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le jeudi 10 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

1. Votre Comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres à toutes fins, y compris la réception des dépositions sous serment par le Comité ou tout autre sous-comité relativement aux faits énoncés dans les pétitions en obtention de divorces.

2. Votre Comité recommande aussi que permission lui soit accordée de siéger durant tous les ajournements du Sénat, ainsi que durant les séances du Sénat.

3. Votre Comité recommande en outre qu'il soit autorisé à nommer autant de sous-comités qu'il jugera nécessaires, dans l'intention d'entendre et de faire enquête à l'égard de pétitions pour obtention de divorces qui pourraient lui être déférées par le comité permanent des Divorces, chacun de ces sous-comités devant dans chaque cas faire rapport au Comité principal.

Le tout respectueusement soumis.

Président,
A. W. ROEBUCK.

Avec la permission du Sénat,—

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw—

Que le rapport soit agréé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le jeudi 10 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport, comme suit:

Vu que les pétitions pour obtention de divorces n'ont pas été considérées lors de la session spéciale du Parlement tenue au cours des années 1956 et 1957, le Comité recommande que les pétitions présentées et publiées relativement à la dernière session du Parlement soient reconnues et acceptées comme étant conformes aux règlements du Sénat applicables à la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

Président,
A. W. ROEBUCK.

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw—

Que le rapport soit agréé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le jeudi 10 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Doris Mary Luxford Devenish, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Alfred Frederick Devenish.

2. Demande ayant été faite en vue d'obtenir l'autorisation de retirer cette pétition, le Comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées en vertu de la Règle 140 soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de \$25.00, applicable aux frais encourus, comprenant ceux de l'impression et de la traduction.

Le tout respectueusement soumis.

Président,
A. W. ROEBUCK.

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw—

Que le rapport soit agréé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le jeudi 10 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Virginia Patricia Gariepy Gearey, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec James Joseph Geary.

2. Demande ayant été faite en vue d'obtenir l'autorisation de retirer cette pétition, le Comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées en vertu de la Règle 140 soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de \$25.00, applicable aux frais encourus, comprenant ceux de l'impression et de la traduction.

Le tout respectueusement soumis.

Président,

A. W. ROEBUCK.

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw—

Que le rapport soit agréé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Rapport de la Banque d'expansion industrielle au ministre des Finances et relevé des comptes pour l'année financière terminée le 30 septembre 1956. (Texte anglais).

Rapport du Conseil national de Recherches du Canada pour l'année financière 1955-1956, comprenant le rapport annuel de "Canadian Patents and Development Limited". (Textes anglais et français).

Rapport du ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. (Textes anglais et français).

Texte authentique des Recommandations adoptées à la Conférence internationale du Travail à sa trente-neuvième session, tenue à Genève en juin 1956, ainsi que copie d'une lettre émanant du Député du Procureur général du Canada, indiquant la juridiction législative pour ces instruments internationaux, savoir:

Recommandation (N° 101), concernant la formation professionnelle dans l'agriculture.

Recommandation (102), concernant les services sociaux pour les travailleurs.

(Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Rapport de la Commission de conciliation, en date du 17^e jour de décembre 1956, à l'égard de la *Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail*, et sur le différend entre la *Brotherhood of Locomotive Firemen and Enginemen*—et—la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique (Régions des Prairies de l'est et du Pacifique, comprenant la Compagnie du chemin de fer Québec Central et la *Dominion Atlantic Railway*). (Texte anglais).

A l'appel de l'Ordre du jour pour la considération du rapport du Bibliothécaire parlementaire pour l'année 1956, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du deuxième rapport du comité de Sélection.

L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur McLean—

Que le rapport soit adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est —

Résolue par l'affirmative.

Le Sénat se reporte à la rubrique "Questions et motions".

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt—

Que les sénateurs désignés dans le deuxième rapport du comité de Sélection pour former les divers comités permanents au cours de la présente session, soient et sont, par la présente motion, nommés pour former et constituer les divers comités où leurs noms respectifs figurent dans ledit rapport, pour faire enquête et rapport sur les diverses questions qui peuvent de temps à autre leur être soumises; et que le comité des Ordres permanents soit autorisé à assigner des personnes et à faire produire des pièces et documents, lorsque requis; et que le comité de Régie interne et de comptabilité ait le pouvoir, sans mandat spécial du Sénat, de prendre en considération toute question concernant la régie interne du Sénat, et que ce comité fasse rapport au Sénat du résultat de ses délibérations, pour qu'il y soit donné suite.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt—

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la Table, pour l'informer que les honorables sénateurs Barbour, Blais, Bouffard, Bradette, Bradley, Comeau, Davies, Euler, Isnor, McGrand, Nicol, Savoie, Smith (*Kamloops*), Stambough, Turgeon et Wood ont été constitués en un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat, pendant la présente session, et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet desdits travaux d'impression du Parlement.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt—

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la Table, pour l'informer que l'honorable Président et les honorables sénateurs Beaubien, Fergusson, Haig, Hodges, Howard et McLean ont été constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration du Restaurant du Parlement, en ce qui concerne les intérêts du Sénat, et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit Restaurant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt—

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la Table, pour l'informer que l'honorable Président et les honorables sénateurs Aseltine, Blais, Cameron, Fournier, Gershaw, Guin, Lambert, McDonald, Reid, Vien, Wall et Wilson ont été constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat, comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de ladite Bibliothèque.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le Sénat revient à l'Ordre du jour.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—
 Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat,
 L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt—
 Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
 Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

N° 4

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 15 janvier 1957

Huit heures du soir.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Asetline,	Davies,	Howden,	Quinn,
Baird,	Dupuis,	Hugessen,	Reid,
Barbour,	Euler,	Inman,	Robertson,
Basha,	Farquhar,	Isnor,	Roebuck,
Beaubien,	Fergusson,	Jodoin,	Smith
Blais,	Fournier,	Kinley,	(Kamloops),
Bois,	Gershaw,	Leonard,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Golding,	Macdonald,	Taylor (West-
Bradette,	Gouin,	MacKinnon,	morland),
Bradley,	Grant,	McDonald,	Tremblay,
Burchill,	Haig,	McGrand,	Vaillancourt,
Cameron,	Hardy,	McIntyre,	Veniot,
Connolly (Halifax-	Hawkins,	McKeen,	Vien,
Nord),	Hayden,	McLean,	Wall,
Connolly (Ottawa-	Hodges,	Molson,	Wilson,
Ouest),	Horner,	Pouliot,	Woodrow.
Crerar,	Howard,	Power,	

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat que des sénateurs attendent d'être présentés.

L'honorable Sydney John Smith, est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Macdonald, et par l'honorable sénatrice Hodges, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le bref est alors lu par le Greffier comme suit:

VINCENT MASSEY
(G.S.)

CANADA

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Notre fidèle et bien-aimé Sydney John Smith, de la cité de Kamloops, province de Colombie-Britannique,

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessin d'obtenir votre avis et votre aide dans toutes les affaires importantes et difficiles qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada; et Nous vous commandons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, Vincent Massey, Membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre ville d'Ottawa, ce troisième jour de janvier en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent cinquante-sept et de Notre Règne la cinquième.

D'ORDRE du Secrétaire d'État du Canada,
ROCH PINARD.

Ordonné: Que le bref soit inscrit aux Journaux.

L'honorable sénateur Smith s'approche de la table, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du Greffier du Sénat, Commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Smith a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat, Commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable William Albert Boucher est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., et par l'honorable sénateur Crerar, C.P., et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le bref est alors lu par le Greffier comme suit:

VINCENT MASSEY
(G.S.)

CANADA

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Notre fidèle et bien-aimé William Albert Boucher, de Prince-Albert, province de Saskatchewan,

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis et votre aide dans toutes les affaires importantes et difficiles qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada; et Nous vous commandons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, Vincent Massey, Membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre ville d'Ottawa, ce troisième jour de janvier en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent cinquante-sept et de Notre Règne la cinquième.

D'ORDRE du Secrétaire d'État du Canada,
ROCH PINARD.

Ordonné: Que le bref soit inscrit aux Journaux.

L'honorable sénateur Boucher s'approche de la table, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du Greffier du Sénat, Commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Boucher a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat, Commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable Président souhaite la bienvenue, au nom du Sénat, aux quatre sénateurs récemment présentés.

L'honorable Président présente au Sénat le rapport du Greffier du Sénat relatif à l'absence durant deux sessions consécutives de l'honorable Joseph James Duffus.

Le rapport est alors lu par l'honorable Président, comme suit:

LE GREFFIER DU SÉNAT
Ottawa

Le 15 janvier 1957.

L'honorable Wishart McL. Robertson, C.P.,
Président du Sénat,
Ottawa, Ontario.

Monsieur,

Conformément à la Règle 104 du Sénat, j'ai l'honneur de faire rapport que, après avoir examiné la liste des sénateurs qui ont assisté aux séances du Sénat, j'ai constaté que l'honorable Joseph James Duffus, l'un des membres pour la province d'Ontario, n'a pas pris son siège durant aucune desdites séances qui ont été tenues au cours des deux dernières sessions du Parlement.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

Greffier du Sénat,
J. F. MacNEILL.

Le Sénat passe alors à la rubrique "Motions".

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt,—

Que le rapport du Greffier concernant l'absence de l'honorable Joseph James Duffus durant deux sessions consécutives du Parlement, soit déferé au Comité nommé aux fins d'étudier les us et coutumes du Sénat ainsi que les privilèges du Parlement; ce Comité devant se réunir en cette Chambre à deux heures et quarante-cinq de l'après-midi, jeudi prochain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat se reporte à la présentation des pétitions.

La pétition suivante est présentée,
Par l'honorable sénateur Gouin:

De l'Alliance Nationale, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui change son nom, et pour d'autres fins.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues;

De l'Association canadienne des souscripteurs d'assurance-vie, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi visant à modifier sa constitution.

De Manning Ells et autres personnes de Port Williams, province de la Nouvelle-Écosse, et d'autres personnes d'autres lieux dans ladite province, demandant leur constitution en corporation sous le nom de "Kings Mutual Insurance Company".

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., présente au Sénat un Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt—

Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., présente au Sénat un Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes",

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt—

Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, en date de décembre 1956. (Textes anglais et français).

Rapport annuel du ministère de la Citoyenneté et de l'immigration. (Textes anglais et français).

Rapport du ministère des Affaires des anciens combattants, comprenant les rapports de la Commission canadienne des pensions et la Commission des allocations aux anciens combattants, pour l'année terminée le 31 mars 1956. (Texte anglais).

Relevé des permis émis en vertu de l'article 8, paragraphe (5), de la Loi de l'Immigration, pour la période s'étendant du 1^{er} janvier 1956 au 31 décembre 1956. (Texte anglais).

Rapport de l'Office national du film pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. (Textes anglais et français).

Rapport du ministère du Revenu national pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. (Textes anglais et français).

Rapport annuel de la Galerie nationale du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. (Textes anglais et français).

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans la *Gazette du Canada*, Partie II, 1957, N^{os} 1 à 12, en date du 9 janvier 1957. (Textes anglais et français).

État des recettes et des dépenses aux termes de la Partie V de la Loi sur la marine marchande du Canada (Marins malades), pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. (Textes anglais et français).

Rapport du service des Allocations familiales et de la Sécurité de la vieillesse pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. (Textes anglais et français).

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Golding propose, appuyé par l'honorable sénateur Barbour—

Que les taxes parlementaires versées à l'égard d'un projet de bill au cours de la troisième session du vingt-deuxième Parlement, dans le dessein de constituer en corporation l'Association des vétérans des chemins de fer Nationaux du Canada, soient remboursées à James C. Neilson, de Stratford, Ontario, procureur des pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Lecture étant donnée de l'Ordre du jour pour la considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé à l'ouverture du Parlement—

L'honorable sénateur Bois propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith (Kamloops)—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la considération du rapport du Bibliothécaire parlementaire du Parlement, pour l'année 1956, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Le Sénat s'ajourne.

N° 5

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 16 janvier 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Davies,	Howard,	Molson,
Baird,	Dessureault,	Howden,	Pouliot,
Barbour,	Dupuis,	Hugessen,	Power,
Basha,	Euler,	Inman,	Reid,
Beaubien,	Farquhar,	Isnor,	Robertson,
Bishop,	Fergusson,	Jodoin,	Roebuck,
Blais,	Fournier,	Kinley,	Smith (Kamloops),
Bois,	Gershaw,	Léger,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Golding,	Leonard,	Taylor
Bouffard,	Gouin,	Macdonald,	(Westmorland),
Bradette,	Grant,	MacKinnon,	Tremblay,
Bradley,	Haig,	McDonald,	Veniot,
Burchill,	Hardy,	McGrand,	Vien,
Cameron,	Hawkins,	McIntyre,	Wall,
Connolly (Halifax- Nord),	Hayden,	McKeen,	Wilson,
Crerar,	Hodges,	McLean,	Woodrow.
	Horner,		

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., fait l'éloge du regretté le très honorable Comte d'Athlone, K.G., P.C., G.C.B., G.M.M.G., G.C.V.O., D.S.O., Gouverneur général du Canada de l'an 1940 à l'an 1946, décédé ce jour.

Les honorables sénateurs se lèvent alors en un hommage silencieux à sa mémoire.

La pétition suivante est présentée,

Par l'honorable sénateur McKeen—

De Trans Mountain Oil Pipe Line Company, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui modifie celle de sa constitution en corporation, aux fins de permettre la subdivision de ses actions.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément,

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:

De Albert George Mugford, de Notre-Dame du Sacré-Cœur, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stella Patrick Mugford, autrement connue sous le nom de Marie Florence Eveline Pratt Mugford.

De Deborah Barash Dindzik fils, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Paul Dindzik fils.

De Herbert Marshall Connell, de Hudson Heights, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Wilhelmina Hendrina Wagenmakers Connell.

De Anita Bernice Rosnick Joseph, de Québec, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Kenneth Joseph.

De Edward Kotapski, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaret Wilhelmina Olson Kotapski.

D'Yvette Roby Pinard dite Yvette Roby Pinard Beauchemin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Réal Pinard dit Réal Beauchemin.

De Winona Beryl Buzan Maynard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Alfred Maynard.

De Mary Freeman Kurtaz, autrement connue sous le nom de Mary Freeman Curtis, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Samuel Kurtaz, autrement connu sous le nom de Samuel Curtis, de Montréal, Québec.

De Doris Irwin Phillips, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Phillips.

De Roy Porter, de Gander, Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Winnie Grace Cross Porter.

De Ethel Shifra Bloom Slatkin, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Slatkin, de Montréal, Québec.

De Roger-Albert Bersier, de Québec, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Laurencia Rosalie Toussaint Bersier.

De Lillian Yochalas Ostroff, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Ostroff, de Montréal, Québec.

De George William Ellis, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Norma Rose Parnell Ellis.

De Georges-Étienne Cartier, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Laurette Rochon Cartier.

De Kaljo Klasman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edit-Ksenia Kirsipuu Klasman.

De Victoire Bergeron Rougeau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Raymond Rougeau, de Jacques-Cartier, Québec.

De Paul-Emile Doucet, de Montréal-Nord, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rita Pelletier Doucet.

De James Keith, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lilianne Marie Sembinelli Keith.

La pétition suivante est lue et reçue:

Du Révérend Père M. J. Smith, O.M.I., et autres personnes de Toronto, province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres lieux, demandant qu'elles puissent être constituées en une corporation portant nom "Oblate Fathers of Assumption Province",

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, présente le premier rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent des Banques et du commerce a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

SALTER A. HAYDEN,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hugessen, présente le premier rapport du comité permanent des Transports et communications.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent des Transports et communications demande la permission de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

ADRIAN K. HUGESSEN,
Président.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Hardy, C.P., que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur McLean, présente le rapport du comité permanent des Relations commerciales du Canada.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent des Relations commerciales du Canada a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

A. N. McLEAN,
Président.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McLean propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Norfolk*), que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Gouin, présente le premier rapport du comité permanent des Relations extérieures.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent des Relations extérieures a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L.-M. GOUIN,
Président.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Gouin propose, appuyé par l'honorable sénateur Euler, C.P., que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Bishop, du comité permanent des Ordres permanents, présente le premier rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

CHARLES L. BISHOP,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Bishop propose, appuyé par l'honorable sénateur Kinley, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Isnor, du comité permanent du Trafic touristique, présente le premier rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent du Trafic touristique a l'honneur de présenter son premier rapport dans les termes suivants:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

GORDON B. ISNOR,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Isnor propose, appuyé par l'honorable sénateur Hawkins, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Bouffard, présente le premier rapport du comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent des Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son premier rapport, ainsi conçu:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

PAUL-H. BOUFFARD,
Président.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Bouffard propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénatrice Wilson, présente le premier rapport du comité permanent de l'Immigration et du travail.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent de l'Immigration et du travail a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

CAIRINE R. WILSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénatrice Wilson propose, appuyée par l'honorable sénateur MacKinnon, C.P., que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hawkins présente le premier rapport du comité permanent des Finances.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent des Finances a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

C. G. HAWKINS,
Président.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Hawkins propose, appuyé par l'honorable sénateur Isnor, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Veniot, du comité permanent de la Santé nationale et du bien-être social, présente le premier rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent de la Santé nationale et du bien-être social demande la permission de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

CLARENCE-J. VENIOT,
Président.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Veniot propose, appuyé par l'honorable sénatrice Hodges, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Dessureault présente le premier rapport du comité permanent des Édifices et des terrains publics.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent des Édifices et des terrains publics demande la permission de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à cinq (5) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J.-M. DESSUREAULT,
Président.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Dessureault propose, appuyé par l'honorable sénateur Howden, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Beaubien, pour l'honorable sénateur Davies, présente le premier rapport du comité permanent des Débats et des comptes rendus.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent des Débats et des comptes rendus demande la permission de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

W. RUPERT DAVIES,
Président.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Beaubien, pour l'honorable sénateur Marcotte, présente le premier rapport du comité permanent de l'Administration du service civil.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent de l'Administration du service civil demande la permission de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR-L. BEAUBIEN
Pour ARTHUR MARCOTTE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Beaubien, pour l'honorable sénateur Vaillancourt présente le premier rapport du comité permanent des Ressources naturelles.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent des Ressources naturelles a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR-L. BEAUBIEN
Pour CYRILLE VAILLANCOURT,
Président.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., présente le premier rapport du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité demande la permission de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

W. R. MACDONALD,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bois, appuyé par l'honorable sénateur Smith (Kamloops)—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du rapport du Bibliothécaire parlementaire pour l'année 1956.

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Howden, que le rapport soit adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Le Sénat s'ajourne.

N° 6

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 17 janvier 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Hugessen,	Quinn,
Baird,	Davies,	Inman,	Reid,
Barbour,	Dessureault,	Isnor,	Robertson,
Basha,	Dupuis,	Jodoin,	Roebuck,
Beaubien,	Euler,	Kinley,	Smith
Bishop,	Farquhar,	Léger,	(Kamloops),
Blais,	Gershaw,	Leonard,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Golding,	Macdonald,	Taylor (West-
Boucher,	Gouin,	McDonald,	morland),
Bouffard,	Grant,	McGrand,	Tremblay,
Bradette,	Haig,	McIntyre,	Veniot,
Bradley,	Hawkins,	McKeen,	Vien,
Burchill,	Hodges,	McLean,	Wall,
Cameron,	Horner,	Molson,	Wilson.
Connolly	Howden,	Power,	

(Halifax-Nord),

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée,
Par l'honorable sénateur Bouffard:

De la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique et de plusieurs autres compagnies qu'elle possède en totalité, demandant l'adoption d'une loi qui transporte à la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique les chemins de fer et entreprises respectifs, ainsi que tous les pouvoirs, droits, privilèges, franchises, actifs, biens et immeubles des compagnies suivantes—

British Columbia Southern Railway Company;
The Columbia and Western Railway Company;
The Kaslo and Slocan Railway Company;
The Kootenay and Arrowhead Railway Company;
Nakusp and Slocan Railway Company;
The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company;
The Shuswap and Okanagon Railway Company;
The Alberta Central Railway Company;
The Alberta Railway and Irrigation Company;
Lacombe and North-Western Railway Company;
The Great North-West Central Railway Company, et
Manitoba South-Western Colonization Railway Company;

et qui dissolvent les compagnies suivantes déjà susmentionnées—

The Kootenay and Arrowhead Railway Company;
Nakusp and Slocan Railway Company;
The Shuswap and Okanagon Railway Company;
The Alberta Central Railway Company;
The Alberta Railway and Irrigation Company;
The Great North-Western Central Railway Company, et
Manitoba South-Western Colonization Railway Company.

La pétition suivante est lue et reçue:

De l'Alliance Nationale, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui change son nom, et pour d'autres fins.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cinq à douze, les deux précités inclusivement.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit—

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Dorothy Amelia Ashmore MacDonald, de la Ville La Salle, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Murray MacDonald, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Dorothy Frances Auger DeIacobis, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mario DeIacobis, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Patricia Jean Jones Robinson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Barry John Robinson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Gwendoline Stedman Adrain, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hugh Pedley Adrain, le Comité a constaté que les prescriptions du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joyce Bernice Good Taylor, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Robert George Taylor, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Jessie Pearce Meti, de la ville de Pointe-Claire, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Tony Anthony Meti, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Maud Lenore Wheeler Lanctôt, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Lucien Lanctôt, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 16 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Patricia Anne Wylie Houstoun Patience, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Richard Earl Patience, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cinq à douze, les deux précités inclusivement, soient pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente le treizième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le MARDI 15 janvier 1957.

Le Comité permanent des Divorces présente son treizième rapport, comme suit:

Votre comité recommande que les articles du Règlement du Sénat relatifs aux divorces soient modifiés ainsi qu'il suit:

1. Retrancher l'article 135 et y substituer ce qui suit:

"135. Les dépositions recueillies devant le comité doivent être imprimées séparément du procès-verbal du Sénat, et il ne doit en être tiré qu'un nombre d'exemplaires suffisants pour l'usage des sénateurs et des députés, c'est-à-dire pour la distribution d'un exemplaire à chaque sénateur ou à chaque député, de dix exemplaires aux parties et à leurs avocats, et de dix exemplaires qui doivent être déposés aux archives, sous la garde du greffier du Sénat, pour y être consultés au besoin."

2. Retrancher l'article 137 et y substituer ce qui suit:

"137. Une copie de cet avis et une copie de la pétition à présenter doivent, à la diligence du pétitionnaire et au moins deux mois avant l'examen de la pétition, par le comité, être signifiées personnellement, si cela est possible, à la personne contre laquelle le divorce est demandé, ci-après appelée "partie défenderesse", et à toute personne avec qui une infraction a été commise, d'après ce qu'on allègue, aux devoirs conjugaux, ci-après appelée "partie codéfenderesse".

"Lorsque la résidence de la partie défenderesse ou le nom ou la résidence d'une partie codéfenderesse ne sont pas connus, ou que la signification ne peut être effectuée personnellement, alors, s'il est établi, à la satisfaction du comité, que toutes démarches raisonnables ont été faites pour opérer une signification personnelle et, au cas où elles auraient été inutiles, pour porter cet avis et cette pétition à la connaissance de la partie défenderesse ou de la partie codéfenderesse, ces démarches peuvent être tenues, par le comité, pour une signification suffisante."

3. Retrancher l'article 139 et y substituer ce qui suit:

"139. La pétition en obtention d'un bill de divorce doit être écrite lisiblement et porter la signature du ou de la pétitionnaire, et elle doit comprendre les détails suivants, dans l'ordre indiqué:

a) le lieu et la date du mariage, ainsi que la personne qui a célébré la cérémonie;

- b) le domicile du ou de la pétitionnaire et de la partie défenderesse à l'époque du mariage, de même que la date du dépôt de la pétition;
- c) les noms et prénoms, l'âge, les professions et adresses du ou de la pétitionnaire et de la partie défenderesse à la date du dépôt de la pétition;
- d) si des enfants sont nés du mariage; le cas échéant, les noms et la date de naissance de tous les enfants vivants;
- e) les infractions alléguées aux devoirs conjugaux, qui seront énoncées d'une manière complète et précise dans des paragraphes distincts, y compris, lorsque la chose est possible, le nom et l'adresse de chaque personne avec qui une infraction a été commise, d'après ce qu'on allègue, aux devoirs conjugaux, en omettant des allégations vagues, telles que l'expression "à diverses époques et en différents endroits";
- f) le cas échéant, qu'une personne avec qui une infraction a été commise, d'après ce qu'on allègue, aux devoirs conjugaux, est décédée avant le dépôt de la pétition;
- g) quand le nom ou l'adresse d'une personne avec qui une infraction a été commise, d'après ce qu'on allègue, aux devoirs conjugaux, sont déclarés inconnus, un énoncé portant que toutes démarches raisonnables ont été faites, sans succès, pour constater le nom et l'adresse de cette personne, avec des renseignements sur les démarches qui ont été réellement faites;
- h) la nature du redressement demandé.

"2. Les allégations de la pétition doivent être certifiées par une déclaration du ou de la pétitionnaire conformément à la Loi sur la preuve au Canada, ou sous une forme valide dans le ressort où elle est faite, et elles doivent inclure une déclaration portant que le ou la pétitionnaire n'a aucunement été complice d'une infraction supposée aux droits conjugaux, qu'il n'y a eu ni connivence ni pardon de sa part au sujet d'une telle infraction, et qu'il n'existe aucune collusion.

"3. La copie de la pétition signifiée à la partie défenderesse et à toute partie codéfenderesse doit porter, sous forme de mention ou d'annexe, les indications suivantes:

- a) la résidence du ou de la pétitionnaire lors de la signification;
- b) une adresse postale, au Canada, où l'on peut remettre des lettres et avis destinés au pétitionnaire ou à la partie défenderesse;
- c) le nom et l'adresse du procureur, s'il en est, qui agit pour le ou la partie défenderesse;
- d) si ce procureur n'a pas d'adresse à Ottawa, le nom et l'adresse d'un agent le représentant, et résidant à Ottawa ou dans un rayon de cinq milles de cette ville, à qui tous les avis et pièces peuvent être signifiés;
- e) mention que, si la partie défenderesse ou codéfenderesse veut s'opposer à l'octroi du divorce et être entendue par le comité des divorces du Sénat, la partie défenderesse (ou codéfenderesse) doit envoyer un avis à cet effet au greffier du Sénat, Édifice du Parlement, à Ottawa, ainsi qu'au procureur du ou de la partie défenderesse, dans un délai de trente jours à compter de la date de la signification à la partie défenderesse (ou codéfenderesse), et doit indiquer dans les avis:
 - (i) la résidence de la partie défenderesse (ou codéfenderesse) lors de l'envoi de cet avis;
 - (ii) une adresse postale, au Canada, où l'on peut remettre des lettres et avis destinés à la partie défenderesse (ou codéfenderesse);
 - (iii) le nom et l'adresse du procureur, s'il en est, qui agit pour la partie défenderesse (ou codéfenderesse);

- (iv) si ce procureur n'a pas d'adresse à Ottawa, le nom et l'adresse d'un agent le représentant, et résidant à Ottawa ou dans un rayon de cinq milles de cette ville, à qui tous les avis et pièces peuvent être signifiés;
- (v) une énonciation concise des faits essentiels sur lesquels la partie défenderesse (ou codéfenderesse) s'appuie dans sa réponse à la pétition;
- f) que, si la partie défenderesse (ou codéfenderesse) ne donne pas un tel avis au greffier du Sénat, la pétition peut être prise en considération, et un bill de divorce fondé sur cette pétition peut être adopté, sans autre avis à la partie défenderesse (ou codéfenderesse);
- g) quand une pétition émane d'un mari, en vue de divorcer d'avec son épouse, que, si cette dernière démontre, à la satisfaction du comité des divorces du Sénat, qu'elle possède, et est prête à produire sous serment, des moyens de défense valables contre les imputations faites dans la pétition, mais qu'elle n'a pas les ressources pécuniaires suffisantes pour faire valoir ces moyens de défense, le Comité peut établir une ordonnance enjoignant à son mari de lui fournir la somme nécessaire à cette défense, y compris la provision de son avocat ainsi que ses propres frais de voyage et de subsistance et ceux des témoins assignés à Ottawa en son nom.

"4. Nonobstant toute disposition du présent Règlement le comité peut, sur la demande du ou de la pétitionnaire ou en son nom, s'il estime la chose opportune, ordonner qu'on n'exige pas la désignation d'une partie codéfenderesse ni la signification de pièces à cette partie.

4. Retrancher l'article 140 et y substituer ce qui suit:

"140. Une pétition en vue d'un bill de divorce ne doit être prise en considération par le comité que si le ou la pétitionnaire a versé au greffier du Sénat la somme de deux cent dix dollars pour couvrir les frais qui peuvent être effectués pendant les procédures relatives à la pétition et au bill. Il doit être disposé de cette somme selon que le Sénat peut l'ordonner."

5. Retrancher l'article 142 et y substituer ce qui suit:

"142. (1) Le chef de la Division des comités doit examiner la pétition et toutes autres pièces y relatives qui ont été déposées à son bureau et, dans chaque cas, doit signaler au comité le degré d'observation des prescriptions du présent Règlement ou de quelque ordonnance ou directive établie sous leur régime.

"2. Lorsqu'une pièce produite selon le présent article est insuffisante ou autrement défectueuse, de l'avis du chef de la Division des comités, il peut exiger qu'on remédie à l'insuffisance ou imperfection, sous réserve du droit, pour le ou la pétitionnaire, de faire soumettre la question à la décision du comité.

"3. Chaque fois que le chef de la Division des comités signale une insuffisance ou imperfection sous le régime du présent article, le comité peut rendre l'ordonnance ou donner les directives qu'il estime justes et appropriées pour remédier à cette insuffisance ou imperfection.

"4. Si les circonstances de l'espèce paraissent l'exiger, le comité, avant de procéder à l'audition et à l'enquête ci-après requise, peut donner l'ordre qu'il estime nécessaire et juste pour effectuer une signification par substitution, au moyen d'une lettre recommandée ou autrement.

"5. Si les prescriptions du présent Règlement, et d'une ordonnance ou directive établie ou donnée sous leur régime par le comité, ont été observées dans tous les détails essentiels, d'après ce que l'on constate, le chef de la Division des comités, eu égard à toute règle ou ordonnance que le comité peut établir relativement aux convocations pour audition et enquête, et eu égard à toute ordonnance ou directive spéciale établie par le comité ou le président, doit désigner un jour pour l'audition de la pétition et pour l'enquête sur les matières y énoncées. Le comité doit, après avis raisonnable aux parties, procéder, avec toute la diligence requise, à l'audition de la pétition et à l'enquête sur les matières y énoncées."

6. Retrancher le paragraphe (1) de l'article 145 et y substituer ce qui suit:
 "145. (1) Si l'adultère est établi, la partie défenderesse ou une partie codéfenderesse peut, néanmoins, être admise à prouver qu'il y a eu connivence ou pardon, ou collusion dans les procédures en divorce, ou adultère de la part du ou de la pétitionnaire."

7. Retrancher l'article 146 et y substituer ce qui suit:
 "146. Le ou la pétitionnaire, la partie défenderesse ou une partie codéfenderesse et, si le comité le juge à propos, toute autre personne atteinte par les procédures, peuvent être entendus devant le comité, en personne ou par ministère d'un avocat inscrit au barreau d'une province du Canada."

8. Retrancher l'article 147 et y substituer ce qui suit:
 "147. Le ou la pétitionnaire, la partie défenderesse et une partie codéfenderesse, comparissant devant le comité, de même que les témoins assignés devant celui-ci, doivent être interrogés sous serment, ou sous la foi d'une affirmation dans les cas où la législation du Canada permet l'affirmation. La loi de la preuve s'applique, sous réserve des prescriptions du présent Règlement, aux procédures devant le comité, et elle doit être observée sur tous les points de fait.

"2. Les déclarations permises ou exigées en preuve peuvent être faites conformément à la Loi sur la preuve au Canada, ou sous une forme valide dans le ressort où elles sont faites."

9. Ajouter l'alinéa suivant, à la fin de l'article 148:
 "On doit offrir à tout témoin assigné, lors de la signification de l'assignation qui lui est faite, une somme d'argent suffisante pour subvenir à ses frais raisonnables de voyage, à destination et en provenance d'Ottawa, ainsi qu'à ses frais raisonnables de subsistance pendant qu'il est présent auprès du comité. Nul témoin n'est obligé d'être présent en conformité d'une assignation, à moins que cette offre ne lui ait été faite."

Votre comité recommande, en outre, que les modifications susmentionnées aux articles du Règlement du Sénat relatifs aux divorces entrent en vigueur le 1^{er} septembre 1957.

Votre comité recommande également que le greffier du Sénat soit autorisé à approuver tels changements aux formules de divorce annexées audit Règlement qu'il peut juger nécessaires par suite des modifications précitées, et que les changements aux formules de divorce ainsi approuvés par le greffier du Sénat entrent en vigueur le 1^{er} septembre 1957 et s'appliquent à l'égard de toutes pétitions de divorce produites au bureau du greffier du Sénat le ou après le 1^{er} septembre 1957.

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,
 A. W. ROEBUCK.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le treizième rapport du comité permanent des Divorces soit pris en considération le jeudi 24 janvier 1957.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Arrêté ministériel C.P. 1957-52, en date du 17 janvier 1957, instituant une Commission en vertu de la Partie 1 de la Loi des enquêtes en vue de s'enquérir et de faire rapport sur les problèmes qui n'ont pas été résolus dans le différend entre la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique et la *Brotherhood of Locomotive Firemen and Enginemen*.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Rapport des délibérations relatives à la Loi canadienne sur l'aide à la conservation des eaux du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, tel que requis par l'article 8 de la loi, chapitre 21 des Statuts révisés, 1953. (Texte anglais).

Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eaux internationaux pour l'année terminée le 31 décembre 1956, tel que requis par l'article 11 de la loi, chapitre 47 des Statuts révisés du Canada, 1955. (Texte anglais).

Rapport de la Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales pour l'année financière 1955-1956, tel que requis par l'article 10 de la Loi de conservation des forêts des Rocheuses orientales, chapitre 59 des Statuts du Canada, 1947. (Texte anglais).

Ordonnances émises par le Commissaire en conseil des Territoires du Nord-Ouest, sanctionnées le 31 août 1956, tel que requis par l'article 15 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest, chapitre 331, des Statuts révisés du Canada. (Texte anglais).

Liste des répartitions et mises à point des dettes contractées pour avances de graines de semence, de fourrage pour les animaux et pour aide sous toute autre forme, pour la période s'étendant du 1^{er} janvier 1956 au 31 décembre 1956, tel que requis par l'article 2 de la Loi sur les dettes dues à la couronne, chapitre 51 des Statuts du Canada, 1926-1927. (Texte anglais).

Ordonnances émises par le Commissaire en conseil du territoire du Yukon, sanctionnées le 20 novembre 1956, tel que requis par l'article 29 de la Loi sur le Yukon, chapitre 298 des Statuts révisés du Canada. (Texte anglais).

Rapport du ministre de l'Agriculture pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. (Texte anglais).

Rapport de la Commission du District Fédéral pour l'année terminée le 31 décembre 1956. (Textes anglais et français).

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bois, appuyé par l'honorable sénateur Smith (Kamloops)—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette

Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

N° 7

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 22 janvier 1957

*Huit heures du soir.*L'honorable ARTHUR-L. BEAUBIEN, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Inman,	Quinn,
Baird,	Davies,	Isnor,	Reid,
Barbour,	Euler,	Jodoin,	Roebuck,
Basha,	Farquhar,	Kinley,	Savoie,
Beaubien,	Farris,	Léger,	Smith (Queens-
Blais,	Fournier,	Leonard,	Shelburne),
Bois,	Gershaw,	Macdonald,	Smith (Kamloops),
Boucher,	Golding,	MacKinnon,	Taylor (Norfolk),
Bouffard,	Gouin,	Marcotte,	Taylor
Bradette,	Grant,	McGrand,	(Westmorland),
Bradley,	Haig,	McIntyre,	Tremblay,
Burchill,	Hawkins,	McKeen,	Vaillancourt,
Cameron,	Hayden,	Molson,	Veniot,
Campbell,	Hodges,	Nicol,	Vien,
Comeau,	Horner,	Pouliot,	Wall,
Connolly	Howard,	Power,	Wilson,
(Halifax-Nord),	Howden,	Pratt,	Woodrow.
Connolly			
(Ottawa-Ouest),			

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour cause inévitable.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig:

Que, durant l'absence de l'honorable Président du 22 janvier au 28 janvier 1957, inclusivement, l'honorable sénateur Beaubien préside le Sénat.

Étant posée à ce sujet la question d'agrément, le Greffier déclare que la motion est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénateur Beaubien prend le fauteuil.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée,

Par l'honorable sénateur McKeen:

De Joseph Theodore Sparling and Eric Milwyn Duggan, de la cité d'Edmonton, dans la province de l'Alberta, et d'autres personnes d'autres lieux, demandant qu'elles puissent être constituées en une corporation sous le nom de "Alaska-Yukon Pipelines Ltd."

Les pétitions suivantes sont présentées séparément,

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:

De Chana Paya Trifskin Cupchik, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Cupchik.

De Noëlla Lauzon Dinelle, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec André Dinelle.

De Donna Ruby Stallworthy Black, de Belleville, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Ralph Black.

De Mildred Edith Shaw Boulard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-David-Gérald-Paul Boulard.

De Brenda Iris Gibson Dunbrack, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Gordon Dunbrack.

De Shirley Edythe Fairlie Scarff, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Bruce Abbott Scarff.

De Marion Augusta Butler Thomas, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Vincent Cameal Thomas.

De Ernest Frank Cross, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Antoinette-Florida Campeau Cross.

De Lawrence Robson Moore, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Patricia Eileen Morrison Moore.

De Marie-Marcelle-Thérèse Dagenais Chesnel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Albert-Raymond Chesnel.

D'André-Michel Allard, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Betty B. Baldwin Allard.

De Leon Gass Estabrooks, de Ville-Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Grace Isabel Estabrooks.

De Magda Kadar Niederhoffer, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Markus Niederhoffer.

De Julio Donato Cianci, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Penelope Jane Crehan Cianci.

De Eileen Madeleine Conroy Wettlaufer Sobie, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Charles Sobie.

De Shirley Ann Doris Hobbs Cleary, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William John Cleary.

De Geraldine Lenore Dowd Costigan, de Fort William, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Timothy Patrick Costigan.

De Doris Jean Lussier Strike, de Montréal-Sud, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Keith Nelson Strike.

De Irene Myra Cohen Auerback, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Irving Auerback.

La pétition suivante est lue et reçue:

De Trans Mountain Oil Pipe Line Company, de la cité de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui modifie celle de sa constitution, aux fins de permettre la subdivision de ses actions.

Le Greffier du Sénat dépose sur la Table le premier rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme suit:

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son premier rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné les pétitions suivantes, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De The Fire Underwriters Association of Canada, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi visant à modifier sa constitution.

De Trans Mountain Oil Pipe Line Company, de la cité de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui modifie celle de sa constitution, aux fins de permettre la subdivision de ses actions.

Respectueusement soumis,

H. ARMSTRONG,
Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros quatorze à trente-quatre, les deux précités inclusivement.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le JEUDI 17 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Anita Marinier Shaver, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank Wilson Shaver, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 17 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Matilda Chatfield Eldridge, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Edward Leonard John Eldridge, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 17 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Jack Stevenson Chalmers, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Ruth Olivia Taylor Chalmers, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 17 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Phyllis Minnie Reid Foster, de Baie d'Urfe, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Herbert Bertrand Foster, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 17 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Harry Leo Metham, de la ville de Montréal-Est, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Amy Gertrude Laffin Metham, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 17 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Dorothy Cumming Ryan, de la ville de Greenfield Park, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ronald Joseph Ryan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 17 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingtième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Robert Allan Taylor, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Marcelle De Repentigny Taylor, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 17 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-et-unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Eta Krupnick Caron, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Benjamin Caron, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 17 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Camille-Émile Bunlet, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Paule-Georgette Jacques Bunlet, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 17 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Catharina Lassahn Schwartje, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Friedrich Johann Wilhelm Schwartje, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 17 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Lewis George Joy, de la cité de St-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ruth Jeanne Beesley Joy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 17 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Harvey Clifford Yetman, de la cité de St. John's, province de Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Shirley Ruth Kennedy Yetman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 17 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Rose-Lina-Patricia Guertin Théberge, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Antoine Théberge, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 18 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Jean Préfontaine, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Monique Duquette Préfontaine, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 18 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Emma Rosetta Rule Fuglewicz, de la ville de Montréal-Nord, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Walter Richard Fuglewicz, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 18 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joan Monica Evans Schwarz, de Maidenhead, dans le comté de Berkshire, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Herbert Schwarz, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 18 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trentième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Diana Mary Beatrice Glassco Cumming, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Herbert Archibald James Cumming, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 18 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-et-unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Edith Chatfield Gossage, du village de Como, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stevenson Milne Gossage, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 18 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Frances Crosbie Kirkham, de la cité de St-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lawrence James Kirkham, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 18 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Françoise-Yip-Lim Lesage de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marcel Lesage, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 18 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Elizabeth Trefry Cahusac, de la ville de Dorval, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Geoffrey Cahusac, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros quatorze à trente-quatre, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur McKeen présente au Sénat un Bill (I), intitulé: "Loi concernant la Trans Mountain Oil Pipe Line Company".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur McKeen propose, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture le jeudi 24 janvier 1957.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck présente au Sénat un Bill (J), intitulé: "Loi concernant "The Life Underwriters Association of Canada"."

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Il est proposé par l'honorable sénateur Roebuck, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Rapport du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. (Texte anglais).

Rapport sur les opérations en vertu de la Loi sur l'assistance agricole des Prairies pour l'année-récolte 1956. (Texte anglais).

Rapport de l'Office des produits agricoles pour l'année terminée le 31 décembre 1956. (Textes anglais et français).

Rapport sur les contrats conclus en vertu de la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles pour l'année terminée le 31 mars 1956. (Textes anglais et français).

Rapport sur le rétablissement agricole des Prairies et les opérations connexes pour l'année terminée le 31 mars 1956. (Texte anglais).

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bois, appuyé par l'honorable sénateur Smith (Kamloops)—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer

nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cinq à douze, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

N° 8

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 23 janvier 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable ARTHUR-L. BEAUBIEN, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Isnor,	Reid,
Baird,	Davies,	Jodoin,	Roebuck,
Barbour,	Dessureault,	Kinley,	Savoie,
Basha,	Euler,	Leger,	Smith (Queens-
Beaubien,	Farquhar,	Leonard,	Shelburne),
Bishop,	Farris,	Macdonald,	Smith
Blais,	Fournier,	MacKinnon,	(Kamloops),
Bois,	Gershaw,	Marcotte,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Golding,	McGrand,	Taylor
Bouffard,	Gouin,	McIntyre,	(Westmorland),
Bradette,	Grant,	McKeen,	Tremblay,
Bradley,	Haig,	McLean,	Vaillancourt,
Burchill,	Hawkins,	Molson,	Veniot,
Cameron,	Hayden,	Nicol,	Vien,
Campbell,	Hodges,	Pouliot,	Wall,
Comeau,	Horner,	Power,	Wilson,
Connolly	Howden,	Pratt,	Wood,
(Halifax-Nord),	Hugessen,	Quinn,	Woodrow.
Connolly	Inman,		
(Ottawa-Ouest),			

PRIÈRES.

La pétition suivante est lue et reçue:

De la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique et de plusieurs autres compagnies qu'elle possède en totalité, demandant l'adoption d'une loi qui transporte à ladite Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique les chemins de fer et entreprises respectifs, ainsi que tous les pouvoirs, droits, privilèges, franchises, actifs, biens et immeubles des compagnies suivantes—

British Columbia Southern Railway Company;
The Columbia and Western Railway Company;
The Kaslo and Slocan Railway Company;
The Kootenay and Arrowhead Railway Company;
Nakusp and Slocan Railway Company;
The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company;
The Shuswap and Okanagan Railway Company;
The Alberta Central Railway Company;
The Alberta Railway and Irrigation Company;
Lacombe and North-Western Railway Company;
The Great North-West Central Railway Company, et
Manitoba South-Western Colonization Railway Company;

et qui dissolvent les compagnies suivantes déjà susmentionnées—

The Kootenay and Arrowhead Railway Company;
Nakusp and Slocan Railway Company;
The Shuswap and Okanagan Railway Company;
The Alberta Central Railway Company;
The Alberta Railway and Irrigation Company;
The Great North-Western Central Railway Company, et
Manitoba South-Western Colonization Railway Company.

Le Greffier du Sénat dépose sur la Table le deuxième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme suit:

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son deuxième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné les pétitions suivantes, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique et de plusieurs autres compagnies qu'elle possède en totalité, demandant l'adoption d'une loi qui transporte à ladite Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique les chemins de fer et entreprises respectifs, ainsi que tous les pouvoirs, droits, privilèges, franchises, actifs, biens et immeubles des compagnies suivantes—

British Columbia Southern Railway Company;
The Columbia and Western Railway Company;
The Kaslo and Slocan Railway Company;
The Kootenay and Arrowhead Railway Company;
Nakusp and Slocan Railway Company;

The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company;
 The Shuswap and Okanagon Railway Company;
 The Alberta Central Railway Company;
 The Alberta Railway and Irrigation Company;
 Lacombe and North-Western Railway Company;
 The Great North-West Central Railway Company, et
 Manitoba South-Western Colonization Railway Company;

et qui dissolvent les compagnies suivantes déjà susmentionnées—

The Kootenay and Arrowhead Railway Company;
 Nakusp and Slocan Railway Company;
 The Shuswap and Okanagon Railway Company;
 The Alberta Central Railway Company;
 The Alberta Railway and Irrigation Company;
 The Great North-Western Central Railway Company, et
 Manitoba South-Western Colonization Railway Company.

Du Révérend Père M. J. Smith, O.M.I., et autres personnes de Toronto, province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres lieux, demandant qu'elles puissent être constituées en une corporation portant nom "Oblate Fathers of Assumption Province".

Respectueusement soumis,

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros trente-cinq à cinquante-sept, les deux précités inclusivement.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Dudley Nurse, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Ismay Melvina Hanley Nurse, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Aldo Ermacora, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Helen Butland Ermacora, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Anastasia Suchodolska Matiosaitis, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Sylvestras Matiosaitis, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joan Simonne Ghent Brooks, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Basil Alfred Brooks, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Philip Tamborino, de Ville LaSalle, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Marguerite Bucci Tamborino, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quarantième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Muriel Martha Margaret Wilkins St. James, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Albert St. James, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante et unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Boris Varvariuk, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hélène Saporochanko Varvariuk, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Stefania Stella Rosiu Nahorniak, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Nahorniak, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Douglas Pinkney, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Fredricks Pinkney, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Doris Amelia Carter Nicolle, de la cité de Lachine, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Philip Henry Nicolle, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Aldona Dodon Kulczycki, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stephen Kulczycki, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Elizabeth Catherine Baggott Allarie, de la ville de Croydon, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert-Ernest Allarie, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Edwin Alfred Le Corney, du village de Bearepaire, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Doreen Ella Higham Le Corney, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Mary Ellen Morninge Hartwell, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Ormond Horace Hartwell, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Charlotte Ellis Elkin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Sidney Elkin, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquantième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Shirley Anne Julian Boyd, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Graham Archibald Boyd, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante et unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Georgette Paquette Sénécal, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Aimé Sénécal, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Pierrette Beaudry Dennis, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Walter Blake Dennis, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-troisième rapport comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Catherine Phyllis Reid MacDonald, de la ville de Maxville, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Wilbert Mason MacDonald, du village de Kazabazua, province de Québec, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Grace Alice Williams Jones, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec James Edward Jones, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Olga Helen Descyca Eckford, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Maxwell Anderson Eckford, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Patricia Mary Shewan Chalmers, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec John Thomas Chalmers, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 22 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Edith Beryl Jewett Gagnon, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Gérard-Clément Gagnon, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trente-cinq à cinquante-sept, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Bouffard présente au Sénat un Bill (S), intitulé: "Loi concernant la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien et certaines filiales entièrement possédées".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Bouffard propose, appuyé par l'honorable sénateur McKeen, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly (Ottawa-Ouest) présente au Sénat un Bill (T), intitulé: "Loi constituant en corporation "Oblate Fathers of Assumption Province".

Le bill est alors lu la première fois.

L'honorable sénateur Connolly (Ottawa-Ouest) propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (Norfolk) que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 29 janvier 1957.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Amelia Ashmore MacDonald".

Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Frances Auger DeIacobis".

Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Jean Jones Robinson".

Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwendoline Stedman Adrain".

Bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Bernice Good Taylor".

Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Pearce Meti".

Bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Maud Lenore Wheeler Lanctôt".

Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Anne Wylie Houstoun Patience".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bois, appuyé par l'honorable sénateur Smith (Kamloops)—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros quatorze à trente-quatre, les deux précitées inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (Westmorland), que le Bill (J), intitulé: "Loi concernant The Life Underwriters Association of Canada", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—
Déréféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Le Sénat s'ajourne.

N° 9

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 24 janvier 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable ARTHUR-L. BEAUBIEN, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Inman,	Roebuck,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Isnor,	Savoie,
Barbour,	Crerar,	Jodoin,	Smith (Queens-
Basha,	Davies,	Kinley,	Shelburne),
Beaubien,	Dessureault,	Léger,	Smith
Bishop,	Euler,	Leonard,	(Kamloops),
Blais,	Farquhar,	Macdonald,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Farris,	MacKinnon,	Taylor
Boucher,	Fournier,	Marcotte,	(Westmorland),
Bouffard,	Gershaw,	McGrand,	Tremblay,
Bradette,	Golding,	McIntyre,	Vaillancourt,
Bradley,	Grant,	McKeen,	Veniot,
Cameron,	Haig,	McLean,	Vien,
Campbell,	Hawkins,	Molson,	Wall,
Comeau,	Hodges,	Power,	Wilson,
Connolly	Horner,	Pratt,	Wood,
(Halifax-Nord),	Howden,	Quinn,	Woodrow.
	Hugessen,	Reid,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément,

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:

De Samuel Goulding, de Saint-Jean, Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Winnifred Smith Goulding.

De Esther Kahn Colomay, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Murray Colomay.

De Jean Denis, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Olga Karen Morris Denis.

De Miloslawa Zaleska Boski, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Jan Boski.

De Louis Bogoly fils, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Gizella Ethel Nagy Bogoly.

De Dorothy Eileen Worsdell Cantlie, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec George Stephen Forbes Cantlie.

De Earl Morrison, de Ville-La Salle, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Helen Lawrence Morrison.

D'Eveline Giroux Gunhouse, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Clifford Donald Gunhouse.

De Pauline Margaret Patricia Sylvester McLean, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Maurice Allan McLean.

De Lucy Lavinia Munford Macdonald, de Ville-Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec John Keith Macdonald.

De Frederick William Cummings, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Dorothy Helen Salter Cummings.

De Joseph-Napoléon-Hyacinthe-Roméo Côté, de Saint-Hubert, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Marie-Annonciade-Adrienne Gravel Côté.

D'Agathe-Rose-Alma Bisson Taillefer, de Noranda, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Henri Taillefer.

De Muriel Gamache McCrea, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Gordon Harvey McCrea.

De Wilfried Habich, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Ilse Liebold Habich.

De Joseph-Fernand-Gérard Mallette, de l'Assomption-Nord, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Marguerite Langevin Mallette.

De Hyman Wexler, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Ethel Segal Wexler.

De Roland Leclair, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Marcelle Jacques Leclair.

De Mabel Florence Adams Hadden, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec James Hadden.

La pétition suivante est lue et reçue:

De Joseph Theodore Sparling et Eric Milwyn Duggan, de la cité d'Edmonton, dans la province de l'Alberta, et d'autres personnes d'autres lieux, demandant qu'elles puissent être constituées en une corporation sous le nom de "Alaska-Yukon Pipelines Ltd."

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cinquante-huit à soixante-huit, les deux précités inclusivement.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le MERCREDI 23 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Leonard Bloom, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Madeleine-Jeanne Plante Bloom, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 23 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Helen Mary McEachran Cole, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Robert Cole, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 23 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixantième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Frances May Cousins Stone, de la cité de Vancouver-Nord, dans la province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Walter Stone, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 23 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante et unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Gwyneth Owen Young Douglas, de la cité de Hamilton, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Roderick Dalley Douglas, du village de Hudson Heights, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 23 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Beverley Carol Wilson Barnes, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Howard Wilson Barnes, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 23 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Katharine Kimball Little Blake, de la ville de Belmont, dans l'État du Massachusetts, un des États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Thomas Blake, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 23 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Frances Elizabeth Lyon Rose, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Raymond Joseph Rose, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 23 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Sylvia Elizabeth Goodfellow Rief, de la cité de Sherbrooke, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elgin Lawrence Rief, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 23 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Anne Griffith Brown, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Andrew Ian Brown, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 23 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Dorothy Ellen McCulloch Ritchie, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Ritchie, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 23 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Rose-Elizabeth Giroux Lefrançois, autrement connue sous le nom de Colette Giroux Lefrançois, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Noël Lefrançois, autrement connu sous le nom de Jean Lefrançois, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage. Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cinquante-huit à soixante-huit, les deux précités inclusivement, soient pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Marinier Shaver".

Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Matilda Chafield Eldridge".

Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Stevenson Chalmers".

Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Minnie Reid Foster".

Bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Leo Metham".

Bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Cumming Ryan".

Bill (A-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Allan Taylor".

Bill (B-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Eta Krupnick Caron".

Bill (C-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Camille-Émile Bunlet".

Bill (D-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Catharina Lassahn Schwartz".

Bill (E-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Lewis George Joy".

Bill (F-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Harvey Clifford Yetman".

Bill (G-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose-Lina-Patricia Guertin Théberge".

Bill (H-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Préfontaine".

Bill (I-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Rosetta Rule Fuglewicz".

Bill (J-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Monia Evans Schwarz".

Bill (K-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Mary Beatrice Glassco Cumming".

Bill (L-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Charfield Gossage".

Bill (M-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Frances Crosbie Kirkham".

Bill (N-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise-Yip-Lim Lesage".

Bill (O-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Trefry Cahusac".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bois, appuyé par l'honorable sénateur Smith (Kamloops)—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la considération du treizième rapport du comité permanent des Divorces, recommandant certaines modifications au Règlement et aux ordonnances émanant du Sénat concernant les Divorces, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à une période ultérieure de la présente séance.

Plus tard, ce jour.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du treizième rapport du comité permanent des Divorces recommandant certaines modifications aux règlements et aux ordonnances émanant du Sénat concernant les Divorces,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le rapport soit adopté.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McKeen propose, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, que le Bill (I), intitulé: "Loi concernant la Trans Mountain Oil Pipe Line Company", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Transports et communications.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trente-cinq à cinquante-sept, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Bouffard propose, appuyé par l'honorable sénateur McKeen, que le Bill (S), intitulé: "Loi concernant la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien et certaines filiales entièrement possédées", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—
Déféré au comité permanent des Transports et communications.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois.

Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Amelia Ashmore Macdonald".

Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Frances Auger DeIacobis".

Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Jean Jones Robinson".

Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwendoline Stedman Adrain".

Bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Bernice Good Taylor".

Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Pearce Meti".

Bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Maud Lenore Wheeler Lanctôt".

Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Anne Wylie Houstoun Patience".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Lesdits bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Ordonné: Que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat se reporte à la rubrique concernant les questions et motions.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Rapport de l'Auditeur général sur l'étude des comptes et états financiers de la Commission nationale des Champs de bataille pour l'année terminée le 31 mars 1956. (Texte anglais).

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

N° 10

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 29 janvier 1957

Huit heures du soir.

L'honorable ADRIAN K. HUGESSEN, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Inman,	Roebuck,
Baird,	Davies,	Jodoin,	Savoie,
Barbour,	Dupuis,	Léger,	Smith (Queens-
Basha,	Euler,	Leonard,	Shelburne),
Beaubien,	Farquhar,	Macdonald,	Smith
Blais,	Farris,	MacKinnon,	(Kamloops),
Boucher,	Fraser,	Marcotte,	Taylor (Norfolk),
Bouffard,	Gershaw,	McDonald,	Taylor
Bradette,	Golding,	McGrand,	(Westmorland),
Bradley,	Gouin,	McIntyre,	Tremblay,
Burchill,	Grant,	McKeen,	Turgeon,
Cameron,	Haig,	McLean,	Veniot,
Campbell,	Hawkins,	Molson,	Vien,
Comeau,	Hayden,	Pouliot,	Wall,
Connolly	Hodges,	Power,	Wilson,
(Halifax-Nord),	Horner,	Pratt,	Wood,
Connolly	Howden,	Quinn,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),	Hugessen,	Reid,	

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour cause inévitable.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig—

Que durant l'absence de l'honorable Président du 29 janvier au 4 février 1957 inclusivement, l'honorable sénateur Hugessen préside le Sénat.

Étant posée à ce sujet la question d'agrément, le Greffier déclare que la motion est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénateur Hugessen prend le fauteuil.

PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le JEUDI 24 janvier 1957.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que Messieurs Bertrand, Bourque, Brown (Essex-Ouest), Castleden, Coldwell, Dechêne, Dinsdale, Fairey, Fraser (Peterborough), Fraser (Saint-Jean-Est), Gingues, Gourd (Chapleau), Habel, Hamilton, Hansell, Hellyer, Henderson, Hosking, Howe (Wellington-Huron), Hunter, Jones, Jutras, Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare), Knight, LaCroix, Leduc (Gatineau), Legaré, Lennard, McCulloch (Pictou), McGregor, McWilliam, Philpott, Pickersgill, Ratelle, Reinke, Robinson (Bruce), Shaw, Small, Smith (Battle-River-Camrose), Smith (York-Nord), Thibault, Tucker, Weselak et White (Middlesex-Est) ont été constitués en un comité chargé d'aider Son Honneur l'Orateur dans la régie de la Bibliothèque du Parlement en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des communes et pour représenter cette Chambre dans le comité mixte des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque.

ATTESTÉ.

Le Greffier de la Chambre des communes,
LÉON-J. RAYMOND.

Ordonné: Que le message soit déposé sur la Table.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le JEUDI 24 janvier 1957.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre se joindra à eux pour former un comité mixte des deux Chambres au sujet des travaux d'impression et que les députés suivants: Messieurs Ashbourne, Bertrand, Blair, Boivin, Bonnier, Brown (Brantford), Bryson, Campbell, Cardiff, Charlton, Dechêne, Dickey, M^{me} Fairclough, Messieurs Fairey, Fontaine, Gauthier (Nickel Belt), Gingras, Girard, Gour (Russell), Habel, Hansell, Healy, Hodgson, Houck, Howe (Wellington-Huron), Huffman, James, Johnson (Kindersley), Kickham, Langlois (Berthier-Maskinongé-Delanaudière), Leduc (Jacques-Cartier-Lasalle), Lefrançois, MacEachen, Maltais, Mang, McGregor, McIvor, McWilliam, Patterson, Pommer,

Rea, Regier, Robinson (Bruce), Rochefort, Schneider, Simmons, Small, Smith (York-Nord), Stanton, Stick, Thibault, Weaver, Wylie et Zaplitny représenteront la Chambre dans ledit comité mixte des travaux d'impression du Parlement.

ATTESTÉ.

Le Greffier de la Chambre des communes,
LÉON-J. RAYMOND.

Ordonné: Que le message soit déposé sur la Table.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le JEUDI 24 janvier 1957.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que M¹¹^e Aitken, Messieurs Buchanan, Caron, Castleden, Ferguson, Gauthier (Nickel Belt), Gingues, Gour (Russell), Hardie, Harkness, MacNaught, Mang, Massé, McGregor, Michaud, Monette, Pommer, Richard (Ottawa-Est), M^{me} Shipley, Messieurs Simmons, Stewart (Winnipeg-Nord), Stick, White (Hastings-Frontenac) et Yuill ont été constitués en un comité chargé d'aider Son Honneur l'Orateur dans la régie du Restaurant en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des communes et pour représenter cette Chambre dans le comité mixte des deux Chambres au sujet du Restaurant.

ATTESTÉ.

Le Greffier de la Chambre des communes,
LÉON-J. RAYMOND.

Ordonné: Que le message soit déposé sur la Table.

Le Greffier du Sénat dépose sur la Table le troisième rapport de l'Examineur des Bills d'intérêt privé, comme suit:

Le 29 JANVIER 1957.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son troisième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De Joseph Theodore Sparling et Eric Milwyn Duggan, de la cité d'Edmonton, dans la province de l'Alberta, et autres personnes d'autres lieux, demandant qu'elles puissent être constituées en une corporation portant nom "Alaska Yukon Pipelines Ltd".

Respectueusement soumis,

H. ARMSTRONG,
Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

La pétition suivante est présentée,
Par l'honorable sénateur Cameron:

De "Co-Operative Life Insurance Company", de la cité de Regina, dans la province de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'une loi qui puisse lui permettre de modifier sa constitution.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros soixante-neuf à quatre-vingt-neuf, les deux précités inclusivement.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le JEUDI 24 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Lorna Charlotte Brooke McConnery, du village de Low, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph Earl McConnery, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 24 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-dixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Lorna Claire Bianchi Shields, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Shields, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 24 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-onzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Edna Hall Powell Tannahill, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Donald Clair Tannahill, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 24 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-douzième rapport, comme suit: —

1. Relativement à la pétition de Marion Ruth Bronfman Hoffer, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Harvey Hershel Hoffer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 24 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-treizième rapport, comme suit: —

1. Relativement à la pétition de John Fraser McLean, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Marion Nellie Evans McLean, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 24 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-quatorzième rapport, comme suit: —

1. Relativement à la pétition de René Dauray, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Marie-Paule Chabot Dauray, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 24 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-quinzième rapport, comme suit: —

1. Relativement à la pétition de Clarence Ronald John Emberg, de la ville de Mont-Royal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Gladys Marie Smith Emberg, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 24 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-seizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Elizabeth Joyce Cole Fraser, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Andrew Fraser, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 24 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-dix-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Rolland Forest, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jeanne Marguerite Constance Barbara Wriggleworth Forest, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 24 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-dix-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Bessie Holmes Saunders, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John George Saunders, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 24 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-dix-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Sarah Spiegel Wigdor, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Samuel Wigdor, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 25 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingtième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joyce Western Dolan, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Benjamin John Dolan, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 25 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Christina Muriel Jean Leard Kowal, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Michael Kowal, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 25 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Pauline-Marguerite Dastous Bourgon, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Almer Bourgon, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 25 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-France-José-Thérèse Fasbender Rousseau, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Raymond-Joseph Rousseau, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 25 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Klodin Freeze, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Howard Frank Freeze, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 25 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Zigurds Berzins, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Elizabeth Josephine Murray Berzins, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 25 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Tobin Betze van Lier Franken, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Jacob Herman Franken, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 25 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marthe Brais Laurence, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Jean-Marie Laurence, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 25 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Miriam Fridman Herszlikowicz, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Abram Herszlikowicz, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 25 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Cleo-Joseph Ladouceur, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Elva Pierce Ladouceur, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros soixante-neuf à quatre-vingt-neuf, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur McKeen présente au Sénat un Bill (P-1), intitulé: "Loi constituant en corporation "Alaska-Yukon Pipelines Ltd."".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McKeen propose, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., présente au Sénat un Bill (Q-1), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les banques d'épargne de Québec".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., présente au Sénat un Bill (R-1), intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:
Décrets, ordonnances et règlements statutaires, publiés dans la *Gazette du Canada*, 1957, Nos 13 à 25, datés du 23 janvier 1957. (Textes anglais et français).

Rapport annuel du Commissaire des pénitenciers pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. (Texte anglais).

Prévisions budgétaires pour l'année financière terminée le 31 mars 1958. (Texte anglais).

Comptes publics du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. Volumes I et II. (Texte anglais).

Échange de notes entre le Canada et le Royaume-Uni étendant au Kenya, au Tanganyika, à l'Ouganda et à Zanzibar l'Accord du 5 juin 1946, relatif aux doubles impositions en matière de revenu. (Textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et la Turquie concernant la renonciation réciproque aux droits de visa dans le cas des non-immigrants. (Textes anglais et français).

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union de l'Afrique-Sud pour éviter les doubles impositions et prévenir l'évasion fiscale en matière de droits successoraux. (Textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et la France concernant les dispositions relatives à l'inhumation en France des corps des membres des forces canadiennes et de l'élément civil. (Textes anglais et français).

Texte de la Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage. (Textes anglais et français).

Accord entre le Canada et la France relatif à l'admission de stagiaires au Canada et en France. (Textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et le Venezuela prorogeant pour une année le *modus vivendi* commercial, signé à Caracas le 11 octobre 1950. (Textes anglais et français).

Accord entre le Gouvernement du Canada, le Gouvernement du Royaume-Uni et d'Irlande du Nord, et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour disposer des droits afférents aux inventions du domaine de l'énergie atomique. (Textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant le déplacement de la partie du pont Roosevelt qui franchit le chenal sud de Cornwall. (Textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant les travaux d'amélioration de la navigation projetés dans la section de la rivière Détroit des chenaux de communication des Grands Lacs. (Textes anglais et français).

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union de l'Afrique-Sud pour éviter les doubles impositions et prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu. (Textes anglais et français).

Protocole modifiant la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine, signée à Washington le 2 décembre 1946. (Textes anglais et français).

Accord sur le financement collectif de certains services de navigation aérienne d'Islande. (Textes anglais et français).

Accord sur le financement collectif de certains services de navigation aérienne du Groënland et des Îles Féroé. (Textes anglais et français).

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois.

Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Amelia Ashmore MacDonald".

Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Frances Auger DeIacobis".

Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Jean Jones Robinson".

Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwendoline Stedman Adrain".

Bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Bernice Good Taylor".

Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Pearce Meti".

Bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Maud Lenore Wheeler Lanctôt".

Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Anne Wylie Houstoun Patience".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés—
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bois, appuyé par l'honorable sénateur Smith (Kamloops)—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly (Ottawa-Ouest) propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (Norfolk) que le Bill (T), intitulé: Loi constituant en corporation "Oblate Fathers of Assumption Province", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cinquante-huit à soixante-huit, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les Bills de Divorces (U) à (O-1), apparaissant sur l'Ordre du jour, désignés sous le N° 12, à l'exception du Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Stevenson Chalmers, soient maintenant lus une deuxième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills suivants sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division:

Bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Marinier Shaver".

Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Matilda Chatfield Eldridge".

Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Minnie Reid Foster".

Bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Leo Metham".

Bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Cumming Ryan".

Bill (A-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Allan Taylor".

Bill (B-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Eta Krupnick Caron".

Bill (C-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Camille-Émile Bunlet".

Bill (D-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Catharina Lassahn Schwartz".

Bill (E-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Lewis George Joy".

Bill (F-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Harvey Clifford Yetman".

Bill (G-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose-Lina-Patricia Guertin Théberge".

Bill (H-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Préfontaine".

Bill (I-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Rosetta Rule Fuglewicz".

Bill (J-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Monia Evans Schwarz".

Bill (K-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Mary Beatrice Glassco Cumming".

Bill (L-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Chatfield Gossage".

Bill (M-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Frances Crosbie Kirkham".

Bill (N-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise-Yip-Lim Lesage".

Bill (O-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Trefry Cahusac".

Ordonné: Que lesdits bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Stevenson Chalmers", ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais qu'il soit déferé au comité permanent des Divorces pour considération.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Roebuck, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, à l'effet que le treizième rapport du comité permanent des Divorces, recommandant certaines modifications aux Règlements et aux ordonnances du Sénat concernant les Divorces, soit adopté, il est

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Le Sénat s'ajourne.

N° 11

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 30 janvier 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable ADRIAN K. HUGESSEN, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Hugessen,	Reid,
Baird,	Davies,	Inman,	Roebuck,
Barbour,	Dessureault,	Jodoin,	Savoie,
Basha,	Dupuis,	Léger,	Smith (Queens-
Beaubien,	Euler,	Leonard,	Shelburne),
Bishop,	Farquhar,	Macdonald,	Smith
Blais,	Farris,	MacKinnon,	(Kamloops),
Boucher,	Fournier,	Marcotte,	Taylor (Norfolk),
Bouffard,	Fraser,	McDonald,	Taylor
Bradette,	Gershaw,	McGrand,	(Westmorland),
Bradley,	Golding,	McIntyre,	Tremblay,
Burchill,	Gouin,	McKeen,	Turgeon,
Cameron,	Grant,	McLean,	Veniot,
Campbell,	Haig,	Molson,	Vien,
Comeau,	Hawkins,	Pouliot,	Wall,
Connolly	Hayden,	Power,	Wilson,
(Halifax-Nord),	Hodges,	Pratt,	Wood,
Connolly	Horner,	Quinn,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),	Howden,		

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill (J), intitulé: "Loi concernant The Life Underwriters Association of Canada", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.
Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Beaubien, Président suppléant du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill (I), intitulé: "Loi concernant la Trans Mountain Oil Pipe Line Company", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McKeen propose, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Beaubien, Président adjoint du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill (S), intitulé: "Loi concernant la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien et certaines filiales entièrement possédées", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Norfolk*), que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les rapports de ce comité portant les numéros quatre-vingt-dix à cent quatorze, les deux précités inclusivement.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le LUNDI 28 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-dixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Elizabeth Mabel Freestone Lachance, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Edmond Lachance, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 28 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-onzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marion Campbell Stewart, de Ste-Sophie de Lacorne, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Allan Wallace Stewart, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 28 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-douzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Jean MacRae Barnett, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Frederick Allen Barnett, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 28 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-treizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Anita Roberge Fournier, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Roland Fournier, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 28 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-quatorzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Louise-Yvette-Ruth Dumais Jacobson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Morris Jacobson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 28 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-quinzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Noëlla Jacques Primeau, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Maurice Primeau, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui annule ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 28 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-seizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joan Perl Finfer Weber, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Abraham Weber, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 28 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-dix-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Jacques-Alfred LeGault, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Katharine Hana Yuasa LeGault, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 28 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-dix-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Rina Cirl Reich Nutovic, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Shlomo Nutovic, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 28 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-dix-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Harold Ernest Woodrow, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Angela Alice Gough Woodrow, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président

Le LUNDI 28 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son centième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Winnifred Matthews Forrester, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Edward Forrester, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 28 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent et unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Clara Price Kimmel, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Isadore Kimmel, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 28 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Nelson Sime Jackson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Dixon Jackson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 28 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent troisième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de John Howard Burland Webb, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Mélina Chouinard Webb, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 28 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Sylvia Rumianik Wexler, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jack Wexler.

2. Demande ayant été faite pour l'autorisation de retirer cette pétition, le comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées à l'égard de la Règle 140 soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de \$25.00, applicable aux frais encourus, comprenant ceux de l'impression et de la traduction.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 29 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Katharine Puobis Dynes, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Dynes, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 29 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Edward Kotapski, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaret Wilhelmina Olson Kotapski, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 29 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Julija Rinkeviciute Strelis, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Indrikis Strelis, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 29 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Samuel Weniger, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ella Mayersfeld Weniger, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 29 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Yvette-Laurette Petit Lévesque, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Avila-Paul-Émile Lévesque, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 29 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent dixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Lennard Gordon Spurrell, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henrietta Victoria Graham Spurrell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 29 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent onzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marjorie Edwina Elizabeth Eke Stanley, de la cité de S-Lambert, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Walter Campbell Stanley, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 29 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent douzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Jacques-Robert Mackay, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Marguerite-Suzanne-Lucette Thiboutot Mackay, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 29 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent treizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Sylvia Slutsky Steinhart, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Gerald Steinhart, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 29 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatorzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Frances Dearmond Bonner, de la cité de Halifax, province de la Nouvelle-Écosse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Harteny Eugene Bonner, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros quatre-vingt-dix à cent quatorze, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente le cent quinzième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le LUNDI 28 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quinzième rapport comme il suit:

1. Relativement à la pétition de Virginia Patricia Gariépy Gearey, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec James Joseph Gearey.

2. Les procureurs de la pétitionnaire ayant demandé autorisation de retirer ladite pétition, et de se faire rembourser les taxes parlementaires, le comité a recommandé que la pétition soit retirée et que la somme de \$100.00 soit remise à la pétitionnaire.

3. Le Sénat ayant adopté, le 10 janvier 1957, le rapport du comité, un chèque en remboursement, payable à la pétitionnaire, a été adressé à ses procureurs.

4. Les procureurs de la pétitionnaire ont déclaré au comité que la pétitionnaire est disparue et que, après toutes enquêtes possibles, ils n'ont pu découvrir l'endroit où elle demeure, et que depuis au delà de trois ans ils sont sans nouvelle d'elle. Les procureurs ont également déclaré au comité que la pétitionnaire leur doit de l'argent pour services professionnels et que, dans les circonstances, la somme en remboursement des taxes parlementaires devrait être versée aux procureurs pour les dédommager de leurs frais.

5. Le comité recommande que le chèque fait au nom de la pétitionnaire soit retourné au Comptable du Sénat, qu'il soit annulé, et que, sans qu'il soit porté préjudice aux droits de la pétitionnaire ou de quelque partie aux procédures, remboursement au montant de \$100.00 soit fait à la pétitionnaire, par chèque, à ses agents et procureurs, MM. McDonald, Joyal, Fogarty et Mills, Ottawa, Ontario, lesdits procureurs s'étant engagés à disposer de ladite somme de \$100.00 conformément aux lois.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le rapport du comité permanent des Divorces portant le numéro cent quinze soit pris en considération demain.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (S-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Dudley Nurse".

Bill (T-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Aldo Ermacora".

Bill (U-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Anastasia Suchodolska Matiosaitis".

Bill (V-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Simonne Ghent Brooks".

Bill (W-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Philip Tamborino".

Bill (X-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Martha Margaret Wilkins St. James".

Bill (Y-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Boris Varvariuk".

Bill (Z-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Stefania Stella Rosiu Nahorniak".

Bill (A-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Pinkney".

Bill (B-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Amelia Carter Nicolle".

Bill (C-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Aldona Dodon Kulczycki".

Bill (D-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Catherine Baggott Allarie".

Bill (E-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edwin Alfred Le Corney".

Bill (F-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Mary Ellen Morninge Hartwell".

Bill (G-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Ellis Elkin".

Bill (H-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Anne Julian Boyd".

Bill (I-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgette Paquette Sénécal".

Bill (J-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Pierrette Beaudry Dennis".

Bill (K-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Phyllis Reid MacDonald".

Bill (L-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Alice Williams Jones".

Bill (M-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Helen Descyca Eckford".

Bill (N-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Mary Shewan Chalmers".

Bill (O-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Beryl Jewett Gagnon".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald—

1. Qu'un comité spécial du Sénat soit formé pour faire enquête et rapport sur l'utilisation des sols au Canada et sur les moyens à prendre pour assurer le meilleur emploi possible de nos terres au profit de la nation et de l'économie canadiennes et, en particulier, en vue d'accroître tant notre production agricole que les revenus de ceux qui y participent;

2. Que ledit comité soit composé des honorables sénateurs Barbour, Basha, Boucher, Bois, Bradette, Cameron, Crerar, Goulding, Hawkins, Horner, Inman, Léger, Leonard, McDonald, McGrand, Molson, Petten, Power, Smith (*Kamloops*), Stambaugh, Taylor (*Norfolk*), Taylor (*Westmorland*), Tremblay, Turgeon, Vaillancourt et Wall;

3. Que le comité soit autorisé à s'assurer les services de conseillers juridiques, de techniciens et autres employés qu'il jugera nécessaires aux fins de cette enquête;

4. Que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers, à siéger durant les séances et les ajournements du Sénat, et à faire rapport de temps à autre.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Marinier Shaver".

Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Matilda Chatfield Eldridge".

Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Minnie Reid Foster".

Bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Leo Metham".

Bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Cumming Ryan".

Bill (A-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Allan Taylor".

Bill (B-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Eta Krupnick Caron".

Bill (C-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Camille-Émile Bunlet".

Bill (D-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Catharina Lassahn Schwartzje".

Bill (E-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Lewis George Joy".

Bill (F-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Harvey Clifford Yetman".

Bill (G-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose-Lina-Patricia Guertin Théberge".

Bill (H-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Préfontaine".

Bill (I-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Rosetta Rule Fuglewicz".

Bill (J-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Monia Evans Schwarz".

Bill (K-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Mary Beatrice Glassco Cumming".

Bill (L-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Chatfield Gossage".

Bill (M-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Frances Crosbie Kirkham".

Bill (N-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise-Yip-Lim Lesage".

Bill (O-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Trefry Cahusac".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés—

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bois, appuyé par l'honorable sénateur Smith (Kamloops)—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette

Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Roebuck, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, visant à l'adoption du treizième rapport du comité permanent des Divorces, recommandant certaines modifications aux Règlements et ordonnances du Sénat concernant les Divorces, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à mardi prochain, le 5 février 1957.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros soixante-neuf à quatre-vingt-neuf, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (P-1), intitulé: "Loi constituant en corporation "Alaska-Yukon Pipelines Ltd.", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (Q-1), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les banques d'épargne de Québec", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (R-1), intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Le Sénat s'ajourne.

N° 12

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 31 janvier 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable ADRIAN K. HUGESSEN, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Davies,	Inman,	Roebuck,
Baird,	Dessureault,	Jodoin,	Savoie,
Barbour,	Dupuis,	Léger,	Smith (Queens-
Basha,	Euler,	Macdonald,	Shelburne),
Beaubien,	Farquhar,	MacKinnon,	Smith
Bishop,	Farris,	Marcotte,	(Kamloops),
Blais,	Fournier,	McDonald,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Gershaw,	McGrand,	Taylor
Bouffard,	Golding,	McIntyre,	(Westmorland),
Bradette,	Gouin,	McKeen,	Tremblay,
Bradley,	Grant,	McLean,	Turgeon,
Burchill,	Haig,	Molson,	Veniot,
Comeau,	Hawkins,	Pouliot,	Vien,
Connolly	Hayden,	Power,	Wall,
(Halifax-Nord),	Horner,	Pratt,	Wilson,
Connolly	Howden,	Quinn,	Wood,
(Ottawa-Ouest),	Hugessen,	Reid,	Woodrow.
Crerar,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément,

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:

De Elizabeth Maidie Davies Jones, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Duncan Jones.

De Donalda Ruth MacCrimmon Belak, de Valois, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Martin Belak.

De Gun Elsa-Maria Stridh Zukrowski, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Christopher Joseph Zukrowski.

De Claus Elstorpff, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sabina Werkmeister Elstorpff.

De Joseph-Lauréat-Pierre Valois, de Rosemont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Rose-Nicole-Pierrette Cabana Valois.

De Joseph-Napoléon-Léon-Prosper Brault, de Cowansville, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Blanche Daudelin Brault.

De Rose-Marie Bremmer Middleton, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Norman Middleton.

De Ethelynn Joan Ratcliff Gauvreau, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Gaston Gauvreau.

De Lois Altena Robertson Meade, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Anthony Meade.

De Richard Supple, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Antoinette Fortin Supple.

De Mary Shirley Mortimer Hogan, d'Halifax, Nouvelle-Écosse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Richard Hogan.

De Roméo Cadieux, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Noëlla Lavertue Cadieux.

De Nick John Oncescu, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Katherine Andony Oncescu.

De Jeanette Goldman Baskin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percy Baskin.

De Joan Gertrude Mitchell Sams, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert James Sams.

De Marion Donnithorne McAlear, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Vincent Terrence McAlear.

De Simone Habel Tanguay, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Léopold Tanguay.

De Dieter Heinrich Karl Hellmann, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rosemarie Elisabeth Charlotte Fleischer Hellmann.

De Millicent Felicite Dawson Stairs, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Denis Webb Stairs.

La pétition suivante est lue et reçue:

De "Co-Operative Life Insurance Company", de la cité de Regina, dans la province de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'une loi qui puisse lui permettre de modifier sa constitution.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cent seize à cent vingt-deux, les deux précités inclusivement.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le MERCREDI 30 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent seizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Alice Katherine Sorensen Engel, de la ville Mont-Royal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dan Engel, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 30 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent dix-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Deirdre Joan Lang Srb, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Milos Srb, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 30 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent dix-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Lily Brigham Hall Fallon, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Henry Fallon, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 30 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent dix-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Cameron Brown Gravenor, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Colin Alexander Gravenor, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 30 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingtième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Naim Shaul Goorji, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Irma Salzberger Goorji, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 30 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt et unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Lillian Annie Wagner Fahy, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Orville Stephen Fahy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 30 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Roxcina Viola McPherson Lippiatt, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William Albert Lippiatt, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent seize à cent vingt-deux, les deux précités inclusivement, soient pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est —
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (P-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Leonard Bloom".

Bill (Q-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Mary McEachran Cole".

Bill (R-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances May Cousins Stone".

Bill (S-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwyneth Owen Young Douglas".

Bill (T-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Beverley Carol Wilson Barnes".

Bill (U-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Katharine Kimball Little Blake".

Bill (V-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Elizabeth Lyon Rose".

Bill (W-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Elizabeth Goodfellow Rief".

Bill (X-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Griffith Brown".

Bill (Y-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ellen McCulloch Ritchie".

Bill (Z-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose-Elizabeth Giroux Lefrançois".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est —
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bois, appuyé par l'honorable sénateur Smith (Kamloops) —

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette

Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McKeen propose, appuyé par l'honorable sénateur Reid, que le Bill (P-1), intitulé: "Loi constituant en corporation "Alaska-Yukon Pipelines Ltd.", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déferé au comité permanent des Transports et communications.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (Q-1), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les banques d'épargne de Québec", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (R-1), intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros quatre-vingt-dix à cent quatorze, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du cent quinzième rapport du comité permanent des Divorces.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill (S-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Dudley Nurse".

Bill (T-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Aldo Ermacora".

Bill (U-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Anastasia Suchodolska Matio-saitis".

Bill (V-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Simonne Ghent Brooks".

Bill (W-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Philip Tamborino".

Bill (X-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Martha Margaret Wilkins St. James".

Bill (Y-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Boris Varvariuk".

Bill (Z-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Stefania Stella Rosiu Nahor-niak".

Bill (A-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Pinkney".

Bill (B-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Amelia Carter Nicolle".

Bill (C-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Aldona Dodon Kulczycki".

Bill (D-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Catherine Baggott Allarie".

Bill (E-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edwin Alfred Le Corney".

Bill (F-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Mary Ellen Mor-ninge Hartwell".

Bill (G-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Ellis Elkin".

Bill (H-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Anne Julian Boyd".

Bill (I-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgette Paquette Sénécal".

Bill (J-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Pierrette Beaudry Dennis".

Bill (K-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Phyllis Reid Mac-donald".

Bill (L-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Alice Williams Jones".

Bill (M-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Helen Descyca Eckford".

Bill (N-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Mary Shewan Chalmers".

Bill (O-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Beryl Jewett Gagnon".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Ordonné: Que lesdits bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troi-sième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Euler, C.P., que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeu-rera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

N° 13

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 5 février 1957

Huit heures du soir.

L'honorable ARTHUR-L. BEAUBIEN, Président *pro tem.*

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Davies,	Jodoin,	Smith (Queens-
Baird,	Dupuis,	Kinley,	Shelburne),
Barbour,	Farris,	Lambert,	Smith
Basha,	Fergusson,	Léger,	(Kamloops),
Beaubien,	Fournier,	Leonard,	Stambaugh,
Blais,	Gershaw,	Macdonald,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Golding,	McDonald,	Taylor
Bouffard,	Gouin,	McGrand,	(Westmorland),
Bradette,	Grant,	McIntyre,	Tremblay,
Bradley,	Haig,	Molson,	Turgeon,
Comeau,	Hawkins,	Pouliot,	Vaillancourt,
Connolly	Hodges,	Power,	Veniot,
(Halifax-Nord),	Horner,	Pratt,	Vien,
Connolly	Howden,	Quinn,	Wall,
(Ottawa-Ouest),	Hügessen,	Reid,	Wilson,
Crerar,	Inman,	Roebuck,	Wood,
Croll,	Isnor,		Woodrow.

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour cause inévitable.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig:

Que, durant l'absence de l'honorable Président du 5 au 11 février 1957, inclusivement, l'honorable sénateur Beaubien préside le Sénat.

Étant posée à ce sujet la question d'agrément, le Greffier déclare que la motion est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénateur Beaubien prend le fauteuil.

PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (25), intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1957", pour lequel il sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Ordonné: Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Les pétitions suivantes sont présentées par,

L'honorable Président du comité permanent des Divorces:

De Theresa Alice Cain Martin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Allan Martin.

De Rosalia Jakes Reisinger, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Erich Reisinger.

De Eleonor Butkieviciute Springeliene Springelis, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Bronius Springelis.

De Edith Elizabeth Altherr Thompson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stanley Ernest Thompson.

De Lillian Boyce Suttner, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank Suttner.

De Ronald Edward Parker, de Ville-Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mildred Stacey Parker.

De Harry Nutbrown, de Disraeli, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joyce Patton Nutbrown.

De Jean Marion Miles Aveline, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rolland Raymond Aveline.

De Dorothy Elizabeth Allen Bellenger, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec George Kenneth Stanley Bellenger.

De Mary Elizabeth Catherine Russell Morgan, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec John Eric Chadwick Morgan.

De Helen May Verner Joyce, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Horace Stanley Joyce.

De Roman Krastins, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Astrida Paulitis Krastins.

De William George Walker, de Montréal-Est, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Margaret Ann Adams Walker.

De Jacques Petel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Noëlla Berthelette Petel.

De Fanny Faye Fox Cohen, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Murray Joseph Cohen.

De Sam Essner, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Ruth Greenstein Essner.

De Harry Payne Ward, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Lois Mitchell Ward.

De Cécile Chagnon Tremblay, de Saint-Vincent-de-Paul, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Roger Tremblay.

De Hans Leth, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Mary Kleindienst Leth.

La pétition suivante est présentée,

Par l'honorable sénateur Wall:

De "Canadian Co-Operative Credit Society Limited", de la cité de Regina, dans la province de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'une loi modifiant sa loi de constitution, déclarant la "Co-Operative Credit Society of Manitoba Limited" éligible pour devenir membre de la "Canadian Co-Operative Credit Society Limited".

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cent vingt-trois à cent quarante et un, les deux précités inclusivement.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le JEUDI 31 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-troisième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Robert Lavoie, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Mary Sabo Lavoie.

2. Demande ayant été faite pour obtenir la permission de retirer cette pétition, le comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées à l'égard de la Règle 140 soient remboursées au pétitionnaire, moins la somme de \$25.00, applicable aux frais encourus, comprenant ceux de l'impression et de la traduction.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 31 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-quatrième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Pauline Jean Stoakley Ramsay Porter, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Francis Harry Porter, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 31 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-cinquième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Allan Graham Bennett, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Pearl White Bennett, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 31 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-sixième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Chana Paya Trifskin Cupchik, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Cupchik, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 31 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-septième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Victor Edward Drembo, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ruth Martha Meta Leptich Drembo, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 31 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-huitième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Doris Silversides Harper, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Martin Alfred Harper, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 31 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-neuvième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lily Claiman Neiss, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Leo Neiss, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 31 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trentième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Abraham Sztajnhart, autrement connu sous le nom de Abraham Steinhart, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Bertha Plank Sztajnhart, autrement connue sous le nom de Bertha Plank Steinhart, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 31 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente et unième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elizabeth Hill Silver, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Marvin Silver, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 31 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-deuxième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gaston Bédard, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Alberta Cyr Bédard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 1^{er} février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Tuskewich Gashler, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Frank Joseph Gashler, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 1^{er} février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Muriel Gamache McCrea, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Gordon Harvey McCrea, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 1^{er} février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Maitabel Horwitz Johnson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Willard Jesse Johnson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 1^{er} février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Laurette Lacombe Paradis, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Germain Paradis, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 1^{er} février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Claude-Christopher-Richard Luard, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Henrietta Ann Hitchinson Luard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 1^{er} février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Élie-Claude Lacelle, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Réjeanne-Olivette Godin Lacelle, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 1^{er} février 1957.

Le Comité permanent des Divorces présente son cent trente-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Muriel Audrey Connor McLeod, de Ville LaSalle, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ronald Howard McLeod, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 1^{er} février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarantième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Ragna Erickson Hunt, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gordon Ernest Hunt, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 1^{er} février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante et unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de François Richer Laflèche, autrement connu sous le nom de François-Pierre-Patrice-Joseph Richer LaFlèche, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Suzanne Cloutier LaFlèche, autrement connue sous le nom de Suzanne-Marie-Claire Cloutier LaFlèche, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent vingt-trois à cent quarante et un, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (A-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorna Charlotte Brooks McConnery".

Bill (B-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorna Claire Bianchi Shields".

Bill (C-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Hall Powell Tannahill".

Bill (D-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Ruth Bronfman Hoffer".

Bill (E-3), intitulé: "Loi pour faire droit à John Fraser McLean".

Bill (F-3), intitulé: "Loi pour faire droit à René Dauray".

Bill (G-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Clarence Ronald John Emberg".

Bill (H-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Joyce Cole Fraser".

Bill (I-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Rolland Forest".

Bill (J-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Holmes Saunders".

Bill (K-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Spiegel Wigdor".

Bill (L-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Western Dolan".

Bill (M-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Muriel Jean Leard Kowal".

Bill (N-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline-Marguerite Dastous Bourgon".

Bill (O-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-France-José-Thérèse Fasbender Rousseau".

Bill (P-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Klodin Freeze".

Bill (Q-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Zigurds Berzins".

Bill (R-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Tobia Betze van Lier Franken".

Bill (S-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marthe Brais Laurence".

Bill (T-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Fridman Herszlikowicz".

Bill (U-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Cléo-Joseph Ladouceur".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce concernant l'industrie du sucre et un projet de fusion de raffineries. (Texte anglais).

Rapport du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales pour l'année financière terminée le 31 mars 1957. (Texte anglais).

Arrêté ministériel C.P. 1956-1914, daté le 28 décembre 1956, révoquant certains règlements à la pension du service civil établis par l'arrêté ministériel C.P. 1954-1843, daté le 1^{er} décembre 1954, et leur substituant les règlements à la pension du service civil annexés à l'arrêté ministériel C.P. 1956-1914. (Texte anglais).

Échange de correspondance entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la province d'Ontario concernant l'assurance-hospitalisation. (Textes anglais et français).

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill (S-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Dudley Nurse".

Bill (T-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Alde Ermacora".

Bill (U-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Anastasia Suchodolska Matiosaitis".

Bill (V-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Simonne Ghent Brooks".

Bill (W-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Philip Tamborino".

Bill (X-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Martha Margaret Wilkins St. James".

Bill (Y-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Boris Varvariuk".

Bill (Z-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Stefania Stella Rosiu Nahorniak".

Bill (A-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Pinkney".

Bill (B-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Amelia Carter Nicolle".

Bill (C-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Aldona Dodon Kulczycki".

Bill (D-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Catherine Baggott Allarie".

Bill (E-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edwin Alfred Le Corney".

Bill (F-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Mary Ellen Morninge Hartwell".

Bill (G-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Ellis Elkin".

Bill (H-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Anne Julian Boyd".

Bill (I-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgette Paquette Sénécal".

Bill (J-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Pierrette Beaudry Dennis".

Bill (K-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Phyllis Reid MacDonald".

Bill (L-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Alice Williams Jones".

Bill (M-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Helen Descyca Eckford".

Bill (N-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Mary Shewan Chalmers".

Bill (O-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Beryl Jewett Gagnon".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés—

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Power, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que le Bill (Q-1), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les banques d'épargne de Québec", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bois, appuyé par l'honorable sénateur Smith (Kamloops)—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer

nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Roebuck, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, visant à l'adoption du treizième rapport du comité permanent des Divorces, recommandant certaines modifications au Règlement et aux Ordres permanents du Sénat concernant les divorces, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (R-1), intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent seize à cent vingt-deux, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill (P-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Leonard Bloom".

Bill (Q-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Mary McEachran Cole".

Bill (R-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances May Cousins Stone".

Bill (S-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwyneth Owen Young Douglas".

Bill (T-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Beverley Carol Wilson Barnes".

Bill (U-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Katharine Kimball Little Blake".

Bill (V-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Elizabeth Lyon Rose".

Bill (W-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Elizabeth Goodfellow Rief".

Bill (X-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Griffith Brown".

Bill (Y-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ellen McCulloch Ritchie".

Bill (Z-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose-Elizabeth Giroux Lefrançois".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Ordonné: Que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

N° 14

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 6 février 1957

*Trois heures de l'après-midi.*L'honorable ARTHUR-L. BEAUBIEN, *Président pro tem.*

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Isnor,	Savoie,
Baird,	Davies,	Jodoin,	Smith (Queens-
Barbour,	Dupuis,	Kinley,	Shelburne),
Basha,	Farris,	Lambert,	Smith
Beaubien,	Fergusson,	Léger,	(Kamloops),
Bishop,	Fournier,	Leonard,	Stambaugh,
Blais,	Gershaw,	Macdonald,	Taylor
Bois,	Golding,	Marcotte,	(Norfolk),
Boucher,	Gouin,	McDonald,	Taylor
Bouffard,	Grant,	McGrand,	(Westmorland),
Bradette,	Haig,	McIntyre,	Tremblay,
Bradley,	Hawkins,	Molson,	Turgeon,
Burchill,	Hayden,	Pouliot,	Vaillancourt,
Comeau,	Hodges,	Power,	Veniot,
Connolly	Horner,	Pratt,	Vien,
(Halifax-Nord),	Howden,	Quinn,	Wall,
Connolly	Hugessen,	Reid,	Wood,
(Ottawa-Ouest),	Inman,	Roebuck,	Woodrow.

PRIÈRES.

L'honorable Président *pro tem* informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président *pro tem*, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 4 février 1957.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, Juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat le mercredi 6 février, à 5.45 p.m., afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Secrétaire du Gouverneur général
(à l'administration)*
J. F. DELAUTE.

L'honorable

Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur la Table.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur Lambert—

De "Stanmount Pipe Line Company", de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa loi de constitution.

L'honorable sénateur Power, C.P., du Comité spécial du Sénat sur l'utilisation des terres canadiennes, présente le premier rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le MERCREDI 6 février 1957.

Le Comité spécial du Sénat sur l'utilisation des terres canadiennes présente son premier rapport, ainsi qu'il suit—

Votre Comité recommande—

1. Que son quorum soit réduit à sept (7) membres.
2. Qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français de ses délibérations au jour le jour, et que la Règle 100 soit suspendue en tant qu'elle concerne ladite impression.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
CHARLES G. POWER.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Power, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (V-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Mabel Freestone Lachance".

Bill (W-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Campbell Stewart".

Bill (X-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean MacRae Bernett".

Bill (Y-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Roberge Fournier".

Bill (Z-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise-Yvette-Ruth Dumais Jacobson".

Bill (A-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Noëlla Jacques Primeau".

Bill (B-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Perl Finfer Weber".

Bill (C-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques-Alfred LeGault".

Bill (D-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Rina Cirl Reich Nutovic".

Bill (E-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Ernest Woodrow".

Bill (F-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Matthews Forrester".

Bill (G-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Price Kimmel".

Bill (H-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Nelson Sime Jackson".

Bill (I-4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Howard Burland Webb".

Bill (J-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Katharine Puobis Dynes".

Bill (K-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Kotapski".

Bill (L-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Julija Rinkeviciute Strelis".

Bill (M-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Weniger".

Bill (N-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Yvette-Laurette Petit Lévesque".

Bill (O-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Lennard Gordon Spurrell".

Bill (P-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Edwina Elizabeth Eke Stanley".

Bill (Q-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Jacques-Robert Mackay".

Bill (R-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Slutsky Steinhart".

Bill (S-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Frances Dearmond Bonner".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le Bill (25), intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année expirant le 31 mars 1957", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois.

Bill (P-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Leonard Bloom".

Bill (Q-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Mary McEachran Cole".

Bill (R-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances May Cousins Stone".

Bill (S-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwyneth Owen Young Douglas".

Bill (T-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Beverley Carol Wilson Barnes".

Bill (U-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Katharine Kimball Little Blake".

Bill (V-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Elizabeth Lyon Rose".

Bill (W-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Elizabeth Goodfellow Rief".

Bill (X-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Griffith Brown".

Bill (Y-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ellen McCulloch Ritchie".

Bill (Z-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose-Elizabeth Giroux Lefrançois".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés—

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouver-

ture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bois, appuyé par l'honorable sénateur Smith (Kamloops)—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Roebuck, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, visant à l'adoption du treizième rapport du comité permanent des Divorces, recommandant certaines modifications au Règlement et aux Ordres permanents du Sénat concernant les divorces.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (R-1), intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent vingt-trois à cent quarante et un, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill (A-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorna Charlotte Brooks McConnery".

Bill (B-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorna Claire Bianchi Shields".

Bill (C-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Hall Powell Tannahill".

Bill (D-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Ruth Bronfman Hoffer".

Bill (E-3), intitulé: "Loi pour faire droit à John Fraser McLean".

Bill (F-3), intitulé: "Loi pour faire droit à René Dauray".

Bill (G-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Clarence Ronald John Emberg".

Bill (H-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Joyce Cole Fraser".

Bill (I-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Rolland Forest".

Bill (J-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Holmes Saunders".

Bill (K-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Spiegel Wigdor".

Bill (L-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Western Dolan".

Bill (M-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Muriel Jean Leard Kowal".

Bill (N-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline-Marguerite Dastous Bourgon".

Bill (O-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-France-José-Thérèse Fاسبender Rousseau".

Bill (P-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Klodin Freeze".

Bill (Q-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Zigurds Berzins".

Bill (R-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Tobia Betze van Lier Franken".

Bill (S-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marthe Brais Laurence".

Bill (T-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Fridman Herszlikowicz".

Bill (U-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Cléo-Joseph Ladouceur".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Ordonné: Que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

5.25 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

5.40 p.m.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Patrick Kerwin, Juge-en-chef de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône,

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

"C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des communes étant venue,

L'honorable Président de la Chambre des communes alors adresse la parole à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme suit:

"Qu'il plaise à Votre Honneur,

Les Communes du Canada ont voté des subsides pour permettre au Gouvernement de faire face à certaines dépenses publiques.

“Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:
Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1957.

“Je demande à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill”.

Le Greffier ayant donné lecture du titre de ce bill,
Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, le Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill”.

Les Communes se retirent.

Après quoi, il a plu à Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne.

N° 15

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Le jeudi 7 février 1957

*Trois heures de l'après-midi.*L'honorable ARTHUR-L. BEAUBIEN, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Inman,	Roebuck,
Baird,	Davies,	Isnor,	Savoie,
Barbour,	Dupuis,	Jodoin,	Smith (Queens-
Basha,	Farris,	Kinley,	Shelburne),
Beaubien,	Fergusson,	Lambert,	Smith (Kamloops),
Bishop,	Fournier,	Léger,	Stambaugh,
Blais,	Fraser,	Leonard,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Gershaw,	Macdonald,	Taylor
Boucher,	Golding,	Marcotte,	(Westmorland),
Bouffard,	Gouin,	McDonald,	Tremblay,
Bradette,	Grant,	McGrand,	Turgeon,
Bradley,	Haig,	McIntyre,	Vaillancourt,
Burchill,	Hawkins,	Molson,	Veniot,
Comeau,	Hayden,	Pouliot,	Vien,
Connolly	Hodges,	Power,	Wall,
(Halifax-Nord),	Horner,	Pratt,	Wood,
Connolly	Howden,	Quinn,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),	Hugessen,	Reid,	

PRIÈRES.

Le Greffier du Sénat dépose sur la Table le quatrième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme suit:

Le 7 février 1957.

Conformément à la Règle 111, article 2 l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son quatrième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De Manning Ells et autres personnes de Port Williams, dans la province de la Nouvelle-Écosse, et d'autres personnes d'autres lieux dans ladite province, demandant leur constitution en corporation sous le nom de "Kings Mutual Insurance Company".

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,
Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

La pétition suivante est présentée,

Par l'honorable sénatrice Fergusson, pour l'honorable sénatrice Wilson:

De "Le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Est du Canada)" et "le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Ouest du Canada)", les deux de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi en vue de modifier la loi de leur constitution en corporation.

La pétition suivante est lue et reçue:

De "Canadian Co-Operative Credit Society Limited", de la cité de Regina, dans la province de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa loi de constitution, déclarant que la "Co-Operative Credit Society of Manitoba Limited" soit éligible à devenir membre de la "Canadian Co-Operative Credit Society Limited".

L'honorable sénateur Hugessen, du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill (P-1), intitulé: "Loi constituant en corporation "Alaska-Yukon Pipelines Ltd.", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport, avec un amendement, qu'il soumettra au Sénat dès qu'il lui plaira de le recevoir.

L'amendement est alors lu par le Greffier, comme suit:

Page 2, lignes 23 et 24: Retrancher les mots "et dans la partie de la province de la Colombie-Britannique située au nord du cinquante-huitième parallèle," et y substituer les mots:

"les territoires du Nord-Ouest et dans les provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique,"

L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (Ottawa-Ouest), que l'amendement soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill (Q-1), intitulé: "Loi sur les banques d'épargne de Québec", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport, avec deux amendements, qu'il soumettra au Sénat dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Les amendements sont alors lus par le Greffier, comme suit:

1. Page 2, ligne 32: Retrancher la ligne 32 et y substituer ce qui suit:

"si la valeur globale des placements sur les livres de la banque".

2. Page 2, lignes 38 à 47 *inclusivement*: Retrancher les lignes 38 à 47 *inclusivement* et y substituer ce qui suit:

"59A. La banque peut placer de l'argent dans les valeurs et actions d'une corporation constituée au Canada, autre qu'une corporation mentionnée à l'article 58 ou 59, dont les valeurs ne sont pas l'objet d'un défaut à l'égard du principal ou des intérêts, si la valeur globale des placements sur les livres de la banque en vertu du présent article, ajoutée à la valeur courante du placement projeté, n'excède pas cinquante pour cent du capital versé et de la réserve de prévoyance de la banque."

Après débat, il est—

Ordonné: Que les amendements soient pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Bouffard, du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été déféré le Bill (T), intitulé: "Loi constituant en corporation "Oblate Fathers of Assumption Province", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Bouffard propose, appuyé par l'honorable sénateur Turgeon, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cent quarante-deux à cent cinquante-huit, les deux précités *inclusivement*.

Lesdits rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le MARDI 5 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Florence Helen Leslie Redston, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Basil Frederic Redston, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Jeannine Thauvoye Pastuszko, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Georges Pastuszko, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Ellen Catherine Norma Hogan Liddell, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Edward Liddell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Abrasha Brainin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Agnes Gertrude Cook Brainin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de George Henry Eaton, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marjorie Jean McGruther Eaton, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Pierre Tweddell, de Ville St-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marguerite Cloutier Tweddell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous égards.

2. Le comité recommande que la prière contenue dans cette pétition ne soit pas accordée.

3. Le comité recommande que les témoignages produits ne soient pas imprimés ni distribués, et que la Règle 134 soit suspendue en tant qu'elle concerne ladite impression, et aussi que la Règle 135 soit suspendue en tant qu'elle concerne ladite impression et ladite distribution.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de John Bernard Finucane, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Marie Sullivan Finucane, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Anne-Marie-Marguerite-Victoria Melchers Harwood, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Gérard-Rodolphe-Pierre-Paul-Martin Harwood, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquantième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Estelle Frances Demaio Parr, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George James Parr, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante et unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Helmut Josef Wagner, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thea Beatrix Bartlweber Wagner, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Thérèse Filion Robert, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec René Robert, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Elizabeth Mary Gnaedinger Johnson, de Strathmore, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Francis Haynes Johnson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards:

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Peggy Mary Trim Bodaly, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Kenneth Raymond Bodaly, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Arthur John Chatham, de Lavaltrie, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Emma-Blanche Ste-Marie Chatham, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Louise Martin Bowden, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Guy Curtis Bowden, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Joan Carol McCurley Decaire, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Daniel Maurice Decaire, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 5 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Jean-Paul Audette, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Françoise Lauzon Audette, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent quarante-deux à cent cinquante-huit, les deux précités inclusivement, soient pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig:

Que l'Ordre du Sénat du 15 janvier 1957, déférant au comité nommé pour la considération des us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement le rapport du Greffier du Sénat relatif à l'absence durant deux sessions consécutives du Parlement de l'honorable Joseph James Duffus, soit rescindé, et qu'aucune autre action ne soit effectuée au sujet dudit rapport.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (T-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Katherine Sorensen Engel".

Bill (U-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Deirdre Joan Lang Srb".

Bill (V-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Brigham Hall Fallon".

Bill (W-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Cameron Brown Gravenor".

Bill (X-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Naim Shaul Goorji".

Bill (Y-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Roxcina Viola McPherson Lippiatt".

Bill (Z-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Annie Wagner Fahy".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur McDonald présente au Sénat un Bill (A-5), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Kings Mutual Insurance Company".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur McDonald, propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*), que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture le mardi 19 février 1957.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Hommage est rendu à la mémoire de l'honorable Joseph James Duffus, décédé ce jour.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill (A-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorna Charlotte Brooks McConnery".

Bill (B-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorna Claire Bianchi Shields".

Bill (C-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Hall Powell Tannahill".

Bill (D-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Ruth Bronfman Hoffer".

Bill (E-3), intitulé: "Loi pour faire droit à John Fraser McLean".

Bill (F-3), intitulé: "Loi pour faire droit à René Dauray".

Bill (G-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Clarence Ronald John Emberg".

Bill (H-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Joyce Cole Fraser".

Bill (I-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Rolland Forest".

Bill (J-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Holmes Saunders".

Bill (K-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Spiegel Wigdor".

Bill (L-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Western Dolan".

Bill (M-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Muriel Jean Leard Kowal".

Bill (N-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline-Marguerite Dastous Bourgon".

Bill (O-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-France-José-Thérèse Fasbender Rousseau".

Bill (P-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Klodin Freeze".

Bill (Q-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Zigurds Berzins".

Bill (R-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Tobia Betze van Lier Franken".

Bill (S-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marthe Brais Laurence".

Bill (T-3), intitulé, "Loi pour faire droit à Miriam Fridman Herszlikowicz".

Bill (U-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Cléo-Joseph Ladouceur".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés—

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bois, appuyé par l'honorable sénateur Smith (Kamloops)—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Roebuck, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, visant à l'adoption du treizième rapport du comité permanent des Divorces, recommandant certaines modifications au Règlement et aux Ordres permanents du Sénat concernant les divorces.

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (R-1), intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill (V-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Mabel Freestone Lachance".

Bill (W-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Campbell Stewart".

Bill (X-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean MacRae Bernett".

Bill (Y-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Roberge Fournier".

Bill (Z-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise-Yvette-Ruth Dumais Jacobson".

Bill (A-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Noëlla Jacques Primeau".

Bill (B-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Perl Finfer Weber".

Bill (C-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques-Alfred LeGault".

Bill (D-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Rina Cirl Reich Nutovic".

Bill (E-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Ernest Woodrow".

Bill (F-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Matthews Forrester".

Bill (G-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Price Kimmel".

Bill (H-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Nelson Sime Jackson".

Bill (I-4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Howard Burland Webb".

Bill (J-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Katharine Puobis Dynes".

Bill (K-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Kotapski".

Bill (L-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Julija Rinkeviciute Strelis".

Bill (M-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Weniger".

Bill (N-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Yvette-Laurette Petit Lévesque".

Bill (O-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Lennard Gordon Spurrell".

Bill (P-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Edwina Elizabeth Eke Stanley".

Bill (Q-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Jacques-Robert Mackay".

Bill (R-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Slutsky Steinhart".

Bill (S-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Frances Dearmond Bonner".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Ordonné: Que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

N° 16

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 12 février 1957

Huit heures du soir.

L'honorable ARTHUR-L. BEAUBIEN, Président *pro tem.*

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Davies,	Hugessen,	Quinn,
Baird,	Dessureault,	Inman,	Reid,
Barbour,	Euler,	Isnor,	Roebuck,
Basha,	Farris,	Kinley,	Smith (Queens-
Beaubien,	Fergusson,	Lambert,	Shelburne),
Bois,	Gershaw,	Léger,	Smith
Boucher,	Golding,	Macdonald,	(Kamloops),
Bradette,	Gouin,	Marcotte,	Stambaugh,
Bradley,	Grant,	McGrand,	Taylor (Norfolk),
Burchill,	Haig,	McGuire,	Taylor
Cameron,	Hawkins,	McLean,	(Westmorland),
Comeau,	Hayden,	Molson,	Tremblay,
Connolly	Hodges,	Pouliot,	Turgeon,
(Ottawa-Ouest),	Horner,	Power,	Vaillancourt,
Crerar,	Howden,	Pratt,	Wood.

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour cause inévitable.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig:

Que, durant l'absence de l'honorable Président du 12 février 1957 au 18 février 1957, inclusivement, l'honorable sénateur Beaubien préside le Sénat le 12 février 1957, et que l'honorable sénateur Bouffard préside également le Sénat du 13 au 18 février 1957, inclusivement.

Étant posée à ce sujet la question d'agrément, le Greffier déclare que la motion est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénateur Beaubien prend le fauteuil.

PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un Bill (9), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le Greffier du Sénat dépose sur la Table le cinquième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme suit:

Le MARDI 12 février 1957.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son cinquième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De l'Alliance Nationale, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui change son nom, et pour d'autres fins.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

La pétition suivante est présentée,

Par l'honorable sénateur Vaillancourt:

De la Compagnie Equitable d'Assurance-Incendie du Canada, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge davantage la période au cours de laquelle le ministre des Finances peut accorder à la Compagnie un certificat d'enregistrement et un permis l'autorisant à pratiquer ses opérations en vertu de la *Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques*, et à changer son nom en celui de "Compagnie Equitable d'assurance générale du Canada".

L'honorable sénateur Gouin présente au Sénat un Bill (T-5), intitulé: "Loi concernant l'Alliance Nationale".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Gouin propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture le mardi 19 février 1957.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Rapport de la Commission du service civil sur les positions exclues, en totalité ou en partie, de l'opération de la Loi du service civil, durant l'année civile 1956. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (B-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Jean Stoakley Ramsay Porter".

Bill (C-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Allan Graham Bennett".

Bill (D-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Chana Paya Trifskin Cupchik".

Bill (E-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Edward Drembo".

Bill (F-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Silversides Harper".

Bill (G-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Claiman Neiss".

Bill (H-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Abraham Sztajnhart, autrement connu sous le nom de Abraham Steinhart".

Bill (I-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Hill Silver".

Bill (J-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Bédard".

Bill (K-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Tuskewich Gashler".

Bill (L-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Gamache McCrea".

Bill (M-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Maitabel Horwitz Johnson".

Bill (N-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurette Lacombe Paradis".

Bill (O-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Claude-Christopher-Richard Luard".

Bill (P-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Elie-Claude Lacelle".

Bill (Q-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Audrey Connor McLeod".

Bill (R-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Ragna Erickson Hunt".

Bill (S-5), intitulé: "Loi pour faire droit à François-Richer LaFlèche, autrement connu sous le nom de François-Pierre-Patrice-Joseph-Richer LaFlèche".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill (V-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Mabel Freestone Lachance".

Bill (W-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Campbell Stewart".

Bill (X-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean MacRae Bernett".

Bill (Y-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Roberge Fournier".

Bill (Z-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise-Yvette-Ruth Dumais Jacobson".

Bill (A-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Noëlla Jacques Primeau".

Bill (B-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Perl Finfer Weber".

Bill (C-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques-Alfred LeGault".

Bill (D-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Rina Cirl Reich Nutovic".

Bill (E-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Ernest Woodrow".

Bill (F-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Matthews Forrester".

Bill (G-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Price Kimmel".

Bill (H-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Nelson Sime Jackson".

Bill (I-4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Howard Burland Webb".

Bill (J-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Katharine Puobis Dynes".

Bill (K-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Kotapski".

Bill (L-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Julija Rinkeviciute Strelis".

Bill (M-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Weniger".

Bill (N-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Yvette-Laurette Petit Lévesque".

Bill (O-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Lennard Gordon Spurrell".

Bill (P-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Edwina Elizabeth Eke Stanley".

Bill (Q-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Jacques-Robert Mac-kay".

Bill (R-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Slutsky Steinhart".

Bill (S-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Frances Dearmond Bonner".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés—
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bois, appuyé par l'honorable sénateur Smith (Kamloops)—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (R-1), intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Roebuck, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, visant à l'adoption du treizième rapport du comité permanent des Divorces, recommandant certaines modifications au Règlement et aux Ordres permanents du Sénat concernant les divorces.

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (R-1), intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération de l'amendement apporté par le comité permanent Des Transports et communications au Bill (P-1), intitulé: "Loi constituant en corporation Alaska-Yukon Pipelines Ltd.".

L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Farris, que l'amendement soit agréé.

Après débat—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hugessen, propose, appuyé par l'honorable sénateur Farris, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des amendements apportés par le comité permanent des Banques et du commerce au Bill (Q-1), intitulé: "Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec".

L'honorable sénateur Hayden, propose, appuyé par l'honorable sénateur Farris que les amendements soient agréés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden, propose, appuyé par l'honorable sénateur Farris, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent quarante-deux à cent cinquante-huit, les deux précités, inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill (T-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Katherine Sorensen Engell".

Bill (U-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Deirdre Joan Lang Srb".

Bill (V-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Brigham Hall Fallon".

Bill (W-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Cameron Brown Gravenor".

Bill (X-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Naim Shaul Goorji".

Bill (Y-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Roxcina Viola McPherson Lippiatt".

Bill (Z-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Annie Wagner Fahy".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Ordonné: Que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

N° 17

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Le mercredi 13 février 1957

*Trois heures de l'après-midi.*L'honorable PAUL-H. BOUFFARD, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Howden,	Reid,
Baird,	Davies,	Hugessen,	Roebuck,
Barbour,	Dessureault,	Inman,	Smith (Queens-
Basha,	Euler,	Isnor,	Shelburne),
Beaubien,	Farris,	Kinley,	Smith
Bishop,	Fergusson,	Lambert,	(Kamloops),
Blais,	Fournier,	Léger,	Stambaugh,
Bois,	Gershaw,	Macdonald,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Golding,	Marcotte,	Taylor
Bouffard,	Gouin,	McGrand,	(Westmorland),
Bradette,	Grant,	McLean,	Tremblay,
Bradley,	Haig,	Molson,	Turgeon,
Burchill,	Hawkins,	Pouliot,	Vaillancourt,
Cameron,	Hayden,	Power,	Veniot,
Comeau,	Hodges,	Pratt,	Vien,
Connolly	Horner,	Quinn,	Wood.

(Ottawa-Ouest),

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées,

Par l'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces:

De Léo-André Dorfman, de Laval-sur-le-Lac, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Lucie Prévost Dorfman.

D'Engelbert Bergevin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Yvonne Laramée Bergevin.

De Henry John Bushby, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Winnifrid Clarke Bushby.

De Joan Dorothy Beaver Mavor, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec James Adam Barclay Mavor.

De Greta Claire Van Valkenburg Stenstadvold, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Per Stenstadvold.

De Joseph-Roger-Fernand Massé, de Thetford Mines, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Stella-Constance Riopel Massé.

De Norma Leibovitch Ryer, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Bernard Ryer.

De Marilyn Joan O'Bryan Watson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Mervin John Watson.

De Molly Leibovitch Beane, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ruby Beane.

De Jack Crystal, autrement connu sous le nom de John A. Connor, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Mary Kathleen Maloney Crystal, autrement connue sous le nom de Mary Kathleen Maloney Connor.

De Mary Patricia Happy Sullivan, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph Ralph Edmund Sullivan.

De Shirley Chernofsky Rynd, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Issie Rynd.

D'Elizabeth Geroux Touchette, de Ville-Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jean-Marc Touchette.

De Florence Rhoda Cohen Denbow, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jason Gerald Denbow.

De Marcel Bélanger, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gabrielle Ouellette Bélanger.

De Georges-Albert Héту, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Claire Milot Héту.

De Eileen Hannah Thomson Scott, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eddy Robert Scott.

De Lillian Lea Huss Herscovitch, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ezra Harry Herscovitch.

De Kaarlo Kustaa Loikkanen, de Longueuil, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eija Liisa Kaihela Loikkanen.

La pétition suivante est lue et reçue:

De "Le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Est du Canada)" et "le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Ouest du Canada)", tous deux de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi en vue de modifier sa loi de constitution.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cent cinquante-neuf à cent quatre-vingt, les deux précités inclusivement.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le VENDREDI 8 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Donald Edmund O'Neill, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaret Evelyn Cambria O'Neill, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 8 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixantième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Robert-Gilbert Croteau, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rose-Alice-Hélène Pétrin Croteau, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante et unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Eve Giasson, autrement connu sous le nom de Lucien Giasson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Euphemia Pundzius Giasson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Ingrid Malton Prokopp, de la cité de Sarnia, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edwin Prokopp, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Edward Douglas Taylor, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorina Magdaline Kagi Taylor, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Jacqueline Waite Chew Keen, de McMasterville, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William John Keen, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Stanley Smith Wilson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hazel Marie Wilson Wilson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marjorie Alice Holdron Thorbergson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Einar Alvin Thorbergson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Irene Kluchnyk Shyshko, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Andryj Shyshko, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Beatrice Lillian Sidaway Mudry, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Morris Mudry, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Bernard George, de la cité de St-Jérôme, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Agathe-Pierrette Desjardins George, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-dixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Helen Rose Bickerdike Ovenden, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert William Ovenden, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-onzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Catherine Violet Mooney Léger, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Douglas Arthur Léger, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-douzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Laurice-Michel Malouf, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Malouf, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-treizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Helène Victorine Monseur Sharpe, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Reginald Lewis Sharpe, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-quatorzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Kenneth Franklin Hallas, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Josephine Anne Bogan Hallas, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-quinzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joan Betty Mae Barnard Laframboise, de Rosemere, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Raoul-Laurent Laframboise, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-seizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Lemuel Alvin Henry Ward, de la ville Montréal-Nord, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hazel Lorraine Zimmer Ward, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-dix-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Raoul-Guy-Félix Labelle, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Alice Lucenda Périgny Labelle, autrement connue sous le nom de Lorraine Périgny Labelle, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-dix-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Gene Koklyte Gedvila, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jonas Mikalajus Gedvila, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-dix-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Lillian Martin Cyr, de la ville de Dorval, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jean Cyr, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 12 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingtième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Ange-Aimée-Jacqueline Lacoste Paquette, de la cité de Granby, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Réal Paquette, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent cinquante-neuf à cent quatre-vingt, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Sur motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, il est—

Ordonné: Que l'Ordre n° 12 portant deuxième lecture du Bill (9), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé", soit inscrit en tête de l'Ordre du jour pour demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill (T-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Katherine Sorensen Engel".

Bill (U-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Deirdre Joan Lang Srb".

Bill (V-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Brigham Hall Fallon".

Bill (W-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Cameron Brown Gravenor".

Bill (X-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Naim Shaul Goorji".

Bill (Y-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Roxcina Viola McPherson Lippiatt".

Bill (Z-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Annie Wagner Fahy".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés—
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bois, appuyé par l'honorable sénateur Smith (Kamloops)—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Roebuck, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, visant à l'adoption du treizième rapport du comité permanent des Divorces, recommandant certaines modifications au Règlement et aux Ordres permanents du Sénat concernant les divorces.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (R-1), intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (9), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill (B-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Jean Stoakley Ramsay Porter".

Bill (C-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Allan Graham Bennett".

Bill (D-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Chana Paya Trifskin Cupchik".

Bill (E-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Edward Drembo".

Bill (F-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Silversides Harper".

Bill (G-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Claiman Neiss".

Bill (H-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Abraham Sztajnhart, autrement connu sous le nom de Abraham Steinhart".

Bill (I-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Hill Silver".

Bill (J-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Bédard".

Bill (K-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Tuskewich Gashler".

Bill (L-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Gamache McCrea".

Bill (M-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Maitabel Horwitz Johnson".

Bill (N-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurette Lacombe Paradis".

Bill (O-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Claude-Christopher-Richard Luard".

Bill (P-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Elie-Claude Lacelle".

Bill (Q-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Audrey Connor McLeod".

Bill (R-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Ragna Erickson Hunt".

Bill (S-5), intitulé: "Loi pour faire droit à François-Richer LaFlèche, autrement connu sous le nom de François-Pierre-Patrice-Joseph-Richer LaFlèche".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Ordonné: Que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

N° 18

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 14 février 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable PAUL-H. BOUFFARD, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Inman,	Smith (Queens-
Baird,	Davies,	Isnor,	Shelburne),
Barbour,	Dessureault,	Kinley,	Smith
Basha,	Euler,	Lambert,	(Kamloops),
Beaubien,	Farris,	Léger,	Stambaugh,
Bishop,	Fergusson,	Macdonald,	Taylor (Norfolk),
Blais,	Fournier,	Marcotte,	Taylor
Bois,	Gershaw,	McGrand,	(Westmorland),
Boucher,	Golding,	McLean,	Tremblay,
Bouffard,	Grant,	Molson,	Turgeon,
Bradette,	Haig,	Pouliot,	Vaillancourt,
Bradley,	Hawkins,	Power,	Veniot,
Burchill,	Hodges,	Pratt,	Vien,
Cameron,	Horner,	Quinn,	Wood.
Comeau,	Howden,	Reid,	
Connolly	Hugessen,	Roebuck,	
(Ottawa-Ouest),			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur Euler, C.P.—

De Percival Gordon Shantz, de la cité de Kitchener, province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres lieux dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de "The North Waterloo Farmers Mutual Insurance Company".

Par l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*)—

De "Les Révérends Pères Oblats de l'Immaculée Conception de Marie", de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de "Les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée", et pour d'autres fins.

La pétition suivante est lue et reçue:

De la Compagnie Équitable d'Assurance-Incendie du Canada, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge davantage la période au cours de laquelle le ministre des Finances peut accorder à la Compagnie un certificat d'enregistrement et un permis l'autorisant à pratiquer ses opérations en vertu de la *Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques*, et à changer son nom en celui de "Compagnie Équitable d'assurance générale du Canada".

Le Greffier du Sénat dépose sur la Table les sixième et septième rapports de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme suit:

Le JEUDI 14 février 1957.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son sixième rapport, comme suit—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De "Le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Est du Canada)" et "Le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Ouest du Canada)", tous deux de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi en vue de modifier la loi qui les constitue en corporation.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

Le JEUDI 14 février 1957.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son septième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De "Canadian Co-operative Credit Society Limited", de la cité de Regina, dans la province de Saskatchewan, demandant l'adoption d'une loi qui modifie

sa loi de constitution, déclarant que la "Co-operative Credit Society of Manitoba Limited" soit éligible à devenir membre de la "Canadian Co-operative Credit Society Limited".

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

Sur motion, il est—

Ordonné: Qu'un Ordre du Sénat soit émis pour réponse:

Pour une copie de chacun des rapports annuels du Sous-comité de la papeterie au comité permanent de la Régie interne du Sénat au cours de chacune des dernières vingt années.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose la réponse sur la Table immédiatement.

L'honorable sénatrice Fergusson présente au Sénat un Bill (U-5), intitulé: "Loi concernant le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Est du Canada) et le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Ouest du Canada)".

Ledit bill est lu la première fois.

L'honorable sénatrice Fergusson propose, appuyée par l'honorable sénatrice Inman, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mercredi prochain, le 20 février 1957.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Lambert propose, appuyé par l'honorable sénatrice Hodges, que le bill (9), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), pour l'honorable sénateur Wall, présente au Sénat un Bill (V-5), intitulé: "Loi concernant la Canadian Co-operative Credit Society Limited".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mercredi prochain, le 20 février 1957.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill (B-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Jean Stoakley Ramsay Porter".

Bill (C-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Allan Graham Bennett".

Bill (D-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Chana Paya Trifskin Cupchik".

Bill (E-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Edward Drembo".

Bill (F-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Silversides Harper".

Bill (G-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Claiman Neiss".

Bill (H-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Abraham Sztajnhart, autrement connu sous le nom de Abraham Steinhart".

Bill (I-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Hill Silver".

Bill (J-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Bédard".

Bill (K-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Tuskewich Gashler".

Bill (L-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Gamache McCrea".

Bill (M-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Maitabel Horwitz Johnson".

Bill (N-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurette Lacombe Paradis".

Bill (O-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Claude-Christopher-Richard Luard".

Bill (P-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Elie-Claude Lacelle".

Bill (Q-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Audrey Connor McLeod".

Bill (R-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Ragna Erickson Hunt".

Bill (S-5), intitulé: "Loi pour faire droit à François-Richer LaFlèche, autrement connu sous le nom de François-Pierre-Patrice-Joseph-Richer LaFlèche".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés—
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bois, appuyé par l'honorable sénateur Smith (Kamloops)—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette

Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Roebuck, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, visant à l'adoption du treizième rapport du comité permanent des Divorces, recommandant certaines modifications au Règlement et aux Ordres permanents du Sénat concernant les divorces.

Après plus ample débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (R-1), intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent cinquante-neuf à cent quatre-vingt, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative,

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

N° 19

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 19 février 1957

*Huit heures du soir.*L'honorable NANCY HODGES, Présidente *pro tem*

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Isnor,	Reid,
Barbour,	Dessureault,	Jodoin,	Roebuck,
Basha,	Dupuis,	Lambert,	Savoie,
Beaubien,	Farris,	Léger,	Smith (Queens- Shelburne),
Bois,	Fergusson,	Leonard,	Smith (Kamloops),
Boucher,	Fournier,	Macdonald,	Stambaugh,
Bouffard,	Gershaw,	Marcotte,	Taylor (Norfolk),
Bradette,	Golding,	McDonald,	Taylor
Bradley,	Gouin,	McGrand,	(Westmorland),
Cameron,	Grant,	McIntyre,	Tremblay,
Campbell,	Haig,	McLean,	Turgeon,
Comeau,	Hayden,	Molson,	Vaillancourt,
Connolly	Hodges,	Nicol,	Veniot,
(Halifax-Nord),	Horner,	Pouliot,	Vien,
Connolly	Howden,	Power,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),	Hugessen,	Pratt,	
Crerar,	Inman,	Quinn,	

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour cause inévitable.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig:

Que, durant l'absence de l'honorable Président du 19 février 1957 au 25 février 1957, inclusivement, l'honorable sénatrice Hodges préside le Sénat.

Étant posée à ce sujet la question d'agrément, le Greffier déclare que la motion est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénatrice Hodges prend le fauteuil.

PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (47), intitulé: "Loi instituant un Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur Hugessen—

De L'Évêque des Régions arctiques, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dévolue certaines terres des Territoires du Nord-Ouest à l'Évêque de l'Arctique, lesquelles terres sont présentement inscrites au nom de l'Évêque du Fleuve Mackenzie.

Par l'honorable sénateur Roebuck—

De la Convention baptiste d'Ontario et de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa loi de constitution.

Par l'honorable sénateur Hayden—

De la Compagnie d'assurance de l'Amérique britannique, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa loi de constitution.

Par l'honorable sénateur Hayden—

De la Compagnie d'assurance de l'Ouest, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa loi de constitution.

Par l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*)—

De "La Progressive, Compagnie d'Assurances du Canada", de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de "London and Midland General Insurance Company", et qui augmente son capital social à deux millions cinq cent mille dollars (\$2,500,000.00).

Les pétitions suivantes sont présentées séparément,

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:

De Karl Schubert, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ruth Kathe Weinelt Schubert.

De Remo Cerilli, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Liliana Frenza Cerilli.

De Grayce Marion Mack Campbell, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Mackenzie Randolph Campbell.

De Zygmunt Habdank Bielinski, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ann Sadler Bielinski.

De Mary Patricia Pierrette Brisebois McGuire, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Patrick McGuire.

De Joseph Bernard Guy Locas, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Béatrice Emma Spittle Locas.

De Pauline Jarowjy Krynlak, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Vaclav Krynlak.

De Charles Richard Allen, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Margaret Virginia Wade Allen.

De Elizabeth Janet Davidson Blacklock, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Nielson Blacklock.

De Margo Jean Thornton Savard, de Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Édouard Savard.

De Grace Gloria Ramsay Roberts, de la Cité de Somerville, Massachusetts, l'un des États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Kurt Roberts.

De Napoléon Doria Éthier, de Sherbrooke, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Louise Laprade Éthier.

De Frances Ellison Schnebley Pattee, de Rosemere, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Frank Lyle Pattee.

De Marie-Louise Bilodeau Marceau, de Sherbrooke, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Léon Marceau.

De Bernice Clyde Brown, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Walter Bancroft Brown.

De Mary Ghetler Feldman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Simon Feldman.

De Marie-Maryse-Adrienne Dagenais Garlick, de Beaconsfield, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Allan Winfield Garlick.

De Joseph-Émile-Gérard Petit, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Anne-Mary-Ursule-Alma Loranger Petit.

De Michelin Bourdin Russell, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Herbert Russell.

De Alice Edden Aumais, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Miles Aumais.

De Barbara Fay Howard Goulet, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Charles-Rodolphe Goulet.

De Edith Joyce Hawkes Balogh, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Edwin Balogh.

De Marguerite Fleury Péloquin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Édouard Péloquin.

De Florence Hewitt Hartt, de Instituto Allende San Miguel de Allende, Gto, Mexique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Robert Todson Hartt.

De Marthe Helene LeBel Champion, de la ville de Pointe-aux-Trembles, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Rudolphe Van Dyke Champion.

De Elizabeth Dermer Boyd, de Ville-LeMoyne, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec James Joseph Boyd.

De Davina Betsy Snow Campbell, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Robert Francis Campbell.

De Edith McLelland, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Richard McLelland.

De Gordon Frank Skilling, de Ste-Anne-de-Bellevue, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Mary Hope Beers Skilling.

De Marie-Louise-Joséphine Wouters Haire, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Richard Brian Haire.

De Peter Karas, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Lily Rosa Zimmerman Karas.

De Alphonsine Alain Lachance, de Rouyn, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Maurice Lachance.

De Ethel Isabella Austin Knight, d'Ottawa, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Leslie Knight.

De Anne Glassberg Craft, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec George Craft.

De Joy Gilmour Earle, de Rosemere, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Jeffrey Barnard Earle.

De Sylvia Rapp Snider, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Gordon Snider.

De Joseph-Alfred-Victor Tassé, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Mandeleine Florence Ivy Doggett Tassé.

De Gertrude-Laurence Delisle Laplante, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Hormisdas Roger Laplante.

De Elizabeth Ann Vedder Chadwick, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Richard Vaux Chadwick.

De William Toulouse, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Margaret Isobel Vair Toulouse.

De Violet Pitman Proulx, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Alfred-Albert Proulx.

De Léo Bastien, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Margaret Porteous Murrell Bastien.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (W-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Helen Leslie Redston".

Bill (X-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannine Thauvoye Pastuszko".

Bill (Y-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Catherine Norma Hogan Liddell".

Bill (Z-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Abrasha Brainin".

Bill (A-6), intitulé: "Loi pour faire droit à George Henry Eaton".

Bill (B-6), intitulé: "Loi pour faire droit à John Bernard Finucane".

Bill (C-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne-Marie-Marguerite-Victoria Melchers Harwood".

Bill (D-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Estelle Frances Demaio Parr".

Bill (E-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Helmut Josef Wagner".

Bill (F-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Filion Robert".

Bill (G-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Mary Gnaedinger Johnson".

Bill (H-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Peggy Mary Trim Bodaly".

Bill (I-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur John Chatham".

Bill (J-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Louise Martin Bowden".

Bill (K-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Joan Carol McCurley Decaire".

Bill (L-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Paul Audette".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Lambert, appuyé par l'honorable sénatrice Hodges, visant à la deuxième lecture du Bill (9), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bois, appuyé par l'honorable sénateur Smith (Kamloops)—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer

nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (R-1), intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Gouin, que le Bill (A-5), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Kings Mutual Insurance Company", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Gouin propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le Bill (T-5), intitulé: "Loi concernant l'Alliance Nationale", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Le Sénat s'ajourne.

Après cela, il —
 était posé la question sur la motion, elle est —
 Résolue par l'affirmative.
 Le bill est en la deuxième fois, est —
 Décret en comité permanent des Bill d'intérêt privé.

Suivant l'ordre de la loi, l'honorable sénateur Gouin propose ensuite par
 Monsieur le sénateur McDonald, que le Bill (T-5), intitulé: "Loi concernant
 l'assurance-vieillesse", soit renvoyé à une deuxième fois.
 Après cela, il —
 était posé la question sur la motion, elle est —
 Résolue par l'affirmative.
 Le bill est en la deuxième fois, est —
 Décret en comité permanent des Bill d'intérêt privé.

Le Sénat se sépare.

- Austin
- Balfour
- Baker
- Beauregard
- Bishop
- Bischoff
- Bois
- Bourgeois
- Bourque
- Bradley
- Brindley
- Cameron
- Campbell
- Combs
- Connolly
- (Hague)
- Conroy
- (Ottawa)

N° 20

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 20 février 1957

*Trois heures de l'après-midi.*L'honorable NANCY HODGES, Présidente *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Isnor,	Reid,
Barbour,	Dessureault,	Jodoin,	Roebuck,
Basha,	Dupuis,	Lambert,	Savoie,
Beaubien,	Farquhar,	Léger,	Smith (Queens-
Bishop,	Farris,	Leonard,	Shelburne),
Blais,	Fergusson,	Macdonald,	Smith (Kamloops),
Bois,	Fournier,	Marcotte,	Stambaugh,
Boucher,	Gershaw,	McDonald,	Taylor (Norfolk),
Bouffard,	Golding,	McGrand,	Taylor
Bradette,	Gouin,	McIntyre,	(Westmorland),
Bradley,	Grant,	McLean,	Tremblay,
Cameron,	Haig,	Molson,	Turgeon,
Campbell,	Hayden,	Nicol,	Vaillancourt,
Comeau,	Hodges,	Pouliot,	Veniot,
Connolly	Horner,	Power,	Vien,
(Halifax-Nord),	Howden,	Pratt,	Wall,
Connolly	Hugessen,	Quinn,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),	Inman,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues séparément:

De Percival Gordon Shantz, de la cité de Kitchener, province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres lieux dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de "The North Waterloo Farmers Mutual Insurance Company".

De "Les Révérends Pères Oblats de l'Immaculée Conception de Marie", de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de "Les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée", et pour d'autres fins.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (M-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Edmund O'Neill".

Bill (N-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Robert-Gilbert Croteau".

Bill (O-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Eve Giasson, autrement connu sous le nom de Lucien Giasson".

Bill (P-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Ingrid Malten Prokopp".

Bill (Q-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Douglas Taylor".

Bill (R-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Waite Chew Keen".

Bill (S-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Smith Wilson".

Bill (T-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Alice Holdron Thorbergson".

Bill (U-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Kluchnyk Shyshko".

Bill (V-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Lillian Sideway Mudry".

Bill (W-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard George".

Bill (X-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Rose Bickerdike Oven-den".

Bill (Y-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Violet Mooney Léger".

Bill (Z-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurice-Michel Malouf".

Bill (A-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Helene Victorine Monseur Sharpe".

Bill (B-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Franklin Hallas".

Bill (C-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Betty Mae Barnard Laframboise".

Bill (D-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Lemuel Alvin Henry Ward".

Bill (E-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Raoul-Guy-Félix Labelle".

Bill (F-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Gene Koklyte Gedvila".

Bill (G-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Martin Cyr".

Bill (H-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Ange-Aimée-Jacqueline Lacoste Paquette".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Sur motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, il est—

Ordonné: Que l'Ordre n° 13 tendant à la deuxième lecture du Bill (47), intitulé: "Loi instituant un Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales", soit inscrit en tête de l'Ordre du jour pour demain.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Statut de l'Agence internationale de l'énergie atomique, signé par le Canada à New-York, le 26 octobre 1956. (Textes anglais et français).

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la *Gazette du Canada*, Partie II, 1957, n°s 26 à 47, en date du 13 février 1957. (Textes anglais et français).

Rapport de la Gendarmerie royale canadienne pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. (Texte anglais).

Ordonnances des Territoires du Nord-Ouest, sanctionnées le 23 janvier 1957, tel que requis par l'article 15 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest, S.R.C. 1952. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., informe le Sénat que M. Guy Mollet, Président du Conseil de France, et M. Christian Pineau, le Ministre des Affaires Étrangères de ce pays, arriveront à Ottawa le samedi 2 mars 1957, et que M. Mollet a gracieusement consenti à porter la parole devant les deux Chambres du Parlement, dans la Chambre des communes, le lundi 4 mars 1957, à onze heures et demie de la matinée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Lambert, appuyé par l'honorable sénatrice Hodges, visant à la deuxième lecture du Bill (9), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé".

Après plus ample débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est, sur division—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est maintenant lu une deuxième fois, sur division, et—

Déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouver-

ture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bois, appuyé par l'honorable sénateur Smith (Kamloops)—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (R-1), intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (U-5), intitulé: "Loi concernant le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Est du Canada) et le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Ouest du Canada)", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (V-5), intitulé: "Loi concernant la Canadian Co-operative Credit Society Limited", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (47), intitulé: "Loi constituant un Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (Westmorland), que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois.

Bill (W-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Helen Leslie Redston".

Bill (X-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannine Thauvoye Pastuszko".

Bill (Y-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Catherine Norma Hogan Liddell".

Bill (Z-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Abrasha Brainin".

Bill (A-6), intitulé: "Loi pour faire droit à George Henry Eaton".

Bill (B-6), intitulé: "Loi pour faire droit à John Bernard Finucane".

Bill (C-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne-Marie-Marguerite-Victoria Melchers Harwood".

Bill (D-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Estelle Frances Demaio Parr".

Bill (E-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Helmut Josef Wagner".

Bill (F-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Filion Robert".

Bill (G-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Mary Gnaedinger Johnson".

Bill (H-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Peggy Mary Trim Bodaly".

Bill (I-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur John Chatham".

Bill (J-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Louise Martin Bowden".

Bill (K-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Joan Carol McCurley Decaire".

Bill (L-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Paul Audette".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont maintenant lus une deuxième fois, sur division.

Ordonné: Que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

N° 21

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 21 février 1957

*Trois heures de l'après-midi.*L'honorable NANCY HODGES, Présidente *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Lambert,	Roebuck,
Barbour,	Dessureault,	Léger,	Savoie,
Basha,	Dupuis,	Leonard,	Smith (Queens-
Beaubien,	Farquhar,	Macdonald,	Shelburne),
Bishop,	Farris,	Marcotte,	Smith (Kamloops),
Blais,	Fergusson,	McDonald,	Stambaugh,
Bois,	Fournier,	McGrand,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Gershaw,	McIntyre,	Taylor
Bouffard,	Golding,	McLean,	(Westmorland),
Bradette,	Grant,	Molson,	Tremblay,
Bradley,	Haig,	Nicol,	Turgeon,
Cameron,	Hodges,	Pouliot,	Vaillancourt,
Comeau,	Horner,	Power,	Veniot,
Connolly	Howden,	Quinn,	Vien,
(Halifax-Nord),	Inman,	Reid,	Wall,
Connolly	Isnor,		Woodrow.
(Ottawa-Ouest),	Jodoin,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues séparément:

De la Compagnie d'assurance de l'Ouest, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa loi de constitution.

De la Compagnie d'assurance de l'Amérique britannique, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa loi de constitution.

De "La Progressive, Compagnie d'Assurances du Canada", de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de "London and Midland General Insurance Company", et qui augmente son capital social à deux millions cinq cent mille dollars (\$2,500,000.00).

De la Convention baptiste d'Ontario et de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa loi de constitution.

De L'Évêque des Régions arctiques, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dévolue certaines terres des Territoires du Nord-Ouest à l'Évêque de l'Arctique, lesquelles terres sont présentement inscrites au nom de l'Évêque du Fleuve Mackenzie.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cent quatre-vingt et un à cent quatre-vingt-treize, les deux précités inclusivement.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le LUNDI 18 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt et unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Adélarde-Gérard Leclaire, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Béatrice Mainville Leclaire, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Thomas Jeremie Foulds, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Armance-Madeleine-Raymonde Bernaquez Foulds, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Evelyn Gladys Douglas Fox, de la ville de Hampstead, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Charters Fox, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de George Johnstone Gray, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel Lois Read Gray, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de William Ross Macdonald, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Olive Barbara Reinhold Macdonald, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie Therese Ibbotson Collins, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Herbert Collins, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Donna Ruby Stallworthy Black, de la cité de Belleville, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Ralph Black, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mildred Edith Shaw Boulard, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-David-Gérald-Paul Boulard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Shirley Edythe Fairlie Scarff, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Bruce Abbott Scarff, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-dixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Lily Stall Dixon, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Patrick Brian Daniel Dixon, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-onzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Hazel Gladys Rees Webb, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Douglas Findlay Webb, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-douzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Violet Kert Hausman, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Leo Hausman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-treizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Angelina Szpilakowska Rzasa, autrement connue sous le nom de Angela Szpilakowska Rzasa, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Bronislaw Rzasa, autrement connu sous le nom de Bruno Rzasa, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent quatre-vingt et un à cent quatre-vingt-treize, les deux précités inclusivement, soient pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Vien, C.P., du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill (9), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Vien, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le Bill (47), intitulé: "Loi constituant un Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat se reporte à la rubrique "Avis de questions et de Motions".

Le Sénat revient à l'Ordre du jour.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill (W-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Helen Leslie Redston".

Bill (X-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannine Thauvoye Pastuszko".

Bill (Y-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Catherine Norma Hogan Liddell".

Bill (Z-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Abrasha Brainin".

Bill (A-6), intitulé: "Loi pour faire droit à George Henry Eaton".

Bill (B-6), intitulé: "Loi pour faire droit à John Bernard Finucane".

Bill (C-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne-Marie-Marguerite-Victoria Melchers Harwood".

Bill (D-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Estelle Frances Demaio Parr".

Bill (E-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Helmut Josef Wagner".

Bill (F-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Fillion Robert".

Bill (G-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Mary Gnaedinger Johnson".

Bill (H-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Peggy Mary Trim Bodaly".

Bill (I-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur John Chatham".

Bill (J-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Louise Martin Bowden".

Bill (K-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Joan Carol McCurley Decaire".

Bill (L-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Paul Audette".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés—
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur le discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé du Trône lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, ainsi que sur la motion de l'honorable sénateur Bois, appuyé par l'honorable sénateur Smith (Kamloops), demandant—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après plus ample débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, et—

Ordonné: Que l'Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par les membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (R-1), intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénatrice Fergusson propose, appuyée par l'honorable sénateur Isnor, que le Bill (U-5), intitulé: "Loi concernant le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Est du Canada) et le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Ouest du Canada), soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Ledit bill est lu la deuxième fois, et—

Déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Wall propose, appuyé par l'honorable sénateur Léger, que le Bill (V-5), intitulé: "Loi concernant la Canadian Co-operative Credit Society Limited", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est lu la première fois, et—

Déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill (M-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Edmund O'Neill".

Bill (N-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Robert-Gilbert Croteau".

Bill (O-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Eve Giasson, autrement connu sous le nom de Lucien Giasson".

Bill (P-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Ingrid Malten Prokopp".

Bill (Q-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Douglas Taylor".

Bill (R-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Waite Chew Keen".

Bill (S-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Smith Wilson".

Bill (T-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Alice Holdron Thorbergson".

Bill (U-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Kluchnyk Shyshko".

Bill (V-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Lillian Sideway Mudry".

Bill (W-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard George".

Bill (X-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Rose Bickerdike Oven-
den".

Bill (Y-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Violet Mooney Leger".

Bill (Z-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurice-Michel Malouf".

Bill (A-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Helene Victorine Monseur Sharpe".

Bill (B-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Franklin Hallas".

Bill (C-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Betty Mae Barnard Laframboise".

Bill (D-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Lemuel Alvin Henry Ward".

Bill (E-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Raoul-Guy-Félix Labelle".

Bill (F-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Gene Koklyte Gedvila".

Bill (G-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Martin Cyr".

Bill (H-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Ange-Aimée-Jacqueline Lacoste Paquette".

Étant posée la question sur la motion, elle est, sur division,
Résolue par l'affirmative.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Ordonné: Que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

N° 22

JOURNAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Le mardi 26 février 1957

Huit heures du soir.

L'honorable ARTHUR-L. BEAUBIEN, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Inman,	Roebuck,
Barbour,	Farquhar,	Isnor,	Savoie,
Basha,	Farris,	Jodoin,	Smith (Queens-
Beaubien,	Fergusson,	Lambert,	Shelburne),
Blais,	Fournier,	Léger,	Smith
Bois,	Fraser,	Macdonald,	(Kamloops),
Boucher,	Gershaw,	Marcotte,	Stambaugh,
Bradette,	Golding,	McDonald,	Taylor (Norfolk),
Bradley,	Grant,	McGrand,	Taylor
Burchill,	Haig,	Molson,	(Westmorland),
Cameron,	Hawkins,	Petten,	Tremblay,
Campbell,	Hodges,	Pouliot,	Turgeon,
Comeau,	Horner,	Power,	Vaillancourt,
Connolly	Howden,	Quinn,	Veniot,
(Halifax-Nord),	Hugessen,	Reid,	Vien,
Connolly			Wall,
(Ottawa-Ouest),			Woodrow.

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour cause inévitable.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig:

Que, durant l'absence de l'honorable Président du 26 février 1957 au 4 mars 1957, inclusivement, l'honorable sénateur Beaubien préside le Sénat le 26 février 1957; que l'honorable sénateur Dessureault préside le Sénat du 27 février 1957 au 28 février 1957, inclusivement; et que l'honorable sénateur Beaubien ensuite préside le Sénat du 1^{er} mars 1957 au 4 mars 1957, inclusivement.

Étant posée à ce sujet la question d'agrément, le Greffier déclare que la motion est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénateur Beaubien prend le fauteuil.

PRIÈRES.

Le Greffier du Sénat dépose sur la Table le huitième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme suit:

Le MARDI 26 février 1957.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son huitième rapport—

Votre Examineur a dûment examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De les "Révérends Pères Oblats de l'Immaculée Conception de Marie", de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de "Les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée", et pour d'autres fins.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,
Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cent quatre-vingt-quatorze à deux cent quatre, les deux précités inclusivement.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le VENDREDI 22 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-quatorzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Ludmila Eremeeff Mazaraky, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec George Mazaraky, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-quinzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Elizabeth Williamson Miller, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Alexander Robertson Miller, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-seizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Phyllis Shirley Moore Larivière, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Philip Exilion Larivière, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-dix-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph Ricardo Bouziane, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Mary Kathleen Digby Bouziane, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-dix-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Grzegorz Niski, autrement connu sous le nom de Gregory Niski, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Elizabeth Marjorie Pedley Niski, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-dix-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de John Masson Garland, de Old Chelsea, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Audrey Clare Patch Garland, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux centième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de James Frederick Greengrass, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Florence Ruth Moulding Taunton Greengrass, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Jeanne-D'Arc Ouellette Martin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Gérard Martin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Theophila Yanishewski Lazoryk, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Nicholas Lazoryk, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de David Hutcheson MacKay, de la cité de St-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gertrude Ethel May Sawers (Brown) MacKay, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Earl Heinz Grube, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Christiane Barbara Kempner Grube, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Westmorland*), que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent quatre-vingt-quatorze à deux cent quatre, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Arrêté en conseil C.P. 1957-161, en date du 31 janvier 1957, approuvant le budget des dépenses et le budget d'établissement de la Commission des Champs de bataille nationaux pour l'année expirant le 31 mars 1957. (Texte anglais).

Rapport annuel de l'Office de la recherche en pêcheries du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1955. (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., informe le Sénat d'un communiqué publié dans la *Gazette de Londres*, le 22 février 1957, déclarant que, en vertu de lettres patentes, Sa Majesté la Reine a conféré à Son Altesse Royale le duc d'Edimbourg le titre et la dignité de Prince du Royaume-Uni, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord. Ce communiqué indique que c'est le désir de Sa Majesté que, dorénavant, Son Altesse Royale soit désignée sous le nom de Son Altesse Royale le Prince Philippe, duc d'Edimbourg.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) présente au Sénat un Bill (I-7), intitulé: "Loi concernant les Révérends Pères Oblats de l'Immaculée Conception de Marie".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Norfolk*), que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 28 février 1957.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Norfolk*),

Que les taxes parlementaires versées à l'égard du Bill (T), intitulé: "Loi constituant en corporation "Oblate Fathers of Assumption Province", soient remboursées à MM. Allen, Hunter, Campbell et Regan, Toronto, Ontario, procureurs des pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Sur motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, il est—

Ordonné: Que l'Ordre n° 2 portant troisième lecture du Bill (9), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé", soit inscrit en tête de l'Ordre du jour.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Lambert propose, appuyé par l'honorable sénateur Vien, C.P., que le Bill (9), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, tendant à la deuxième lecture du Bill (47), intitulé: "Loi constituant un Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales".

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill (M-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Edmund O'Neill".

Bill (N-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Robert-Gilbert Croteau".

Bill (O-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Eve Giasson, autrement connu sous le nom de Lucien Giasson".

Bill (P-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Ingrid Malten Prokopp".

Bill (Q-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Douglas Taylor".

Bill (R-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Waite Chew Keen".

Bill (S-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Smith Wilson".

Bill (T-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Alice Holdron Thorbergson".

Bill (U-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Kluchnyk Shyshko".

Bill (V-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Lillian Sideway Mudry".

Bill (W-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard George".

Bill (X-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Rose Bickerdike Ovensden".

Bill (Y-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Violet Mooney Leger".

Bill (Z-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurice-Michel Malouf".

Bill (A-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Helene Victorine Monseur Sharpe".

Bill (B-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Franklin Hallas".

Bill (C-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Betty Mae Barnard Laframboise".

Bill (D-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Lemuel Alvin Henry Ward".

Bill (E-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Raoul-Guy-Félix Labelle".

Bill (F-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Gene Koklyte Gedvila".

Bill (G-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Martin Cyr".

Bill (H-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Ange-Aimée-Jacqueline Lacoste Paquette".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés—

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Farris propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Ordonné: Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (R-1), intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent quatre-vingt-un à cent quatre-vingt-treize, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

N° 23

JOURNAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 27 février 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-MARIE DESSUREAULT, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Howden,	Reid,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Hugessen,	Roebuck,
Barbour,	Crerar,	Inman,	Savoie,
Basha,	Croll,	Isnor,	Smith (Queens-
Beaubien,	Dessureault,	Jodoin,	Shelburne),
Bishop,	Farquhar,	Lambert,	Smith (Kamloops),
Blais,	Farris,	Léger,	Stambaugh,
Bois,	Fergusson,	Leonard,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Fraser,	Macdonald,	Taylor
Bradette,	Gershaw,	Marcotte,	(Westmorland),
Bradley,	Golding,	McDonald,	Tremblay,
Burchill,	Gouin,	McGrand,	Turgeon,
Campbell,	Grant,	Molson,	Vaillancourt,
Comeau,	Haig,	Petten,	Veniot,
Connolly	Hawkins,	Pouliot,	Vien,
(Halifax-Nord),	Hodges,	Power,	Wall,
	Horner,	Quinn,	Woodrow.

PRIÈRES.

Le Greffier du Sénat dépose sur la Table le neuvième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme suit:

Le MERCREDI 27 février 1957.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son neuvième rapport—

Votre Examineur a dûment examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De Percival Gordon Shantz, de la cité de Kitchener, province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres lieux dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de "The North Waterloo Farmers Mutual Insurance Company".

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

L'honorable sénateur McDonald, Président suppléant du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été déféré le Bill (U-5), intitulé: "Loi concernant le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Est du Canada) et le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Ouest du Canada)", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Power, C.P., que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur McDonald, Président suppléant du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été déféré le Bill (T-5), intitulé: "Loi concernant l'Alliance Nationale", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'in-
forme que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur McDonald, Président suppléant du comité permanent
des Bills d'intérêt privé, auquel a été déféré le Bill (A-5), intitulé: "Loi
constituant en corporation *The Kings Mutual Insurance Company*", rapporte
que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat,
sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur
Gouin, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'in-
forme que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Crerar, C.P., pour l'honorable sénateur Euler, C.P.,
présente au Sénat un Bill (W-7), intitulé: "Loi constituant en corporation *The
North Waterloo Farmers Mutual Insurance Company*".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Crerar, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur
Vaillancourt que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture
mardi prochain, le 5 mars 1957.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divor-
ces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (J-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Adélarde-Gérard Le-
clair".

Bill (K-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Jeremie Foulds".

Bill (L-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Gladys Douglas Fox".

Bill (M-7), intitulé: "Loi pour faire droit à George Johnstone Gray".

Bill (N-7), intitulé: "Loi pour faire droit à William Ross Macdonald".

Bill (O-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Thérèse Ibbotson Collins".

Bill (P-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Donna Ruby Stallworthy Black".

Bill (Q-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Edith Shaw Boulard".

Bill (R-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Edythe Fairlie Scarff".

Bill (S-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Stall Dixon".

Bill (T-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Gladys Rees Webb".

Bill (U-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Kert Hausman".

Bill (V-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Angelina Szpilakowska Rzasa".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Farris, propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation", soit maintenant lu une deuxième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, tendant à la deuxième lecture du Bill (47), intitulé: "Loi constituant un Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales".

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (R-1), intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent quatre-vingt-quatorze à deux cent quatre, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

N° 24

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 28 février 1957

*Trois heures de l'après-midi.*L'honorable JEAN-MARIE DESSUREAULT, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Hugessen,	Reid,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Inman,	Roebuck,
Barbour,	Crerar,	Isnor,	Savoie,
Basha,	Croll,	Jodoin,	Smith (Queens-
Beaubien,	Dessureault,	Lambert,	Shelburne),
Bishop,	Farquhar,	Léger,	Smith (Kamloops),
Blais,	Fergusson,	Leonard,	Stambaugh,
Bois,	Fraser,	Macdonald,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Gershaw,	MacKinnon,	Taylor
Bradette,	Golding,	Marcotte,	(Westmorland),
Bradley,	Gouin,	McDonald,	Tremblay,
Burchill,	Grant,	McGrand,	Turgeon,
Campbell,	Haig,	Molson,	Vaillancourt,
Comeau,	Hawkins,	Petten,	Veniot,
Connolly	Hodges,	Pouliot,	Vien,
(Halifax-Nord),	Horner,	Power,	Wall,
	Howden,	Quinn,	Woodrow.

PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (J), intitulé: "Loi concernant "The Life Underwriters Association of Canada",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (T), intitulé: "Loi constituant en corporation "Oblate Fathers of Assumption Province",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, avec un amendement, auquel elle sollicite son agrément.

L'amendement est alors lu par le Greffier, comme suit:

Page 2, ligne 42. Retrancher le mot "ou" et y substituer les mots "et la".

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Vien, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert, que l'amendement soit agréé.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a accepté l'amendement qu'elle a apporté à ce bill, sans autre modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet les messages suivants par lesquels elle retourne les bills de Divorces ci-après mentionnés,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill (P-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Leonard Bloom".

Bill (Q-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Mary McEachran Cole".

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills susmentionnés.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (160), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Cour de l'Échiquier", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Vien, C.P., Président suppléant du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill (V-5), intitulé: "Loi concernant la *Canadian Co-operative Credit Society Limited*", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Vien, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros deux cent cinq à deux cent vingt-trois, les deux précités inclusivement.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le MARDI 26 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquième rapport, comme suit—

1. Relativement à la pétition de Waltraud Feronica Thorwart Servay, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Willi Friedrich Servay, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 26 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Elizabeth Krawchuk Yovdofchuk Ripchinsky, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank Florea Ripchinsky, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 26 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Gweneth Vernice Blackman Waterman, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Carruthers Waterman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 26 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Pauline Margaret Patricia Sylvester McLean, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maurice Allan McLean, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 26 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Boldovitch Mogil, autrement connue sous le nom de Mary Boldovitch Mogilesky, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Mogil, autrement connu sous le nom de Joseph Mogilesky, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 26 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent dixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Doris Irwin Phillips, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Phillips, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 26 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent onzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Kathleen O'Malley Romandini, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Antonio Romandini, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 26 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent douzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Lillian Yochalas Ostroff, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Ostroff, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 26 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent treizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Gladys Catherine McCluskey MacFarlane, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Neil Anderson MacFarlane, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 26 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatorzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Kathleen Pineault Miller, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Ross Miller, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 26 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quinzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Terez Lazar Jankovicz, cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Georges Jankovicz, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 26 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent seizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Winona Beryl Buzan Maynard, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Alfred Maynard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 26 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent dix-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Rose Marie Hops Zinman, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Harry Hershey Zinman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 26 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent dix-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Doris Velma Gardner Briggs, de la ville de Paris, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Thomas Ashworth Briggs, de la ville de Pointe-Claire, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 26 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent dix-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Pinck Kempinski, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Sarah Kay Kempinski, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 26 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingtième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Lukis Lambert, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec René-Abel-Augustin Lambert, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 26 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt et unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de June Angela Duyvewaardt Corse-Scott, de Hudson Heights, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Michael Ernle Corse-Scott, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 26 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Frank Maun James, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Grace Victoria Fox James, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 26 février 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Doris Louise Richardson Turner, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Turner, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Westmorland*), que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent cinq à deux cent vingt-trois, les deux précités inclusivement, soient pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., présente au Sénat un Bill (X-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., présente au Sénat un Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gouvernement".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Isnor propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck,

Que le pouvoir soit conféré au comité permanent du Trafic touristique de s'enquérir et de faire rapport concernant les opérations des diverses agences intéressées à promouvoir les voyages de touristes en Canada; et que le comité soit autorisé en outre à assigner des personnes et à faire produire des documents.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, tendant à la deuxième lecture du Bill (47), intitulé: "Loi constituant un Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (R-1), intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), que le Bill (I-7), intitulé: "Loi concernant les Révérends Pères Oblats de l'Immaculée Conception de Marie", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est lu la deuxième fois, et—

Déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill (J-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Adéland-Gérard Leclaire".

Bill (K-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Jeremie Foulds".

Bill (L-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Gladys Douglas Fox".

Bill (M-7), intitulé: "Loi pour faire droit à George Johnstone Gray".

- Bill (N-7), intitulé: "Loi pour faire droit à William Ross Macdonald".
Bill (O-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Thérèse Ibbotson Collins".
Bill (P-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Donna Ruby Stallworthy Black".
Bill (Q-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Edith Shaw Boulard".
Bill (R-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Edythe Fairlie Scarff".
Bill (S-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Stall Dixon".
Bill (T-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Gladys Rees Webb".
Bill (U-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Kert Hausman".
Bill (V-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Angelina Szpilakowska Rzasa".

Étant posée la question sur la motion elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont lus séparément la deuxième fois, sur division.

Ordonné: Que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

N° 25

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 5 mars 1957

*Huit heures du soir.*L'honorable THOMAS VIEN, C.P., Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Baird,	Croll,	Horner,	Quinn,
Barbour,	Dupuis,	Howden,	Reid,
Basha,	Euler,	Inman,	Roebuck,
Beaubien,	Farquhar,	Isnor,	Smith (Queens-
Blais,	Farris,	Jodoin,	Shelburne),
Boucher,	Fergusson,	Lambert,	Smith (Kamloops),
Bradette,	Fournier,	Leonard,	Taylor (Norfolk),
Bradley,	Gershaw,	Macdonald,	Tremblay,
Burchill,	Golding,	MacKinnon,	Turgeon,
Cameron,	Gouin,	Marcotte,	Vaillancourt,
Comeau,	Grant,	McGrand,	Vien,
Connolly	Hawkins,	Petten,	Wall,
(Halifax-Nord),	Hayden,	Pouliot,	Wood.
Crerar,	Hodges,	Power,	

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour cause inévitable.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner:

Que, durant l'absence de l'honorable Président du 5 mars 1957 au 11 mars 1957, inclusivement, l'honorable sénateur Vien, C.P., préside le Sénat.

Étant posée à ce sujet la question d'agrément, le Greffier déclare que la motion est résolue par l'affirmative.

Et alors, l'honorable sénateur Vien, C.P., prend le fauteuil.

PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet des messages avec les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Frances Auger DeIacobis".

Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Jean Jones Robinson".

Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwendoline Stedman Adrain".

Bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Bernice Good Taylor".

Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Pearce Meti".

Bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Maud Lenore Wheeler Lanctôt".

Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Anne Wylie Houstoun Patience".

Bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Marinier Shaver".

Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Matilda Chatfield Eldridge".

Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Minnie Reid Foster".

Bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Leo Metham".

Bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Cumming Ryan".

Bill (A-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Allan Taylor".

Bill (B-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Eta Krupnick Caron".

Bill (C-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Camille-Émile Bunlet".

Bill (D-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Catharina Lassahn Schwartzje".

Bill (E-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Lewis George Joy".

Bill (F-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Harvey Clifford Yetman".

Bill (G-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose-Lina-Patricia Guertin Théberge".

Bill (H-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Préfontaine".

Bill (I-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Rosetta Rule Fuglewicz".

Bill (J-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Monia Evans Schwarz".

Bill (K-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Mary Beatrice Glassco Cumming".

- Bill (L-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Chatfield Gossage".
- Bill (M-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Frances Crosbie Kirkham".
- Bill (O-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Trefry Cahusac".
- Bill (S-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Dudley Nurse".
- Bill (T-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Alde Ermacora".
- Bill (U-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Anastasia Suchodolska Matiosaitis".
- Bill (V-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Simonne Ghent Brooks".
- Bill (W-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Philip Tamborino".
- Bill (X-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Martha Margaret Wilkins St. James".
- Bill (Y-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Boris Varvariuk".
- Bill (Z-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Stefania Stella Rosiu Nahorniak".
- Bill (A-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Pinkney".
- Bill (B-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Amelia Carter Nicolle".
- Bill (C-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Aldona Dodon Kulczycki".
- Bill (D-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Catherine Baggott Allarie".
- Bill (E-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edwin Alfred Le Corney".
- Bill (F-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Mary Ellen Morninge Hartwell".
- Bill (G-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Ellis Elkin".
- Bill (H-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Anne Julian Boyd".
- Bill (I-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgette Paquette Sénécal".
- Bill (J-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Pierrette Beaudry Dennis".
- Bill (K-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Phyllis Reid MacDonald".
- Bill (L-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Alice Williams Jones".
- Bill (M-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Helen Descyca Eckford".
- Bill (N-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Mary Shewan Chalmers".
- Bill (O-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Beryl Jewett Gagnon".
- Bill (S-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwyneth Owen Young Douglas".
- Bill (T-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Beverley Carol Wilson Barnes".
- Bill (U-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Katharine Kimball Little Blake".
- Bill (V-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Elizabeth Lyon Rose".
- Bill (W-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Elizabeth Goodfellow Rief".
- Bill (X-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Griffith Brown".

Bill (Y-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ellen McCulloch Ritchie".

Bill (Z-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose-Elizabeth Giroux Lefrançois".

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (46), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur ladite motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (Q-1), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les banques d'épargne de Québec",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

Le Greffier du Sénat dépose sur la Table les dixième, onzième et douzième rapports de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme suit:

Le MARDI 5 mars 1957.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son dixième rapport—

Votre Examineur a dûment examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards—

De l'Évêque des Régions arctiques, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dévolue certaines terres des Territoires du Nord-Ouest à l'Évêque de l'Arctique, lesquelles terres sont présentement inscrites au nom de l'Évêque du Fleuve Mackenzie.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,
Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

Le MARDI 5 mars 1957.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son onzième rapport—

Votre Examineur a dûment examiné les pétitions suivantes, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De la Compagnie d'assurance de l'Amérique britannique, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa loi de constitution.

De la Compagnie d'assurance de l'Ouest, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa loi de constitution.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

Le MARDI 5 mars 1957.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son douzième rapport—

Votre Examineur a dûment examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De la Compagnie Equitable d'Assurance-Incendie du Canada, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge davantage la période au cours de laquelle le ministre des Finances peut accorder à la Compagnie un certificat d'enregistrement et un permis l'autorisant à pratiquer ses opérations en vertu de la *Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques*, et à changer son nom en celui de "Compagnie Equitable d'assurance générale du Canada".

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros deux cent vingt-quatre à deux cent trente-sept, les deux précités inclusivement.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le LUNDI 4 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Jacques Piché, de la ville Mont-Royal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Evelyn Leduc Piché, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 4 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Ruby Ivy Jewell Daniel, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Reginald Walter Daniel, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 4 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Clara Soloway Rudy Sazant, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nathan Sazant, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 4 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Jean Houde, de la cité de Trois-Rivières, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Carmelle Dowd Houde, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 4 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Gisèle Comtois Brodeur, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Roméo Brodeur, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 4 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mitzi Aronovitch Bezonsky, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Samuel Bezonsky, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 4 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trentième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Miriam Brodish Silverman, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Michael Silverman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 4 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente et unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Paul Chaput Mongeau, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec René Mongeau, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 4 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de George William Ellis, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Norma Rose Parnell Ellis, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 4 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph Gagné, de Cap-Chat, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Jeanne Gagnon Gagné, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 4 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Lois Altena Robertson Meade, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Anthony Meade, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 4 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Athelynne Joan Ratcliff Gauvreau, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Gustave-Gaston Gauvreau, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 4 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Flatman Tardif, de la cité de Québec, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Adélarde Tardif, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 4 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-septième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Olive Clara Benson Pitman, de Grays, comté d'Essex, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Henry Pitman, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande que la prière formulée par cette pétition ne soit pas accordée.

3. Le comité recommande que les témoignages rendus ne soient ni imprimés ni distribués, et que la Règle 134 soit suspendue en tant qu'elle concerne l'impression et que la Règle 135 soit suspendue à l'égard de l'impression et de la traduction.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent vingt-quatre à deux cent trente-sept, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner:

Que le discours de Son Excellence M. Guy Mollet, Président du Conseil des ministres de France, prononcé devant les Membres des deux Chambres du Parlement le 4 mars 1957, et les autres allocutions qui eurent lieu à cette

occasion, soient imprimés sous forme d'Appendice aux Débats du Sénat et aux Procès-verbaux du Sénat, et qu'ils fassent partie des archives permanentes de cette Chambre.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Grant—

Que les taxes parlementaires versées à l'égard d'un bill projeté de la "Co-operative Life Insurance Company" de la cité de Regina, province de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'une loi qui change sa constitution, soient remboursées à MM. Milliken, Milliken et Rutherford, Regina, Saskatchewan, procureurs des pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Vaillancourt présente au Sénat un Bill (K-8), intitulé: "Loi concernant la Compagnie Equitable d'Assurance-Incendie du Canada".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur Gouin, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Beaubien, pour l'honorable sénateur Hayden, présente au Sénat un Bill (L-8), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'assurance de l'Ouest".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Norfolk*), que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Beaubien, pour l'honorable sénateur Hayden, présente au Sénat un Bill (M-8), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'assurance de l'Amérique britannique".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Norfolk*), que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Burchill présente au Sénat un Bill (N-8), intitulé: "Loi concernant l'Évêque de l'Arctique (*The Bishop of the Arctic*)".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Burchill propose, appuyé par l'honorable sénateur Hawkins, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 7 mars 1957.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la *Gazette du Canada*, Partie II, 1957, N^{os} 48 à 58, en date du 27 février 1957. (Textes anglais et français).

Rapport annuel sur les opérations en vertu de la Loi sur l'utilisation des terrains marécageux, pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (Z-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Ludmila Eremeeff Mazaraky".

Bill (A-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Williamson Miller".

Bill (B-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Shirley Moore Lari-vière".

Bill (C-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Ricardo Bouziane".

Bill (D-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Grzegorz Niski, autrement connu sous le nom de Gregory Niski".

Bill (E-8), intitulé: "Loi pour faire droit à John Masson Garland".

Bill (F-8), intitulé: "Loi pour faire droit à James Frederick Greengrass".

Bill (G-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne-D'Arc Ouellette Martin".

Bill (H-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Theophila Yanishewski Lazoryk".

Bill (I-8), intitulé: "Loi pour faire droit à David Hutcheson MacKay".

Bill (J-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Heinz Grube".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill (J-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Adélarde-Gérard Leclaire".

Bill (K-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Jeremie Foulds".

Bill (L-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Gladys Douglas Fox".

Bill (M-7), intitulé: "Loi pour faire droit à George Johnstone Gray".

Bill (N-7), intitulé: "Loi pour faire droit à William Ross Macdonald".

Bill (O-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Thérèse Ibbotson Collins".

Bill (P-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Donna Ruby Stallworthy Black".

Bill (Q-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Edith Shaw Boulard".

Bill (R-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Edythe Fairlie Scarff".

Bill (S-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Stall Dixon".

Bill (T-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Gladys Rees Webb".

Bill (U-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Kert Hausman".

Bill (V-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Angelina Szpilakowska Rzasa".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés—
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, tendant à la deuxième lecture du Bill (47), intitulé: "Loi constituant un Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales".

Après plus ample débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la deuxième fois, sur division.

Ordonné: Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Transports et communications.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Croll propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*), que le Bill (R-1), intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Transports et communications.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Euler, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que le bill (W-7), intitulé: "Loi constituant en corporation *The North Waterloo Farmers Mutual Insurance Company*", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (160), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Cour de l'Échiquier", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent cinq à deux cent vingt-trois, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur MacKinnon, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénatrice Hodges, que le Bill (X-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déferé au comité permanent des Ressources naturelles.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gouvernement", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Le Sénat s'ajourne.

APPENDICE

DISCOURS

de

SON EXCELLENCE M. GUY MOLLET,

Président du Conseil des ministres de France,
prononcé devant les

MEMBRES DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

dans la

CHAMBRE DES COMMUNES, À OTTAWA,

le lundi, 4 mars 1957, à onze heures et demie de la matinée.

M. Mollet a été présenté par le très honorable Louis-S. St-Laurent, Premier ministre du Canada, et remercié par l'honorable Arthur-L. Beaubien, président pro tem du Sénat, et par l'honorable L.-René Beaudoin, Orateur de la Chambre des communes.

(Texte)

LE TRÈS HON. LOUIS-S. ST-LAURENT (*Premier ministre du Canada*):
Monsieur le président du Conseil de la République française, au nom de ce Parlement et du peuple qu'il représente, et avec un grand plaisir personnel, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue.

En vous accueillant dans cette enceinte, nous sommes pénétrés du sentiment que nous recevons le représentant d'une grande nation amie, et dont l'amitié nous honore. Nous sommes heureux de rendre hommage en votre personne au peuple français qui a joué un rôle primordial dans notre histoire et auquel notre destin a été et demeure lié de façon si intime.

Votre séjour au Canada, en ce moment, alors que les pays de la grande famille atlantique sentent plus que jamais le besoin de concerter leur action plus étroitement pour la défense efficace des principes qui les ont rapprochés, présente un aspect dont le symbolisme nous est particulièrement encourageant. Nous voyons en votre présence parmi nous, monsieur le Président, l'affirmation éclatante que votre pays reste, comme toujours, soucieux de protéger les valeurs humaines qui ont fait sa dignité et son illustration mais qu'il entend toujours, comme par le passé, associer à son action les pays qu'il honore de son amitié. Votre visite à Washington et chez nous présente pour nous une importance et un intérêt spéciaux.

(Traduction)

Nous sommes pleinement conscients, monsieur le président du Conseil, de l'important apport, passé et présent, de votre pays, aux progrès de l'humanité. Nous savons aussi que, fidèle aux grandes traditions qui l'ont portée à l'avant-garde dans tous les domaines, la France, avec cet élan généreux qui la caractérise, cherche des solutions originales et humanitaires aux problèmes les plus pressants et les plus difficiles du monde actuel.

Qu'il s'agisse d'établir, sur une base satisfaisante, des liens avec les pays moins évolués ou de déterminer dans quelle mesure les nations adultes qui ont atteint leur pleine maturité peuvent mettre en commun leurs ressources et exercer leur souveraineté en vue d'atteindre des objectifs qui ne seraient plus réalisables dans l'isolement,—pour ne citer que deux des problèmes les plus compliqués de notre époque,—votre pays a su formuler les propositions les plus encourageantes et les plus fécondes.

Dans tous ces domaines, monsieur le premier ministre, non seulement vous avez pris une part active à la recherche de solutions mais encore vous avez été de ceux qui se sont le plus appliqués à surmonter certains des problèmes les plus ardues de notre époque. En vrai fils de France, vous avez voulu vous inspirer de cet esprit de liberté qui fait la gloire de votre pays.

Vous avez montré, durant la guerre, combien vous étiez fermement et irréductiblement attaché aux méthodes démocratiques dans le règlement des problèmes politiques. Blessé et fait prisonnier de guerre en 1940, rapatrié comme invalide en 1942, vous avez immédiatement rallié le mouvement de résistance et vous avez pris une part active aux combats qui ont suivi les débarquements alliés en Normandie en 1944. Depuis 1944, vous vous consacrez à la même cause et votre nom est associé aux décisions de si grande importance qui ont abouti à l'établissement de nouvelles relations entre votre pays et les pays importants de l'Afrique du Nord. Vous êtes un des artisans de l'effort renouvelé et déterminé qui se poursuit présentement en vue de réorganiser l'Europe, ce grand et incomparable réservoir d'expérience que les hommes libres du monde entier en sont arrivés à regarder comme faisant partie de leur patrimoine et qui a joué un rôle si important dans l'expansion de la civilisation.

Le succès de vos nombreuses entreprises revêt pour nous un intérêt immédiat. Nous espérons que ce grand effort de reconstruction politique aura pour effet de raffermir davantage notre communauté atlantique et le monde libre en général.

Votre visite, monsieur le premier ministre, nous fournit une heureuse occasion de rendre hommage au rôle dynamique que vous jouez personnellement, et que joue votre pays, dans les affaires du monde. Les entretiens que nous avons eus durant les quelques derniers jours nous ont aussi permis de mieux comprendre nos objectifs et nos programmes communs. De cette façon, votre visite affirmera une fois de plus les liens étroits qui unissent nos pays; elle démontrera les relations que des efforts concertés au sein de la famille atlantique peuvent favoriser entre l'Europe et l'Amérique du Nord à l'avantage durable de tout le monde libre.

Vos Excellences, membres du Parlement et distingués invités, j'ai maintenant le privilège de prier M. Guy Mollet, premier ministre de France, de prendre la parole.

(Texte)

Mesdames, messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter le président du Conseil de la République française.

M. GUY MOLLET (*Président du Conseil des ministres de France*): Monsieur le premier ministre, les paroles si sincères et si chaleureuses que vous venez d'avoir pour mon pays m'ont profondément touché et elles iront droit au cœur de tous les Français. Vous avez su exprimer, en ces mots d'une rare élévation de pensée, la signification de ma visite et la nature des relations étroites et confiantes que le Canada n'a cessé de maintenir avec la France depuis le début de son histoire. De tout cela, je voudrais vous dire mes vifs remerciements, de cela et aussi des phrases pleines d'amitié que vous m'avez personnellement consacrées. Aucun témoignage ne pouvait m'être plus précieux.

Monsieur le président, messieurs les membres du Parlement, c'est un très grand honneur pour moi de pouvoir remettre aujourd'hui aux honorables membres du Parlement du Canada le message de chaleureuse amitié que mon pays m'a demandé de leur adresser. Je voudrais le faire avec tout mon cœur et avec toute ma conviction, au moment que nous traversons. Au cours des trop brèves journées que j'ai passées dans votre pays, j'ai profondément ressenti la rare

qualité de l'amitié franco-canadienne, et la force des liens entre nous, que des combats menés côte à côte pendant deux guerres mondiales ont resserrées davantage encore. Je vois dans l'invitation que vous m'avez adressée une marque nouvelle de cette amitié et j'ai été fier d'y répondre.

En évoquant quelques-unes des grandes tâches auxquelles se consacre la France, M. St-Laurent m'a lui-même incité à vous dire en peu de mots quelles sont les réalisations de la politique française, quels sont aussi ses soucis et ses préoccupations qui, je le sais, souvent rejoignent les vôtres.

Assurer l'unification européenne est l'un des principaux objectifs. Je me suis employé à la fonder sur une solide entente franco-allemande, et j'ai ressenti la même volonté chez le chancelier Adenauer et dans le gouvernement allemand. Il nous a été ainsi possible d'aboutir à un règlement équitable de problèmes qui ont longtemps rendu difficiles les rapports entre nos pays. Il n'y a plus aujourd'hui de rivalité franco-allemande, mais une collaboration confiante qui permet d'établir des liens sans cesse plus étroits.

La voie étant ainsi ouverte à la nécessaire Union européenne, nous avons pu réaliser un progrès décisif dans l'intégration économique du continent, en menant à bonne fin les traités qui institueront la Communauté atomique européenne,—Euratom,—et le Marché commun européen. Leur signature interviendra dans peu de semaines.

Par l'Euratom, les six pays du continent européen mettent leur destin atomique en commun. Leur industrie atomique, dont l'expansion s'annonce prometteuse, sera conçue d'emblée à l'échelle européenne et pourra envisager le lancement des programmes à l'ampleur desquels aucun d'entre eux n'aurait pu prétendre. Quant au Marché commun européen, il signifie supprimer les barrières douanières, harmoniser les législations sociales, coordonner les politiques économiques de manière à constituer un vaste marché de cent soixante millions de consommateurs où les biens, les marchandises et les personnes circuleront librement.

Vous concevrez que la rédaction de ces traités, qui engagent l'avenir de nos pays pour des générations, ait été particulièrement délicate. Je n'ignore pas que des réserves ont été formulées dans votre pays sur certaines des clauses du Traité de marché commun. Ce ne serait pas le lieu ici d'en discuter le détail. Ce sur quoi je voudrais fortement insister auprès de vous, c'est que, en quelques mois, une réalité vivante, en constante évolution et en constante expansion aura été créée, la Communauté économique européenne, dont la présence modifiera profondément des données actuelles. Les perspectives d'échanges commerciaux avec une Europe unie en plein développement seront radicalement différentes de celles avec nos pays isolés, et sans doute seront-elles d'une singulière ampleur. Aussi, je crois pouvoir vous demander de faire confiance au dynamisme des nouvelles organisations pour que, dans l'action même, soient corrigées les imperfections que vous critiquez.

L'Europe est le seul moyen pour les pays du continent de retrouver une véritable indépendance. C'est le seul moyen de garantir à l'Alliance Atlantique solidarité et durée. Les relations entre les continents européens et nord américains pourront alors se développer sur une base d'égalité réelle: il n'est rien de durable dans le monde qui ne doive être fondé sur l'égalité et la libre collaboration.

Par delà le rideau de fer, l'union des peuples européens sera aussi un motif d'espoir pour tous les hommes à qui l'oppression n'a pas fait perdre la volonté de redevenir libres.

Il y a deux semaines, six premiers ministres européens se sont réunis à Paris, sur l'invitation de la France, pour prendre une décision capitale, celle d'associer à l'Europe les territoires africains aujourd'hui liés à la Belgique et à la France.

Sitôt formée, la Communauté européenne a donc décidé de jouer la carte de l'Afrique. La puissance industrielle de l'Europe tout entière sera mobilisée pour assurer l'équipement technique et le progrès social de l'Afrique. Je ne dissimulerai pas que ce résultat historique est dû pour beaucoup à la tenace insistance de la France.

La décision que je viens de rappeler est dans la ligne de la politique nouvelle que mon Gouvernement applique en Afrique, politique qui est, je le crains, trop peu connue hors de notre pays. Vous me permettez de l'évoquer rapidement.

Nous procédons à des transformations quasi-révolutionnaires dans les Territoires d'Outre-Mer. Leurs peuples reçoivent le droit de gérer démocratiquement leurs propres affaires dans le cadre d'une union avec la France à laquelle ils consentent librement. Le 31 mars prochain, ce mois même, des élections au collège unique permettront aux populations de toute l'Afrique française de désigner en pleine liberté leurs représentants à des assemblées territoriales qui nommeront, à leur tour, les ministres chargés d'administrer les territoires.

Des réformes analogues ont conduit à la création récente de la République autonome du Togo, et les longues discussions des Nations Unies sur cette question ont fait ressortir leur valeur et leur portée démocratiques.

La France s'est refusée à faire des Territoires africains une "chasse gardée", et c'est pourquoi elle leur a ouvert les portes de l'Europe qui est leur plus belle chance. Au cours des cinq prochaines années, l'effort européen en faveur de l'Afrique dépassera 500 millions de dollars, qui s'ajouteront à un effort français qui sera sans doute supérieur à 2,000 millions de dollars.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Ils montrent notre volonté d'opposer, en Afrique, le seul remède possible au nationalisme borné et au communisme, complices d'ailleurs l'un de l'autre: constituer un ensemble eurafricain, vaste union de peuples libres s'entr'aidant efficacement pour leur profit mutuel et leur prospérité commune.

(Traduction)

J'ai rappelé tout à l'heure devant vous que l'Union européenne garantissait la consolidation de l'Alliance atlantique. Cette considération a pesé beaucoup dans notre décision de construire l'Europe: l'Alliance atlantique est l'un des fondements de la politique de la France, comme elle l'est de la politique du Canada. Je voudrais rendre hommage ici au rôle éminent que n'a cessé de jouer le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Lester B. Pearson, dans tous les travaux de l'Organisation atlantique.

Outre son importante contribution à la défense du continent nord américain, votre pays, et ce n'est pas l'un des moindres motifs de notre reconnaissance, a accepté de prendre une part active à la défense du continent européen. Pour aider à équilibrer sur la presque île européenne la masse énorme des divisions soviétiques, le Canada, comme les États-Unis et la Grande-Bretagne, y fait stationner une partie de ses forces. La présence de vos soldats sur notre sol vous impose un sacrifice dont je vous remercie au nom de la France. Elle a pour nous une importance exceptionnelle.

En réalité, si en 1914 comme en 1939, il y avait eu sur le continent européen quelques milliers de soldats britanniques, américains et canadiens, jamais Guillaume II, jamais Hitler n'auraient engagé la guerre. Ils auraient su que, dès le premier moment, une immense coalition se serait dressée contre eux. Aujourd'hui, à cause de la présence physique de vos soldats, des soldats américains et britanniques, l'Union soviétique ne peut avoir le moindre doute sur les conséquences pour elle d'une agression. La présence de ces soldats, c'est en quelque sorte le refrènement de la politique du Pacte atlantique.

L'Alliance atlantique me paraît plus importante encore aujourd'hui qu'il y a huit ans, au moment de sa conclusion. Aussi impose-t-elle plus que jamais une parfaite entente des nations alliées sur le plan de la stratégie et sur le plan de la tactique. Il importe que les décisions soient prises en commun dès qu'il s'agit d'effectifs et d'armements, et si la technique pose en ce domaine des problèmes nouveaux, ils doivent être résolus solidairement. Je tenais à rappeler solennellement devant vous ces exigences.

Je vous dirai maintenant quelques mots d'un problème purement français, mais qui revêt une telle gravité pour nous que je tiens à vous en informer personnellement. Il s'agit de l'Algérie. Votre gouvernement nous a accordé, au cours du débat des Nations Unies, l'appui loyal et sans défaillance que nous lui avions demandé et je veux lui exprimer ici les remerciements de la France.

Le problème algérien est malheureusement peu connu hors de la France. En complète bonne foi, bien de nos amis pensent que notre politique n'est qu'une manifestation de colonialisme attardé. Je vous parlerai très franchement et très directement. Ce qui est essentiel à mes yeux dans l'affaire algérienne, ce n'est pas le maintien des liens entre l'Algérie et la France. Il est trop dans l'intérêt de l'Algérie pour être jamais sérieusement mis en cause. L'aide de la France à l'Algérie depuis la seconde Grande Guerre, pour ne citer que ce seul chiffre, représente le double de toutes les sommes que la France elle-même a reçues au titre du plan Marshall.

La donnée fondamentale du problème algérien est la présence dans le pays de deux collectivités, distinctes l'une de l'autre, l'une et l'autre importantes, l'une et l'autre indispensables à sa vie même: douze cent mille Algériens d'origine européenne et huit millions de musulmans.

Les Algériens d'origine européenne ont commencé à s'installer dès 1830. Ils ont leurs familles en Algérie, ils y ont leurs morts. L'Algérie est *leur patrie* et pour une large part, c'est leur travail qui en a mis en valeur les ressources. Il n'est pas acceptable qu'ils soient opprimés ou chassés aujourd'hui par la masse des musulmans, pas plus qu'il n'est acceptable qu'ils profitent d'avantages économiques provisoires pour opprimer les musulmans. La clef du problème algérien, c'est d'obtenir à la fois la pleine égalité des droits de tous les habitants de l'Algérie,—droits économiques comme politiques,—et la coexistence de la collectivité d'origine européenne et de la collectivité musulmane, sans qu'aucune des deux ne puisse opprimer l'autre. La première étape de tout règlement est que la violence cesse. Aussi la France propose-t-elle un cessez-le-feu sans aucune exigence politique préalable. Pour en régler les conditions générales, le Gouvernement français est prêt à entrer en contacts officiels et directs avec ceux qui se battent.

Dans les trois mois de retour au calme seront organisées des élections libres au collège unique. Chacun pourra voter selon sa conscience. Nous inviterons les nations démocratiques à envoyer en Algérie leurs représentants pour qu'ils constatent la parfaite régularité du vote.

C'est avec les élus de l'Algérie, quelles que soient leurs opinions politiques, que nous discuterons de l'organisation future de l'Algérie. Elle résultera de l'entente de toutes les parties intéressées, c'est-à-dire des populations de l'Algérie et de la France tout entière.

Tel est le contenu du Programme français pour l'Algérie. Vous conviendrez avec moi qu'il est conforme aux principes mêmes de la démocratie. La parole est maintenant à nos adversaires. Nous leur offrons le cessez-le-feu: sont-ils prêts à renoncer à la violence? Nous proposons des élections libres, tenues sous les yeux de représentants de pays démocratiques, et des discussions immédiates avec les élus des populations algériennes: pourquoi les ont-ils refusées jusqu'ici?

La France, elle, ne se décourage pas. Elle multipliera sans se lasser les initiatives pour convaincre de sa volonté de paix et de justice tous les habitants de l'Algérie.

Vous seriez surpris que je ne profite pas de ce tour d'horizon politique pour vous dire quelques mots de la situation au Moyen-Orient. Quels qu'aient pu être nos désaccords à un moment, je dois souligner le caractère positif et l'extrême utilité des initiatives qu'a prises le Gouvernement canadien, dont les interventions, toujours animées de l'esprit le plus amical, ont souvent été décisives.

Une étape importante vient d'être franchie vers la restauration au Moyen-Orient d'une paix durable fondée sur la justice et le respect du droit international, ce qui est le but commun de nos pays. La France n'a pas été étrangère aux accords qui sont intervenus, et je dois pouvoir dire qu'elle a sensiblement aidé à leur conclusion.

Le retrait d'Israël de Gaza et des détroits de Sharm al-Shaikh ne constituent pas un achèvement. L'intervention de la Force d'urgence des Nations Unies permet d'éviter le retour pur et simple à la situation antérieure. Il est indispensable de profiter de sa présence pour favoriser la conclusion d'un règlement général de paix. Une solution partielle ou provisoire au Moyen-Orient sera toujours une mauvaise solution. Nos peuples ne permettraient pas que nous laissions à nouveau la situation se dégrader comme pendant les huit dernières années où, sous le couvert de l'Armistice, les troubles s'étaient perpétués et un état de guerre larvé s'était finalement établi tandis que les résolutions des Nations Unies étaient constamment violées.

Il faut s'attaquer aux causes mêmes de la tension au Moyen-Orient. Je voudrais énumérer devant vous celles qui me paraissent les principales. Certaines sont de nature en quelque sorte géographique, d'autres sont purement politiques.

La première des causes "géographiques", ce sont les frontières d'Israël et, en fait, l'existence même de l'État d'Israël. La conclusion d'un traité de paix entre Israël et ses voisins arabes, qui fixe ses frontières et garantisse l'intégrité de son territoire, est une nécessité absolue. Je me félicite que les représentants de grandes nations aient dit à l'Assemblée générale des Nations Unies leur volonté que ce traité intervienne le plus tôt possible. Je me félicite aussi que de grandes nations aient affirmé leur volonté que soit respecté le libre passage des navires dans le golfe d'Akaba, voie maritime internationale.

Le canal de Suez est également l'une des causes "géographiques" de tension. Son sabotage par l'Égypte, sans qu'aucun motif militaire le justifie et le chantage exercé depuis sur le rythme des travaux de déblaiement montre le peu de confiance que mérite le Gouvernement égyptien. Comme l'a prescrit le Conseil de Sécurité, il faut que le canal de Suez soit "soustrait à la politique de tous les pays"—et, en particulier, à celle de l'Égypte. L'équilibre économique de l'Europe et des pays du Sud-Est asiatique ne peut pas dépendre du seul bon vouloir d'un quelconque dictateur égyptien.

Plus profondes encore sont les causes que j'ai appelées politiques et c'est peut-être de l'attitude qui sera prise sur elles que dépendra le règlement définitif des autres problèmes. J'évoquerai les menées pan-arabes de l'Égypte et l'infiltration soviétique au Moyen-Orient.

Les desseins pan-arabes du colonel Nasser sont définis avec une brutale netteté dans son ouvrage *La philosophie de la révolution*. Il y affirme sa volonté d'organiser,—autour d'un "héros", c'est ainsi qu'il s'exprime lui-même,—l'unité du monde arabe "de l'Atlantique au Golfe Persique" et d'utiliser, pour y parvenir, les moyens de pression sur l'Occident que constituent les pétroles du Moyen-Orient et la situation géographique de son pays, c'est-à-dire le canal de Suez. Nous savons maintenant que ce n'étaient pas des menaces vaines.

Dénoncer le pan-arabisme n'est pas l'expression du sentiment national d'un peuple. Comme jadis le pan-germanisme et le pan-slavisme, c'est un mythe au nom duquel il est porté atteinte à l'indépendance d'un peuple.

C'est le devoir des nations libres de faire front devant les menées subversives du pan-arabisme, de veiller à ce que la provocation ne paie pas et à ce qu'il ne puisse y avoir de transactions qui ne respectent pas les engagements internationaux.

Cette attitude est d'autant plus nécessaire que le pan-arabisme est le meilleur véhicule de l'infiltration communiste. Fidèles aux directives de Lénine, les dirigeants soviétiques s'appuient systématiquement sur l'ultra-nationalisme. Le Caire et Damas, sources du pan-arabisme, sont ainsi devenus les têtes de pont les plus solides de l'URSS.

La déclaration du président Eisenhower revêt une grande importance de ce point de vue. L'Union soviétique a déjà été sensible à des avertissements tels que ceux-là. J'ajouterai que toute faille dans le front des nations libres au Moyen-Orient sera exploitée par l'Union soviétique. Notre devoir est donc de mettre en œuvre dans cette région une politique concertée et de longue haleine.

C'est ce que j'ai exposé au Gouvernement canadien comme au Président des États-Unis, et je crois,—permettez-moi de le dire, j'en suis sûr,—que mon voyage aura favorisé les premiers pas.

(Texte)

Les problèmes que je viens de développer devant vous ont été, comme vous le pensez, l'objet d'entretiens approfondis avec M. le premier ministre du Canada. J'ai eu le plaisir de constater la large mesure d'accord à laquelle nous sommes parvenus. Je suis certain que dans les prochaines semaines la France et le Canada se retrouveront côte à côte dans les enceintes internationales pour défendre ensemble les mêmes causes et faire prévaloir des solutions conformes au droit et à la justice.

Monsieur le président, monsieur le premier ministre, messieurs les membres du Parlement, dans quelques heures, mon ami, M. Pineau, nos collaborateurs et moi-même aurons quitté votre magnifique pays. Le souvenir des heures que nous y avons passées, le souvenir de l'accueil fait de simplicité et de chaleur fraternelle qui nous a été réservé ne nous abandonneront pas. J'en porterai le témoignage aux Français. Je leur dirai qu'ils peuvent compter, dans les bons comme dans les mauvais jours, sur l'amitié et le concours d'un grand peuple en pleine expansion.

A vous aussi je voudrais dire que vous pouvez compter sur le peuple de France, sur la jeunesse de France. Ils ont par leur travail surmonté les destructions de la guerre, ils ont confiance en l'avenir de leur pays, ils sont prêts à affronter les tâches exaltantes qui s'offrent à eux; l'Europe à construire, le Sahara à mettre en valeur, l'Eurafrique à édifier. Oui, à vos côtés, vous trouverez toujours sans défaillance dans toutes les œuvres justes et généreuses, la France éternelle.

(Traduction)

L'HON. ARTHUR-LUCIEN BEAUBIEN (*Président pro tem du Sénat*): Permettez-moi, monsieur le Président du Conseil de France, de vous remercier au nom du Sénat du Canada, de votre visite et de l'éloquent et convaincant discours que vous venez de prononcer. Nous sommes toujours heureux d'accueillir les chefs des grandes nations avec lesquelles nous avons eu des relations mémorables si étendues. Et ce nous est un plaisir tout particulier, monsieur le président du Conseil, d'accueillir en vous l'éminent représentant du peuple dont tant de Canadiens descendent. Nous sommes heureux et comblés d'avoir pu prouver, au Canada, que des peuples d'origines ethniques diverses peuvent vivre unis dans la paix et l'harmonie.

Nous vous demandons respectueusement de transmettre nos vœux aux membres de votre Conseil de la République ainsi qu'à ceux de votre Assemblée nationale.

(Texte)

Monsieur le président du Conseil des ministres de France, vous nous faites grand honneur et nous causez une grande joie en nous visitant aujourd'hui et nous formons le vœu sincère de vous revoir parmi nous bientôt.

(Traduction)

En vous souhaitant bon voyage, nous prions la Divine Providence de bénir toutes vos entreprises.

(Texte)

L'HON. L.-RENÉ BEAUDOIN (*Orateur de la Chambre des communes*): Monsieur le président du Conseil, la Chambre des communes du Canada se joint au Sénat pour saluer en vous la glorieuse nation française et vous exprimer les meilleurs vœux de bienvenue du peuple canadien. Nous sommes heureux d'accueillir en même temps M. Christian Pineau, votre ministre des Affaires étrangères ainsi que Son Excellence M. Francis Lacoste, ambassadeur de France au Canada.

Le siècle présent est surchargé de problèmes dont la solution doit être logiquement confiée à des chefs d'un talent exceptionnel. Chaque crise internationale met à l'épreuve l'initiative et le courage d'hommes d'élite qui doivent surmonter les obstacles. Il nous plaît de reconnaître, monsieur le président du Conseil, que votre nom a déjà pris place dans l'histoire de la diplomatie contemporaine, et les parlementaires canadiens, en particulier ceux qui parlent français, ceux dont la mère patrie est la France, sont spécialement fiers du rôle important que vous jouez sur la scène mondiale pour assurer le triomphe de la justice, garantir la paix universelle et défendre les idées démocratiques.

Votre visite servira à fortifier l'esprit de coopération et de solidarité qui caractérise depuis longtemps les relations du Canada avec la France civilisatrice, avec la France qui a toujours soutenu la cause des plus nobles libertés.

(Traduction)

En avril 1951, notre Parlement a eu le grand honneur d'accueillir M. Vincent Auriol, alors président de la République française. En cette occasion, M. Auriol a apporté le message d'affection de la France à cette colline même, qu'il a appelée le "point de rencontre des forces, jeunes et vives, anglaises et françaises, dont l'union créa votre nation... et constitue pour l'avenir une immense richesse d'humanité."

Et il a ajouté: "Fils des îles Britanniques, fils de France, quel magnifique exemple donné au monde, mais aussi quel chemin ensemble parcouru!"

En vous accueillant aujourd'hui et ayant écouté votre discours éloquent, nous ne pouvions que nous rappeler ces paroles bienveillantes qui, comme vos propres paroles, nous ont remplis d'émotion et de fierté.

La vie se répète et pour cette raison nous voulons croire que nous sommes demeurés dignes des vertus héritées de nos ancêtres anglais et français et que nous les possédons encore.

(Texte)

Monsieur le président du Conseil, votre visite nous cause donc un très vif plaisir. Nous y trouvons une nouvelle occasion de proclamer la profonde amitié de tous les Canadiens pour la France, et nous continuons à nous incliner devant la mission que l'Idéal lui a manifestement assignée.

N° 26

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Le mercredi 6 mars 1957

*Trois heures de l'après-midi.*L'honorable THOMAS VIEN, C.P., Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Baird,	Connolly	Hodges,	Power,
Barbour,	(Ottawa-Ouest),	Horner,	Quinn,
Basha,	Crerar,	Howden,	Reid,
Beaubien,	Dessureault,	Inman,	Roebuck,
Bishop,	Dupuis,	Isnor,	Smith (Queens-
Blais,	Euler,	Jodoin,	Shelburne),
Bois,	Farquhar,	Lambert,	Smith (Kamloops),
Boucher,	Farris,	Léger,	Taylor (Norfolk),
Bradette,	Fergusson,	Leonard,	Tremblay,
Bradley,	Fournier,	Macdonald,	Turgeon,
Burchill,	Gershaw,	MacKinnon,	Vaillancourt,
Cameron,	Golding,	Marcotte,	Veniot,
Comeau,	Gouin,	McGrand,	Vien,
Connolly	Grant,	Petten,	Wall,
(Halifax-Nord),	Hawkins,	Pouliot,	Wood.
	Hayden,		

PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (S), intitulé: "Loi concernant la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien et certaines filiales entièrement possédées",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (159), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Euler, C.P., Président suppléant du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Euler, C.P., que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Euler, C.P., Président suppléant du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill (R-1), intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Euler, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Vaillancourt, du comité permanent des Ressources naturelles, auquel a été déféré le Bill (X-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur MacKinnon, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (O-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Waltraud Feronica Thorwart Servay".

Bill (P-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Krawchuk Yovdofchuk Ripchinsky".

Bill (Q-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Gweneth Vernice Blackman Waterman".

Bill (R-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Margaret Patricia Sylvester McLean".

Bill (S-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Boldovitch Mogil, autrement connue sous le nom de Boldovitch Mogilesky".

Bill (T-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Irwin Phillips".

Bill (U-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen O'Malley Romandini".

Bill (V-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Yochalas Ostroff".

Bill (W-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Catherino McCluske MacFarlane".

Bill (X-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Pineault Miller".

Bill (Y-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Terez Lazar Jankovicz".

Bill (Z-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Winona Beryl Buzan Maynard".

Bill (A-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Marie Hops Zinman".

Bill (B-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Velma Gardner Briggs".

Bill (C-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Pinck Kempinski".

Bill (D-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Lukis Lambert".

Bill (E-9), intitulé: "Loi pour faire droit à June Angela Duyvewaardt Corse-Scott".

Bill (F-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Maun James".

Bill (G-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Louise Richardson Turner".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Reid propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Isnor, que le Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", soit maintenant lu une deuxième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Ordonné: Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le Bill (47), intitulé: "Loi instituant un Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (160), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Cour de l'Échiquier", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gouvernement", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (46), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent vingt-quatre à deux cent trente-sept, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden, que le Bill (K-8), intitulé: "Loi concernant la Compagnie Equitable d'Assurance-Incendie du Canada", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le Bill (L-8), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'assurance de l'Ouest", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le Bill (M-8), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'assurance de l'Amérique britannique", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill (Z-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Ludmila Eremeeff Mazaraky".

Bill (A-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Williamson Miller".

Bill (B-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Shirley Moore Lari-vière".

Bill (C-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Ricardo Bouziane".

Bill (D-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Grzegorz Niski, autrement connu sous le nom de Gregory Niski".

Bill (E-8), intitulé: "Loi pour faire droit à John Masson Garland".

Bill (F-8), intitulé: "Loi pour faire droit à James Frederick Greengrass".

Bill (G-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne-D'Arc Ouellette Martin".

Bill (H-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Theophila Yanishewski Lazoryk".

Bill (I-8), intitulé: "Loi pour faire droit à David Hutcheson MacKay".

Bill (J-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Heinz Grube".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Ordonné: Que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

N° 27

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 7 mars 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, C.P., Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Baird,	Connolly	Hayden,	Quinn,
Barbour,	(Ottawa-Ouest),	Hodges,	Reid,
Basha,	Crerar,	Horner,	Roebuck,
Beaubien,	Dessureault,	Howden,	Smith (Queens-
Bishop,	Dupuis,	Inman,	Shelburne),
Blais,	Euler,	Isnor,	Smith (Kamloops),
Boucher,	Farquhar,	Jodoin,	Taylor (Norfolk),
Bradette,	Farris,	Lambert,	Tremblay,
Bradley,	Fergusson,	Léger,	Turgeon,
Burchill,	Fournier,	Leonard,	Vaillancourt,
Cameron,	Gershaw,	Macdonald,	Veniot,
Comeau,	Golding,	MacKinnon,	Vien,
Connolly	Gouin,	Marcotte,	Wall,
(Halifax-Nord),	Grant,	Petten,	Wilson,
	Hawkins,	Power,	Wood.

PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (158), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les subventions aux municipalités", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport, avec un amendement, qu'il soumettra au Sénat dès qu'il lui plaira de le recevoir.

L'amendement est alors lu par le Greffier, comme suit:

Page 7: Après l'article 19, ajouter l'article 20 suivant:

"20. La présente loi entrera en vigueur à une date fixée par proclamation du gouverneur en conseil."

Ordonné: Que l'amendement soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Beaubien, pour l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été déféré le Bill (I-7), intitulé: "Loi concernant les Révérends Pères Oblats de l'Immaculée Conception de Marie", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport, avec trois amendements, qu'il soumettra au Sénat dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Les amendements sont alors lus par le Greffier, comme suit:

1. Page 2, lignes 30 et 31. Retrancher les mots "et dispensaires" et y substituer les mots "dispensaires et cimetières"

2. Page 2. Après l'article 4, insérer ce qui suit, à titre de nouvel article 5:

"5. Sous réserve de termes de quelque fiducie y relative, la Corporation peut aussi vendre, transporter, échanger, aliéner, hypothéquer, louer ou céder tout bien meuble ou immeuble par elle détenu, que ce soit ou non par voie de placement pour l'usage et les fins de la Corporation; elle peut aussi, quand il y a lieu, placer la totalité ou une partie de ses fonds ou deniers, ainsi que la totalité ou partie des fonds ou deniers à elle dévolus ou par elle acquis pour les fins et l'usage susdits, dans quelque valeur que ce soit, par voie de mortgage, hypothèque ou affectation sur des biens immeubles dans toute partie du Canada; et, pour les fins d'un tel placement, elle peut prendre, recevoir et accepter des mortgages, hypothèques ou affectations ou cessions de mortgages, hypothèques ou

affectations, faits et souscrits directement envers la Corporation ou envers quelque corporation, corps, compagnie ou personne en fiducie pour elle; et elle peut vendre, accorder, céder et transporter la totalité ou partie de ces mortgages, hypothèques ou affectations, ou desdites cessions."

3. Page 4. Retrancher l'article 12 et y substituer ce qui suit:

"12. L'article 1 de la loi principale est modifié par le retranchement des mots "sujets nés ou naturalisés de Sa Majesté" et aussi par le retranchement des mots "n'excédant pas la valeur annuelle de deux mille louis, cours actuel de cette province", tels qu'ils y apparaissent."

Ordonné: Que les amendements soient pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, pour l'honorable sénateur Roebuck, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la gendarmerie royale du Canada", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Gershaw propose, pour l'honorable sénateur Roebuck, appuyé par l'honorable sénateur Howden, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill (Z-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Ludmila Eremeeff Mazaraky".

Bill (A-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Williamson Miller".

Bill (B-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Shirley Moore Lari-vière".

Bill (C-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Ricardo Bouziane".

Bill (D-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Grzegorz Niski, autrement connu sous le nom de Gregory Niski".

Bill (E-8), intitulé: "Loi pour faire droit à John Masson Garland".

Bill (F-8), intitulé: "Loi pour faire droit à James Frederick Greengrass".

Bill (G-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne-D'Arc Ouellette Martin".

Bill (H-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Theophila Yanishewski Lazoryk".

Bill (I-8), intitulé: "Loi pour faire droit à David Hutcheson MacKay".

Bill (J-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Heinz Grube".

Étant posée la question sur ladite motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Lesdits bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés—
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, tendant à la troisième lecture du Bill (47), intitulé: "Loi instituant un Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Bradette propose, appuyé par l'honorable sénatrice Hodges, que le Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le Bill (160), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Cour de l'Échiquier", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gouvernement", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (46), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Burchill propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le Bill (N-8), intitulé: "Loi concernant l'Évêque de l'Arctique (The Bishop of the Arctic)", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est,
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (159), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Gershaw propose, pour l'honorable sénateur Roebuck, appuyé par l'honorable sénateur Howden, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill (O-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Waltraud Feronica Thorwart Servay".

Bill (P-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Krawchuk Yovdofchuk Ripchinsky".

Bill (Q-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Gweneth Vernice Blackman Waterman".

Bill (R-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Margaret Patricia Sylvester McLean".

Bill (S-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Boldovitch Mogil, autrement connue sous le nom de Boldovitch Mogilesky".

Bill (T-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Irwin Phillips".

Bill (U-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen O'Malley Romandini".

Bill (V-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Yochalas Ostroff".

Bill (W-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Catherino McCluske MacFarlane".

Bill (X-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Pineault Miller".

Bill (Y-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Terez Lazar Jankovicz".

Bill (Z-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Winona Beryl Buzan Maynard".

Bill (A-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Marie Hops Zinman".

Bill (B-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Velma Gardner Briggs".

Bill (C-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Pinck Kempinski".

Bill (D-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Lukis Lambert".

Bill (E-9), intitulé: "Loi pour faire droit à June Angela Duyvewaardt Corse-Scott".

Bill (F-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Maun James".

Bill (G-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Louise Richardson Turner".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Ordonné: Que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

N° 28

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 12 mars 1957

Huit heures du soir.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Howden,	Power,
Baird,	Croll,	Inman,	Pratt,
Barbour,	Euler,	Isnor,	Quinn,
Basha,	Farquhar,	Jodoin,	Reid,
Beaubien,	Fergusson,	Lambert,	Robertson,
Blais,	Fraser,	Léger,	Roebuck,
Bois,	Gershaw,	Leonard,	Smith (Kamloops),
Boucher,	Golding,	Macdonald,	Taylor (Norfolk),
Bradette,	Gouin,	MacKinnon,	Tremblay,
Bradley,	Grant,	Marcotte,	Turgeon,
Burchill,	Haig,	McDonald,	Veniot,
Comeau,	Hawkins,	McGrand,	Wall,
Connolly	Hayden,	Molson,	Wilson,
(Halifax-Nord),	Hodges,	Petten,	Wood,
Connolly	Horner,	Pouliot,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),			

PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants:

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Amelia Ashmore MacDonald".

Bill (R-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances May Cousins Stone".

Bill (B-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorna Claire Bianchi Shields".

Bill (C-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Hall Powell Tannahill".

Bill (D-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Ruth Bronfman Hoffer".

Bill (E-3), intitulé: "Loi pour faire droit à John Fraser McLean".

Bill (F-3), intitulé: "Loi pour faire droit à René Dauray".

Bill (G-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Clarence Ronald John Emberg".

Bill (H-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Joyce Cole Fraser".

Bill (I-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Rolland Forest".

Bill (J-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Holmes Saunders".

Bill (K-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Spiegel Wigdor".

Bill (L-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Western Dolan".

Bill (M-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Muriel Jean Leard Kowal".

Bill (N-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline-Marguerite Dastous Bourgon".

Bill (O-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-France-José-Thérèse Fasbender Rousseau".

Bill (P-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Klodin Freeze".

Bill (Q-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Zigurds Berzins".

Bill (R-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Tobia Betze van Lier Franken".

Bill (S-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marthe Brais Laurence".

Bill (T-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Fridman Herszlikowicz".

Bill (U-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Cléo-Joseph Ladouceur".

Bill (V-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Mabel Freestone Lachance".

Bill (W-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Campbell Stewart".

Bill (X-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean MacRae Bernett".

Bill (Y-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Roberge Fournier".

Bill (Z-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise-Yvette-Ruth Dumais Jacobson".

Bill (A-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Noëlla Jacques Primeau".

Bill (B-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Perl Finfer Weber".

- Bill (C-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques-Alfred LeGault".
- Bill (D-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Rina Cirl Reich Nutovic".
- Bill (E-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Ernest Woodrow".
- Bill (F-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Matthews Forrester".
- Bill (G-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Price Kimmel".
- Bill (H-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Nelson Sime Jackson".
- Bill (I-4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Howard Burland Webb".
- Bill (J-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Katharine Puobis Dynes".
- Bill (K-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Kotapski".
- Bill (L-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Julija Rinkeviciute Strelis".
- Bill (M-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Weniger".
- Bill (N-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Yvette-Laurette Petit Lévesque".
- Bill (O-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Lennard Gordon Spurrell".
- Bill (P-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Edwina Elizabeth Eke Stanley".
- Bill (Q-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Jacques-Robert Mackay".
- Bill (R-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Slutsky Steinhart".
- Bill (S-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Frances Dearmond Bonner".
- Bill (T-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Katherine Sorensen Engel".
- Bill (U-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Deirdre Joan Lang Srb".
- Bill (V-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Brigham Hall Fallon".
- Bill (W-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Cameron Brown Gravenor".
- Bill (X-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Naim Shaul Goorji".
- Bill (Y-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Roxcina Viola McPherson Lippiatt".
- Bill (Z-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Annie Wagner Fahy".
- Bill (B-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Jean Stoakley Ramsay Porter".
- Bill (C-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Allan Graham Bennett".
- Bill (D-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Chana Paya Trifskin Cupchik".
- Bill (E-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Edward Drembo".
- Bill (F-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Silversides Harper".
- Bill (G-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Claiman Neiss".
- Bill (H-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Abraham Sztajnhart, autrement connu sous le nom de Abraham Steinhart".
- Bill (I-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Hill Silver".
- Bill (J-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Bédard".
- Bill (K-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Tuskewich Gashler".

- Bill (L-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Gamache McCrea".
- Bill (M-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Maitabel Horwitz Johnson".
- Bill (N-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurette Lacombe Paradis".
- Bill (O-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Claude-Christopher-Richard Luard".
- Bill (P-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Elie-Claude Lacelle".
- Bill (Q-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Audrey Connor McLeod".
- Bill (R-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Ragna Erickson Hunt".
- Bill (S-5), intitulé: "Loi pour faire droit à François-Richer LaFlèche, autrement connu sous le nom de François-Pierre-Patrice-Joseph-Richer LaFlèche".
- Bill (W-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Helen Leslie Redston".
- Bill (X-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannine Thauvoye Patuszko".
- Bill (Y-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Catherine Norma Hogan Liddell".
- Bill (Z-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Abrasha Brainin".
- Bill (A-6), intitulé: "Loi pour faire droit à George Henry Eaton".
- Bill (B-6), intitulé: "Loi pour faire droit à John Bernard Finucane".
- Bill (C-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne-Marie-Marguerite-Victoria Melchers Harwood".
- Bill (D-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Estelle Frances Demaio Parr".
- Bill (E-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Helmut Josef Wagner".
- Bill (F-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Fillion Robert".
- Bill (G-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Mary Gnaedinger Johnson".
- Bill (H-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Peggy Mary Trim Bodaly".
- Bill (I-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur John Chatham".
- Bill (J-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Louise Martin Bowden".
- Bill (K-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Joan Carol McCurley Decaire".
- Bill (L-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Paul Audette".
- Bill (M-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Edmund O'Neill".
- Bill (N-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Robert-Gilbert Croteau".
- Bill (O-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Eve Giasson, autrement connu sous le nom de Lucien Giasson".
- Bill (P-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Ingrid Malten Prokopp".
- Bill (Q-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Douglas Taylor".
- Bill (R-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Waite Chew Keen".
- Bill (S-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Smith Wilson".
- Bill (T-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Alice Holdron Thorbergson".
- Bill (U-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Kluchnyk Shyshko".

Bill (V-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Lillian Sidaway Mudry".

Bill (W-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard George".

Bill (X-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Rose Bickerdike Ovensden".

Bill (Y-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Violet Mooney Leger".

Bill (Z-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurice-Michel Malouf".

Bill (A-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Helene Victorine Monseur Sharpe".

Bill (B-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Franklin Hallas".

Bill (C-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Betty Mae Barnard Laframboise".

Bill (D-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Lemuel Alvin Henry Ward".

Bill (E-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Raoul-Guy-Félix Labelle".

Bill (F-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Gene Koklyte Gedvila".

Bill (G-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Martin Cyr".

Bill (H-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Ange-Aimée-Jacqueline Lacoste Paquette".

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (C), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (P-1), intitulé: "Loi constituant en corporation "Alaska-Yukon Pipelines Limited",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (A-5), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Kings Mutual Insurance Company*",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (T-5), intitulé: "Loi concernant l'Alliance Nationale",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (U-5), intitulé: "Loi concernant le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Est du Canada) et le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Ouest du Canada)".

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (V-5), intitulé: "Loi concernant la *Canadian Co-operative Credit Society Limited*",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (178), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT:

Re: Discours du budget—Accommodation à la disposition des sénateurs dans la galerie du Sénat de la Chambre des communes.

Le 17 mars 1931, le Président du Sénat d'alors, l'honorable P. E. Blondin, émit et fit distribuer aux honorables sénateurs les instructions suivantes concernant l'usage de la galerie qui leur est réservée dans la Chambre des communes le soir de l'exposé budgétaire:

"A l'occasion du discours du budget prononcé par le ministre des Finances, aucune personne autre que les sénateurs ne sera admise dans la galerie réservée à ces derniers dans la Chambre des communes. Cette initiative est prise dans le dessein d'accommoder autant de sénateurs qu'il est possible.

Au cours des années passées, plusieurs sénateurs n'ont pu se servir de cette galerie dans de semblables occasions, dû à ce que plusieurs sièges étaient occupés par des parents ou des amis de sénateurs."

Cette pratique a toujours été suivie par les présidents subséquents.

W. McLEA ROBERTSON,
Président du Sénat.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorcés, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (H-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques Piché".

Bill (I-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Ivy Jewell Daniel".

Bill (J-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Soloway Rudy Sazant".

Bill (K-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Houde".

Bill (L-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Gisèle Comtois Brodeur".

Bill (M-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Mitzi Aronovitch Bezonsky".

Bill (N-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Brodish Silverman".

Bill (O-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Paule Chaput Mongeau".

Bill (P-9), intitulé: "Loi pour faire droit à George William Ellis".

Bill (Q-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Gagné".

Bill (R-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Altena Robertson Meade".

Bill (S-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethelynne Joan Ratcliff Gauvreau".

Bill (T-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Flatman Tardif".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., présente au Sénat un Bill (U-9), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prisons et les maisons de correction".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Crédits supplémentaires pour l'année terminée le 31 mars 1958.

Autres crédits supplémentaires, (N° 3) pour l'année financière terminée le 31 mars 1957.

Accord financier portant modification de l'accord financier entre le gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume-Uni, signé à Ottawa le 6 mars 1958.

Hommage est rendu à la mémoire du sénateur Daigle, décédé le 8 mars 1957.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill (O-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Waltraud Feronica Thorwart Servay".

Bill (P-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Krawchuk Yovdofchuk Ripchinsky".

Bill (Q-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Gweneth Vernice Blackman Waterman".

Bill (R-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Margaret Patricia Sylvester McLean".

Bill (S-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Boldovitch Mogil, autrement connue sous le nom de Boldovitch Mogilesky".

Bill (T-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Irwin Phillips".

Bill (U-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen O'Malley Romandini".

Bill (V-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Yochalas Ostroff".

Bill (W-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Catherine McCluske MacFarlane".

Bill (X-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Pineault Miller".

Bill (Y-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Terez Lazar Jankovicz".

Bill (Z-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Winona Beryl Buzan Maynard".

Bill (A-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Marie Hops Zinman".

Bill (B-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Velma Gardner Briggs".

Bill (C-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Pinck Kempinski".

Bill (D-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Lukis Lambert".

Bill (E-9), intitulé: "Loi pour faire droit à June Angela Duyvewaardt Corse-Scott".

Bill (F-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Maun James".

Bill (G-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Louise Richardson Turner".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés—

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vailancourt, tendant à la troisième lecture du Bill (47), intitulé: "Loi instituant un Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales".

Après plus ample débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Bradette, appuyé par l'honorable sénatrice Hodges, visant à la deuxième lecture du Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes".

Après plus ample débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—
Déré au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), que le Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gouvernement", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—
Déré au comité permanent des Transports et communications.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le Bill (46), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—
Déré au comité permanent des Banques et du commerce.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (159), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (158), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les subventions aux municipalités", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération de l'amendement apporté par le comité permanent des Banques et du commerce au Bill (D), intitulé: "Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des stupéfiants".

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), que l'amendement soit agréé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la considération des amendements apportés par le comité permanent des Bills d'intérêt privé au Bill (I-7), intitulé: "Loi concernant les Révérends Pères Oblats de l'Immaculée Conception de Marie", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Le Sénat s'ajourne.

N° 29

JOURNAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 13 mars 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Hayden,	Molson,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Hodges,	Petten,
Barbour,	Crerar,	Horner,	Pouliot,
Basha,	Croll,	Howden,	Pratt,
Beaubien,	Dessureault,	Inman,	Quinn,
Bishop,	Dupuis,	Isnor,	Reid,
Blais,	Euler,	Jodoin,	Robertson,
Bois,	Farquhar,	Kinley,	Roebuck,
Boucher,	Fergusson,	Lambert,	Smith (Kamloops),
Bradette,	Fraser,	Léger,	Taylor (Norfolk),
Bradley,	Gershaw,	Leonard,	Tremblay,
Burchill,	Golding,	Macdonald,	Turgeon,
Comeau,	Gouin,	MacKinnon,	Veniot,
Connolly	Grant,	Marcotte,	Wall,
(Halifax-Nord),	Haig,	McDonald,	Wood,
	Hawkins,	McGrand,	Woodrow.

PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (G), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, sur l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport, avec un amendement, qu'il soumettra au Sénat dès qu'il lui plaira de le recevoir.

L'amendement est alors lu par le Greffier, comme suit:

Ligne 10. Retrancher "1957" et y substituer "1956".

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que l'amendement soit agréé.

Étant posée la question, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill (160), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Cour de l'Échiquier", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport, avec un amendement, qu'il soumettra au Sénat dès qu'il lui plaira de le recevoir.

L'amendement est alors lu par le Greffier, comme suit:

Lignes 10 et 11. Retrancher les mots "et résider dans la ville d'Ottawa ou dans un rayon de cinq milles de celle-ci"

Ordonné: Que l'amendement soit pris en considération demain.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill (46), intitulé: Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Ordonné: Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill (L-8), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'assurance de l'Ouest", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill (M-8), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'assurance de l'Amérique britannique", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill (W-7), intitulé: "Loi constituant en corporation *The North Waterloo Farmers Mutual Insurance Company*", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Euler, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Euler, C.P., Président suppléant, du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gouvernement", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Ordonné: Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Golding propose, appuyé par l'honorable sénateur Barbour, que le Bill (159), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (158), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les subventions aux municipalités", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des amendements apportés par le comité permanent des Bills d'intérêt privé au Bill (I-7), intitulé: "Loi concernant les Révérends Pères Oblats de l'Immaculée Conception de Marie".

L'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), que les amendements soient agréés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (178), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Gershaw, propose pour l'honorable sénateur Roebuck, appuyé par l'honorable sénateur Howden, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill (H-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques Piché".

Bill (I-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Ivy Jewell Daniel".

Bill (J-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Soloway Rudy Sazant".

Bill (K-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Houde".

Bill (L-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Gisèle Comtois Brodeur".

Bill (M-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Mitzi Aronovitch Bezonsky".

Bill (N-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Brodish Silverman".

Bill (O-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Paule Chaput Mongeau".

Bill (P-9), intitulé: "Loi pour faire droit à George William Ellis".

Bill (Q-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Gagné".

Bill (R-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Altena Robertson Meade".

Bill (S-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethelynne Joan Ratcliff Gauvreau".

Bill (T-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Flatman Tardif".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Ordonné: Que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (U-9), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prisons et les maisons de correction", il est
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Le Sénat s'ajourne.

N° 30

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 14 mars 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Howden,	Pratt,
Baird,	Croll,	Inman,	Quinn,
Barbour,	Davies,	Isnor,	Reid,
Basha,	Dessureault,	Jodoin,	Robertson,
Beaubien,	Dupuis,	Kinley,	Roebuck,
Bishop,	Farquhar,	Lambert,	Smith (Kamloops),
Blais,	Fergusson,	Léger,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Fournier,	Leonard,	Tremblay,
Boucher,	Gershaw,	Macdonald,	Turgeon,
Bradette,	Golding,	MacKinnon,	Vaillancourt,
Bradley,	Gouin,	Marcotte,	Veniot,
Burchill,	Grant,	McDonald,	Vien,
Comeau,	Haig,	McGrand,	Wall,
Connolly	Hawkins,	Molson,	Wilson,
(Halifax-Nord),	Hodges,	Petten,	Wood,
Connolly	Horner,	Pouliot,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),			

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Lambert, Président suppléant, du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été déféré le Bill (N-8), intitulé: "Loi concernant l'Évêque de l'Arctique (The Bishop of the Arctic)", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Burchill propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Lambert, Président suppléant, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill (159), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Golding propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Lambert, Président suppléant, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill (K-8), intitulé: "Loi concernant la Compagnie Equitable d'Assurance-Incendie du Canada", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Lambert propose, appuyé par l'honorable sénatrice Wilson, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Rapport annuel des chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année civile 1956. (Textes anglais et français).

Rapport annuel de Canadian National (West Indies) Steamships, Limited, pour l'année civile 1956. (Textes anglais et français).

Rapport des Vérificateurs au Parlement sur le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada, Canadian National (West Indies) Steamships, Limited, pour l'année finissant le 31 décembre 1956. (Textes anglais et français).

Rapport annuel du Trust des Titres des chemins de fer Nationaux du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1956. (Textes anglais et français).

Rapport annuel des Commissaires de l'Office des Transports pour le Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1956. (Texte anglais).

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans *La Gazette du Canada*, Partie II, N^{os} 59 à 76, du 13 mars 1957. (Textes anglais et français).

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt—

Que, lorsqu'on aura répondu aux questions posées par l'honorable sénateur Farris, dont avis fut présenté le 12 mars, au sujet du Canal de Suez, d'Israël et Égypte et aussi de l'activité des Nations Unies, lesdites questions et les réponses soient publiées sous forme d'Appendice aux Débats du Sénat et aux Procès-verbaux du Sénat, et qu'elles fassent partie des archives permanentes de cette Chambre.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le Bill (46), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), que le Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gouvernement", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le Bill (I-7), intitulé: "Loi concernant les Révérends Pères de l'Immaculée Conception de Marie", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill (H-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques Piché".

Bill (I-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Ivy Jewell Daniel".

Bill (J-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Soloway Rudy Sazant".

Bill (K-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Houde".

Bill (L-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Gisèle Comtois Brodeur".

Bill (M-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Mitzi Aronovitch Bezonsky".

Bill (N-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Brodish Silverman".

Bill (O-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Paule Chaput Mongeau".

Bill (P-9), intitulé: "Loi pour faire droit à George William Ellis".

Bill (Q-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Gagné".

Bill (R-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Altena Robertson Meade".

Bill (S-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethelynn Joan Ratcliff Gauvreau".

Bill (T-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Flatman Tardif".

Étant posée la question, sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés—
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorcés, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (158), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les subventions aux municipalités", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (178), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (U-9), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prisons et les maisons de correction", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la considération de l'amendement apporté par le comité permanent des Banques et du commerce au Bill (160), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Cour de l'Échiquier", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

N° 31

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 19 mars 1957

Huit heures du soir.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Inman,	Reid,
Baird,	Croll,	Isnor,	Robertson,
Barbour,	Euler,	Jodoin,	Roebuck,
Basha,	Farquhar,	Lambert,	Savoie,
Beaubien,	Fergusson,	Léger,	Smith (Queens-
Blais,	Fournier,	Macdonald,	Shelburne),
Bois,	Gershaw,	MacKinnon,	Stambaugh,
Bouchard,	Golding,	Marcotte,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Gouin,	McDonald,	Tremblay,
Bradette,	Grant,	McGrand,	Turgeon,
Bradley,	Haig,	Molson,	Vaillancourt,
Burchill,	Hawkins,	Petten,	Veniot,
Connolly	Hodges,	Pouliot,	Vien,
(Halifax-Nord),	Horner,	Pratt,	Wall,
Connolly	Howden,	Quinn,	Wilson.
(Ottawa-Ouest),			

PRIÈRES.

L'honorable Président présente au Sénat un Message de Son Excellence le Gouverneur général, qui se lit comme suit:—

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 14 mars 1957.

Les Honorables

Les Membres du Sénat:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse au discours que j'ai prononcé à l'ouverture de la session du Parlement. Je vous remercie sincèrement pour cette adresse.

VINCENT MASSEY.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (180), intitulé: "Loi mettant à effet une convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique pour la protection, la conservation et l'extension des pêcheries du saumon sockeye dans le fleuve Fraser et ses tributaires, signée à Washington le 26 mai 1930, ainsi qu'un protocole la concernant, signé à Ottawa le 28 décembre 1956", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture ce jour.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Plus tard ce jour.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Reid propose, appuyé par l'honorable sénateur Pratt, que le Bill (180), intitulé: "Loi mettant à effet une convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique pour la protection, la conservation et l'extension des pêcheries du saumon sockeye dans le fleuve Fraser et ses tributaires, signée à Washington le 26 mai 1930, ainsi qu'un protocole la concernant, signé à Ottawa le 28 décembre 1955", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Ordonné: Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Le Greffier du Sénat dépose sur la Table le treizième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme suit:

Le MARDI 19 mars 1957.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son treizième rapport—

Votre Examineur a régulièrement étudié le rapport suivant, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De "La Progressive, Compagnie d'Assurances du Canada", de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de "London and Midland General Insurance Company", et qui augmente son capital social à deux millions cinq cent mille dollars (\$2,500,000.00).

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros deux cent trente-huit à deux cent soixante-treize, les deux précités inclusivement.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le LUNDI 4 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Chapman Ramsay, de la ville de Lauzon, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Raymond Ramsay, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,

Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Victoire Bergeron Rougeau, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Raymond Rougeau, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.

Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarantième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Paul-Emile Doucet, de la ville de Montréal-Nord, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Rita Pelletier Doucet, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante et unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de André Michel Allard, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Betty Baxter Baldwin Allard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Tekla Stefura Lawrentowycz, autrement connue sous le nom de Tillie Stefura Lorentowich, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Gregory Lawrentowycz, autrement connu sous le nom de Harry Lorentowich, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Fernand-Gérard Mallette, de l'Assomption, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Marguerite Langevin Mallette, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui annule ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Helen Joyce Lamberg Elfstrom, de Ste-Adèle-en-haut, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Edward Albert Elfstrom, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joan Gertrude Mitchell Sams, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Robert James Sams, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Eileen Madeleine Conroy Wettlaufer Sobie, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Edward Charles Sobie, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Esther Kahn Colomay, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Moses (Murray) Colomay, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Doris Jean Lussier Strike, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Keith Nelson Strike, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Freeman Kurtaz, autrement connue sous le nom de Mary Freeman Curtis, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Samuel Kurtaz, autrement connu sous le nom de Samuel Curtis, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquantième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Gilbert-Jacques Lafontaine, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Renée-Fleurette Morin Lafontaine, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante et unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Shirley Chernofsky Rynd, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Issie Rynd, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins la somme de \$75.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Roy Porter, de Gander, province de Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Winnie Grace Cross Porter, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Miloslawa Zaleska Boski, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Yan Boski, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Marcelle-Thérèse Dagenais Chesnel, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Albert-Raymond Chesnel, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Louise-Armand-Josephine Wouters Haire, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard-Brien Haire, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Robert Carruthers Burnside, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elizabeth Craig Adams Burnside, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Leon Gass Estabrooks, de la cité de St-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Grace Isabel Wentzell Estabrooks, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Irene Myra Cohen Auerback, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Edward Irving Auerback, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Brenda Iris Gibson Dunbrack, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec William Gordon Dunbrack, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixantième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Geraldine Lenore Dowd Costigan de la cité de Fort William, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Timothy Patrick Costigan, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante et unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Eugenia Lontos Anderson, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Allan Anderson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.

Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Molly Leibovitch Beane, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ruby Beane, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.

Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Doris Katz Moscovitch, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Moe Moscovitch, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.

Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Jean Denis, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Olga Karen Morris Denis, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui annule ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Grayce Marion Mack Campbell, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Mackenzie Randolph Campbell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Genowefa Tkaczyk Janeczek, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Stanislaw Janeczek, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marion Stewart Whitehouse McCormick, de la cité de Montréal, province de Québec demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gerald Edwin McCormick, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Shirley Jean Weir Villeneuve, de Ville LaSalle, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Armand-Wilfred Villeneuve, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.

Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Herbert Marshall Connell, de Hudson Heights, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Wilhelmina Hendrina Wagenmakers Connell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.

Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-dixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Earl Morrison, de Ville LaSalle, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Helen Lawrence Morrison, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.

Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-onzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Roger-Fernand Masse, de la cité de Thetford Mines, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Marie-Stella-Constance Riopel Masse, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-douzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Anita Bernice Rosnick Joseph, de la cité de Québec, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec William Kenneth Joseph, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le MERCREDI 13 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Harry Nutbrown, de Disraeli, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Joyce Patton Nutbrown, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent trente-huit à deux cent soixante-treize, les deux précités inclusivement, soient pris en considération ce jour.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent trente-huit à deux cent soixante-treize, les deux précités inclusivement, soient maintenant adoptés.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Rapport annuel du département des Impressions et de la papeterie publiques pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. (Textes anglais et français.)

Copie de l'accord entre la Canadian Comstock Company Limited et la Couronne concernant le transport de l'équipement professionnel, le mobilier et autres fournitures de l'Office National du Film, d'Ottawa au nouvel immeuble qu'il occupe à Montréal, en date du 23 janvier 1956.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) présente au Sénat un Bill (F-11), intitulé: "Loi concernant "La Progressive, Compagnie d'Assurances du Canada".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Norfolk*), que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 21 mars 1957.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (V-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Chapman Ramsay".

Bill (W-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoire Bergeron Rougeau".

Bill (X-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Emile Doucet".

Bill (Y-9), intitulé: "Loi pour faire droit à André-Michel Allard".

Bill (Z-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Tekla Stefura Lawrentowycz, autrement connue sous le nom de Tillie Stefura Lorentowich".

Bill (A-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Fernand-Gérard Mallette".

Bill (B-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Helen Joyce Lamberg Elfstrom".

Bill (C-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Gertrude Mitchell Sams".

Bill (D-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Madeleine Conroy Wettlaufer Sobie".

Bill (E-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Kahn Colomay".

Bill (F-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Jean Lussier Strike".

Bill (G-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Freeman Kurtaz, autrement connue sous le nom de Mary Freeman Curtis".

Bill (H-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Gilbert-Jacques Lafontaine".

Bill (I-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Chernofsky Rynd".

Bill (J-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Roy Porter".

Bill (K-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Miloslawa Zaleska Boski".

Bill (L-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Marcelle-Thérèse Dagenais Chesnel".

Bill (M-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Louise-Armand-Joséphine Wouters Haire".

Bill (N-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Carruthers Burnside".

Bill (O-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Leon Gass Estabrooks".

Bill (P-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Myra Cohen Auerback".

Bill (Q-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Brenda Iris Gibson Dunbrack".

Bill (R-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Lenore Dowd Costigan".

Bill (S-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugenia Lontos Anderson".

Bill (T-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Molly Leibovitch Beane".

Bill (U-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Katz Moscovitch".

Bill (V-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Denis".

Bill (W-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Grayce Marion Mack Campbell".

Bill (X-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Genowefa Tkaczyk Janeczek".

Bill (Y-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Mario Stewart Whitehouse McCormick".

Bill (Z-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Jean Weir Villeneuve".

Bill (A-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Marshall Connell".

Bill (B-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Earl Morrison".

Bill (C-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Roger-Fernand Masse".

Bill (D-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Bernice Rosnick Joseph".

Bill (E-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Nutbrown".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P. propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt—

Que durant le reste de la présente session, les Règles 23, 24 et 63 soient suspendues en tant qu'elles ont trait à des bills d'intérêt public.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), visant à la troisième lecture du Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gouvernement".

Après débat,

L'honorable sénateur Pouliot propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit déféré à nouveau au comité permanent des Transports et communications, aux fins de compléter la preuve concernant la propriété du Sénat en dehors de l'Édifice du Parlement (Bloc central).

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion et l'amendement proposé soit ajourné à mardi prochain, le 26 mars 1957.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (158), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les subventions aux municipalités", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (178), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (U-9), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prisons et les maisons de correction", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la considération de l'amendement apporté par le comité permanent des Banques et du commerce au Bill (160), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Cour de l'Échiquier", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Le Sénat s'ajourne.

N° 32

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 20 mars 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Howden,	Quinn,
Baird,	Croll,	Inman,	Reid,
Barbour,	Dessureault,	Isnor,	Robertson,
Basha,	Dupuis,	Jodoin,	Roebuck,
Beaubien,	Euler,	Kinley,	Savoie,
Bishop,	Farquhar,	Lambert,	Smith (Queens-
Blais,	Fergusson,	Léger,	Shelburne),
Bois,	Fournier,	Macdonald,	Stambaugh,
Bouchard,	Gershaw,	MacKinnon,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Golding,	Marcotte,	Tremblay,
Bradette,	Gouin,	McDonald,	Turgeon,
Bradley,	Grant,	McGrand,	Vaillancourt,
Burchill,	Haig,	Molson,	Veniot,
Connolly	Hawkins,	Petten,	Vien,
(Halifax-Nord),	Hayden,	Pouliot,	Wall,
Connolly	Hodges,	Pratt,	Wilson.
(Ottawa-Ouest),	Horner,		

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente son deuxième rapport.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le MERCREDI 20 mars 1957.

Le comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité présente son deuxième rapport, comme suit:

Votre Comité recommande que, durant la prochaine vacance du Parlement, l'honorable W. Ross Macdonald, C.P., Leader du Gouvernement au Sénat, ainsi que deux sénateurs qu'il nommera à l'occasion, soient autorisés à agir au nom du Sénat en toutes affaires qui concernent la gestion du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

W. ROSS MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, il est—

Ordonné: Que le rapport soit pris en considération demain.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente son troisième rapport.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le MERCREDI 20 mars 1957.

Le comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité présente son troisième rapport, comme suit:

Votre Comité recommande—

1. Que M. Frederick Walter Cowell, aide et nettoyeur, soit mis à sa retraite à compter du 1^{er} janvier 1957, en vertu des dispositions de la *Loi sur la pension du service public*.

2. Qu'il soit accordé à M. Cowell, au lieu de cinq mois de retraite avec salaire, une gratification égale à la différence entre cinq mois de salaire et de pension pour cette période.

Le tout respectueusement soumis.

W. ROSS MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, il est—

Ordonné: Que le rapport soit pris en considération demain.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente son quatrième rapport.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le MERCREDI 20 mars 1957.

Le comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité présente son quatrième rapport, comme suit:

1. Que M^{lle} Nellie Foley, Surintendante du service des sténographes, soit mise à sa retraite le 1^{er} septembre 1957, en vertu des dispositions de la *Loi sur la pension du service public*.

2. Qu'il soit accordé à M^{lle} Foley, au lieu de trois mois de retraite avec traitement, une gratification égale à la différence entre trois mois de traitement et de pension pour cette période.

Le tout respectueusement soumis.

W. ROSS MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, il est—

Ordonné: Que le rapport soit pris en considération demain.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente son cinquième rapport.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le MERCREDI 20 mars 1957.

Le comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité présente son cinquième rapport, comme suit:

1. Votre Comité recommande que le Plan d'organisation du Sénat soit modifié en substituant le titre suivant au poste SC-A-6: "Adjoint au Gentilhomme huissier de la Verge noire et Chef de l'ameublement et des fournitures".

Le tout respectueusement soumis.

W. ROSS MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, il est—

Ordonné: Que le rapport soit pris en considération demain.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros deux cent soixante-quatorze à deux cent quatre-vingt-quatorze, les deux précités inclusivement.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-quatorzième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Jeanette Goldham Baskin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Percy Baskin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.

Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-quinzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Henry John Bushby, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Winifred May Clarke Bushby, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.

Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-seizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Yvette Roby Pinard, autrement connue sous le nom de Yvette Roby Beauchemin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Réal Pinard, autrement connu sous le nom de Réal Beauchemin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.

Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-dix-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marion Augusta Butler Thomas, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Vincent Cameal Thomas, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-dix-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Frederick William Cummings, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Helen Salter Cummings, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le versement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise des taxes parlementaires payables en vertu de la Règle 140, sujette au paiement de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-dix-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Lucy Lavinia Munford Macdonald, de la ville Mont-Royal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Keith Macdonald, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingtième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Dorothy Eileen Worsdell Cantlie, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Stephen Forbes Cantlie, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Aurora-Josephine Moretti Guimond, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-George-Azarie Guimond, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Samuel Goulding, de la cité de St-Jean, province de Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Winnifred Smith Goulding, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Elizabeth Harris Bobula, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Julius Bobula, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
3. Le comité recommande la remise des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins la somme de \$50.00, et qu'un excédent de paiement de \$50.00 soit remboursé à la pétitionnaire.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Georges-Etienne Cartier, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Laurette Rochon Cartier, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Pauline Verdoni Di Fruscia, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Domenico Di Fruscia, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Lawrence Robson Moore, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Patricia Eileen Morrison Moore, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Jadwiga Uzar Ziomko, autrement connue sous le nom de Hedwig Uzar Ziomko, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Wladyslaw Ziombo, autrement connu sous le nom de Walter Ziombo, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Eleonor Butkieviciute Springeliene Springelis, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Bronius Springelis, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Harry Edward Beard, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Lois Christina Cathcart Beard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-dixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Shirley Ann Doris Hobbs Cleary, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William John Cleary, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-onzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Charles Richard Allen, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Margaret Virginia Wade Allen, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-douzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Eveline Dora Giroux Gunhouse, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Clifford Donald Gunhouse, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-treizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Weiner Brown, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Gordon Brown, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Le VENDREDI 15 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-quatorzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Simone Rabel Tanguay, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Léopold Tanguay, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK.
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent soixante-quatorze à deux cent quatre-vingt-quatorze, les deux précités inclusivement, soient pris en considération ce jour.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent soixante-quatorze à deux cent quatre-vingt-quatorze, les deux précités inclusivement, soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Pouliot propose, appuyé par l'honorable sénateur Dessureault—

Que, afin de distribuer également le travail sessionnel parmi les honorables Membres du Sénat, et leur fournir l'occasion de donner la pleine mesure de leurs talents, le Règlement du Sénat soit révisé et, en particulier, que le nombre des membres des comités permanents du Sénat soit réduit considérablement.

Après débat,
La motion est retirée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Reid propose, appuyé par l'honorable sénateur Basha, que le Bill (180), intitulé: "Loi mettant à effet une convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique pour la protection, la conservation et l'extension des pêcheries du saumon sockeye dans le fleuve Fraser et ses tributaires, signée à Washington le 26 mai 1930, ainsi qu'un protocole la concernant, signé à Ottawa le 28 décembre 1956", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (158), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les subventions aux municipalités", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (178), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands", il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Hayden, que le Bill (U-9), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prisons et les maisons de correction", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Ordonné: Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Suivant l'ordre du jour, le Sénat passe à la considération de l'amendement apporté par le comité permanent des Banques et du commerce au Bill (160), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Cour de l'Échiquier".

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), que l'amendement soit agréé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden, que le bill, tel que modifié, soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill, tel que modifié, est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec un amendement, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill (V-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Chapman Ramsay".

Bill (W-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoire Bergeron Rougeau".

Bill (X-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Emile Doucet".

Bill (Y-9), intitulé: "Loi pour faire droit à André-Michel Allard".

Bill (Z-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Tekla Stefura Lawrentowycz, autrement connue sous le nom de Tillie Stefura Lorentowich".

Bill (A-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Fernand-Gérard Mallette".

Bill (B-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Helen Joyce Lamberg Elfstrom".

Bill (C-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Gertrude Mitchell Sams".

Bill (D-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Madeleine Conroy Wettlaufer Sobie".

Bill (E-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Kahn Colomay".

Bill (F-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Jean Lussier Strike".

Bill (G-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Freeman Kurtaz, autrement connue sous le nom de Mary Freeman Curtis".

Bill (H-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Gilbert-Jacques Lafontaine".

Bill (I-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Chernofsky Rynd".

Bill (J-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Roy Porter".

Bill (K-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Miloslawa Zaleska Boski".

Bill (L-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Marcelle-Thérèse Dagenais Chesnel".

Bill (M-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Louise-Armand-Joséphine Wouters Haire".

Bill (N-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Carruthers Burnside".

Bill (O-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Leon Gass Estabrooks".

Bill (P-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Myra Cohen Auerback".

Bill (Q-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Brenda Iris Gibson Dunbrack".

Bill (R-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Lenore Dowd Costigan".

Bill (S-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugenia Liontos Anderson".

Bill (T-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Molly Leibovitch Beane".

Bill (U-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Katz Moscovitch".

Bill (V-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Denis".

Bill (W-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Grayce Marion Mack Campbell".

Bill (X-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Genowefa Tkaczyk Janeczek".

Bill (Y-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Mario Stewart Whitehouse McCormick".

Bill (Z-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Jean Weir Villeneuve".

Bill (A-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Marshall Connell".

Bill (B-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Earl Morrison".

Bill (C-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Roger-Fernand Masse".

Bill (D-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Bernice Rosnick Joseph".

Bill (E-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Nutbrown".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Ordonné: Que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

N° 33

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 21 mars 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Hodges,	Quinn,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Horner,	Reid,
Barbour,	Crerar,	Howden,	Robertson,
Basha,	Croll,	Inman,	Roebuck,
Beaubien,	Dessureault,	Isnor,	Savoie,
Bishop,	Dupuis,	Jodoin,	Smith (Queens-
Blais,	Euler,	Lambert,	Shelburne),
Bois,	Farquhar,	Léger,	Stambaugh,
Bouchard,	Fergusson,	Macdonald,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Gershaw,	MacKinnon,	Tremblay,
Bradette,	Golding,	McDonald,	Turgeon,
Bradley,	Grant,	McGrand,	Vaillancourt,
Burchill,	Haig,	Molson,	Wall,
Connolly	Hawkins,	Pouliot,	Wilson.
(Halifax-Nord),	Hayden,		

PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants:

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification.

Bill (N-1), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise-Yip-Lim Lesage".

Bill (A-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorna Charlotte Brooks McConnery".

Bill (K-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Jeremie Foulds".

Bill (L-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Gladys Douglas Fox".

Bill (M-7), intitulé: "Loi pour faire droit à George Johnstone Gray".

Bill (N-7), intitulé: "Loi pour faire droit à William Ross Macdonald".

Bill (O-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Thérèse Ibbotson Collins".

Bill (P-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Donna Ruby Stallworthy Black".

Bill (Q-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Edith Shaw Boulard".

Bill (R-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Edythe Fairlie Scarff".

Bill (S-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Stall Dixon".

Bill (T-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Gladys Rees Webb".

Bill (U-7) intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Kert Hausman".

Bill (V-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Angelina Szpilakowska Rzasa".

Bill (Z-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Ludmila Eremeeff Mazaraky".

Bill (A-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Williamson Miller".

Bill (B-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Shirley Moore Lari-vière".

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (280), intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière terminée le 31 mars 1957", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Ordonné: Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Gershaw, pour l'honorable sénateur Roebuck du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros deux cent quatre-vingt-quinze à trois cent neuf, les deux précités **inclusivement**.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le LUNDI 18 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-quinzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Roméo Cadieux, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Noëlla Lavertue Cadieux, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-seizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Albert George Mugford, du village Notre-Dame du Sacré-Cœur, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stella Patrick Mugford, autrement connue sous le nom de Marie Florence Eveline Pratt Mugford le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-dix-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Andrée Duquette Mathieu, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Raymond Mathieu, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-dix-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Hans Leth, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Kleindienst Leth, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-dix-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Roland Leclair, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Marcel Jacques Leclair le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois centième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Shirley Mortimer Hogan, de la ville de Rockingham, province de la Nouvelle-Écosse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Thomas Richard Hogan, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Magda Kadar Niederhoffer, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Markus Niederhoffer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Edith Joyce Hawkes Balogh, de la cité de Montréal province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edwin Balogh, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage,

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Dieter Heinrich Karl Hellmann, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rosemarie Elizabeth Charlotte Fleischer Hellmann, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marion Donnithorne McAlear, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Vincent Terrence McAlear, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Noëlla Lauzon Dinelle, de la cité de Montréal, province de Québec demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec André Dinelle, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Gloria Helen King Fletcher, de la ville de Ingersoll, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lloyd Cross Fletcher, de Goose Airport, Labrador, province de Terre-Neuve, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Ronald Edward Parker, de la ville Mont-Royal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mildred Stacey Parker le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Elizabeth Maidie Davies Jones, de Fort Churchill, province du Manitoba, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Duncan Arthur Jones, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 18 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Irene Grace Weir Robertson, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Donald Vincent Robertson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent quatre-vingt-quinze à trois cent neuf, les deux précités inclusivement, soient pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Gershaw, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (G-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanette Goldman Baskin".

Bill (H-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry John Bushby".

Bill (I-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette Roby Pinard, autrement connue sous le nom de Yvette Roby Beauchemin".

Bill (J-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Augusta Butler Thomas".

Bill (K-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick William Cummings".

Bill (L-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Lavinia Munford Macdonald".

Bill (M-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Eileen Worsdell Cantlie".

Bill (N-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Aurora Josephine Moretti Guimond".

Bill (O-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Goulding".

Bill (P-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Harris Bobula".

Bill (Q-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Georges-Étienne Cartier".

Bill (R-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Verdoni Di Fruscia".

Bill (S-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Lawrence Robson Moore".

Bill (T-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Jadwiga Uzar Ziombo, autrement connu sous le nom de Hedwig Uzar Ziombo".

Bill (U-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleonor Butkievicuite Springeliene Springelis".

Bill (V-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Edward Beard".

Bill (W-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Ann Doris Hobbs Cleary".

Bill (X-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Richard Allen".

Bill (Y-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Eveline Dora Giroux Gunhouse".

Bill (Z-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Weiner Brown".

Bill (A-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Simone Habel Tanguay".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les bills soient maintenant lus une deuxième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les bills soient maintenant lus une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le Bill (U-9), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prisons et les maisons de correction", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Gershaw propose, pour l'honorable sénateur Roebuck, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill (V-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Chapman Ramsay".

Bill (W-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoire Bergeron Rougeau".

- Bill (X-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Emile Doucet".
- Bill (Y-9), intitulé: "Loi pour faire droit à André-Michel Allard".
- Bill (Z-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Tekla Stefura Lawrentowycz, autrement connue sous le nom de Tillie Stefura Lorentowich".
- Bill (A-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Fernand-Gérard Mallette".
- Bill (B-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Helen Joyce Lamberg Elfstrom".
- Bill (C-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Gertrude Mitchell Sams".
- Bill (D-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Madeleine Conroy Wettlaufer Sobie".
- Bill (E-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Kahn Colomay".
- Bill (F-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Jean Lussier Strike".
- Bill (G-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Freeman Kurtaz, autrement connue sous le nom de Mary Freeman Curtis".
- Bill (H-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Gilbert-Jacques Lafontaine".
- Bill (I-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Chernofsky Rynd".
- Bill (J-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Roy Porter".
- Bill (K-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Miloslawa Zaleska Boski".
- Bill (L-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Marcelle-Thérèse Dagenais Chesnel".
- Bill (M-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Louise-Armand-Joséphine Wouters Haire".
- Bill (N-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Carruthers Burnside".
- Bill (O-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Leon Gass Estabrooks".
- Bill (P-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Myra Cohen Auerback".
- Bill (Q-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Brenda Iris Gibson Dunbrack".
- Bill (R-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Lenore Dowd Costigan".
- Bill (S-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugenia Lontos Anderson".
- Bill (T-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Molly Leibovitch Beane".
- Bill (U-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Katz Moscovitch".
- Bill (V-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Denis".
- Bill (W-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Grayce Marion Mack Campbell".
- Bill (X-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Genowefa Tkaczyk Janeczek".
- Bill (Y-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Mario Stewart Whitehouse McCormick".
- Bill (Z-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Jean Weir Villeneuve".
- Bill (A-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Marshall Connell".
- Bill (B-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Earl Morrison".
- Bill (C-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Roger-Fernand Masse".

Bill (D-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Bernice Rosnick Joseph".

Bill (E-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Nutbrown".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont lors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés—
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le Bill (158), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les subventions aux municipalités", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (178), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), que le Bill (F-11), intitulé: "Loi concernant la Progressive, Compagnie d'Assurances du Canada", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est lu la deuxième fois, et—

Déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du deuxième rapport du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du troisième rapport de la Régie interne et de la comptabilité.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du quatrième rapport du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du cinquième rapport du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à lundi prochain, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

N° 34

JOURNAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Le lundi 25 mars 1957

Huit heures du soir.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Hugessen,	Robertson,
Baird,	Davies,	Inman,	Roebuck,
Barbour,	Dupuis,	Jodoin,	Smith (Queens-
Basha,	Farquhar,	Kinley,	Shelburne),
Beaubien,	Gershaw,	Lambert,	Stambaugh,
Boucher,	Golding,	Macdonald,	Turgeon,
Burchill,	Grant,	MacKinnon,	Vaillancourt,
Cameron,	Haig,	McDonald,	Veniot,
Connolly	Hawkins,	McGrand,	Vien,
(Halifax-Nord),	Hayden,	Pouliot,	Wall,
Connolly	Hodges,	Quinn,	Wilson.
(Ottawa-Ouest),			

PRIÈRES.

Le Greffier du Sénat dépose sur la Table le quatorzième rapport de l'Examineur des pétitions pour bills d'intérêt privé, comme suit:

Le LUNDI 25 mars 1957.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son quatorzième rapport—

Votre Examineur a régulièrement étudié la pétition suivante, et il constate que les prescriptions de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir:

De la Convention baptiste d'Ontario et de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour bills d'intérêt privé.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros trois cent dix à trois cent douze, les deux précités inclusivement.

Le JEUDI 21 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent dixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Jacques Petel, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Noella Berthelette Petel, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,

Président.

Le JEUDI 21 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent onzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Raymond Mathieu, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Andrée Duquette Mathieu.

2. Demande ayant été faite pour obtenir permission de retirer cette pétition, le comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées à l'égard de la Règle 140 soient remboursées au pétitionnaire, moins la somme de \$25.00, applicable aux frais encourus, comprenant l'impression et la traduction.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,

Président.

Le JEUDI 21 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent douzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Ethel Isabella Austin Knight, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leslie Knight, de la ville de Roberval, province de Québec, le comité constate que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Demande ayant été faite pour obtenir permission de retirer cette pétition, le comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées à l'égard de la Règle 140 soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de \$25.00, applicable aux frais encourus, comprenant l'impression et la traduction.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trois cent dix à trois cent douze, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente le rapport de ce comité portant le numéro trois cent treize.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le JEUDI 21 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent treizième rapport, comme suit:—

1. Suivant l'Ordre de renvoi du 29 janvier 1957, votre Comité a étudié le Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Stevenson Chalmers".

2. Votre Comité recommande que ce bill soit rétabli sur l'Ordre du jour en vue d'une deuxième lecture.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le rapport du comité permanent des Divorces portant le numéro trois cent treize, soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros trois cent quatorze à trois cent trente-six, les deux précités inclusivement.

Les rapports sont alors lus séparément par le Greffier, comme suit:

Le VENDREDI 22 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quatorzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Bernard Auguste François Poulet, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hermance Roberte Richard Poulet, le comité constate que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande que la prière formulée dans cette pétition ne soit pas accordée.

3. Le comité recommande que les témoignages produits ne soient ni imprimés ni distribués, et que la Règle 134 soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à ladite impression, et que la Règle 135 soit également suspendue dans la mesure où elle se rapporte à l'impression et à la distribution.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 21 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quinzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Cairlan Lawrence Earle Gagnon, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaret Eluned Morris Gagnon, de Rosebery Gardens, West Ealing, Londres, Angleterre, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 21 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent seizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Julio Donato Cianci, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Penelope Jane Crehan Cianci, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 21 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent dix-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mimi Frances Aberback Sherback, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Max Sherback, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 21 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent dix-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Alphonsine Alain Lachance, de la cité de Rouyn, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Maurice Lachance, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 21 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent dix-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Patricia Pierrette Brisebois McGuire, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Patrick McGuire, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le JEUDI 21 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingtième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marjorie Alice Ridout Collett-White, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Arthur Lewis Collett-White, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt et unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Elizabeth Catherine Russell Morgan, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Eric Chadwick Morgan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Anne Glassberg Craft, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec George Craft, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Napoléon-Hyacinthe-Roméo Côté, de St-Hubert, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Annonciade-Adrienne Gravel Côté, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Agathe-Rose-Alma Bisson Taillefer, de la cité de Noranda, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henri Taillefer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Nich John Oncescu, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Katherine Andony Oncescu, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Richard Supple, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Antoinette Fortin Supple, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joan Dorothy Beaver Mavor, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Adam Barclay Mavor, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Barbara Bennett Roach, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Wilfred John Roach, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de William George Walker, de la cité de Montréal-Est, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Margaret Ann Adams Walker, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trentième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Ghetler Feldman, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Simon Feldman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trente et unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Bernard-Guy Locas, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Beatrice Emma Spittle Locas, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trente-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Andreas Erdelyi, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Anna Velimirov Erdelyi, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trente-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Thérèse-Alice Cain Martin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Allan Martin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trente-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Millicent Felicite Dawson Stairs, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Denis Webb Stairs, de la ville de Kénogami, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trente-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Philippe Hazel Martin Foster Hill, de la ville de Montréal-Sud, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gerald Millen Hill, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le VENDREDI 22 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trente-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Wilfrid Lanouette, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Goldie Frances Starkman Lanouette, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trois cent quatorze à trois cent trente-six, les deux précités inclusive-ment, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck présente au Sénat un Bill (Q-12), intitulé: "Loi concernant la Convention baptiste d'Ontario et de Québec".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., présente au Sénat un Bill (R-12), intitulé: "Loi prévoyant une réglementation des engrais chimiques agricoles et un contrôle sur ces engrais".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig:

Que les mots "le Prince Philippe, duc d'Edimbourg" soient substitués aux mots "Philippe, duc d'Edimbourg", qui apparaissent aux lignes 26 et 27 des prières prononcées à l'ouverture de chaque séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le Bill (280), intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière terminée le 31 mars 1957", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Ordonné: Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (178), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent quatre-vingt-quinze à trois cent neuf, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (B-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Roméo Cadieux".

Bill (C-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert George Mugford".

Bill (D-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrée Duquette Mathieu".

Bill (E-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Hans Leth".

Bill (F-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Leclair".

Bill (G-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Shirley Mortimer Hogan".

Bill (H-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Magda Kadar Niederhoffer".

Bill (I-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Joyce Hawkes Balogh".

Bill (J-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Dieter Heinrich Karl Hellmann".

Bill (K-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Donnithorne McAlear".

Bill (L-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Noëlla Lauzon Dinelle".

Bill (M-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Gloria Helen King Fletcher".

Bill (N-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Ronald Edward Parker".

Bill (O-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Maidie Davies Jones".

Bill (P-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Grace Weir Robertson".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient maintenant lus une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient maintenant lus une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Le Sénat s'ajourne.

N° 35

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 26 mars 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Hayden,	Petten,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Hodges,	Pouliot,
Barbour,	Croll,	Howard,	Quinn,
Basha,	Davies,	Howden,	Robertson,
Beaubien,	Dupuis,	Hugessen,	Roebuck,
Bishop,	Euler,	Inman,	Smith (Queens-
Blais,	Farquhar,	Jodoin,	Shelburne),
Boucher,	Fournier,	Kinley,	Stambaugh,
Burchill,	Gershaw,	Lambert,	Turgeon,
Cameron,	Golding,	Léger,	Vaillancourt,
Connolly	Grant,	Macdonald,	Veniot,
(Halifax-Nord),	Haig,	McDonald,	Vien,
	Hawkins,	McGrand,	Wall,
			Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros trois cent trente-sept à trois cent cinquante, les deux précités inclusivement.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le LUNDI 25 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trente-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Fanny Faye Fox Cohen, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Murray Joseph Cohen, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 25 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trente-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Ronald Pike, de la cité de St-Jean, province de Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ettie Cuff Pike, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 25 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trente-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Micheline Bourdon Russell, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Herbert Russell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 25 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarantième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Rose Marie Bremner Middleton, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Norman Middleton, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 25 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarante et unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Donalda Ruth MacCrimmon Belak, de Valois, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Martin Belak, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 25 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarante-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Laurent-Pierre Valois, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Rose-Nicole-Pierrette Cabana Valois, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 25 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarante-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Patricia Happy Sullivan, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Ralph Edmund Sullivan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 25 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarante-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Frances Ellison Schnebley Pattee, de Rosemère, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank Lyle Pattee, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 25 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarante-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Sylvia Rapp Snider, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gordon Snider, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 25 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarante-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Barbara Fay Howard Goulet, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles-Rodolphe Goulet, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 25 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarante-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Bernice Clyde Brown, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Walter Bancroft Brown, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 25 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarante-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Harry Payne Ward, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Lois Mitchell Ward, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 25 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quarante-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Roman Krastins, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Astrida Paulitis Krastins, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le LUNDI 25 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent cinquantième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Sam Essner, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Ruth Greenstein Essner, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trois cent trente-sept à trois cent cinquante, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Budget d'établissement de la Commission d'énergie du Nord canadien pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, et aussi arrêté en conseil C.P. 1957-347, en date du 14 mars 1957, approuvant ce budget, tel que requis par l'article 80 (2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 12 des Statuts du Canada de 1951. (Texte anglais).

Rapport du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. (Texte français).

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le Bill (280), intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière terminée le 31 mars 1957", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Kinley propose, appuyé par l'honorable sénateur Turgeon, que le Bill (178), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marchands marins", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), visant à la troisième lecture du Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gouvernement", et l'amendement proposé par l'honorable sénateur Pouliot, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit déferé à nouveau au comité permanent des Transports et communications, aux fins de compléter la preuve concernant la propriété du Sénat en dehors de l'Édifice du Parlement, (Bloc Central), il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trois cent dix à trois cent douze, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du rapport du comité permanent des Divorces portant le numéro trois cent treize, recommandant que le Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Stevenson Chalmers", soit rétabli sur l'Ordre du jour en vue d'une deuxième lecture.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Stevenson Chalmers", soit maintenant lu une deuxième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de le renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trois cent quatorze à trois cent trente-six, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le Bill (Q-12), intitulé: "Loi concernant la Convention baptiste de l'Ontario et de Québec", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw—

Que la Règle 119 soit suspendue dans la mesure où elle se rapporte au Bill (Q-12), intitulé: "Loi concernant la Convention baptiste d'Ontario et de Québec".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (R-12), intitulé: "Loi prévoyant une réglementation des engrais chimiques agricoles et du contrôle sur ces engrais", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Le Sénat s'ajourne.

N° 36

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 27 mars 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Asetine,	Crerar,	Howard,	Pouliot,
Baird,	Croll,	Howden,	Quinn,
Barbour,	Davies,	Hugessen,	Robertson,
Basha,	Dessureault,	Inman,	Roebuck,
Beaubien,	Dupuis,	Jodoin,	Smith (Queens- Shelburne),
Bishop,	Euler,	Kinley,	Stambaugh,
Blais,	Farquhar,	Lambert,	Taylor
Bois,	Fergusson,	Léger,	(Westmorland),
Boucher,	Fournier,	Leonard,	Tremblay,
Bradley,	Golding,	Macdonald,	Turgeon,
Burchill,	Gouin,	MacKinnon,	Vaillancourt,
Cameron,	Grant,	McDonald,	Veniot,
Connolly	Haig,	McGrand,	Vien,
(Halifax-Nord),	Hawkins,	McLean,	Wall,
Connolly	Hayden,	Molson,	Wilson.
(Ottawa-Ouest),	Hodges,	Petten,	

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill (F-11), intitulé: "Loi concernant "La Progressive, Compagnie d'Assurances du Canada", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden, propose, appuyé par l'honorable sénateur Howard, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill (Q-12), intitulé: "Loi concernant la Convention baptiste d'Ontario et de Qubec", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Howard, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill (158), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les subventions aux municipalités", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Ordonné: Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

L'honorable sénateur Pouliot propose, appuyé par l'honorable sénatrice Jodoin,—

Que cette Chambre est d'avis que Radio-Canada accorde chaque semaine aux universités canadiennes trente minutes de temps gratuit à la télévision.

Après débat, il est—

Ordonné: Que la suite du débat sur la motion soit différée à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Kinley propose, appuyé par l'honorable sénateur Bishop, que le Bill (178), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajournée sur la motion de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), visant à la troisième lecture du Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gouvernement", et l'amendement proposé par l'honorable sénateur Pouliot, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit déferé à nouveau au comité permanent des Transports et communications, aux fins de compléter la preuve concernant la propriété du Sénat en dehors de l'Édifice du Parlement, (Bloc Central), il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Farquhar, que le Bill (R-12), intitulé: "Loi prévoyant une réglementation des engrais chimiques agricoles et du contrôle sur ces engrais", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déferé au comité permanent des Ressources naturelles.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trois cent trente-sept à trois cent cinquante, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les rapports soient adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

N° 37

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 28 mars 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Howden,	Quinn,
Baird,	Croll,	Hugessen,	Robertson,
Barbour,	Davies,	Inman,	Roebuck,
Basha,	Dessureault,	Jodoin,	Smith (Queens-
Bishop,	Dupuis,	Kinley,	Shelburne),
Blais,	Euler,	Lambert,	Stambaugh,
Bois,	Farquhar,	Léger,	Taylor
Boucher,	Fergusson,	Leonard,	(Westmorland),
Bradley,	Fournier,	Macdonald,	Tremblay,
Burchill,	Golding,	MacKinnon,	Turgeon,
Cameron,	Gouin,	McDonald,	Vaillancourt,
Connolly	Haig,	McGrand,	Veniot,
(Halifax-Nord),	Hawkins,	McLean,	Wall,
Connolly	Hodges,	Pouliot,	Wilson.
(Ottawa-Ouest),			

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La communication est alors lue par le Président, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 27 mars 1957.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, Juge-en-chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, le jeudi 28 mars, à 5.45 p.m., afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général,
LIONEL MASSEY.

L'Honorable

Le Président du Sénat,
OTTAWA.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur la Table.

L'honorable sénateur McDonald, pour l'honorable sénateur Power, Président du Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada, présente le deuxième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le JEUDI 28 mars 1957.

Le Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada présente son deuxième rapport, comme suit:

1. Suivant l'Ordre de renvoi du 20 janvier 1957, votre Comité a tenu neuf séances, au cours desquelles vingt-sept témoins ont été entendus.

2. Votre Comité estime que progrès considérable a été accompli et que l'importance du problème sous étude a été démontrée. Il est impossible de présenter au Parlement, au cours de la présente session, un rapport complet sur ce sujet.

3. Par conséquent, votre Comité recommande qu'il soit reconstitué lors de la prochaine séance du Parlement, afin de poursuivre son enquête.

Le tout respectueusement soumis.

CHARLES G. POWER,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Farquhar, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Vaillancourt, du comité permanent des Ressources naturelles, auquel a été déféré le Bill (R-12), intitulé: "Loi prévoyant une réglementation des engrais chimiques agricoles et un contrôle sur ces engrais", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport, avec un amendement, qu'il soumettra au Sénat dès qu'il lui plaira de le recevoir.

L'amendement est alors lu par le Greffier, comme suit:

Page 5, ligne 15. Retrancher l'article 13 et y substituer ce qui suit:

"13. La *Loi sur les engrais chimiques*, chapitre 115 des Statuts révisés du Canada (1952), est abrogée."

Ordonné: Que l'amendement soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros trois cent cinquante et unième et trois cent cinquante-deuxième.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le MARDI 26 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent cinquante et unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Georges-Henri Durocher, de la cité de St-Hyacinthe, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Irène-Gisèle Allard Durocher, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 26 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent cinquante-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Pauline Jarowjy Krymlak, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Vaclav Krymlak, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Howden, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trois cent cinquante et un et trois cent cinquante-deux, soient pris en considération ce jour.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Howden, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trois cent cinquante et un et trois cent cinquante-deux, soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (D-14), intitulé: "Loi pour faire droit à Georges-Henri Durocher".

Bill (E-14), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Jarowjy Krymlak".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Howden, que les bills soient maintenant lus une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Howden, que les bills soient maintenant lus une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (S-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques Petel".

Bill (T-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Cairlan Lawrence Earle Gagnon".

- Bill (U-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Julio Donato Cianci".
- Bill (V-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Mimi Frances Aberback Sherback".
- Bill (W-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Alphonsine Alain Lachance".
- Bill (X-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary-Patricia-Pierrette Brisebois McGuire".
- Bill (Y-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Alice Ridout Collett-White".
- Bill (Z-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Catherine Russell Morgan".
- Bill (A-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Glassberg Craft".
- Bill (B-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Napoléon-Hyacinthe-Roméo Côté".
- Bill (C-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Agathe-Rose-Alma Bisson Taillefer".
- Bill (D-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Nick John Oncescu".
- Bill (E-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Supple".
- Bill (F-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Dorothy Beaver Mavor".
- Bill (G-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Bennett Roach".
- Bill (H-13), intitulé: "Loi pour faire droit à William George Walker".
- Bill (I-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ghetler Feldman".
- Bill (J-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Bernard-Guy Locas".
- Bill (K-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Andreas Erdelyi".
- Bill (L-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse-Alice Cain Martin".
- Bill (M-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Millicent Felicite Dawson Stairs".
- Bill (N-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Philippa Hazel Martin Foster Hill".
- Bill (O-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfrid Lanouette".
- Bill (P-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Fanny Faye Fox Cohen".
- Bill (Q-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Ronald Pike".
- Bill (R-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Micheline Bourdon Russell".
- Bill (S-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Marie Bremner Middleton".
- Bill (T-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Donalda Ruth MacCrimmon Belak".
- Bill (U-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Laurent-Pierre Valois".
- Bill (V-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Patricia Happy Sullivan".
- Bill (W-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Ellison Schnebley Pattee".
- Bill (X-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Rapp Snider".
- Bill (Y-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Fay Howard Goulet".
- Bill (Z-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Clyde Brown".

Bill (A-14), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Payne Ward".

Bill (B-14), intitulé: "Loi pour faire droit à Roman Krastins".

Bill (C-14), intitulé: "Loi pour faire droit à Sam Essner".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Howden, que les bills soient maintenant lus une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Howden, que les bills soient maintenant lus une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., présente au Sénat un Bill (F-14), intitulé: "Loi modifiant la "Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Rapport de la Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision, 1957.

Rapport du Séquestre des biens ennemis pour l'année civile 1956. (Textes anglais et français).

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le Bill (158), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les subventions aux municipalités", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajournée sur la motion de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), visant à la troisième lecture du Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gouvernement", et l'amendement proposé par l'honorable sénateur Pouliot, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit déféré à nouveau au comité permanent des Transports et communications, aux fins de compléter la preuve concernant la propriété du Sénat en dehors de l'Édifice du Parlement, (Bloc Central), il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Pouliot, appuyé par l'honorable sénatrice Jodoin—

Que cette Chambre est d'avis que Radio-Canada accorde chaque semaine aux universités canadiennes trente minutes de temps gratuit à la télévision, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

3.40 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

5.40 p.m.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Patrick Kerwin, Juge-en-chef de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône,

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

"C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier lit comme suit les titres des bills à sanctionner:

Loi pour faire droit à Leonard Bloom.

Loi pour faire droit à Helen Mary McEachran Cole.

Loi pour faire droit à Dorothy Frances Auger DeIacobis.

Loi pour faire droit à Patricia Jean Jones Robinson.

Loi pour faire droit à Gwendoline Stedman Adrain.

Loi pour faire droit à Joyce Bernice Good Taylor.

Loi pour faire droit à Jessie Pearce Meti.

Loi pour faire droit à Maud Lenore Wheeler Lanctôt.

Loi pour faire droit à Patricia Anne Wylie Houstoun Patience.

Loi pour faire droit à Anita Marinier Shaver.

Loi pour faire droit à Mary Matilda Chatfield Eldridge.

Loi pour faire droit à Phyllis Minnie Reid Foster.

Loi pour faire droit à Harry Leo Metham.

Loi pour faire droit à Dorothy Cumming Ryan.

Loi pour faire droit à Robert Allan Taylor.

Loi pour faire droit à Eta Krupnick Caron.

Loi pour faire droit à Camille-Émile Bunlet.

Loi pour faire droit à Catharina Lassahn Schwartzje.

Loi pour faire droit à Lewis George Joy.

Loi pour faire droit à Harvey Clifford Yetman.

Loi pour faire droit à Marie-Rose-Lina-Patricia Guertin Théberge.

Loi pour faire droit à Jean Préfontaine.

Loi pour faire droit à Emma Rosetta Rule Fuglewicz.

Loi pour faire droit à Joan Monica Evans Schwarz.

Loi pour faire droit à Diana Mary Béatrice Glassco Cumming.

Loi pour faire droit à Edith Chatfield Gossage.

Loi pour faire droit à Mary Frances Crosbie Kirkham.

Loi pour faire droit à Elizabeth Trefry Cahusac.

Loi pour faire droit à Dudley Nurse.

Loi pour faire droit à Aldo Ermacora.

Loi pour faire droit à Anastazia Suchodolska Matiosaitis.

Loi pour faire droit à Joan Simonne Ghent Brooks.

Loi pour faire droit à Philip Tamborino.

Loi pour faire droit à Muriel Martha Margaret Wilkins St. James.

Loi pour faire droit à Boris Varvariuk.

Loi pour faire droit à Stefania Stella Rosiu Nahorniak.

Loi pour faire droit à Douglas Pinkney.

Loi pour faire droit à Doris Amelia Carter Nicolle.

Loi pour faire droit à Aldona Dodon Kulczycki.

Loi pour faire droit à Elizabeth Catherine Baggott Allarie.

Loi pour faire droit à Edward Alfred Le Corney.

Loi pour faire droit à Margaret Mary Ellen Morninge Hartwell.

-
- Loi pour faire droit à Charlotte Ellis Elkin.
Loi pour faire droit à Shirley Anne Julian Boyd.
Loi pour faire droit à Georgette Paquette Sénécal.
Loi pour faire droit à Pierrette Beaudry Dennis.
Loi pour faire droit à Catherine Phyllis Reid MacDonald.
Loi pour faire droit à Grace Alice Williams Jones.
Loi pour faire droit à Olga Helen Descyca Eckford.
Loi pour faire droit à Patricia Mary Shewan Chalmers.
Loi pour faire droit à Edith Beryl Jewett Gagnon.
Loi pour faire droit à Gwyneth Owen Young Douglas.
Loi pour faire droit à Beverley Carol Wilson Barnes.
Loi pour faire droit à Katharine Kimball Little Blake.
Loi pour faire droit à Frances Elizabeth Lyon Rose.
Loi pour faire droit à Sylvia Elizabeth Goodfellow Rief.
Loi pour faire droit à Anne Griffith Brown.
Loi pour faire droit à Dorothy Ellen McCulloch Ritchie.
Loi pour faire droit à Marie-Rose-Elizabeth Giroux Lefrançois, autrement connue sous le nom de Colette Giroux Lefrançois.
Loi pour faire droit à Dorothy Amelia Ashmore MacDonald.
Loi pour faire droit à Frances May Cousins Stone.
Loi pour faire droit à Lorna Claire Bianchi Shields.
Loi pour faire droit à Edna Hall Powell Tannahill.
Loi pour faire droit à Marion Ruth Bronfman Hoffer.
Loi pour faire droit à John Fraser McLean.
Loi pour faire droit à René Dauray.
Loi pour faire droit à Clarence Ronald John Emberg.
Loi pour faire droit à Elizabeth Joyce Cole Fraser.
Loi pour faire droit à Joseph Rolland Forest.
Loi pour faire droit à Bessie Holmes Saunders.
Loi pour faire droit à Sarah Spiegel Wigdor.
Loi pour faire droit à Joyce Western Dolan.
Loi pour faire droit à Christina Muriel Jean Leard Kowal.
Loi pour faire droit à Pauline-Marguerite Dastous Bourgon.
Loi pour faire droit à Marie-France-José-Thérèse Fasbender Rousseau.
Loi pour faire droit à Mary Klodin Freeze.
Loi pour faire droit à Zigurds Berzins.
Loi pour faire droit à Tobia Betze van Lier Franken.
Loi pour faire droit à Marthe Brais Laurence.
Loi pour faire droit à Miriam Fridman Herslikowicz.
Loi pour faire droit à Cléo-Joseph Ladouceur.
Loi pour faire droit à Elizabeth Mabel Freestone Lachance.
Loi pour faire droit à Marion Campbell Stewart.
Loi pour faire droit à Jean MacRae Barnett.
Loi pour faire droit à Anita Roberge Fournier.
Loi pour faire droit à Louise-Yvette-Ruth Dumais Jacobson.
Loi pour faire droit à Noëlla Jacques Primeau.
Loi pour faire droit à Joan Perl Finfer Weber.

- Loi pour faire droit à Jacques-Alfred LeGault.
Loi pour faire droit à Rina Cirl Reich Nutovic.
Loi pour faire droit à Harold Ernest Woodrow.
Loi pour faire droit à Winnifred Matthews Forrester.
Loi pour faire droit à Clara Price Kimmel.
Loi pour faire droit à Margaret Nelson Sime Jackson.
Loi pour faire droit à John Howard Burland Webb.
Loi pour faire droit à Katharine Puobis Dynes.
Loi pour faire droit à Edward Kotapski.
Loi pour faire droit à Julija Rinkeviciute Strelis.
Loi pour faire droit à Samuel Weniger.
Loi pour faire droit à Marie-Yvette-Laurette Petit Lévesque.
Loi pour faire droit à Lennard Gordon Spurrell.
Loi pour faire droit à Marjorie Edwina Elizabeth Eke Stanley.
Loi pour faire droit à Joseph-Jacques-Robert Mackay.
Loi pour faire droit à Sylvia Slutsky Steinhart.
Loi pour faire droit à Margaret Frances Dearmond Bonner.
Loi pour faire droit à Alice Katherine Sorensen Engel.
Loi pour faire droit à Deirdre Joan Lang Srb.
Loi pour faire droit à Lily Brigham Hall Fallon.
Loi pour faire droit à Margaret Cameron Brown Gravenor.
Loi pour faire droit à Naim Shaul Goorji.
Loi pour faire droit à Roxcina Viola McPherson Lippiatt.
Loi pour faire droit à Lillian Annie Wagner Fahy.
Loi pour faire droit à Pauline Jean Stoakley Ramsay Porter.
Loi pour faire droit à Allan Graham Bennett.
Loi pour faire droit à Chana Paya Trifskin Cupchik.
Loi pour faire droit à Victor Edward Drembo.
Loi pour faire droit à Doris Silversides Harper.
Loi pour faire droit à Lily Claiman Neiss.
Loi pour faire droit à Abraham Sztajnhart, autrement connu sous le nom de Abraham Steinhart.
Loi pour faire droit à Elizabeth Hill Silver.
Loi pour faire droit à Gaston Bédard.
Loi pour faire droit à Mary Tuskewich Gashler.
Loi pour faire droit à Muriel Gamache McCrea.
Loi pour faire droit à Maitabel Horwitz Johnson.
Loi pour faire droit à Laurette Lacombe Paradis.
Loi pour faire droit à Claude Christopher Richard Luard.
Loi pour faire droit à Joseph-Élie-Claude Lacelle.
Loi pour faire droit à Muriel Audrey Connor McLeod.
Loi pour faire droit à Margaret Ragna Erickson Hunt.
Loi pour faire droit à François-Richer LaFlèche, autrement connu sous le nom de François-Pierre-Patrice-Joseph-Richer LaFlèche.
Loi pour faire droit à Florence Helen Leslie Redston.
Loi pour faire droit à Jeannine Thauvoye Pastuszko.
Loi pour faire droit à Ellen Catherine Norma Hogan Liddell.

- Loi pour faire droit à Abrasha Brainin.
Loi pour faire droit à George Henry Eaton.
Loi pour faire droit à John Bernard Finucane.
Loi pour faire droit à Anne-Marie-Marguerite-Victoria Melchers Harwood.
Loi pour faire droit à Estelle Frances Demaio Parr.
Loi pour faire droit à Helmut Josef Wagner.
Loi pour faire droit à Thérèse Filion Robert.
Loi pour faire droit à Elizabeth Mary Gnaedinger Johnson.
Loi pour faire droit à Peggy Mary Trim Bodaly.
Loi pour faire droit à Arthur John Chatham.
Loi pour faire droit à Margaret Louise Martin Bowden.
Loi pour faire droit à Margaret Joan Carol McCurley Decaire.
Loi pour faire droit à Jean-Paul Audette.
Loi pour faire droit à Donald Edmund O'Neill.
Loi pour faire droit à Joseph-Robert-Gilbert Croteau.
Loi pour faire droit à Eve Giasson, autrement connu sous le nom de Lucien Giasson.
Loi pour faire droit à Ingrid Malten Prokopp.
Loi pour faire droit à Edward Douglas Taylor.
Loi pour faire droit à Jacqueline Waite Chew Keen.
Loi pour faire droit à Stanley Smith Wilson.
Loi pour faire droit à Marjorie Alice Holdron Thorbergson.
Loi pour faire droit à Irene Kluchnyk Shyshko.
Loi pour faire droit à Beatrice Lillian Sidaway Mudry.
Loi pour faire droit à Bernard George.
Loi pour faire droit à Helen Rose Bickerdike Ovenden.
Loi pour faire droit à Catherine Violet Mooney Leger.
Loi pour faire droit à Laurice-Michel Malouf.
Loi pour faire droit à Hélène-Victorine Monseur Sharpe.
Loi pour faire droit à Kenneth Franklin Hallas.
Loi pour faire droit à Joan Betty Mae Barnard Laframboise.
Loi pour faire droit à Lemuel Alvin Henry Ward.
Loi pour faire droit à Joseph-Raoul-Guy-Félix Labelle.
Loi pour faire droit à Gene Koklyte Gedvila.
Loi pour faire droit à Lillian Martin Cyr.
Loi pour faire droit à Ange-Aimée-Jacqueline Lacoste Paquette.
Loi pour faire droit à Françoise Yip Lim Lesage.
Loi pour faire droit à Lorna Charlotte Brooks McConnery.
Loi pour faire droit à Thomas Jeremie Foulds.
Loi pour faire droit à Evelyn Gladys Douglas Fox.
Loi pour faire droit à George Johnstone Gray.
Loi pour faire droit à William Ross Macdonald.
Loi pour faire droit à Marie Therese Ibbotson Collins.
Loi pour faire droit à Donna Ruby Stallworthy Black.
Loi pour faire droit à Mildred Edith Shaw Boulard.
Loi pour faire droit à Shirley Edythe Fairlie Scarff.
Loi pour faire droit à Lily Stall Dixon.

- Loi pour faire droit à Hazel Gladys Rees Webb.
 Loi pour faire droit à Violet Kert Hausman.
 Loi pour faire droit à Angelina Szpilakowska Rzasa, autrement connue sous le nom de Angela Szpilakowska Rzasa.
 Loi pour faire droit à Ludmila Eremeeff Mazaraky.
 Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Williamson Miller.
 Loi pour faire droit à Phyllis Shirley Moore Larivière.
 Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé.
 Loi concernant "The Life Underwriters Association of Canada".
 Loi constituant en corporation "Oblate Fathers of Assumption Province".
 Loi concernant la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien et certaines filiales entièrement possédées.
 Loi modifiant la Loi sur les banques d'épargne de Québec.
 Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation.
 Loi constituant en corporation "Alaska-Yukon Pipelines Ltd".
 Loi concernant l'Alliance Nationale.
 Loi constituant en corporation *The Kings Mutual Insurance Company*.
 Loi concernant la *Canadian Co-operative Credit Society Limited*.
 Loi concernant le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Est du Canada) et le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Ouest du Canada).
 Loi instituant un Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales.
 Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada.
 Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien.
 Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.
 Loi mettant à effet une convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique pour la protection, la conservation et l'extension des pêcheries du saumon sockeye dans le fleuve Fraser et ses tributaires, signée à Washington le 26 mai 1930, ainsi qu'un protocole la concernant, signé à Ottawa le 28 décembre 1956.
 Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands.
 Loi modifiant la Loi sur les subventions aux municipalités.
- Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:
- "Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills".

L'honorable Président de la Chambre des communes alors adresse la parole à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme suit:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière terminée le 31 mars 1957.

Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill".

Le Greffier ayant donné lecture de ce bill,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill”.

Les Communes se retirent.

Après quoi il a plu à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Euler, pour l'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénatrice Wilson, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

Le Directeur du Sénat procède dans les circonstances que ce bill a traités
 au sujet de la loi.
 Au nom de Sa Majesté, l'honorable D. G. de son Excellence le Gouverneur Général remercie ses honorables collègues pour leur bienveillance et recommande ce bill.

Les Comptes de l'année

Après quoi il a été à l'honorable D. G. de son Excellence le Gouverneur Général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance

Avec la permission du Sénat, l'honorable sénateur L'Évêque, pour l'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose appuyé par l'honorable sénateur Wilton que lorsque le Sénat s'ajourne pour aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à jeudi prochain à trois heures de l'après-midi.

Il est posé la question sur la motion, elle est résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne

- Bash
- Bishop
- Bias
- Bois
- Boucher
- Brabant
- Brady
- Campan
- Conroy
- (Ottawa)

N° 38

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le lundi 1^{er} avril 1957*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Basha,	Farquhar,	Léger,	Stambaugh,
Bishop,	Fergusson,	Macdonald,	Taylor
Blais,	Golding,	MacKinnon,	(Westmorland),
Bois,	Haig,	McGrand,	Tremblay,
Boucher,	Hawkins,	McLean,	Turgeon,
Bradette,	Hodges,	Pouliot,	Vaillancourt,
Bradley,	Howden,	Quinn,	Veniot,
Cameron,	Inman,	Robertson,	Wilson,
Connolly,	Kinley,	Smith (Queens-	Wood.
(Ottawa-Ouest),	Lambert,	Shelburne),	

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 29 mars 1957.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, Juge-en-chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat le lundi 1^{er} avril, à 5.45 p.m., afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer,

Monsieur le Président,

l'assurance de ma haute considération.

J. F. DELAUTE,

*Secrétaire du Gouverneur général
(à l'administration)*

L'honorable

le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur la Table.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (I-7), intitulé: "Loi concernant les Révérends Pères Oblats de l'Immaculée Conception de Marie",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (W-7), intitulé: "Loi constituant en corporation *The North Waterloo Farmers Mutual Insurance Company*",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (K-8), intitulé: "Loi concernant la Compagnie Equitable d'Assurance-Incendie du Canada",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (L-8), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'assurance de l'Ouest",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (M-8), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'assurance de l'Amérique britannique",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (N-8), intitulé: "Loi concernant l'évêque de l'Arctique (The Bishop of the Arctic)",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill (C-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Ricardo Bouziane".

Bill (D-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Grzegorz Niski, autrement connu sous le nom de Gregory Niski".

Bill (E-8), intitulé: "Loi pour faire droit à John Masson Garland".

Bill (F-8), intitulé: "Loi pour faire droit à James Frederick Greengrass".

Bill (H-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Theophila Yanishewski Lazoryk".

Bill (I-8), intitulé: "Loi pour faire droit à David Hutcheson MacKay".

Bill (J-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Heinz Grube".

Bill (O-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Waltraud Feronica Thorwart Servay".

Bill (P-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Krawchuk Yovdofchuk Ripchinsky".

Bill (Q-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Gweneth Vernice Blackman Waterman".

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (360), intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1958", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

L'honorable sénateur Golding, pour l'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente son trois cent cinquante-troisième rapport.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le VENDREDI 29 mars 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent cinquante-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Florence Rhoda Cohen Denbow, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Jason Gerald Denbow, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Golding propose, appuyé par l'honorable sénateur Kinley, que le rapport du comité permanent des Divorces portant le numéro trois cent cinquante-trois, soit pris en considération ce jour.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Golding propose, appuyé par l'honorable sénateur Kinley, que le rapport du comité permanent des Divorces portant le numéro trois cent cinquante-trois, soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Golding, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat le bill suivant:

Bill (G-14), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Rhoda Cohen Denbow".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Golding propose, appuyé par l'honorable sénateur Kinley, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la deuxième fois, sur division.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Golding propose, appuyé par l'honorable sénateur Kinley, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de le renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans la *Gazette du Canada*, Partie II, 1957, numéros 77 à 91, en date du 27 mars 1957. (Textes anglais et français).

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Golding propose, appuyé par l'honorable sénateur Kinley, que les taxes parlementaires versées relativement au Bill (Q-12), intitulé: "Loi concernant la Convention baptiste d'Ontario et de Québec", soient remboursées à M. M. C. Hooper, C.R., Toronto, Ontario, procureur pour les pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajournée sur la motion de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), visant à la troisième lecture du Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gou-

vernement", et l'amendement proposé par l'honorable sénateur Pouliot, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit déféré à nouveau au comité permanent des Transports et communications, aux fins de compléter la preuve concernant la propriété du Sénat en dehors de l'Édifice du Parlement, (Bloc Central), il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Pouliot, appuyé par l'honorable sénatrice Jodoin—

Que cette Chambre est d'avis que Radio-Canada accorde chaque semaine aux universités canadiennes trente minutes de temps gratuit à la télévision, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération de l'amendement apporté par le comité permanent des Ressources naturelles au Bill (R-12), intitulé: "Loi prévoyant une réglementation des engrais chimiques agricoles et un contrôle sur ces engrais".

L'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur MacKinnon, C.P., que l'amendement soit agréé.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur MacKinnon, C.P., que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (F-14), intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant la "Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

4.20 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

5.40 p.m.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Patrick Kerwin, Juge-en-chef de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône,

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

“C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat”.

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier lit comme suit les titres des bills à sanctionner:

Loi pour faire droit à Joseph Ricardo Bouziane.

Loi pour faire droit à Grzegorz Niski, autrement connu sous le nom de Gregory Niski.

Loi pour faire droit à John Masson Garland.

Loi pour faire droit à James Frederick Greengrass.

Loi pour faire droit à Theophila Yanishewski Lazoryk.

Loi pour faire droit à David Hutcheson MacKay.

Loi pour faire droit à Karl Heinz Grube.

Loi pour faire droit à Waltraud Ferocina Thorwart Servay.

Loi pour faire droit à Elizabeth Krawchuk Yovdofchuk Ripchinsky.

Loi pour faire droit à Gweneth Vernice Blackman Waterman.

Loi concernant la Compagnie d'assurance de l'Ouest.

Loi concernant la Compagnie d'assurance de l'Amérique britannique.

Loi constituant en corporation *The North Waterloo Farmers Mutual Insurance Company*.

Loi concernant la Compagnie Equitable d'Assurance-Incendie du Canada.

Loi concernant l'évêque de l'Arctique (The Bishop of the Arctic).

Loi concernant les Révérends Pères Oblats de l'Immaculée Conception de Marie.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills”.

L'honorable Président de la Chambre des communes alors adresse la parole à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme suit:

“Qu'il plaise à Votre Honneur:

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière terminée le 31 mars 1958.

Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill".

Le Greffier ayant donné lecture de ce bill,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill".

Les Communes se retirent.

Après quoi il a plu à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne.

N° 39

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 2 avril 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Baird,	Dessureault,	Isnor,	Smith (Queens-
Basha,	Euler,	Kinley,	Shelburne),
Bishop,	Farquhar,	Lambert,	Stambaugh,
Blais,	Fergusson,	Léger,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Fournier,	Leonard,	Taylor
Boucher,	Golding,	Macdonald,	(Westmorland),
Bradette,	Gouin,	MacKinnon,	Tremblay,
Bradley,	Haig,	Marcotte,	Turgeon,
Cameron,	Hawkins,	McGrand,	Vaillancourt,
Connolly	Hodges,	McLean,	Veniot,
(Ottawa-Ouest),	Howard,	Pouliot,	Wilson,
Croll,	Hugessen,	Quinn,	Wood.
Davies,	Inman,	Robertson,	

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Kinley, Président suppléant, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros trois cent cinquante-quatre et trois cent cinquante-cinq.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le MARDI 2 avril 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent cinquante-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Jack Crystal, autrement connu sous le nom de John Anthony Connor, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Mary Kathleen Maloney Crystal, autrement connue sous le nom de Mary Kathleen Maloney Connor, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

J. J. KINLEY,
Président suppléant.

Le MARDI 2 avril 1957.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent cinquante-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Samuel Jack Goldberg, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Lila Sendel Goldberg, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

J. J. KINLEY,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Kinley propose, appuyé par l'honorable sénateur Golding, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trois cent cinquante-quatre et trois cent cinquante-cinq soient pris en considération ce jour.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Kinley propose, appuyé par l'honorable sénateur Golding, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trois cent cinquante-quatre et trois cent cinquante-cinq soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Golding, pour l'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces, présente le rapport de ce comité portant le numéro trois cent cinquante-six.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le MARDI 2 avril 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trois cent cinquante-sixième rapport, comme suit:

Durant la présente session du Parlement, 441 pétitions en divorce ont été présentées au Sénat, et le comité permanent des Divorces en a disposé comme il suit:

Pétitions entendues et recommandées.....	341
Pétitions entendues et rejetées.....	3
Pétitions retirées	6
Pétitions dont il n'a pas été disposé.....	91
	441
TOTAL.....	441

Des pétitions recommandées, 336 provenaient de pétitionnaires domiciliés dans la province de Québec, et 5 de pétitionnaires domiciliés dans la province de Terre-Neuve.

Des pétitions entendues, 8 ont été contestées lors de l'audition.

Des 336 pétitionnaires domiciliés dans la province de Québec 105 étaient des époux, et 231 des épouses.

Le comité s'est réuni lors de 38 jours et a tenu un total de 96 séances de sous-comités. Une journée, 4 sections ont siégé. 27 jours, 3 sections ont siégé. 5 jours, 2 sections. 5 jours, une seule section.

Dans 9 causes, le comité a recommandé qu'une partie des taxes parlementaires soit remboursée.

Les taxes versées au Parlement à l'égard de pétitions en divorce entendues et recommandées durant la session de 1957 s'élevaient à \$70,545.

Si les bills de Divorces qu'a recommandés le comité et qui sont présentement à divers stades devant le Parlement, reçoivent la Sanction Royale, la statistique concernant les dissolutions de mariages qu'a accordées le Parlement durant les dix dernières années, sera comme il suit:

1949 (1 ^{re} Session)	184
1949 (2 ^e Session)	166
1950	240
1951	294
1952	312
1952-1953	282
1953-1954	378
1955	402
1956	356
1957	341

La statistique concernant le nombre de divorces accordés au Canada durant les années 1952 à 1956, inclusivement, (1957 pour Québec et Terre-Neuve), est la suivante:

	1952	1953	1954	1955	1956	(1957)
Canada	5,634	6,110	5,922	6,031	5,890	
Terre-Neuve	3	9	8	1	5	5
Île du Prince-Édouard....	9	15	8	7	1	
Nouvelle-Écosse	188	185	249	253	230	
Nouveau-Brunswick	200	181	117	181	215	
Québec	309	273	370	401	351	336
Ontario	2,202	2,774	2,468	2,509	2,366	
Manitoba	338	374	371	337	314	
Saskatchewan	223	218	250	237	221	
Alberta	630	603	610	627	685	
Colombie-Britannique	1,532	1,478	1,471	1,483	1,502	

Le relevé suivant indique le nombre de divorces accordés aux époux et aux épouses, respectivement, pour les années mentionnées:

	Époux	Épouses
1952	2,218	3,416
1953	2,421	3,689
1954	2,337	3,585
1955	2,357	3,674
1956	2,279	3,611

Le tout respectueusement soumis.

W. H. GOLDING,
Pour le Président suppléant.

Ordonné: Que le rapport soit déposé sur la Table.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajournée sur la motion de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), visant à la troisième lecture du Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gouvernement", et l'amendement proposé par l'honorable sénateur Pouliot, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit déféré à nouveau au comité permanent des transports et communications, aux fins de compléter la preuve concernant la propriété du Sénat en dehors de l'Édifice du Parlement, (Bloc Central), il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Pouliot, appuyé par l'honorable sénatrice Jodoin—

Que cette Chambre est d'avis que Radio-Canada accorde chaque semaine aux universités canadiennes trente minutes de temps gratuit à la télévision.

Après plus ample débat—

La motion est retirée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le Bill (F-14), intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant la "Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Le Sénat s'ajourne.

N° 40

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 3 avril 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Baird,	Euler,	Kinley,	Smith (Queens-
Basha,	Farquhar,	Lambert,	Shelburne),
Bishop,	Fergusson,	Léger,	Stambaugh,
Blais,	Fournier,	Leonard,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Golding,	Macdonald,	Taylor
Boucher,	Gouin,	MacKinnon,	(Westmorland),
Bradette,	Haig,	Marcotte,	Tremblay,
Bradley,	Hodges,	McGrand,	Turgeon,
Cameron,	Howard,	McLean,	Vaillancourt,
Connolly	Howden,	Pouliot,	Veniot,
(Ottawa-Ouest),	Hugessen,	Power,	Vien,
Croll,	Inman,	Quinn,	Wilson,
Davies,	Isnor,	Robertson,	Wood.
Dessureault,	Jodoin,		

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Kinley, Président suppléant, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill (H-14), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Jack Goldberg".

Bill (I-14), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Crystal, autrement connu sous le nom de John Anthony Connor".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Kinley propose, appuyé par l'honorable sénateur Golding, que les bills soient maintenant lus une deuxième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Kinley propose, appuyé par l'honorable sénateur Golding, que les bills soient maintenant lus une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Croll propose, appuyé par l'honorable sénateur Farquhar—

Que cette Chambre approuve la politique du Canada à l'égard des affaires extérieures, mentionnant particulièrement la politique qui concerne le Moyen-Orient, la Hongrie et les pays sous-développés, respectivement.

Après débat, il est—

Ordonné: Que la suite du débat sur la motion soit ajournée à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajournée sur la motion de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), visant à la troisième lecture du Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gou-

vernement", et l'amendement proposé par l'honorable sénateur Pouliot, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit déferé à nouveau au comité permanent des Transports et communications, aux fins de compléter la preuve concernant la propriété du Sénat en dehors de l'Édifice du Parlement, (Bloc Central), il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Le Sénat s'ajourne.

N° 41

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 4 avril 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Baird,	Farquhar,	Isnor,	Smith (Queens-
Basha,	Fergusson,	Jodoin,	Shelburne),
Blais,	Fournier,	Lambert,	Stambaugh,
Bois,	Fraser,	Léger,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Golding,	Macdonald,	Taylor
Bradette,	Gouin,	MacKinnon,	(Westmorland),
Cameron,	Haig,	Marcotte,	Tremblay,
Connolly	Hawkins,	McGrand,	Turgeon,
(Ottawa-Ouest),	Hodges,	McLean,	Vaillancourt,
Davies,	Howard,	Power,	Veniot,
Dessureault,	Howden,	Quinn,	Wilson,
Euler,	Inman,	Robertson,	Wood.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Stambaugh, qu'il soit—

Résolu.—Qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent le Statut de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique, signé par le Canada à New York, le 26 octobre 1956, et que cette Chambre l'approuve.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Croll, appuyé par l'honorable sénateur Farquhar—

Que cette Chambre approuve la politique du Canada à l'égard des affaires extérieures, mentionnant particulièrement la politique qui concerne le Moyen-Orient, la Hongrie et les pays sous-développés, respectivement.

Après plus ample débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajournée sur la motion de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), visant à la troisième lecture du Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gouvernement", et l'amendement proposé par l'honorable sénateur Pouliot, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit déféré à nouveau au comité permanent des Transports et communications, aux fins de compléter la preuve concernant la propriété du Sénat en dehors de l'Édifice du Parlement, (Bloc Central), il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à lundi prochain, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

N° 42

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le lundi 8 avril 1957

Huit heures du soir.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Baird,	Fergusson,	MacKinnon,	Stambaugh,
Blais,	Golding,	Marcotte,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Hawkins,	McGrand,	Taylor
Boucher,	Hugessen,	Pouliot,	(Westmorland),
Bradette,	Inman,	Quinn,	Tremblay,
Cameron,	Isnor,	Robertson,	Turgeon,
Connolly	Jodoin,	Smith (Queens-	Vaillancourt,
(Ottawa-Ouest),	Lambert,	Shelburne),	Woodrow.
Dupuis,	Léger,		

PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (160), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Cour de l'Échiquier",

Et informe le Sénat qu'elle agrée l'amendement qu'il a apporté à ce bill, sans autre modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (H), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (R-1), intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (X-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (F-11), intitulé: "Loi concernant "La Progressive, Compagnie d'Assurances du Canada",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (Q-12), intitulé: "Loi concernant la Convention baptiste d'Ontario et de Québec",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (R-12), intitulé: "Loi prévoyant une réglementation des engrais chimiques agricoles et un contrôle sur ces engrais",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Stevenson Chalmers".

Bill (J-7), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Adélarde-Gérard Leclaire".

Bill (G-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne-d'Arc Ouellette Martin".

Bill (R-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Margaret Patricia Sylvester McLean".

Bill (S-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Boldovitch Mogil, autrement connue sous le nom de Mary Boldovitch Mogilesky".

Bill (T-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Irwin Phillips".

Bill (U-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen O'Malley Romandini".

Bill (V-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Yochalas Ostroff".

Bill (W-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Catherine McCluskey MacFarlane".

Bill (X-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Kathleen Pineault Miller".

Bill (Y-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Terez Lazar Jankovicz".

Bill (Z-8), intitulé: "Loi pour faire droit à Winona Beryl Buzan Maynard".

Bill (A-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Marie Hops Zinman".

Bill (B-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Velma Gardner Briggs".

Bill (C-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Pinck Kempinski".

Bill (D-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Lukis Lambert".

Bill (E-9), intitulé: "Loi pour faire droit à June Angela Duyvewaardt Corse-Scott".

Bill (F-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Maun James".

Bill (G-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Louise Richardson Turner".

Bill (H-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques Piché".

Bill (I-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Ivy Jewell Daniel".

Bill (J-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Soloway Rudy Sazant".

Bill (K-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Houde".

Bill (L-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Gisèle Comtois Brodeur".

Bill (M-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Mitzi Aronovitch Bezonsky".

Bill (N-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Brodish Silverman".

Bill (O-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Paule Chaput Mongeau".

Bill (P-9), intitulé: "Loi pour faire droit à George William Ellis".

Bill (Q-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Gagné".

Bill (R-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Altena Robertson Meade".

Bill (S-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethelynn Joan Ratcliff Gauvreau".

- Bill (T-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Flatman Tardif".
- Bill (V-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Chapman Ramsay".
- Bill (W-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoire Bergeron Rougeau".
- Bill (X-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Émile Doucet".
- Bill (Y-9), intitulé: "Loi pour faire droit à André-Michel Allard".
- Bill (Z-9), intitulé: "Loi pour faire droit à Tekla Stefura Lawrentowycz, autrement connue sous le nom de Tillie Stefura Lorentowich".
- Bill (A-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Fernand-Gérard Mallette".
- Bill (B-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Helen Joyce Lamberg Elfstrom".
- Bill (C-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Gertrude Mitchell Sams".
- Bill (D-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Madeleine Conroy Wettlaufer Sobie".
- Bill (E-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Kahn Colomay".
- Bill (F-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Jean Lussier Strike".
- Bill (G-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Freeman Kurtaz, autrement connue sous le nom de Mary Freeman Curtis".
- Bill (H-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Gilbert-Jacques Lafontaine".
- Bill (I-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Chernofsky Rynd".
- Bill (J-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Roy Porter".
- Bill (K-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Miloslawa Zaleska Boski".
- Bill (L-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Marcelle-Thérèse Dagenais Chesnel".
- Bill (M-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Louise-Armand-Joséphine Wouters Haire".
- Bill (N-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Carruthers Burnside".
- Bill (O-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Leon Gass Estabrooks".
- Bill (P-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Myra Cohen Auerback".
- Bill (Q-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Brenda Iris Gibson Dunbrack".
- Bill (R-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Lenore Dowd Costigan".
- Bill (S-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugenia Lontos Anderson".
- Bill (T-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Molly Leibovitch Beane".
- Bill (U-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Katz Moscovitch".
- Bill (V-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Denis".
- Bill (W-10), intitulé: "Loi pour faire droit à George Marion Mack Campbell".
- Bill (X-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Genowefa Tkaczyk Janeczek".
- Bill (Y-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Mario Stewart Whitehouse McCormick".
- Bill (Z-10), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Jean Weir Villeneuve".
- Bill (A-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Marshall Connell".

- Bill (B-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Earl Morrison".
- Bill (C-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Roger-Fernand Massé".
- Bill (D-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Bernice Rosnick Joseph".
- Bill (E-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Nutbrown".
- Bill (G-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanette Goldman Baskin".
- Bill (H-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry John Bushby".
- Bill (I-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette Roby Pinard, autrement connue sous le nom de Yvette Roby Beauchemin".
- Bill (J-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Augusta Butler Thomas".
- Bill (K-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick William Cummings".
- Bill (L-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Lavinia Munford Macdonald".
- Bill (M-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Eileen Worsdell Cantlie".
- Bill (N-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Aurora Josephine Moretti Guimond".
- Bill (O-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Goulding".
- Bill (P-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Harris Bobula".
- Bill (B-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Roméo Cadieux".
- Bill (C-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert George Mugford".
- Bill (D-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrée Duquette Mathieu".
- Bill (E-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Hans Leth".
- Bill (F-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Leclair".
- Bill (G-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Shirley Mortimer Hogan".
- Bill (H-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Magda Kadar Niederhoffer".
- Bill (I-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Joyce Hawkes Balogh".
- Bill (J-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Dieter Heinrich Karl Hellmann".
- Bill (K-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Donnithorne McAlear".
- Bill (L-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Noëlla Lauzon Dinelle".
- Bill (M-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Gloria Helen King Fletcher".
- Bill (N-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Ronald Edward Parker".
- Bill (O-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Maidie Davies Jones".
- Bill (P-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Grace Weir Robertson".
- Bill (T-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Cairlan Lawrence Earle Gagnon".
- Bill (U-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Julio Donato Cianci".
- Bill (V-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Mimi Frances Aberback Sherback".

Bill (W-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Alphonsine Alain Lachance".

Bill (X-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary-Patricia-Pierrette Brisebois McGuire".

Bill (Y-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Alice Ridout Collett-White".

Bill (Z-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Catherine Russell Morgan".

Bill (A-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Glassberg Craft".

Bill (B-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Napoléon-Hyacinthe-Roméo Côté".

Bill (C-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Agathe-Rose-Alma Bisson Taillefer".

Bill (D-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Nick John Oncescu".

Bill (E-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Supple".

Bill (F-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Dorothy Beaver Mavor".

Bill (G-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Bennett Roach".

Bill (H-13), intitulé: "Loi pour faire droit à William George Walker".

Bill (I-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ghetler Feldman".

Bill (J-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Bernard-Guy Locas".

Bill (K-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Andreas Erdelyi".

Bill (L-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérésa-Alice Cain Martin".

Bill (M-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Millicent Felicite Dawson Stairs".

Bill (N-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Philippa Hazel Martin Foster Hill".

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorce susmentionnés.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (263), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1956 sur le financement provisoire des producteurs de grain des Prairies", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Lambert propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le Bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Lambert propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (407), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Norfolk*), que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (410), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les droits successoraux", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Norfolk*), que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (157), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Stambaugh propose, appuyé par l'honorable sénateur Pouliot, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Ordonné: Que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (406), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat,

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (408), intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (409), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'accise", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (411), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1957, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat,

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (416), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les juges", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Vaillancourt dépose sur la Table:

Autres crédits supplémentaires (1) pour l'année financière terminée le 31 mars 1958.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajournée sur la motion de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), visant à la troisième lecture du Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gouvernement", et l'amendement proposé par l'honorable sénateur Pouliot, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit déféré à nouveau au comité permanent des Transports et communications, aux fins de compléter la preuve concernant la propriété du Sénat en dehors de l'Édifice du Parlement, (Bloc Central), il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Le Sénat s'ajourne.

N° 43

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 9 avril 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Baird,	Dessureault,	Léger,	Smith (Queens-
Bishop,	Dupuis,	Leonard,	Shelburne),
Blais,	Euler,	Macdonald,	Stambaugh,
Bois,	Fournier,	MacKinnon,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Golding,	Marcotte,	Taylor
Bradette,	Hawkins,	McGrand,	(Westmorland),
Cameron,	Hugessen,	McLean,	Tremblay,
Connolly	Inman,	Pouliot,	Turgeon,
(Ottawa-Ouest),	Isnor,	Power,	Vaillancourt,
Croll,	Jodoin,	Quinn,	Wood,
Davies,	Lambert,	Robertson,	Woodrow.

PRIÈRES.

Hommage est rendu à la mémoire du sénateur McIntyre, décédé le 8 avril 1957.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (E), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (U-9), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prisons et les maisons de correction",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (412), intitulé: "Loi mettant à effet la Convention intérimaire sur la conservation des phoques à fourrure du Pacifique Nord", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Euler, C.P., Président suppléant, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill (410), intitulé: "Loi modifiant la Loi fédérale sur les droits successoraux", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Euler, C.P., que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Euler, C.P., Président suppléant, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill (407), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Euler, C.P., que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Rapport de la Commission du service civil pour l'année civile 1956. (Textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique relatif à l'utilisation du chemin de traverse de Haines par l'armée des États-Unis pour entretenir en hiver le pipe-line Haines-Fairbanks.

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Inde, visant à protéger, sur une base de réciprocité, la priorité des brevets d'invention. (Textes anglais et français).

Convention intérimaire sur la conservation des phoques à fourrure du Pacifique Nord. (Textes anglais et français).

Convention sur les droits politiques de la femme adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa septième session. (Textes anglais et français).

Convention sur la nationalité de la femme mariée, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa onzième session. (Textes anglais et français).

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Stambaugh propose, appuyé par l'honorable sénateur Hawkins, que le Bill (157), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le Bill (406), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Proposé par l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le Bill (408), intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Proposé par l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le Bill (409), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Proposé par l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le Bill (411), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1957, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Transports et communications.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le Bill (416), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les juges", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Proposé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajournée sur la motion de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), visant à la troisième lecture du Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gouvernement", et l'amendement proposé par l'honorable sénateur Pouliot, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit déferé à nouveau au comité permanent des Transports et communications, aux fins de compléter la preuve concernant la propriété du Sénat en dehors de l'Édifice du Parlement, (Bloc central), il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Le Sénat s'ajourne.

N° 44

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 10 avril 1957

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Baird,	Dessureault,	Jodoin,	Robertson,
Bishop,	Dupuis,	Lambert,	Smith (Queens-
Blais,	Euler,	Léger,	Shelburne),
Bois,	Fergusson,	Leonard,	Stambaugh,
Boucher,	Fournier,	Macdonald,	Taylor (Norfolk),
Bouffard,	Golding,	MacKinnon,	Taylor
Bradette,	Gouin,	Marcotte,	(Westmorland),
Cameron,	Hawkins,	McGrand,	Tremblay,
Connolly	Hayden,	McLean,	Turgeon,
(Ottawa-Ouest),	Hugessen,	Pouliot,	Vaillancourt,
Crerar,	Inman,	Power,	Wilson,
Croll,	Isnor,	Quinn,	Woodrow.
Davies,			

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Hugessen, du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill (411), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1957, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur MacKinnon, C.P., que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Pouliot propose, appuyé par l'honorable sénateur Stambaugh—

Que, de l'avis du Sénat, le Canada devrait posséder un drapeau distinctif portant une grande feuille d'érable verte (la couleur de la Chambre des communes), comme emblème national du Canada, sur fond rouge (la couleur du Sénat), sans autre emblème de quelque sorte sur le battant.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajournée sur la motion de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), visant à la troisième lecture du Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gouvernement", et l'amendement proposé par l'honorable sénateur Pouliot, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit déféré à nouveau au comité permanent des Transports et communications, aux fins de compléter la preuve concernant la propriété du Sénat en dehors de l'Édifice du Parlement, (Bloc central), il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Le Sénat s'ajourne à loisir. 3.45 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 8.45 p.m.

Le Sénat revient à la rubrique "Avis de questions et de motions".

(Voir: Appendice relatif à la réponse à la question de l'honorable sénatrice Hodges, pour l'honorable sénateur Farris, du 12 mars 1957 aux Procès-verbaux du Sénat du 12 avril 1957.)

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill (R-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Verdoni Di Fruscia".

Bill (S-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Lawrence Robson Moore".

Bill (T-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Jadwiga Uzar Ziomko, autrement connue sous le nom de Hedwig Uzar Ziomko".

Bill (U-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleonor Butkieviciute Springeliene Springelis".

Bill (V-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Edward Beard".

Bill (W-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Ann Doris Hobbs Cleary".

Bill (X-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Richard Allen".

Bill (Y-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Eveline-Dora Giroux Gunhouse".

Bill (Z-11), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Weiner Brown".

Bill (A-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Simone Habel Tanguay".

Bill (S-12), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques Petel".

Bill (O-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfrid Lanouette".

Bill (P-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Fanny Faye Fox Cohen".

Bill (Q-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Ronald Pike".

Bill (R-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Micheline Bourdon Russell".

Bill (S-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Marie Bremner Middleton".

Bill (T-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Donalda Ruth MacCrimmon Belak".

Bill (U-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Laurent-Pierre Valois".

Bill (V-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Patricia Happy Sullivan".

Bill (W-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Ellison Schnebley Pattee".

Bill (X-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Rapp Snider".

Bill (Y-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Fay Howard Goulet".

Bill (Z-13), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Clyde Brown".

Bill (A-14), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Payne Ward".

Bill (B-14), intitulé: "Loi pour faire droit à Roman Krastins".

Bill (C-14), intitulé: "Loi pour faire droit à Sam Essner".

Bill (D-14), intitulé: "Loi pour faire droit à Georges-Henri Durocher".

Bill (E-14), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Jarowyj Krymlak".

Bill (G-14), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Rhoda Cohen Denbow".

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorce susmentionnés.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à demain, à onze heures de la matinée.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

N° 45

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 11 avril 1957

Onze heures de la matinée.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Baird,	Euler,	Léger,	Smith (Queens-
Bishop,	Fergusson,	Leonard,	Shelburne),
Blais,	Fournier,	Macdonald,	Stambaugh,
Bois,	Golding,	MacKinnon,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Gouin,	Marcotte,	Taylor
Bradette,	Hawkins,	McGrand,	(Westmorland),
Cameron,	Howard,	McLean,	Tremblay,
Connolly	Hugessen,	Paterson,	Turgeon,
(Ottawa-Ouest),	Inman,	Pouliot,	Vaillancourt,
Croll,	Isnor,	Power,	Vien,
Davies,	Jodoin,	Raymond,	Wilson,
Dessureault,	Lambert,	Robertson,	Woodrow.
Dupuis,			

PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (320), intitulé: "Loi autorisant des contributions fédérales à l'égard de programmes administrés par les provinces pour établir une assurance-hospitalisation, ainsi que des services de laboratoire et autres aménagements propres à aider au diagnostic", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Proposé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Proposé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le Bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (403), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'organisation du marché des produits agricoles", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Taylor (*Westmorland*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Davies, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, il est—

Proposé par l'honorable sénateur Taylor (*Westmorland*), appuyé par l'honorable sénateur Davies, que le débat sur ladite motion soit repris à une période ultérieure de la présente séance.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

1.00 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

3.00 p.m.

Le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Taylor (*Westmorland*), appuyé par l'honorable sénateur Davies, visant à la deuxième lecture du Bill (403), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'organisation du marché des produits agricoles".

Après plus ample débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Taylor (*Westmorland*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Davies, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (238), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946)", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Davies propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Westmorland*), que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Davies propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Westmorland*), que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Rapport annuel du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. (Texte français).

Rapport du ministère des Affaires extérieures pour l'année civile 1956. (Texte anglais).

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Pouliot, appuyé par l'honorable sénateur Stambaugh,—

Que, de l'avis du Sénat, le Canada devrait posséder un drapeau distinctif portant une grande feuille d'érable verte (la couleur de la Chambre des communes), comme emblème national du Canada, sur fond rouge, (la couleur du Sénat), sans autre emblème de quelque sorte sur le battant, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), visant à la troisième lecture du Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gouvernement", et l'amendement proposé par l'honorable sénateur Pouliot, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit déféré à nouveau au comité permanent des Transports et communications, aux fins de compléter la preuve concernant la propriété du Sénat en dehors de l'Édifice du Parlement, (Bloc central), il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

4.00 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

9.15 p.m.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à demain, à onze heures de la matinée.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

N° 46

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le vendredi 12 avril 1957

Onze heures de la matinée.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Baird,	Davies,	Isnor,	Robertson,
Bishop,	Dessureault,	Jodoin,	Stambaugh,
Blais,	Dupuis,	Lambert,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Fergusson,	Léger,	Taylor
Boucher,	Fournier,	Macdonald,	(Westmorland),
Bouffard,	Golding,	MacKinnon,	Tremblay,
Bradette,	Gouin,	Marcotte,	Turgeon,
Cameron,	Hawkins,	Paterson,	Vaillancourt,
Connolly	Howard,	Pouliot,	Wilson.
(Ottawa-Ouest)	Inman,	Power,	

PRIÈRES.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Pouliot, appuyé par l'honorable sénateur Stambaugh:

Que, de l'avis du Sénat, le Canada devrait posséder un drapeau distinctif portant une grande feuille d'érable verte (la couleur de la Chambre des communes), comme emblème national du Canada, sur fond rouge (la couleur du Sénat), sans autre emblème de quelque sorte sur le battant, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (B), intitulé: "Loi ratifiant une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les réserves indiennes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajournée sur la motion de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), appuyé par l'honorable Sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), visant à la troisième lecture du Bill (Y-7), intitulé: "Loi modifiant la Loi relative à la circulation sur les terrains du gouvernement", et l'amendement proposé par l'honorable sénateur Pouliot, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit déféré à nouveau au comité permanent des Transports et communications, aux fins de compléter la preuve concernant la propriété du Sénat en dehors de l'Édifice du Parlement, (Bloc central), il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

11.10 a.m.

Le Sénat reprend sa séance.

3.40 p.m.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (413), intitulé: "Loi donnant suite à un accord entre le Canada et les Pays-Bas pour éviter les doubles impositions en matière d'impôt sur le revenu", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (414), intitulé: "Loi donnant suite à un accord entre le Canada et l'Union Sud-Africaine pour éviter les doubles impositions en matière d'impôt sur le revenu", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (415), intitulé: "Loi donnant suite à un accord entre le Canada et l'Union Sud-Africaine pour éviter les doubles impositions en matière de droits successoraux", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Le Sénat se reporte aux Avis de Questions et de Motions.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:

Budget révisé des dépenses et le Budget de la Commission des Champs de bataille, pour l'année terminée le 31 mars 1957, ainsi que copie de l'arrêté ministériel C.P., 1957-450, du 1^{er} avril 1957, les approuvant.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

4.20 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

8.00 p.m.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La communication est alors lue par le Président, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 12 avril 1957.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, en sa qualité de Député Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat à 9 h. p.m., aujourd'hui, le 12 avril 1957, dans le but de proroger la cinquième session de la vingt-deuxième Législature.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Secrétaire du Gouverneur général
(à l'administration),
J. F. DELAUTE*

L'honorable
Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur la Table.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (418), intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière terminée le 31 mars 1958", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (419), intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1958", pour lequel il sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Le Sénat s'ajourne à loisir. 8.30 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 8.55 p.m.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Patrick Kerwin, Juge-en-chef de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône,

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

“C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat”.

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier lit comme suit les titres des bills à sanctionner:

Loi pour faire droit à Joseph-Adélarde-Gérard Leclaire.

Loi pour faire droit à Jeanne-d'Arc Ouellette Martin.

Loi pour faire droit à Mary Boldovitch Mogil, autrement connue sous le nom de Mary Boldovitch Mogilesky.

Loi pour faire droit à Doris Irwin Phillips.

Loi pour faire droit à Kathleen O'Malley Romandini.

Loi pour faire droit à Lillian Yocholas Ostroff.

Loi pour faire droit à Gladys Catherine McCluskey MacFarlane.

Loi pour faire droit à Mary Kathleen Pineault Miller.

Loi pour faire droit à Terez Lazar Jankovicz.

Loi pour faire droit à Winona Beryl Buzan Maynard.

Loi pour faire droit à Rose Marie Hops Zinman.

Loi pour faire droit à Doris Velma Gardner Briggs.

Loi pour faire droit à Pinck Kempinski.

Loi pour faire droit à Margaret Lukis Lambert.

Loi pour faire droit à June Angela Duyvewaardt Corse-Scott.

Loi pour faire droit à Frank Maun James.

Loi pour faire droit à Doris Louise Richardson Turner.

Loi pour faire droit à Jacques Piché.

Loi pour faire droit à Ruby Ivy Jewell Daniel.

Loi pour faire droit à Clara Soloway Rudy Sazant.

Loi pour faire droit à Jean Houde.

Loi pour faire droit à Gisèle Comtois Brodeur.

Loi pour faire droit à Mitzi Aronovitch Bezonsky.

- Loi pour faire droit à Miriam Brodish Silverman.
Loi pour faire droit à Paule Chaput Mongeau.
Loi pour faire droit à George William Ellis.
Loi pour faire droit à Joseph Gagné.
Loi pour faire droit à Lois Altena Robertson Meade.
Loi pour faire droit à Ethelynne Joan Ratcliff Gauvreau.
Loi pour faire droit à Mary Flatman Tardif.
Loi pour faire droit à Roméo Cadieux.
Loi pour faire droit à Albert George Mugford.
Loi pour faire droit à Andrée Duquette Mathieu.
Loi pour faire droit à Hans Leth.
Loi pour faire droit à Roland Leclair.
Loi pour faire droit à Mary Shirley Mortimer Hogan.
Loi pour faire droit à Magda Kadar Niederhoffer.
Loi pour faire droit à Edith Joyce Hawkes Balogh.
Loi pour faire droit à Dieter Heinrich Karl Hellmann.
Loi pour faire droit à Marion Donnithorne McAlear.
Loi pour faire droit à Noëlla Lauzon Dinelle.
Loi pour faire droit à Gloria Helen King Fletcher.
Loi pour faire droit à Ronald Edward Parker.
Loi pour faire droit à Elizabeth Maidie Davies Jones.
Loi pour faire droit à Irene Grace Weir Robertson.
Loi pour faire droit à Pauline Margaret Patricia Sylvester McLean.
Loi pour faire droit à Margaret Chapman Ramsay.
Loi pour faire droit à Victoire Bergeron Rougeau.
Loi pour faire droit à Paul-Émile Doucet.
Loi pour faire droit à André-Michel Allard.
Loi pour faire droit à Tekla Stefura Lawrentowycz, autrement connue sous le nom de Tillie Stefura Lorentowich".
Loi pour faire droit à Joseph-Fernand-Gérard Mallette.
Loi pour faire droit à Mary Helen Joyce Lamberg Elfstrom.
Loi pour faire droit à Joan Gertrude Mitchell Sams.
Loi pour faire droit à Eileen Madeleine Conroy Wettlaufer Sobie.
Loi pour faire droit à Esther Kahn Colomay.
Loi pour faire droit à Doris Jean Lussier Strike.
Loi pour faire droit à Mary Freeman Kurtaz, autrement connue sous le nom de Mary Freeman Curtis.
Loi pour faire droit à Gilbert-Jacques Lafontaine.
Loi pour faire droit à Shirley Chernofsky Rynd.
Loi pour faire droit à Roy Porter.
Loi pour faire droit à Miloslawa Zaleska Boski.
Loi pour faire droit à Marie-Marcelle-Thérèse Dagenais Chesnel.
Loi pour faire droit à Marie-Louise-Armand-Joséphine Wouters Haire.
Loi pour faire droit à Robert Carruthers Burnside.
Loi pour faire droit à Leon Gass Estabrooks.
Loi pour faire droit à Irene Myra Cohen Auerback.
Loi pour faire droit à Brenda Iris Gibson Dunbrack.

- Loi pour faire droit à Geraldine Lenore Dowd Costigan.
Loi pour faire droit à Eugenia Lontos Anderson.
Loi pour faire droit à Molly Leibovitch Beane.
Loi pour faire droit à Doris Katz Moscovitch.
Loi pour faire droit à Jean Denis.
Loi pour faire droit à Grayce Marion Mack Campbell.
Loi pour faire droit à Genowefa Tkaczyk Janeczek.
Loi pour faire droit à Marion Stewart Whitehouse McCormick.
Loi pour faire droit à Shirley Jean Weir Villeneuve.
Loi pour faire droit à Herbert Marshall Connell.
Loi pour faire droit à Earl Morrison.
Loi pour faire droit à Joseph-Roger-Fernand Massé.
Loi pour faire droit à Anita Bernice Rosnick Joseph.
Loi pour faire droit à Harry Nutbrown.
Loi pour faire droit à Jack Stevenson Chalmers.
Loi pour faire droit à Jeanette Goldham Baskin.
Loi pour faire droit à Henry John Bushby.
Loi pour faire droit à Yvette Roby Pinard, autrement connue sous le nom d'Yvette Roby Beauchemin.
Loi pour faire droit à Marion Augusta Butler Thomas.
Loi pour faire droit à Frederick William Cummings.
Loi pour faire droit à Lucy Lavinia Munford Macdonald.
Loi pour faire droit à Dorothy Eileen Worsdell Cantlie.
Loi pour faire droit à Aurora Josephine Moretti Guimond.
Loi pour faire droit à Samuel Goulding.
Loi pour faire droit à Elizabeth Harris Bobula.
Loi pour faire droit à Cairlan Lawrence Earle Gagnon.
Loi pour faire droit à Julio Donato Cianci.
Loi pour faire droit à Mimi Frances Aberback Sherback.
Loi pour faire droit à Alphonsine Alain Lachance.
Loi pour faire droit à Mary Patricia Pierrette Brisebois McGuire.
Loi pour faire droit à Marjorie Alice Ridout Collett-White.
Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Catherine Russell Morgan.
Loi pour faire droit à Anne Glassberg Craft.
Loi pour faire droit à Joseph-Napoléon-Hyacinthe-Roméo Côté.
Loi pour faire droit à Agathe-Rose-Alma Bisson Taillefer.
Loi pour faire droit à Nick John Oncescu.
Loi pour faire droit à Richard Supple.
Loi pour faire droit à Joan Dorothy Beaver Mavor.
Loi pour faire droit à Barbara Bennett Roach.
Loi pour faire droit à William George Walker.
Loi pour faire droit à Mary Ghetler Feldman.
Loi pour faire droit à Joseph Bernard Guy Locas.
Loi pour faire droit à Andreas Erdelyi.
Loi pour faire droit à Theresa Alice Cain Martin.
Loi pour faire droit à Millicent Felicite Dawson Stairs.
Loi pour faire droit à Philippa Hazel Martin Foster Hill.

- Loi pour faire droit à Pauline Verdoni Di Fruscia.
Loi pour faire droit à Lawrence Robson Moore.
Loi pour faire droit à Jadwiga Uzar Ziomko, autrement connue sous le nom de Hedwig Uzar Ziomko.
Loi pour faire droit à Eleonor Butkieviciute Springeliene Springelis.
Loi pour faire droit à Harry Edward Beard.
Loi pour faire droit à Shirley Ann Doris Hobbs Cleary.
Loi pour faire droit à Charles Richard Allen.
Loi pour faire droit à Eveline-Dora Giroux Gunhouse.
Loi pour faire droit à Mary Weiner Brown.
Loi pour faire droit à Simone Habel Tanguay.
Loi pour faire droit à Jacques Petel.
Loi pour faire droit à Wilfrid Lanouette.
Loi pour faire droit à Fanny Faye Fox Cohen.
Loi pour faire droit à Ronald Pike.
Loi pour faire droit à Micheline Bourdon Russell.
Loi pour faire droit à Rose Marie Bremner Middleton.
Loi pour faire droit à Donalda Ruth MacCrimmon Belak.
Loi pour faire droit à Joseph-Lauréat-Pierre Valois.
Loi pour faire droit à Mary Patricia Happy Sullivan.
Loi pour faire droit à Frances Ellison Schnebley Pattee.
Loi pour faire droit à Sylvia Rapp Snider.
Loi pour faire droit à Barbara Fay Howard Goulet.
Loi pour faire droit à Bernice Clyde Brown.
Loi pour faire droit à Harry Payne Ward.
Loi pour faire droit à Roman Krastins.
Loi pour faire droit à Sam Essner.
Loi pour faire droit à Georges-Henri Durocher.
Loi pour faire droit à Pauline Jarowyj Krymlak.
Loi pour faire droit à Florence Rhoda Cohen Denbow.
Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales.
Loi modifiant la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes.
Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor.
Loi modifiant la Loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales.
Loi concernant "La Progressive, Compagnie d'Assurances du Canada".
Loi concernant la Convention baptiste d'Ontario et de Québec.
Loi prévoyant une réglementation des engrais chimiques agricoles et un contrôle sur ces engrais.
Loi modifiant la Loi sur la Cour de l'Échiquier.
Loi modifiant la Loi de 1956 sur le financement provisoire des producteurs de grain des Prairies.
Loi modifiant la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada.
Loi modifiant la Loi sur les prisons et les maisons de correction.
Loi modifiant la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.
Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.

Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

Loi modifiant le Tarif des douanes.

Loi modifiant la Loi sur l'accise.

Loi modifiant la Loi fédérale sur les droits successoraux.

Loi mettant à effet la Convention intérimaire sur la conservation des phoques à fourrure du Pacifique Nord.

Loi modifiant la Loi sur les juges.

Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1957, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Loi autorisant des contributions fédérales à l'égard de programmes administrés par les provinces pour établir une assurance-hospitalisation, ainsi que des services de laboratoire et autres aménagements propres à aider au diagnostic.

Loi modifiant la Loi sur l'organisation du marché des produits agricoles.

Loi modifiant la Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946).

Loi donnant suite à un accord entre le Canada et les Pays-Bas pour éviter les doubles impositions en matière d'impôt sur le revenu.

Loi donnant suite à un accord entre le Canada et l'Union Sud-Africaine pour éviter les doubles impositions en matière d'impôt sur le revenu.

Loi donnant suite à un accord entre le Canada et l'Union Sud-Africaine pour éviter les doubles impositions en matière de droits successoraux.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills".

L'honorable Président de la Chambre des communes alors adresse la parole à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme suit:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

Les communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1958.

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1958.

Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ces bills".

Le Greffier ayant donné lecture de ces bills,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills".

Après quoi il a plu à l'honorable Député du Gouverneur général de clore la cinquième session du vingt-deuxième Parlement du Canada, par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

L'instabilité de la situation au Moyen-Orient a continué d'inquiéter les Canadiens pendant toute la session que je clos en ce moment.

Mon Gouvernement s'est employé, aux Nations Unies et en dehors des Nations Unies, à contribuer de façon positive à réduire le risque d'une reprise des hostilités entre Israël et l'Égypte, à hâter le déblaiement et la réouverture du canal de Suez, si important pour le commerce maritime de nos amis d'Europe et d'Asie, et, par la participation canadienne à la Force d'urgence des Nations Unies, à établir un état de choses favorable à une résolution durable des problèmes d'ordre politique de la région.

En mars, mon premier ministre et le premier ministre du Royaume-Uni ont eu, aux Bermudes, des entretiens qui ont porté sur un champ très étendu de questions d'intérêt international et, d'une façon particulière, sur les questions intéressant au premier chef le Canada et le Royaume-Uni. Ils ont également examiné la possibilité d'une réunion des premiers ministres du Commonwealth tôt cet été.

Le passage de l'ancienne colonie de la Côte de l'Or au rang de membre du Commonwealth, à titre d'État indépendant de Ghana, a été accueilli par tous les Canadiens comme une autre confirmation de la valeur et de la souplesse de notre libre association d'États souverains unis par une communauté d'intérêts et de loyalties. Un de mes ministres a représenté le Canada aux cérémonies d'inauguration.

Au cours de la présente session, des entretiens utiles ont aussi été tenus avec le premier ministre de France, qui a prononcé une allocution devant une réunion spéciale et conjointe des deux Chambres du Parlement.

L'odieux traitement du peuple hongrois par les forces armées de l'Union soviétique aura servi à souligner la nécessité constante de la plus complète communauté de vues parmi les nations du monde libre, en même temps que l'importance de maintenir un dispositif suffisant de défense collective.

Mes Ministres estiment toujours que l'appartenance du Canada au Commonwealth, l'appui résolu que notre pays accorde aux Nations Unies et à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord sont essentiels à la poursuite de notre objectif, de préserver la paix et d'accroître la prospérité du monde.

Durant la présente session, vous avez approuvé d'importantes mesures législatives qui apporteront des avantages durables à la population canadienne.

Vous avez autorisé le Gouvernement à conclure des accords avec les provinces en vue de l'établissement sur une base nationale de programmes d'assurance à l'égard des frais d'hospitalisation et de diagnostic. Cette mesure législative constitue une nouvelle aide appréciable à l'amélioration du niveau de santé de la population canadienne et à l'allègement du fardeau inquiétant pour les particuliers des comptes d'hôpital élevés.

Vous avez approuvé un texte législatif instituant un Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales. Il ne fait aucun doute que la caisse des subventions et bourses d'étude et la caisse d'assistance aux universités pour fins d'immobilisations hâteront le progrès culturel et intellectuel de la nation.

A la même fin, les subventions fédérales pour les universités ont été doublées.

Il a été pourvu à l'aide au transport au Canada des réfugiés hongrois. Des dispositions spéciales ont également été prises en vue de permettre le transport au Canada d'un grand nombre d'immigrants britanniques, français et autres.

Le développement du Canada se poursuit à un tel rythme qu'il continue de mettre à rude épreuve nos ressources humaines, matérielles et financières. En vue de réduire les tendances inflationnistes, mes Ministres ont recommandé que les gouvernements et les entreprises privées fassent preuve de mesure dans leurs projets d'expansion.

Un comité spécial du Sénat a entrepris une vaste enquête sur l'utilisation de nos ressources agraires afin d'apporter une contribution plus efficace à l'amélioration de la production agricole et des revenus de ceux qui s'y adonnent.

Vous avez été saisis du rapport de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada. En conformité du vœu qu'a exprimé la Commission qu'on songe tout particulièrement à venir en aide aux économies des provinces atlantiques, le Gouvernement a annoncé qu'il avait l'intention d'entreprendre une vaste étude des conditions de transport dans cette région. Entre temps, on a autorisé une augmentation des versements effectués en vertu de la Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes. On a également offert d'établir des moyens de conjugaison des réseaux électriques entre les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, ainsi que d'aménager et d'exploiter de grandes centrales thermiques dans la région de l'Atlantique, en vue de fournir au plus bas coût possible l'énergie nécessaire à l'expansion et au progrès industriel de la région. L'ajustement récent des droits de douane sur les pommes de terre aura également d'heureux effets sur son économie et celle d'autres régions agricoles.

Une commission royale d'enquête a été instituée pour ré-examiner la situation financière de Terre-Neuve, en conformité des conditions de l'Union de cette province au Canada.

Le rapport de la Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision a été terminé et soumis à votre examen.

En vue de favoriser l'avancement de la politique du Gouvernement de maintenir le bien-être social à un haut niveau, on est à relever le barème des paiements effectués aux ex-militaires en vertu de la Loi sur les pensions et de la Loi sur les allocations aux anciens combattants, ainsi que le barème des paiements effectués en vertu de la Loi sur les allocations familiales, de la Loi sur la sécurité de la vieillesse, de la Loi sur l'assistance-vieillesse, de la Loi sur les invalides et de la Loi sur les aveugles.

Vous avez approuvé une mesure autorisant le paiement de l'équivalent du montant total des taxes à l'égard des propriétés fédérales situées dans toutes les municipalités où ces propriétés bénéficient des services municipaux.

Vous avez approuvé un texte législatif autorisant le maintien de la Commission canadienne du blé à titre d'agence exclusive de vente du blé, de l'avoine et de l'orge de l'Ouest. Vous avez également adopté des modifications à la Loi sur l'organisation du marché des produits agricoles, à la Loi sur le financement provisoire des producteurs de grain des Prairies et de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, ainsi que l'extension de la portée et des dispositions de la Loi sur le prêt agricole canadien.

Parmi les autres mesures adoptées au cours de la présente session, il y a la Loi sur la Convention relative aux pêcheries de saumon du Pacifique, la Loi sur la Convention relative aux phoques à fourrure du Pacifique, la Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Windsor, la Loi sur les engrais chimiques, ainsi que les modifications aux lois suivantes: Loi sur les permis d'exportation et d'importation, Loi sur les terres territoriales, Loi sur la marine marchande du Canada, Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes, Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, Loi sur les juges, Loi sur la Cour de l'Échiquier, Loi sur les banques d'épargne de Québec, Loi sur l'indemnisation des marins marchands, Loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales, Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, Loi sur les prisons et les maisons de correction.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie d'avoir pourvu au service public pendant la période requise pour la tenue d'élections générales et la réunion d'un nouveau Parlement.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Permettez-moi d'exprimer notre humble reconnaissance pour les grands bienfaits que la Divine Providence nous a accordés, à nous et à notre cher pays. Puisse-t-elle continuer à nous guider dans nos efforts communs en vue de maintenir et d'assurer la paix, la prospérité et le bien-être dont nous jouissons maintenant.

L'honorable Président du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes:

C'est le désir et le plaisir de l'honorable Député du Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé au mercredi, le vingt-deuxième jour de mai prochain, pour être tenu en ce lieu; et ce Parlement est en conséquence prorogé au mercredi, le vingt-deuxième jour de mai prochain.

Plus tard ce jour.

Le présent Parlement est dissout.
(Voir: Proclamations).

APPENDICE

Conformément à la motion adoptée par le Sénat le 14 mars 1957.

(Voir: Journaux du Sénat à la page 299)

1. INTERPELLATION PAR L'HONORABLE SÉNATRICE HODGES, POUR L'HONORABLE SÉNATEUR FARRIS, RELATIVEMENT AU CANAL DE SUEZ ET À L'ISRAËL ET À L'ÉGYPTÉ, AINSI QU'AUX MESURES PRISES PAR LES NATIONS UNIES.
2. RÉPONSES À L'INTERPELLATION.

I

INTERPELLATION

Le Canal de Suez

1. Quelles dispositions la Convention de Constantinople, conclue en 1888, a-t-elle établies pour assurer la liberté de navigation par le canal de Suez? L'Égypte a-t-elle signé cette convention?

2. Le président Nasser a-t-il donné l'assurance que lesdites dispositions demeureraient applicables après la nationalisation de la Compagnie du canal de Suez en juillet 1956? Dans le cas de l'affirmative, quelles promesses cette assurance comportait-elle?

3. Quels droits le Royaume-Uni a-t-il conservés dans la région du canal de Suez après avoir retiré ses forces de la base du canal en vertu de l'accord anglo-égyptien de 1954?

4. Quelles offres les États-Unis et le Royaume-Uni ont-ils faites en vue d'aider l'Égypte à construire le barrage d'Assouan, et quand les ont-ils faites?

5. Quelles promesses, le cas échéant, l'Union soviétique a-t-elle faites en vue de fournir une aide du même genre?

6. Pourquoi les États-Unis et le Royaume-Uni ont-ils retiré leurs offres?

7. Dans quelle mesure l'économie du Royaume-Uni et celle de la France dépendent-elles du libre passage du canal de Suez pour le transport du pétrole et d'autres produits?

8. Quels droits légaux et constitutionnels l'Égypte possède-t-elle à l'égard du canal de Suez et quelles sont ses obligations envers d'autres nations relativement à l'exploitation du canal?

9. Dans quelle publication, ou quelles publications, du Gouvernement canadien peut-on trouver un aperçu des événements se rattachant au canal de Suez?

Israël et Égypte; mesures prises par les Nations Unies

1. a) Comment l'État d'Israël a-t-il été créé?
b) A qui son établissement est-il attribuable et quelles sont les responsabilités réciproques entre cet État et ses créateurs?
2. a) Quelles ont été les relations de l'Égypte avec Israël?
b) Quelles ont été leurs obligations mutuelles aux termes de la convention d'armistice de 1949?
c) Quelle était la nature des plaintes dont certains organes des Nations Unies ont été saisis à l'égard de violations desdites obligations?
d) Quelle fut la nature des mesures prises par les organismes des Nations Unies en statuant sur ces plaintes?

3. a) Quand l'Égypte a-t-elle, pour la première fois, refusé l'usage du canal de Suez à l'État d'Israël?
- b) Quelles raisons l'Égypte a-t-elle fournies à l'égard de cette initiative?
- c) Quelle suite l'Organisation des Nations Unies a-t-elle donnée aux plaintes formulées par Israël?
4. Dans quelle mesure et pour quels motifs l'Égypte a-t-elle refusé à Israël l'usage du détroit de Tiran?
5. a) Quelles conditions ont poussé Israël à juger qu'il avait le droit d'attaquer l'Égypte?
- b) Quels objectifs Israël a-t-il annoncés en envahissant la péninsule du Sinaï et le territoire de Gaza?
6. a) Le territoire de Gaza était-il compris dans Israël lors de la création de cet État?
- b) Quand et dans quelles circonstances l'Égypte a-t-elle obtenu possession du territoire de Gaza?
- c) La maîtrise du territoire de Gaza par l'Égypte était-elle comparable à l'acquisition, par les États-Unis, de l'enclave de l'Alaska?
7. a) Quels efforts accomplit-on pour empêcher une agression par l'État d'Israël contre l'Égypte ou par celle-ci contre ledit État?
- b) Quelle est la fonction de la Force d'urgence des Nations Unies en Égypte et dans les territoires de Gaza?
- c) Ces forces y sont-elles maintenues uniquement par condescendance de la part de l'Égypte et sous réserve de son consentement?
8. Dans quelle publication, ou quelles publications, du gouvernement canadien peut-on trouver un aperçu du déroulement des relations entre l'État d'Israël et ses voisins, y compris l'Égypte, et de l'intervention de l'Organisation des Nations Unies pour améliorer ces relations?

II.

RÉPONSES

FOURNIES PAR L'HONORABLE SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES:*Le Canala de Suez*

1. Le préambule de la Convention de Constantinople, datée du 29 octobre 1888, déclare que les puissances signataires,—la Grande-Bretagne, l'Autriche-Hongrie, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Russie, l'Espagne et la Turquie,—voulaien^t "consacrer, par un Acte conventionnel, l'établissement d'un régime définitif, destiné à garantir, en tout temps et à toutes les Puissances, le libre usage du Canal maritime de Suez et compléter ainsi le régime sous lequel la navigation par ce Canal a été placée par le Firman de Sa Majesté Impériale le Sultan, en date du 22 février 1866..." Elle sont convenues des articles suivants, qui constituent le dispositif de la Convention:

Article I. Le Canal Maritime de Suez sera toujours libre et ouvert, en temps de guerre comme en temps de paix, à tout navire de commerce ou de guerre, sans distinction de pavillon.

En conséquence, les Hautes Parties Contractantes conviennent de ne porter aucune atteinte au libre usage du Canal en temps de guerre comme en temps de paix.

Le Canal ne sera jamais assujetti à l'exercice du droit de blocus.

Article II. Les Hautes Parties Contractantes reconnaissant que le Canal d'Eau-Douce est indispensable au Canal Maritime, prennent acte des engagements de Son Altesse le Khédivé envers la Compagnie Uni-

verselle du Canal de Suez, en ce qui concerne le Canal d'Eau-Douce, engagements stipulés dans une Convention en date du 18 mars 1863, contenant un exposé et quatre Articles.

Elles s'engagent à ne porter aucune atteinte à la sécurité de ce Canal et de ses dérivations, dont le fonctionnement ne pourra être l'objet d'aucune tentative d'obstruction.

Article III. Les Hautes Parties Contractantes s'engagent de même à respecter le matériel, les établissements, constructions et travaux du Canal Maritime et du Canal d'Eau-Douce.

Article IV. Le Canal Maritime restant ouvert, en temps de guerre, comme passage libre, même aux navires de guerre des belligérants, aux termes de l'Article I du présent Traité, les Hautes Parties Contractantes conviennent qu'aucun droit de guerre, aucun acte d'hostilité ou aucun acte ayant pour but d'entraver la libre navigation du Canal ne pourra être exercé dans le Canal et ses ports d'accès, ainsi que dans un rayon de 3 milles marins de ces ports, alors même que l'Empire Ottoman serait l'une des Puissances belligérantes.

Les bâtiments de guerre des belligérants ne pourront, dans le Canal et ses ports d'accès, se ravitailler ou s'approvisionner que dans la limite strictement nécessaire. Le transit desdits bâtiments par le Canal s'effectuera dans le plus bref délai d'après les Règlements en vigueur, et sans autre arrêt que celui qui résulterait des nécessités du service.

Leur séjour à Port-Saïd et dans la rade de Suez ne pourra dépasser 24 heures, sauf le cas de relâche forcée. En pareil cas, ils seront tenus de partir le plus tôt possible. Un intervalle de 24 heures devra toujours s'écouler entre la sortie d'un port d'accès d'un navire belligérant et le départ d'un navire appartenant à la Puissance ennemie.

Article V. En temps de guerre, les Puissances belligérantes ne débarqueront et ne prendront, dans le Canal et ses ports d'accès, ni troupes, ni munitions, ni matériel de guerre. Mais, dans le cas d'un empêchement accidentel dans le Canal, on pourra embarquer ou débarquer, dans les ports d'accès, des troupes fractionnées par groupes n'excédant pas 1,000 hommes, avec le matériel de guerre correspondant.

Article VI. Les prises seront soumises sous tous les rapports au même régime que les navires de guerre des belligérants.

Article VII. Les Puissances ne maintiendront dans les eaux du Canal (y compris le Lac Timsah et les Lacs Amers) aucun bâtiment de guerre.

Toutefois, dans les ports d'accès de Port-Saïd et de Suez, elles pourront faire stationner des bâtiments de guerre dont le nombre ne devra pas excéder deux pour chaque Puissance.

Ce droit ne pourra être exercé par les belligérants.

Article VIII. Les Agents en Égypte des Puissances Signataires du présent Traité seront chargés de veiller à son exécution. En toute circonstance qui menacerait la sécurité ou le libre passage du Canal, ils se réuniront sur la convocation de trois d'entre eux sous la présidence du Doyen, pour procéder aux constatations nécessaires. Ils feront connaître au Gouvernement Khédival le danger qu'ils auraient reconnu afin que celui-ci prenne les mesures propres à assurer la protection et le libre usage du Canal. En tout état de cause ils se réuniront une fois par an pour constater la bonne exécution du Traité.

Ces dernières réunions auront lieu sous la présidence d'un Commissaire Spécial nommé à cet effet par le Gouvernement Impérial Ottoman. Un Commissaire Khédival pourra également prendre part à la réunion et la présider en cas d'absence du Commissaire Ottoman.

Ils réclameront notamment la suppression de tout ouvrage ou la dispersion de tout rassemblement qui, sur l'une ou l'autre rive du Canal, pourrait avoir pour but ou pour effet de porter atteinte à la liberté et à l'entière sécurité de la navigation.

Article IX. Le Gouvernement Égyptien prendra, dans la limite de ses pouvoirs tels qu'ils résultent des Firmans et dans les conditions prévues par le présent Traité, les mesures nécessaires pour faire respecter l'exécution dudit Traité.

Dans le cas où le Gouvernement Égyptien ne disposerait pas de moyens suffisants, il devra faire appel au Gouvernement Impérial Ottoman, lequel prendra les mesures nécessaires pour répondre à cet appel, en donnera avis aux autres Puissances Signataires de la Déclaration de Londres au 17 mars 1885, et, au besoin, se concertera avec elles à ce sujet.

Les prescriptions des Articles IV, V, VII et VIII ne feront pas obstacle aux mesures qui seront prises en vertu du présent Article.

Article X. De même, les prescriptions des articles IV, V, VII et VIII ne feront pas obstacle aux mesures que Sa Majesté le Sultan et Son Altesse le Khédive au nom de Sa Majesté Impériale, et dans les limites des Firmans concédés, seraient dans la nécessité de prendre pour assurer, par leurs propres forces, la défense de l'Égypte et le maintien de l'ordre public.

Dans le cas où Sa Majesté Impériale le Sultan ou Son Altesse le Khédive se trouverait dans la nécessité de se prévaloir des exceptions prévues par le présent Article, les Puissances signataires de la Déclaration de Londres en seraient avisées par le Gouvernement Impérial Ottoman.

Il est également entendu que les prescriptions des quatre Articles dont il s'agit ne porteront, en aucun cas, obstacle aux mesures que le Gouvernement Impérial Ottoman croira nécessaires de prendre pour assurer par ses propres forces la défense de ses autres possessions situées sur la côte orientale de la Mer Rouge.

Article XI. Les mesures qui seront prises dans les cas prévus par les Articles IX et X du présent Traité ne devront pas faire obstacle au libre usage du Canal. Dans ces mêmes cas, l'érection de fortifications permanentes élevées contrairement aux dispositions de l'Article VIII demeure interdite.

Article XII. Les Hautes Parties Contractantes conviennent, par application du principe d'égalité en ce qui concerne le libre usage du Canal, principe qui forme l'une des bases du présent Traité, qu'aucune d'elles ne recherchera d'avantages territoriaux ou commerciaux, ni de privilèges dans les arrangements internationaux qui pourront intervenir par rapport au Canal. Sont d'ailleurs réservés les droits de la Turquie comme Puissance territoriale.

Article XIII. En dehors des obligations prévues expressément par les clauses du présent Traité, il n'est porté aucune atteinte aux droits souverains de Sa Majesté Impériale le Sultan et aux droits et immunités de Son Altesse le Khédive, tels qu'ils résultent des Firmans.

Article XIV. Les Hautes Parties Contractantes conviennent que les engagements résultant du présent Traité ne seront pas limités par la durée des Actes de Concession de la Compagnie Universelle du Canal de Suez.

Article XV. Les stipulations du présent Traité ne feront pas obstacle aux mesures sanitaires en vigueur en Égypte.

Article XVI. Les Hautes Parties Contractantes s'engagent à porter le présent Traité à la connaissance des États-Unis qui ne l'ont pas signé, en les invitant à y accéder.

Article XVII. Le présent Traité sera ratifié, et les ratifications en seront échangées à Constantinople dans un délai d'un mois ou plus tôt si faire se peut."

L'Égypte n'était pas signataire de la Convention de 1888. Elle faisait alors partie de l'Empire Ottoman. Depuis qu'elle est parvenue à l'indépendance, l'Égypte a affirmé qu'elle est liée par la Convention.

2. Toute les missions diplomatiques au Caire ont reçu (le 31 juillet 1956, une déclaration du président Nasser, par laquelle il donnait l'assurance que la nationalisation de la Compagnie du canal de Suez n'influerait pas sur la liberté de navigation par le canal. En voici le sens:

La Compagnie du canal de Suez a été nationalisée le 26 juillet. D'après M. Nasser, cet exercice, par le Gouvernement égyptien, de ses droits a toutefois fait surgir une certaine opposition de la part de quelques gouvernements, surtout des gouvernements français et britannique. Cette opposition, dit-il, est dénuée de fondement. La Compagnie du canal de Suez a toujours été une compagnie égyptienne et, comme toutes les autres compagnies égyptiennes a toujours été sujette à nationalisation. Selon lui, cette nationalisation n'atteint, d'aucune manière ni dans aucune mesure, les engagements internationaux de l'Égypte.

Toujours d'après le président Nasser, l'Égypte demeure résolue à faire honneur à toutes ses obligations internationales; elle maintiendra intégralement, déclare-t-il, la Convention de 1888 et l'assurance donnée à cet égard dans l'Accord anglo-égyptien de 1954. Suivant M. Nasser, la liberté de navigation par le canal de Suez n'est atteinte ni impliquée de quelque manière ou à quelque degré que ce soit. D'après lui encore, on ne saurait être plus intéressé que l'Égypte à la liberté de passage par le canal.

Le président Nasser se dit certain que le trafic du canal justifiera, dans les années à venir, toutes les espérances de l'Égypte et celles du monde entier. L'Égypte, ajoute-t-il, a pleine confiance en la rectitude de sa décision. Et le président dit que rien n'empêchera l'Égypte de suivre la ligne de conduite qu'elle s'est assignée et qu'elle continuera à servir ses propres intérêts en même temps que ceux de la communauté mondiale des nations.

3. Voici le texte de l'Accord anglo-égyptien relatif à la base du canal de Suez, en date du 19 octobre 1954:

"Le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord et le gouvernement de la République d'Égypte, désirant établir des rapports anglo-égyptiens sur une nouvelle base de confiance, de compréhension mutuelle et de ferme amitié, ont conclu l'accord suivant:

Article premier. Les forces de Sa Majesté seront totalement retirées du territoire égyptien selon le plan défini au paragraphe A de l'Annexe N° 1, dans un délai de 20 mois à partir de la signature du présent accord.

Article 2. Le gouvernement du Royaume-Uni déclare que le traité d'alliance signé à Londres le 26 août 1936 et accompagné de l'échange de notes et autres actes et convention concernant les immunités et privilèges accordés aux forces britanniques et tous autres accords subsidiaires, ont pris fin.

Article 3. Les parties de la présente base de Suez, mentionnées à l'Appendice A de l'Annexe N° 2, seront entretenues de manière à demeurer en état de fonctionnement et susceptibles d'être utilisées immédiatement selon les dispositions de l'article 4 du présent accord. A cette fin, ces parties de la base seront organisées selon les dispositions de l'Annexe N° 2.

Article 4. Dans l'éventualité d'une attaque armée par une puissance étrangère contre n'importe quel pays qui, à la date de la signature du présent accord, fait partie du traité de défense commune entre les États de la Ligue Arabe, traité signé au Caire le 13 avril 1950, ou contre la Turquie, l'Égypte sera tenue d'accorder au Royaume-Uni telles facilités qui seraient nécessaires en vue de mettre la base sur pied de guerre et de l'utiliser efficacement. Ces facilités comprennent l'utilisation des ports égyptiens dans les limites strictement indispensables pour les objectifs ci-haut mentionnés.

Article 5. Dans l'éventualité d'un retour des forces britanniques dans la zone de la base du Canal de Suez selon les dispositions de l'article 4, ces forces se retireront immédiatement après la cessation des hostilités mentionnées dans cet article.

Article 6. Dans l'éventualité d'une menace d'attaque armée de la part d'une puissance étrangère contre tout pays qui, à la signature du présent accord, fait partie du traité de défense commune conclu entre les États de la Ligue Arabe, ou contre la Turquie, une consultation immédiate entre l'Égypte et le Royaume-Uni aura lieu.

Article 7. Le gouvernement de la République d'Égypte accordera les facilités de vol et d'atterrissage organisés sous le contrôle de la Royal Air Force et dont il sera informé. Pour le passage de ces avions, le gouvernement de la République d'Égypte accordera un traitement au moins égal à celui accordé aux avions de toute autre nation étrangère, à l'exception des États faisant partie du Traité de défense commune des États de la Ligue Arabe. Les facilités d'atterrissage et de service mentionnées plus haut seront accordées par les aérodromes égyptiens dans la zone de la base du Canal de Suez.

Article 8. Les deux gouvernements contractants reconnaissent que le Canal maritime de Suez, qui fait partie intégrante de l'Égypte, est une voie de communication maritime d'importance économique, commerciale et stratégique, et s'engagent fermement à respecter la Convention garantissant la libre navigation dans le Canal, signée à Constantinople le 29 octobre 1888.

Article 9. a) Le Royaume-Uni obtient le droit de faire entrer tout équipement britannique dans la base ou de l'en faire sortir à sa discrétion.

b) Il n'y aura aucune augmentation du niveau des approvisionnements tels que convenus dans la partie C de l'Annexe II, sans le consentement du gouvernement de la République d'Égypte.

Article 10. Le présent accord n'affecte pas et ne sera pas interprété comme affectant en aucune façon les droits et les obligations des parties selon la Charte des Nations Unies.

Article 11. Les annexes et les appendices du présent accord seront considérés partie intégrante de cet accord.

Article 12. a) Le présent accord demeurera en vigueur pendant un délai de sept ans à partir de la date de sa signature.

b) Au cours des douze derniers mois de ce délai, les deux gouvernements contractants se consulteront pour décider des amendements qui seraient nécessaires à l'expiration de l'accord.

c) A moins que les deux gouvernements contractants ne s'accordent pour une prorogation de l'accord, celui-ci viendra à expiration sept ans après la date de la signature et le gouvernement du Royaume-Uni retirera ou disposera de ses propriétés demeurées dans la Base.

Article 13. Le présent accord a plein effet dès son entrée en vigueur à la date de la signature. Les instruments de ratification seront échangés au Caire aussitôt que possible."

Il convient de noter que les puissances signataires sont spécifiquement convenues, dans un procès-verbal agréé de part et d'autre concernant la signature de l'Accord, que l'expression "puissance étrangère", utilisée dans les articles 4 et 6, ne devrait pas comprendre l'État d'Israël.

4. Les pourparlers avec l'Égypte, au sujet de l'avance de soixante-dix millions de dollars au total par les États-Unis et le Royaume-Uni en vue de la construction du barrage d'Assouan, duraient depuis la fin de 1955. A toutes fins pratiques, on peut dire que l'offre des deux gouvernements datait de décembre 1955. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement avait également accepté, en février 1956, de participer, lorsqu'on le lui demanderait, au financement étranger du projet d'Assouan jusqu'à concurrence de deux cents millions de dollars.

5. Nonobstant les nombreux communiqués de presse, parus vers la fin de 1955 et durant les sept premiers mois de 1956, relatifs aux offres d'assistance financière de la part de l'Union soviétique à l'égard du projet d'Assouan, le gouvernement ne possède aucun renseignement officiel sur l'existence ou l'étendue de telles offres. Il ne serait pas sans intérêt de signaler que le 22 juillet 1956, trois jours après que le département d'État eut annoncé le retrait de l'offre américaine, le secrétaire d'État soviétique aux Affaires étrangères déclarait publiquement que l'Union soviétique ne considérerait pas le financement du barrage d'Assouan comme une question urgente, puisqu'il existait "plusieurs autres problèmes non moins vitaux pour l'économie égyptienne, particulièrement ceux qui avaient trait à l'industrialisation". Il répéta que l'Union soviétique "étudierait dans une atmosphère de sympathie et d'amitié" toute demande d'aide économique que l'Égypte pourrait formuler.

6. Le gouvernement égyptien a été informé par les États-Unis, le 19 juillet, et par le Royaume-Uni, le 20 juillet, que la participation américaine et britannique au financement du barrage d'Assouan "n'était pas possible dans les circonstances actuelles". Le département d'État a publié l'explication suivante:

"A la demande du gouvernement égyptien, les États-Unis se sont joints en décembre 1955 au Royaume-Uni et à la Banque mondiale dans une offre d'aider l'Égypte à construire un barrage sur le Nil, à Assouan. La réalisation de ce projet... exigera de 12 à 16 ans; le coût global en est estimé à \$1,300,000,000, dont plus de \$900,000,000 représentent les exigences en monnaie locale. Le projet vise non seulement les droits et les intérêts de l'Égypte, mais ceux d'autres États, dont les eaux sont tributaires, y compris le Soudan, l'Éthiopie et l'Ouganda.

L'offre de décembre envisageait une extension, par les États-Unis et le Royaume-Uni, d'une assistance sous forme de subvention, en vue d'aider le financement des premières étapes de l'ouvrage, dont les effets se limiteraient uniquement à l'Égypte, avec l'entente que la réalisation de l'ensemble du projet exigerait une solution satisfaisante de la question des droits de captation des eaux du Nil. Le désir et la capacité de l'Égypte de concentrer ses ressources économiques sur la réalisation de

ce vaste programme de reconstruction constituent un aspect important, dont dépendent la praticabilité de l'entreprise et, par conséquent, la possibilité de l'aide américaine.

Les événements des sept mois qui ont suivi n'ont pas favorisé la réussite du projet et le gouvernement américain a conclu qu'il n'était pas possible, dans les circonstances actuelles, d'y participer. Les États riverains n'ont pas conclu d'accord et la capacité de l'Égypte d'affecter des ressources suffisantes pour garantir la réussite de l'entreprise est devenue plus incertaine qu'à l'époque où l'offre a été faite.

Cette décision ne reflète ni n'implique en aucune façon un changement dans les relations amicales des États-Unis et de l'Égypte. Les États-Unis demeurent profondément attentifs au bien-être du peuple égyptien et à la mise en valeur du Nil. Ils sont prêts, en temps opportun et sur la demande des États riverains, à étudier les mesures susceptibles d'être prises en vue d'une utilisation plus efficace des ressources hydrauliques du Nil, à l'avantage des populations locales. De plus, les États-Unis sont toujours prêts à aider l'Égypte dans ses efforts de relèvement économique de son peuple, et sont disposés... à entamer des pourparlers sur ces sujets, dans le cadre des crédits votés par le Congrès."

Le *Foreign Office* du Royaume-Uni n'a fait aucune déclaration, si ce n'est qu'il a annoncé que la participation du Royaume-Uni au projet "n'était pas possible dans les circonstances actuelles".

La Banque internationale a fait connaître, le 24 juillet, que son offre d'un prêt de deux cents millions de dollars avait automatiquement expiré lors du retrait des offres britannique et américaine.

7. Il n'est pas possible d'examiner à fond, dans le cadre de la présente réponse, la complexité des conséquences qu'a entraînées la fermeture du canal de Suez sur les économies du Royaume-Uni et de la France. Toutefois, des statistiques générales sur le trafic britannique et français par ce canal donnent une idée de la désorganisation qui en est résultée.

En 1955, dernière année civile complète au cours de laquelle le canal était ouvert à la circulation régulière, environ vingt et un millions de tonneaux de pétrole brut, soit soixante-quinze pour cent des besoins du Royaume-Uni ont été acheminés par le canal de Suez. Le pétrole satisfait à environ quinze pour cent des exigences énergétiques du Royaume-Uni. Près de vingt-cinq pour cent du volume global des importations et exportations du Royaume-Uni se font avec des pays normalement accessibles par la voie du canal.

Vingt-deux pour cent environ des importations de la France, y compris le pétrole, et près de onze pour cent de ses exportations utilisent le canal de Suez. Quarante-cinq pour cent environ des approvisionnements français en pétrole sont normalement importés par la voie de ce canal.

8. L'article VIII du Traité d'alliance anglo-égyptien de 1936 décrète que le canal est une "partie intégrante de l'Égypte" et l'article 8 de l'Accord anglo-égyptien de 1954 renferme une déclaration identique. Il existe une divergence de vues en ce qui concerne les droits relatifs à l'usage du canal. Les obligations de l'Égypte en ce qui regarde l'exploitation du canal découlent originairement de la Convention de Constantinople de 1888, dont l'interprétation fait aussi l'objet d'une controverse. (Voir, par exemple, l'article I de la Convention.)

9. On trouvera, dans le Livre blanc intitulé "La crise du Moyen-Orient", un sommaire des principaux événements qui, jusqu'à la fin de décembre 1956, ont conduit au conflit du canal de Suez.

Israël, l'Égypte et l'intervention des Nations Unies

1. a) L'État d'Israël a été créé par une proclamation lancée le 14 mai 1948, signée par 37 personnes représentant le peuple juif en Palestine et le mouvement sioniste mondial, qui ont formé ensemble un gouvernement provisoire en attendant l'établissement d'organismes dûment élus du nouvel État.

b) La création de l'État d'Israël est principalement attribuable aux personnes ou organismes suivants:

(i) Les persécuteurs des Juifs en Europe.

(ii) Le mouvement sioniste mondial qui, pendant plusieurs décennies, a appuyé la cause d'un renouveau national juif en Palestine et y a travaillé, avec l'aide, surtout après 1929, de plusieurs Juifs non sionistes. Fondé en 1897, le Sionisme "a assumé une double tâche: d'une part, la lutte extérieure pour l'indépendance politique, d'autre part, la lutte interne pour convaincre les masses juives d'adapter leurs vies aux exigences de l'indépendance nationale". Après des années de travail interne d'éducation par l'entremise des fédérations sionistes dans les pays à forte population juive, et après avoir échoué dans leurs tentatives de gagner à leur cause le gouvernement ottoman qui administrait alors la Palestine, les chefs sionistes ont obtenu du gouvernement britannique, dans la Déclaration Balfour du 2 novembre 1917, la promesse d'un appui au principe de la création, en Palestine, d'un Foyer national juif. En 1919, après le commencement de l'occupation britannique de la Palestine, une étude de la situation dans ce pays fut faite par une commission sioniste, et la réunion de fonds pour l'établissement d'immigrants juifs en Palestine, pour l'achat et l'aménagement de terres au nom du sionisme, pour la création d'entreprises agricoles et industrielles et pour l'établissement d'une société juive bien organisée en Palestine sous les auspices du sionisme, entra dans une phase nouvelle de grande activité. En 1942, Le Sionisme ne voulant plus consentir à la réglementation, par d'autres, de l'immigration juive et de l'achat de terres en Palestine, se déclara publiquement en faveur du principe de la création d'une "Communauté juive" en Palestine, dans laquelle les Juifs prendraient en mains la politique d'immigration et d'établissement. En 1947, le Sionisme a accepté le principe du partage de la Palestine et y a travaillé, afin que la souveraineté juive pût être établie sur une partie du pays lorsque le mandat britannique prendrait fin.

(iii) Le gouvernement du Royaume-Uni, qui a administré la Palestine aux termes d'un mandat de la Société des Nations, prévoyant, entre autres choses, la création en Palestine d'un "Foyer national" pour le peuple juif sans préjudice des "droits civils et religieux des communautés juives existant en Palestine ni des droits et du statut politique dont jouissent les Juifs en tout autre pays". L'administration britannique a continué jusqu'à ce que la population juive en Palestine fût passée d'environ 80,000 en 1919 à environ 750,000 en 1948 et jusqu'à ce qu'environ 7 p. 100 des terres du territoire sous mandat y compris les terres urbaines, fussent passées peu à peu aux mains des Juifs, par achat. Le gouvernement du Royaume-Uni, estimant que la poursuite de la réalisation du Foyer national juif en Palestine était un problème que les Juifs et les Arabes devaient résoudre d'un commun accord dans l'intérêt des deux parties, refusa d'être responsable de ce

qu'il fût permis à l'immigration juive de continuer indéfiniment en l'absence d'un semblable accord, et en avril 1947 soumit la question de l'avenir de la Palestine à l'Assemblée générale des Nations Unies.

- (iv) Les Nations Unies. L'Assemblée générale a recommandé, le 29 novembre 1947, que le mandat britannique prenne fin en 1948 et que soient créés en Palestine un État arabe et un État juif indépendants ayant une superficie à peu près égale, de même qu'une Cité de Jérusalem sous administration internationale, les trois entités politiques devant faire partie d'une même union économique. (Pour le texte de la résolution, voir *Nations Unies, Procès-verbaux officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale, Résolutions*, pages 131-150 et la carte hors-texte.) Cette recommandation n'a pas été acceptée par les Arabes, qui ont réclamé la création d'un seul État indépendant de Palestine avec sa population d'alors, pour un tiers juive et pour deux tiers arabe. Prétendant avoir le droit de recourir aux armes pour empêcher la perte de territoire que comportait le plan de partage de l'Assemblée, une partie de la population arabe de Palestine commença une guerre de partisans contre les Juifs avec l'aide de troupes irrégulières qui vinrent, des pays arabes, voisins, leur prêter main-forte. La résolution de l'Assemblée, qui recommandait un transfert d'autorité par étapes, de la puissance mandataire par l'intermédiaire d'une commission des Nations Unies à des conseils gouvernementaux provisoires juifs et arabes, ne pouvait être mise en vigueur dans le désordre régnant; cependant, la majorité des membres des Nations Unies, ayant recommandé le principe du partage continuèrent à lui apporter leur appui moral. Le Conseil de sécurité est intervenu à compter de la première semaine de mars 1948, pour tenter de mettre fin aux hostilités en Palestine. Son intervention continue et les diverses trêves conclues (voir 2a) ci-dessous) ont eu quelque effet sur le sort des combattants et la position dernière des lignes de trêve. C'est aussi dans une large mesure grâce aux efforts du personnel du Conseil de sécurité et des Nations Unies que des conventions d'armistice ont été conclues en 1949, qui ont donné des promesses de stabilité suffisantes pour permettre aux Nations Unies d'admettre Israël comme membre le 11 mai de l'année en question.
- (v) Les Juifs de Palestine. Protégés par les Britanniques et aidés par les Juifs et autres sympathisants vivant à l'étranger, la population croissante des Juifs de Palestine a établi pour eux les fondements du Foyer national annoncé dans la Déclaration Balfour du 2 novembre 1917. Ceci a comporté l'assimilation rapide des immigrants juifs en même temps que la création et l'exploitation d'établissements agricoles, d'entreprises industrielles, d'institutions éducatives et sociales, de services d'hygiène et toutes les autres activités nécessaires au développement d'une société intégrée et bien organisée. A mesure que montait la marée de l'immigration juive, grandissait la crainte éprouvée par la majorité arabe en Palestine à l'égard des effets de la croissance continue du Foyer national juif; les Arabes commencèrent à opposer de la résistance à cette croissance par des démonstrations, des grèves, des émeutes et enfin par la violence ouverte, de sorte que la défense prit une importance croissante dans le programme d'action de la communauté juive. Des unités paramilitaires juives

exercées étaient disponibles pour user de représailles contre les forces arabes irrégulières qui avaient pris les armes en décembre 1947 afin d'empêcher le partage de la Palestine. Lorsque le mandat a pris fin le 14 mai 1948, l'armée d'Israël a dû faire face non seulement aux forces arabes irrégulières, mais aussi aux unités des forces régulières de l'Égypte au sud, de la Transjordanie et de l'Irak au centre, et de la Syrie et du Liban au nord, qui avaient envahi la Palestine pour s'opposer à la mise en œuvre de la décision des Nations Unies au sujet du partage, et pour établir un gouvernement docile aux désirs de la majorité arabe. Les combats augmentaient en étendue et en intensité au fur et à mesure du retrait des Britanniques, et avaient lieu dans les régions de population à majorité arabe de même que dans les régions d'établissement juif. Après l'arrivée d'approvisionnements d'armes suffisantes en juin 1948, les Israéliens ont déclenché des attaques qui leur ont permis de prendre possession d'environ les trois quarts de la Palestine, les Arabes conservant la maîtrise de deux régions distinctes. La première de ces régions était la petite zone de Gaza où les forces égyptiennes avaient leur base. La seconde était la Palestine centrale à l'ouest du Jourdain, défendue par des troupes de Transjordanie et d'Irak, qui fut absorbée par le royaume Hashémite de Jordanie en avril 1950. Israël revendiqua une souveraineté sur le reste de la Palestine, bien que dans les zones démilitarisées le long des frontières de Syrie et d'Égypte, il ait accepté certaines restrictions en attendant le rétablissement de la paix.

Les responsabilités réciproques de la puissance mandataire et des Israélites de Palestine ont été énoncées dans les articles du mandat et dans les règlements promulgués par la puissance mandataire. Elles ont pris fin à minuit entre le 14 et le 15 mai 1948, alors qu'est né l'État d'Israël, le mandat venant à expiration.

Les responsabilités réciproques d'Israël et des Nations Unies, dans la mesure où elles sont définies dans la Charte, sont les mêmes que celles qui existent entre les Nations Unies et tous les autres États membres, lesquels sont tenus, aux termes de l'article 25 de la Charte, "d'accepter et d'appliquer les décisions du Conseil de Sécurité conformément à la présente Charte". Comme toutes les autres parties au conflit palestinien, Israël est lié par la résolution du Conseil de Sécurité, en date du 15 juillet 1948, dans laquelle ce dernier a enjoint aux parties "de renoncer à toute nouvelle action militaire" et a décidé que, "sous réserve de nouvelle décision par le Conseil de Sécurité ou l'Assemblée générale, la trêve doit demeurer en vigueur... jusqu'à ce qu'un ajustement pacifique de la situation future de la Palestine soit établi". Bien que, dans sa résolution du 11 août 1949, le Conseil de Sécurité ait estimé que les accords concernant l'armistice "remplaçaient la trêve", prévue par la résolution du 15 juillet 1948, il réaffirmait, "en attendant le rétablissement définitif de la paix", l'"ordre" contenu dans cette résolution "aux gouvernements et autorités en cause, conformément à l'article 40 de la Charte des Nations Unies, d'observer le cessez-le-feu sans condition". Les Nations Unies ont assumé entre-temps la responsabilité de fournir, par l'intermédiaire de son Organisme chargé de la surveillance de la trêve, les officiers nécessaires, à la fois, pour observer l'exécution de l'ordre de trêve, prévu par la résolution du 15 juillet 1948, et pour constituer l'élément international requis en vue du bon fonctionnement des Commissions mixtes d'armistice. On trouvera au paragraphe 2 b) ci-dessous des mentions spécifiques, dans l'accord relatif à l'armistice entre l'Égypte et Israël, d'autres résolutions du Conseil de Sécurité.

Les responsabilités mutuelles de l'État d'Israël et de l'Organisation sioniste mondiale, connue aussi sous le nom d'Agence juive pour la Palestine, sont énoncées dans une Convention en date du 26 juillet 1954, fondée sur une loi visant le statut de cet organisme israélite, adoptée par le Parlement d'Israël le 24 novembre 1952. Le texte de cette loi débute par une déclaration portant que "l'État d'Israël se considère comme la création du peuple juif tout entier et ses portes sont ouvertes... à tout Israélite qui désire y immigrer". Dans un deuxième paragraphe, il est déclaré que "l'Organisation sioniste mondiale, ... avec l'aide d'autres groupements et corps israélites, est principalement responsable de la création de l'État d'Israël". L'État d'Israël a reconnu l'Organisation sioniste mondiale "comme l'organisme autorisé qui continuera à travailler, en Israël, à l'expansion et à la colonisation du pays, à l'assimilation des immigrants... et à la coordination de l'activité, à l'intérieur du pays des institutions et organisations israélites activement engagées dans ces domaines". L'État d'Israël "compte sur la coopération de tous les Israélites, pris individuellement ou en groupes, pour l'édification de l'État et l'assistance à l'immigration, vers Israël, des masses populaires, et considère l'unité de tous les secteurs juifs comme nécessaire à cette fin. L'État d'Israël compte sur les efforts de l'Organisation sioniste mondiale pour réaliser cette unité". La Convention du 26 juillet 1954 entre l'Agence juive et l'État d'Israël a énoncé, avec plus de détails, les fonctions du comité exécutif sioniste ou du comité exécutif de l'Agence juive. Cette Convention décrétait que "toute activité en Israël du comité exécutif, ou pour son compte, tendant à l'accomplissement desdites fonctions, ou de partie de celles-ci, doit se conformer aux lois d'Israël". En organisant l'immigration et en recevant les immigrants, le comité exécutif devait agir "sur la base d'un plan agréé par le gouvernement ou autorisé par le Conseil de coordination". Le comité exécutif ne peut "déléguer aucune de ses attributions ni aucun de ses droits, prévus par la Convention, sans le consentement du gouvernement". Le comité exécutif serait "responsable de la mobilisation des ressources financières et matérielles, nécessaires à l'exécution de ses fonctions", au moyen de deux caisses depuis longtemps établies "et d'autres fonds".

2. a) (i) du 14 mai au 11 juin 1948, l'Égypte et Israël étaient engagés dans une guerre ouverte. Des forces militaires égyptiennes ont occupé une partie de la région dont l'Assemblée générale avait recommandé l'inclusion dans l'État arabe, et ont détenu également certains territoires qui devaient être compris dans l'État juif, selon la recommandation.
- (ii) Du 11 juin au 8 juillet, les deux parties ont observé plus ou moins à la lettre une trêve d'un mois, qu'elles avaient conclue avec l'assistance du médiateur des Nations Unies, le comte Bernadotte. Lorsque cette trêve se termina, les hostilités reprurent durant une semaine.
- (iii) Le 15 juillet 1948, le Conseil de sécurité des Nations Unies a imposé une trêve aux parties, étant donné que la trêve convenue n'avait pas été renouvelée.
- (iv) Cette initiative a été plus ou moins efficace jusqu'au 15 octobre. A cette date, les Égyptiens attaquèrent un convoi de denrées alimentaires de l'État d'Israël, en Palestine méridionale. L'armée israélienne a répliqué par une attaque qui dura un mois et à la suite de laquelle le territoire détenu par les troupes égyptiennes fut réduit à la petite zone de Gaza, au secteur de Faluja situé à proximité et à une région plus à l'est.
- (v) Du 16 novembre jusqu'au 22 décembre, les parties se sont conformées dans une certaine mesure à la trêve imposée par le Conseil de sécurité.

- (vi) Le 22 décembre, l'État d'Israël entreprit une deuxième campagne qui se termina par une brève invasion du territoire égyptien dans la péninsule du Sinaï.
 - (vii) Le 4 janvier 1949, la trêve du Conseil de sécurité fut rétablie efficacement et elle continua de régler les relations entre l'Égypte et Israël jusqu'au 24 février 1949 alors qu'une convention d'armistice entre les deux pays fut signée à Rhodes.
 - (viii) Du 24 février 1949 au 29 octobre 1956, le régime de l'armistice fut maintenu, mais avec des violations de part et d'autre.
 - (ix) Le 29 octobre 1956, les troupes d'Israël envahirent le territoire égyptien. Le retrait de ces forces fut complété le 8 mars 1957 conformément aux demandes de l'Assemblée générale des Nations Unies.
- b) Pour le texte de la convention d'armistice, voir les Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité des Nations Unies, quatrième année, supplément spécial n° 3. Voici un résumé concis des dispositions, auquel ont été ajoutées, entre parenthèses, des notes explicatives.

Préambule

Les Parties sont décrites comme "répondant à la résolution du Conseil de sécurité du 16 novembre 1948 qui les invitait à négocier un armistice en tant que nouvelle mesure provisoire aux termes de l'Article 40 de la Charte des Nations Unies, ainsi que pour faciliter le passage de la trêve actuelle à une paix permanente en Palestine". Les Parties sont de plus décrites comme "ayant décidé d'entreprendre, sous la haute autorité des Nations Unies, des négociations concernant la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité des 4 et 16 novembre 1948". La première des résolutions dont il est fait mention dans ce passage, tendait à mettre fin aux hostilités qui avaient éclaté dans le sud de la Palestine, le 15 octobre 1948, en contravention de l'ordonnance de trêve émise par le Conseil de sécurité le 15 juillet, et d'établir des lignes permanentes de trêve soit par des négociations directes entre Israël et l'Égypte, soit par des intermédiaires au service des Nations Unies. La résolution du 16 novembre, la deuxième indiquée dans le préambule, faisait mention de la résolution du Conseil de sécurité du 15 juillet 1948. Cette dernière résolution déclarait que la situation en Palestine constitue une menace à la paix, selon le sens de l'article 39 de la Charte. Il y était de plus mentionnée qu'afin d'éliminer la menace à la paix en Palestine et de faciliter le passage de la trêve actuelle à une paix permanente en Palestine, le Conseil de sécurité avait décidé qu'un armistice devait être établi dans tous les secteurs de la Palestine. En tant que nouvelle mesure provisoire, selon les termes de l'article 40 de la Charte, cette résolution demandait aux Parties d'en venir sans délai à une entente... en vue de la conclusion immédiate de l'armistice, y compris a) la délimitation de lignes de démarcation permanentes de l'armistice... b) le retrait et la diminution de leurs forces armées, nécessaires pour assurer le maintien de l'armistice durant la période de transition à une paix permanente en Palestine.

Article premier

"En vue de favoriser le rétablissement de la paix permanente en Palestine et reconnaissant l'importance que revêtent à cet égard des assurances réciproques concernant les opérations militaires futures des Parties, les deux Parties souscrivent par les présentes aux principes ci-après, qu'elles respecteront pleinement pendant la durée de l'armistice:

1. Les deux Parties respecteront scrupuleusement dorénavant l'interdiction faite par le Conseil de sécurité de recourir à la force militaire dans le règlement de la question palestinienne;

2. Les forces armées terrestres, aériennes et navales de l'une et de l'autre Partie n'entreprendront ni ne prépareront aucune action agressive contre la population ou les forces armées de l'autre Partie, . . .
3. Le droit de chacune des Parties à être assurée de sa sécurité et à ne pas craindre d'attaques de la part des forces armées de l'autre Partie sera pleinement respecté;
4. L'existence d'un armistice entre les forces armées des deux Parties est reconnue comme une indispensable étape vers la fin du conflit armé et du rétablissement de la paix en Palestine."

Article II

1. Conformément aux principes ci-dessus énoncés et aux résolutions du Conseil de sécurité des 4 et 16 novembre 1948, un armistice général entre les forces armées terrestres, aériennes et navales des deux Parties est conclu par les présentes.
2. Aucun élément des forces militaires ou paramilitaires terrestres, aériennes ou navales de l'une ou l'autre Partie, y compris les forces irrégulières, ne commettra d'actes de guerre ou d'hostilité contre les forces militaires ou paramilitaires de l'autre Partie, ou contre les civils du territoire sur lequel l'autre Partie exerce son autorité; ni n'avancera pour quelque motif que ce soit, au delà de la ligne de démarcation de l'armistice (sauf en application des dispositions de l'article III); ni ne violera ailleurs la frontière internationale (ligne allant de l'extrémité sud du territoire de Gaza jusqu'au golfe d'Akaba), ni ne pénétrera dans l'espace aérien de l'autre Partie, ni, dans un espace de trois milles à partir du rivage, dans les eaux bordant les côtes de l'autre Partie, ni ne les traversera."

Article III

L'unique exception à la règle interdisant aux forces armées de franchir la ligne d'armistice visait à permettre à l'unité militaire égyptienne qui avait résisté pendant des mois à Falluja de se retirer (avec armes et équipement) sous la surveillance des Nations Unies.

Article IV

"En ce qui concerne plus particulièrement la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité des 4 et 16 novembre 1948, les Parties souscrivent aux principes et objectifs suivants:

1. Elles reconnaissent le principe selon lequel aucun avantage militaire ou politique ne doit être retiré de la trêve ordonnée par le Conseil de sécurité.
2. Elles reconnaissent également que l'esprit et les objectifs fondamentaux de l'armistice seraient desservis par un retour aux positions militaires précédemment tenues, par l'apport de modifications aux positions actuellement tenues, autres que celles qui sont spécifiquement prévues dans la présente Convention, ou par l'avance des forces militaires de l'une ou l'autre Partie au-delà des positions qu'elles tenaient au moment de la signature de la Convention d'armistice.
3. Elles reconnaissent en outre que les droits, revendications et intérêts de caractère non-militaire, dans la région de Palestine visée par la présente Convention peuvent être affirmés par l'une et l'autre Parties, et que, étant par accord réciproque exclus des négociations d'armistice, ils pourront faire, au gré des Parties, l'objet d'un règle-

ment ultérieur. Il est précisé que la Présente Convention n'a pas pour objet d'établir, de reconnaître, de renforcer, d'affaiblir ou d'annuler en aucune manière, tels ou tels droits territoriaux, de surveillance ou autres revendications ou intérêts, que peut affirmer l'une ou l'autre Partie dans la région de Palestine visée par la présente Convention, ou dans tout endroit ou localité de cette région, que ces droits, revendications ou intérêts ainsi affirmés découlent des résolutions du Conseil de sécurité ou de toute autre source. Les dispositions de la présente Convention ne sont dictées que par des considérations militaires, et ne valent que pour la durée de l'armistice."

Article V

- "1. Le tracé de la ligne de démarcation de l'armistice "répond aux buts et aux intentions des résolutions du Conseil de sécurité des 4 et 16 novembre 1948."
- "2. Elle "ne doit nullement être considérée comme une frontière politique ou territoriale; elle est tracée sans préjudice des droits, revendications et positions des deux Parties au moment de l'armistice en ce qui concerne le règlement définitif de la question palestinienne".
- "3. L'objectif essentiel que l'on a visé en traçant la ligne de démarcation de l'armistice est l'établissement d'une ligne que les forces armées des Parties respectives ne devront pas franchir, sauf dans les cas prévus à l'article III.
- "4. Les décrets et règlements des forces armées des Parties, qui interdisent aux civils de franchir les lignes de combat ou de pénétrer dans la zone située entre ces lignes, resteront en vigueur... en ce qui concerne la ligne de démarcation de l'armistice, définie à l'article VI."

Article VI

1. Description de la ligne de démarcation de l'armistice délimitant le territoire de Gaza.
2. Évacuation des forces israéliennes en poste dans la zone de Gaza.
3. Délai prévu pour l'évacuation des divers endroits. Disposition visant les avant-postes d'Israël, dont chacun est limité à l'effectif d'un peloton, à certains endroits spécifiés du côté israélien de la ligne de démarcation de l'armistice.
4. Retrait des forces égyptiennes et israéliennes de la région Bethléem-Hébron.

Article VII

Cet article limite dans certaines régions les forces armées à un effectif d'ordre défensif. Les paragraphes 1 et 2 de l'article 7 mentionnent que la position de la moitié orientale d'Israël dépendra des dispositions que comporte l'accord d'armistice qui doit bientôt intervenir avec la Jordanie.

3. L'Égypte ne devra garder que des "forces défensives" dans la région qui s'étend entre El Arish et Abou Aoueilga et la ligne de démarcation de l'armistice. Toutes les autres forces doivent être retirées. (Voir la carte qui figure au bulletin mensuel *Affaires extérieures*, livraison de février 1957.)
4. Pour ce qui est de la moitié occidentale d'Israël, qui s'étend depuis un point situé à l'extrémité nord de la zone de Gaza en descendant jusqu'au golfe d'Akaba, des "forces défensives" seulement peuvent

y être maintenues. Toutes les autres forces dans la région doivent être retirées au nord d'une ligne dont le tracé approximatif figure à la carte susmentionnée.

5. L'expression "forces défensives" est définie dans l'annexe à l'accord.

Article VIII

1. Sur le côté israélien de la frontière qui sépare l'Égypte et la Palestine, environ un quart de la distance entre la côte méditerranéenne et le golfe d'Akaba, dans un endroit où aboutissent plusieurs routes stratégiques, "la région comprenant le village de El Auja et ses environs... sera démilitarisée et les forces armées égyptiennes et israéliennes en seront totalement retirées. Le président de la Commission mixte d'armistice... et les observateurs des Nations Unies détachés auprès de la Commission, seront responsables de la pleine et entière application de la présente position.
2. Définition des limites de la région démilitarisée de El Auja.
3. Aucune position défensive égyptienne ne doit être plus près de El Auja que de El Qouseima et d'Abou Aoueigla indiqués sur la carte dont il a été question ci-dessus.
4. Aucune force militaire ne doit entrer en Palestine par la route qui va de El Qouseima à El Auja.
5. "Le fait, pour les forces armées de l'une ou l'autre partie à la présente Convention, de pénétrer, à quelque fin que ce soit, dans une partie quelconque de la zone définie au paragraphe 2 de la présente Convention, ou de ne pas observer ou respecter l'une quelconque des autres dispositions du présent article constituera, lorsqu'il aura été confirmé par le représentant des Nations Unies, une violation flagrante de la présente Convention."

Article IX

Dispositions relatives à l'échange de prisonniers de guerre dans un délai d'un mois après la signature de la Convention d'armistice.

Article X

1. Une Commission mixte d'armistice, composée de trois représentants de l'Égypte et de trois représentants d'Israël, et d'un président qui est le Chef d'état-major de l'organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, ou d'un fonctionnaire supérieur faisant partie des observateurs de cet organisme et qui sera désigné par le Chef d'état-major après consultation avec les deux Parties, surveillera l'exécution des clauses de la présente Convention.
2. "Le siège de la Commission sera établi à El Auja" mais elle se réunira quand et où elle le jugera utile pour l'exécution efficace de sa tâche.
3. "Dans la mesure du possible" les décisions que prendra la Commission mixte d'armistice "se fonderont sur le principe de l'unanimité".
4. Autrement les décisions seront prises à la majorité des voix des membres présents et votant. Les décisions de la Commission sont définitives sauf à l'égard de questions de principe dont il aura été fait appel dans un délai d'une semaine. Ces appels seront étudiés par un comité spécial composé du Chef d'état-major de l'organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve et d'un fonctionnaire supérieur des délégations égyptienne et israélienne. Les décisions du comité spécial à l'égard de ces appels sont définitives.

5. Règlement intérieur.
6. La Commission est habilitée à employer des observateurs qui pourront appartenir soit aux organisations militaires des Parties, soit au personnel militaire de l'organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, soit aux deux à la fois. Les observateurs des Nations Unies demeureront sous les ordres du Chef d'état-major de l'organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve et les missions qui leur seront confiées seront soumises à l'approbation du président de la Commission mixte d'armistice.
7. Les réclamations ou plaintes seront immédiatement renvoyées à la Commission mixte d'armistice par l'entremise de son Président. La Commission prendra, au moyen de ses services d'observation et d'enquête, les dispositions qu'elle jugera utiles "en vue d'un règlement équitable et satisfaisant pour l'une et l'autre Parties".
8. L'interprétation, donnée par la Commission, d'une disposition particulière de la présente Convention, prévaut, sous réserve du droit d'appel. "La Commission pourra de temps à autre, à sa discrétion et selon les besoins, recommander aux Parties d'apporter des modifications aux clauses de la présente Convention."
9. La Commission doit faire parvenir des rapports aux Parties et au Secrétaire général de l'ONU.
10. Les membres de la Commission et ses observateurs se verront accorder toute liberté de mouvement et d'accès aux zones visées par la présente Convention pour autant que la Commission le jugera utile. Toutefois, lorsque la Commission prendra des décisions qui ne rallieront pas l'unanimité des voix, seuls les observateurs des Nations Unies seront employés.
11. Les dépenses de la Commission, autres que celles concernant les observateurs des Nations Unies, sont réparties également entre les deux Parties.

Article XI

"Aucune des clauses de la présente Convention ne préjugera en aucune manière les droits, revendications et positions de l'une ou l'autre des Parties à ladite Convention lors du règlement pacifique définitif de la question palestinienne."

Article XII

1. La présente Convention entrera en vigueur dès sa signature.
- "2. La présente Convention, négociée et conclue en exécution de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité le 16 novembre 1948 et demandant la conclusion d'un armistice afin d'éliminer la menace contre la paix en Palestine et de faciliter le passage de la trêve actuelle à une paix permanente en Palestine, restera en vigueur jusqu'à ce qu'intervienne un règlement pacifique entre les deux Parties, sauf dans le cas prévu au paragraphe 3 du présent article."
- "3. Les Parties à la présente Convention pourront, d'un commun accord, procéder à la révision de la présente Convention ou de l'une quelconque de ses dispositions, ou en suspendre l'application, à l'exception des articles I et II, à n'importe quel moment." En l'absence d'un commun accord, n'importe quand après le 24 février 1950, l'une quelconque des deux Parties peut demander au Secrétaire général des Nations Unies "de convoquer une conférence de représen-

tants des deux Parties en vue d'examiner à nouveau ou de réviser l'une quelconque des clauses de la présente Convention autre que les articles I et II ou d'en suspendre l'application. Les deux Parties seront tenues de prendre part à cette conférence".

4. Si une telle conférence n'aboutit pas à une solution, "l'une ou l'autre Partie pourra porter la question devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies pour en obtenir l'aide voulue, en faisant valoir que la présente Convention a été conclue en exécution d'une décision prise par le Conseil de sécurité pour établir la paix en Palestine".
- c) Israël et l'Égypte ont porté des milliers de plaintes particulières de violations de la Convention d'armistice. Ces plaintes portaient sur de prétendues violations de tous les articles de la Convention, sauf peut-être les articles III, V et XI. Elles portaient surtout sur les articles I: 1, 2, 3, et 4; II: 1 et 2; IV: 1 et 3; V: 2, 3 et 4; VI: 2 et 3; VII: 3, 4 et 5; VIII: 1, 3, 4 et 5; X: 1, 2, 4 et 10; et XII: 2.

Parmi les griefs courants que la Commission mixte d'armistice a examinés, on trouve de présumées violations de territoire par l'aviation de l'autre partie, de présumées violations des eaux territoriales par un navire appartenant à l'autre partie, de présumés coups de feu tirés de l'autre côté de la ligne de démarcation par l'une ou l'autre des parties, de présumées violations de la ligne de démarcation par des unités militaires avec ou sans coups de feu, de présumés dynamitages des routes par l'une ou l'autre partie et des attaques présumées contre les civils de la part de civils qui se sont infiltrés parmi eux, ou de la part des forces armées de l'une ou l'autre partie. La grande majorité des griefs portaient sur de présumées violations par une partie ou l'autre, de la ligne d'armistice séparant Israël de la zone de Gaza, où quelque 312,000 Arabes de Palestine, réfugiés pour la plupart et maintenant complètement nécessaires, après avoir perdu leurs biens et leurs moyens de subsistance, ont été entassés dans une zone d'environ 30 milles de longueur sur six milles environ de largeur sous le contrôle administratif et militaire de l'Égypte. Dans ces conditions, même la vigilance exercée par les patrouilles israélo-égyptiennes durant la première année d'application de l'accord d'armistice n'arrivait pas à empêcher l'infiltration de ceux qui franchissaient la ligne d'armistice pour passer de la zone de Gaza en Israël, surtout pour y voler et faire de la contrebande. Le régime des patrouilles conjointes a fini par s'effondrer et les gardes égyptiens et israéliens chargés d'empêcher l'infiltration ont perdu contact entre eux.

Les plaintes au sujet de la violation de la ligne d'armistice ont d'abord été soumises à la Commission mixte d'armistice. Lorsque la chose était possible, les plaintes ont fait l'objet d'enquêtes de la part des observateurs des Nations Unies, qui sont des officiers, membres de l'Organisation de surveillance de la trêve des Nations Unies, tirés des forces armées de plusieurs pays, y compris le Canada. La procédure régulière de la Commission a consisté à examiner les plaintes dans l'ordre de leur inscription. Dans les cas de violations graves, cependant, l'usage voulait que la partie lésée demande à la Commission de se réunir d'urgence pour examiner immédiatement l'incident, étudier les dépositions et faire connaître son opinion, c'est-à-dire désigner les coupables et statuer sur le degré de culpabilité. En 1952, le Chef d'état-major de la Commission de surveillance de la trêve de l'Organisation des Nations Unies a fait rapport au Conseil de sécurité disant que les gouvernements d'Israël et de l'Égypte avaient pu se mettre d'accord, par l'intermédiaire de leurs représentants à la Commission mixte d'armistice, et sans autres délibérations pour classer 324 plaintes non entendues et décider qu'à partir de là aucune autre plainte ne serait portée à la connaissance de la Commission. Au lieu de cela, les parties intéressées resteraient en contact direct et fréquent

par l'intermédiaire de leurs représentants et reprendraient la patrouille commune des lignes de démarcation, interrompue plus tôt. Cet accord a eu de bons résultats mais il a été de courte durée. Bientôt, on a continué comme avant à saisir la Commission d'incidents. Un certain nombre d'appels ont été faits au Comité spécial en vertu de l'article X (4) de la Convention d'armistice, mais lorsqu'une des parties s'opposait à ce que l'appel soit entendu, elle a trouvé les moyens de retarder indéfiniment la réunion du comité, ce que le Chef d'état-major de la Commission de surveillance de la trêve a signalé plus d'une fois au Conseil de sécurité.

Même si les décisions du comité spécial sont définitives, en plusieurs occasions, comme on le verra ci-dessous, l'Israël ou l'Égypte ont jugé nécessaire d'en appeler au Conseil de sécurité. A compter de 1955, le Conseil de sécurité s'est trouvé devant une situation où une tension accrue s'est accompagnée d'une augmentation des pertes. Afin de protéger ses citoyens, l'Israël a adopté une politique de représailles militaires à l'égard d'attaques au sein de son propre territoire de la part de saboteurs formés en Égypte. Même si, comme le démontrent les rapports soumis au Conseil de sécurité, ces raids de représailles ont souvent causé autant de pertes de vies parmi les habitants de la zone de Gaza que parmi ceux d'Israël, le problème du sabotage en Israël par les fédayens n'a pas disparu. Finalement, comme on le verra ci-dessous, le Secrétaire général lui-même a été envoyé dans la région afin de voir ce qu'on pourrait faire pour empêcher une rupture complète de l'accord d'armistice.

En ne s'acheminant pas vers un prompt règlement de paix, les parties ont empêché la réalisation de l'un des principaux objectifs de l'accord d'armistice. Israël souhaitait vivement obtenir un règlement permanent avec l'Égypte le plus tôt possible, mais voulait que la situation régnant en vertu de l'accord d'armistice plutôt que les résolutions antérieures de l'Assemblée générale servit de point de départ aux négociations de paix. Par contre, l'Égypte et les autres voisins arabes d'Israël ont refusé d'être amenés à négocier sur cette base, étant donné que cela aurait impliqué la reconnaissance de la souveraineté d'Israël dans les trois quarts de la Palestine. De novembre 1952 jusqu'à octobre 1956, ils ont continué de déclarer publiquement qu'ils étaient disposés à négocier un règlement avec Israël dès que ce dernier accepterait les recommandations de l'Assemblée générale prévoyant a) une répartition à peu près égale du territoire de la Palestine entre Israël et les Arabes, b) l'internationalisation de Jérusalem, c) le rapatriement des "réfugiés désirant retourner dans leurs foyers et vivre en paix avec leurs voisins" et d) une indemnité à l'égard des biens de ceux qui ne voulaient pas retourner et à l'égard des biens perdus ou endommagés se rangeant dans des catégories définies. A ces propositions, Israël a objecté qu'on ne pouvait s'attendre de lui qu'il abandonne un territoire conquis durant un conflit militaire que les Arabes eux-mêmes avaient imposé à ses citoyens en 1948. Il a déclaré avec insistance que les négociations devaient être "libres et sans contrainte" et il a refusé de participer aux négociations, si l'acquiescement aux résolutions passées de l'Assemblée devait être exigé à titre de "condition préalable". Entre temps, les Arabes refusaient de négocier à d'autres conditions.

Une Commission de conciliation, établie en conformité d'une résolution adoptée par l'Assemblée générale le 11 décembre 1948, a déployé des efforts répétés mais infructueux en vue de régler ces divergences. Après la conclusion des traités d'armistices, l'Assemblée générale a, par deux fois, adopté des projets de résolutions destinés à favoriser un règlement de la part des parties en cause. Le 14 décembre 1950, "reconnaissant que, dans l'intérêt de la paix et de la stabilité au Proche-Orient, la question des réfugiés devrait être réglée d'urgence", l'Assemblée a exhorté "les gouvernements et les autorités intéressés à chercher un accord par voie de négociation soit par l'intermédiaire de la

Commission de conciliation, soit directement, afin de régler définitivement toutes les questions pendantes entre les parties". Dans une résolution en date du 26 janvier 1952, l'Assemblée a déclaré, en outre, qu'à son avis "les gouvernements intéressés ont le devoir immédiat d'arriver à un règlement". Elle a aussi insisté auprès d'eux pour "qu'ils se mettent d'accord afin de régler bientôt leurs différends existant en conformité des résolutions adoptées par l'Assemblée générale à l'égard de la Palestine et de recourir à cette fin librement aux facilités qu'offrent les Nations Unies". Elle a demandé à la Commission de conciliation "de poursuivre ses efforts pour assurer l'application des résolutions de l'Assemblée générale sur la Palestine", en lui demandant de se "tenir à la disposition des parties afin de les aider à arriver à une entente sur les questions en suspens". En décembre 1952, on a fait, à l'Assemblée, une tentative d'obtenir une différente forme de résolution exhortant les gouvernements intéressés "à entamer bientôt, sans renoncer à leurs droits et revendications respectifs, des négociations directes" en vue d'un règlement, "en tenant compte des résolutions, ainsi que des principaux objectifs des Nations Unies à l'égard du problème de Palestine, y compris les intérêts de tiers dans le domaine religieux". Cette tentative tendant à donner plus de latitude aux négociations dès le début, en demandant simplement de "tenir compte" des résolutions antérieures adoptées par les Nations Unies, n'a pas reçu l'appui des deux tiers requis de l'Assemblée, qui n'a plus adopté de résolutions à ce sujet avant l'invasion de la péninsule du Sinaï. Au Conseil de sécurité, toutefois, on continue de rappeler aux parties leur obligation de conclure un règlement pacifique de leurs différends en suspens. (Voir les résolutions du 16 novembre 1948, du 11 août 1949, du 17 novembre 1950, du 1^{er} septembre 1951 et du 29 mars 1955).

Sauf en 1952 et en 1953, chaque année, à partir de 1950, au moins un article relatif à des prétendues violations des dispositions de l'accord d'armistice entre Israël et l'Égypte a figuré à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Les plaintes qu'Israël a formulées au Conseil de sécurité en 1950, 1951 et 1954 au sujet des restrictions que l'Égypte a apportées à la navigation, qu'Israël regardait comme une violation permanente de l'accord d'armistice, et les décisions que le Conseil de sécurité a prises à l'égard de ces griefs sont résumées ci-dessous aux articles 3 et 4. Les plaintes formulées par Israël au sujet des violations de l'accord d'armistice par l'Égypte, avant sa propre invasion de la péninsule du Sinaï, sont énumérées à l'alinéa a) de l'article 5.

Les autres allégations de violation de l'accord d'armistice que le Conseil de sécurité a étudiées comprennent les suivantes:

L'Égypte s'est plainte de ce qu'en violation de l'article VII de l'accord Israël avait envoyé un détachement vers le sud, au golfe d'Akaba, en mars 1949, et avait laissé pour occuper Bir Kattar, près de la frontière égyptienne, une formation militaire plus considérable qu'il n'était autorisé de le faire aux termes de la définition des "forces défensives". La Commission mixte d'armistice a décidé qu'Israël devait retirer les troupes qu'il y avait maintenues "vers des positions autorisées par l'accord d'armistice". Le 20 mars 1950, le comité spécial a confirmé cette décision. Le 17 novembre 1950, le Conseil de sécurité à l'attention duquel le défaut d'Israël d'y donner suite avait été porté, a pris note de la déclaration du gouvernement israélien dans laquelle celui-ci disait que les forces dont il était question évacueraient Bir Kattar. Le 25 mars 1951, Israël annonçait effectivement la demande du Conseil de sécurité.

Le 17 novembre 1950, le Conseil de sécurité s'est occupé d'une autre plainte égyptienne qui avait trait à la présumée expulsion de plus de 7,000 Arabes d'Israël en Égypte durant les mois qui suivirent la conclusion de l'accord d'armistice. Le Conseil de sécurité demanda à la Commission mixte d'armistice "d'étudier sans retard la plainte égyptienne"; il mit les parties en cause en

demeure "d'appliquer toute constatation que ferait la (Commission) au sujet du rapatriement de tout Arabe qui, de l'avis de la Commission, avait le droit au rapatriement"; il autorisa le chef d'état-major de l'Organisation pour la surveillance de la trêve de recommander aux parties en cause "toutes mesures qu'il jugerait nécessaires, selon lui, pour contrôler le mouvement des... Arabes nomades... en vertu d'un accord mutuel" et il mit les gouvernements concernés en demeure "de ne prendre à l'avenir aucune mesure comportant le transfert des personnes d'un côté à l'autre des frontières internationales ou des lignes d'armistice sans consultation préalable" par l'entremise de la Commission. Le Conseil de sécurité rappelait aussi à l'Égypte et à Israël que, en tant qu'États membres des Nations Unies, ils étaient tenus, en vertu de la Charte, de régler leurs différends non réglés, que l'accord d'armistice "envisageait le retour d'une paix permanente en Palestine" et que, par conséquent, on les priait, "de même que les autres États de la région, d'adopter toutes mesures destinées à amener un règlement des questions en litige entre eux".

Le 5 mars 1955, le Conseil de sécurité a reçu un appel urgent de l'Égypte portant qu'il devrait étudier "la violente agression préméditée commise le 28 février 1955 par les forces armées d'Israël contre les forces armées de l'Égypte dans le territoire relevant de l'Égypte près de Gaza et ayant causé des pertes considérables en hommes, soit 39 morts et 32 blessés et la destruction de certaines installations militaires..." Israël a immédiatement demandé au Conseil de sécurité d'inscrire à son ordre du jour une plainte contre les "violations continues par l'Égypte de la convention d'armistice général et des résolutions du Conseil, mettant en danger la paix et la sécurité internationales, par suite d'attaques menées par des forces armées égyptiennes régulières et irrégulières contre les forces armées israéliennes; de raids par des commandos venant de territoires sous la domination égyptienne contre les personnes et les propriétés en territoire israélien; de la négligence du gouvernement égyptien à adopter et à appliquer des mesures efficaces contre de tels actes de violence; de l'affirmation par l'Égypte de l'existence d'un état de guerre et de la répétition d'actes belliqueux contre Israël, en particulier le maintien et l'application de mesures entraînant le blocus; de la propagande belliqueuse et des menaces contre l'intégrité territoriale et l'indépendance politique d'Israël; du refus par l'Égypte de chercher au moyen de négociations à élaborer une entente qui permettrait de passer effectivement de l'armistice actuel à la paix".

Lorsqu'on étudia les accusations portées par l'Égypte contre Israël relativement à l'attaque sur Gaza, le Chef d'état-major de l'organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve indiquait dans le rapport qu'il présenta au Conseil de sécurité le 17 mars, que la Commission mixte d'armistice avait trouvé Israël responsable de l'attaque et estimait que ce pays avait violé les Articles I: 2 et 3, II: 2 et V: 3 de la convention d'armistice. Des extraits du résumé des délibérations du Conseil de sécurité préparé par le Secrétaire général sont ici donnés:

"Passant en revue la situation générale régnant le long de la ligne de démarcation de l'armistice, le Chef d'état-major dit que le nombre des pertes en hommes avant l'incident de Gaza révélait qu'un état de tranquillité relative avait régné durant la majeure partie de la période allant de novembre 1954 à février 1955. Toutefois, la répétition d'incidents peu importants avait contribué à créer un état de tension et même si l'infiltration venant du territoire sous la domination égyptienne n'avait pas été l'unique cause de la tension actuelle, elle en avait certes été une des principales. Le Chef d'état-major rappela que dans un rapport antérieur au Conseil il avait proposé, afin de diminuer la tension le long de la ligne de démarcation, que les deux parties examinent officieusement la possibilité de s'entendre sur certaines mesures, savoir: (1) l'institution de patrouilles conjointes le long des sections névral-

giques de la ligne de démarcation; (2) la négociation d'une entente entre les commandants locaux; (3) l'érection d'obstacles en fil de fer barbelé le long de certaines parties de la ligne de démarcation; et (4) la défense de tous les avant-postes et les patrouilles confiées aux troupes régulières égyptiennes et israéliennes. Comme conclusion, le Chef d'état-major déclara qu'il était toujours d'avis que, si une entente intervenait entre les deux parties quant aux lignes qu'il avait préconisées et si les deux parties tentaient franchement de remplir les conditions, l'infiltration pourrait être réduite à l'état d'ennui passager, à une sorte de maraude qu'Israël devait probablement considérer comme inévitable tant qu'il y aurait de grands nombres de réfugiés indigents à ses frontières,—plus de 200,000 dans la zone de Gaza seulement...

Le 28 mars, la France, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique sou-mirent conjointement un projet de résolution portant que le Conseil de sécurité, après avoir pris note que la Commission mixte d'armistice égypto-israélienne avait établi le 6 mars 1955, qu'une attaque conçue et organisée d'avance avait été perpétrée le 28 février 1955 par les troupes régulières israéliennes sur l'ordre des autorités israéliennes contre les forces armées égyptiennes dans la zone de Gaza, (1) condamnait cette attaque comme étant une violation des conditions de la trêve prévues dans la résolution adoptée le 15 juillet 1948 par le Conseil, et comme étant incompatible avec les obligations des parties en vertu de la Convention d'armistice général intervenue entre l'Égypte et Israël ainsi qu'en vertu de la Charte; (2) demandait de nouveau à Israël de prendre toutes les mesures propres à prévenir de telles actions; et (3) se disait convaincu que le maintien de la Convention d'armistice général était menacé par toute violation délibérée de ladite convention par l'une des deux parties en cause et qu'il était impossible de réaliser le moindre progrès vers le retour d'une paix permanente en Palestine, à moins que les parties ne se conformassent strictement aux obligations qui leur incombaient en vertu de la Convention et des conditions de la trêve prévues dans la résolution du Conseil en date du 15 juillet 1948.

Un autre projet de résolution fut soumis à la même date par la France, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique, selon lequel le Conseil de sécurité, faisant état de ces passages du rapport du Chef d'état-major, qui traitaient des conditions générales régnant sur la ligne de démarcation d'armistice entre l'Égypte et Israël ainsi que des causes de la tension existante, et désirant ardemment que toutes mesures possibles soient prises pour sauvegarder la sécurité dans la région, (1) demandait au Chef d'état-major de continuer ses consultations avec les gouvernements d'Égypte et d'Israël en vue d'introduire des mesures d'ordre pratique propres à sauvegarder la sécurité dans la région; (2) observait que le Chef d'état-major avait fait des propositions pratiques à cet effet; (3) demandait aux gouvernements d'Égypte et d'Israël de collaborer avec la Chef d'état-major relativement à ses propositions, et de se rappeler que de l'avis du Chef d'état-major, l'infiltration pouvait être réduite à des proportions d'ennuis intermittents si les parties en cause en venaient à une entente selon qu'il l'avait proposée; et (4) demandait au Chef d'état-major de tenir le Conseil de sécurité au courant de la marche de ses discussions.

Les deux projets de résolutions furent adoptés à l'unanimité aux séances 695^e et 696^e tenues les 29 et 30 mars".

Le 6 avril 1955, le Conseil de sécurité étudia de nouvelles plaintes portées par Israël qui maintenant alléguait "des attaques répétées par l'Égypte et signalait particulièrement (1) l'attaque armée à Pattish le 24 mars 1955, (2) les attaques répétées au moyen de mines et de feu d'artillerie sur les unités de l'armée israélienne qui patrouillent la frontière israélo-égyptienne le long

de la zone de Gaza entre le 26 mars et le 3 avril 1955, (3) l'attaque d'une patrouille de l'armée israélienne et du village de Nahal-Oz le 3 avril 1955". Israël invoquait l'article 34 de la Charte (enquête sur les différends par le Conseil de sécurité), et signalait comme principale cause de la tension entre Israël et l'Égypte, les actes manifestes de violence commis par les forces armées égyptiennes et qui avaient remplacé les tentatives d'infiltration. Dans un rapport le Chef d'état-major de l'organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve indiquait que la pose de mines dans les routes utilisées par les véhicules de l'armée israélienne avait été le principal facteur de l'augmentation de la tension. Cette pratique peut bien avoir été adoptée comme "mesure de représailles par certains éléments à la suite des incidents survenus à Gaza". Il poursuivait en exposant encore l'importance qu'il y a à restaurer les patrouilles conjointes, de même qu'une entente entre les commandants locaux et l'érection de clôtures en fil de fer barbelé.

Le 19 avril 1955, le Président du Conseil de sécurité "fit observer que de l'avis général il n'était pas nécessaire pour le Conseil de prendre quelque autre mesure, si les résolutions adoptées par le Conseil les 29 et 30 mars exposaient pleinement les faits portés à l'attention du Conseil et les mesures possibles propres à éviter les incidents de frontière dans la région de la ligne de démarcation entre l'Égypte et Israël. Il espérait exprimer l'opinion générale des membres du Conseil en suppliant les deux parties d'appliquer pleinement ces résolutions qui visaient à éviter les incidents de frontières. Afin de réaliser cet objectif, il leur demandait avec insistance de collaborer sincèrement l'une avec l'autre".

Le Conseil de sécurité s'est réuni de nouveau le 8 septembre 1955 pour étudier un autre débordement de violence dans la zone de Gaza. Ces actes avaient débuté le 22 août par une attaque israélienne contre un poste égyptien situé près de Gaza, alors que trois Arabes ont été tués et trois autres, blessés. Cette attaque a été suivie d'une série organisée d'attaques de représailles de la part des Arabes contre les véhicules, les installations et les personnes en territoire israélien. Le Chef d'état-major de l'organisation des Nations Unies pour la surveillance de la trêve a dit au Conseil de sécurité que ces attaques avaient fait 11 morts et 9 blessés. La nature de ces dernières attaques indique, a-t-il dit, "qu'elles sont l'œuvre de groupes organisés et bien formés... La reprise soudaine de ce genre d'incident, après une interruption à peu près complète pendant trois mois, est lourde de sens". Dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre, une unité israélienne légèrement blindée a attaqué et détruit le poste de police de Khan Yunis, dans la zone de Gaza. On a dit que 36 personnes avaient été tuées et 13, blessées. Un "cessez le feu" n'a été appliqué que le 4 septembre.

Le Chef d'état-major a proposé au Conseil de sécurité l'érection d'une barrière physique efficace le long de la ligne de démarcation, ainsi que le retrait des patrouilles et des positions défensives à au moins 500 mètres de chaque côté de la ligne. Le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité une résolution que le secrétaire général, dans son rapport sur le travail de l'Organisation entre le 15 juin 1955 et le 15 juin 1956, résumait dans les termes que voici: Le Conseil, entre autres choses, "a demandé aux deux camps de prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour assurer l'ordre et la tranquillité dans la région, et singulièrement d'éviter tous autres actes de violence et de maintenir rigoureusement le "cessez le feu"; il a appuyé les vues du Chef d'état-major, selon lesquelles les forces armées devraient être nettement et efficacement séparées par des mesures comme celles qu'il avait proposées; il a déclaré que la liberté de mouvement devrait être assurée aux observateurs des Nations Unies dans la région, afin qu'ils puissent s'acquitter

de leurs fonctions; il a invité les deux camps à nommer des représentants qui se rencontreraient avec le Chef d'état-major et qui lui accorderaient leur plus entière collaboration en vue de la réalisation de ces fins".

En mars 1956, les États-Unis ont demandé une réunion du Conseil de sécurité pour examiner comment on se conformait aux différents accords d'armistice intervenus entre Israël et ses voisins et aux résolutions adoptées par le Conseil de sécurité en 1955. En expliquant leur demande, les États-Unis ont parlé en particulier d'une "concentration de forces armées de part et d'autre des lignes de démarcation de l'armistice" et d'événements "qui pourraient compromettre le maintien de la paix et de la sécurité internationales". Le 4 avril 1956, le Conseil de sécurité adoptait une résolution notant "avec beaucoup d'inquiétude" que les parties en cause n'avaient pas pris les dispositions recommandées en vue de relâcher la tension dans la région. Le Conseil exprimait l'avis que la situation le long des lignes d'armistice entre Israël et ses voisins était telle que "si elle se maintenait, elle compromettrait probablement le maintien de la paix et de la sécurité internationales". Le Conseil a donc demandé au Secrétaire général d'entreprendre une étude des divers aspects de l'application et de l'observation des accords et de s'entendre avec les parties en cause "pour l'adoption de toute mesure qui, à son avis, après discussion avec les parties intéressées et le Chef d'État-major, relâcherait la tension existante", y compris: "a) le retrait des forces des parties intéressées des lignes de démarcation de l'armistice; b) l'entière liberté de mouvement d'observateurs le long des lignes de démarcation de l'armistice et dans les zones démilitarisées, ainsi que dans les régions de défense; c) l'adoption d'arrangements locaux pour prévenir des incidents et pour découvrir rapidement toute violation des accords d'armistice".

Le Secrétaire général s'est rendu au Moyen-Orient et s'est entretenu avec les chefs de gouvernement sur les mesures qui pourraient réduire la rançon de la violence. Le 9 mai 1956, il faisait rapport au Conseil de sécurité que les parties en cause l'avaient "assuré sans réserve" qu'elles maintiendraient le cessez-le-feu. Le Secrétaire général avait admis une réserve de légitime défense mais il avait fait comprendre clairement que cela ne "permettait pas d'actes de représailles que n'avait cessé de réprouver le Conseil de sécurité". Du point de vue du Secrétaire général, un des avantages obtenus à la suite de ces entretiens, c'est que chacune des parties en cause convenait maintenant d'observer le cessez-le-feu, que l'autre partie se conforme ou non aux dispositions de la Convention d'armistice.

Le rapport du Secrétaire général du 9 mai 1956 révélait aussi qu'on avait fait peu de progrès en vue d'appliquer des mesures d'ordre pratique pour réduire la tension le long des lignes de démarcation. Israël comme l'Égypte avaient accepté une proposition tendant à la création "d'un membre égal de postes d'observations fixes des Nations Unies de chaque côté de la ligne". L'Égypte était convenue de retirer ses patrouilles de la ligne de démarcation et d'établir ses positions défensives un peu en deça de celles-ci, quoique Israël, de son côté, se réservât le droit en certaines circonstances d'envoyer ses patrouilles jusqu'à la ligne. Ni l'une ni l'autre des parties en cause n'était vraisemblablement disposée à accepter le principe de patrouilles conjointes. Par ailleurs, il était trop tôt pour chercher à conclure des accords d'intérêt local entre commandants sur place. On n'avait pas encore commencé à délimiter la ligne de démarcation. Le Secrétaire général a fait rapport que les deux parties semblaient avoir contrevenu aux articles VII et VIII de l'armistice. Israël possédait dans la zone démilitarisée d'El Auja ce qui correspondait à "trois compagnies d'infanterie" et entendait les y conserver aussi longtemps que l'Égypte conservait de son côté de la ligne des positions défensives voisines de la zone démilitarisée, contrairement aux dispositions de l'article VIII de l'accord. Chaque partie a accusé l'autre d'avoir fait pénétrer

dans cette région des armes prohibées, en contravention de l'article VII. Le Chef d'état-major avait proposé que les deux parties se conforment simultanément aux dispositions de l'article VII et qu'elles retirent ultérieurement leurs forces armées, le personnel des Nations Unies devant assurer la surveillance de ce retrait. Dans l'intervalle, on a attiré l'attention du Conseil de sécurité sur le fait que les deux parties, par l'attitude adoptée par elles dans les "secteurs défensifs" et la zone démilitarisée persistaient à gêner à la liberté de circulation du personnel de l'ONU.

Le 4 juin 1956 le Conseil de sécurité adoptait une résolution aux termes de laquelle il était noté qu'en dépit des assurances données au Secrétaire général par toutes les parties et par lesquelles elles s'engageaient, sans condition, à respecter le cessez-le-feu on n'avait pas encore pu réaliser le "respect intégral" des accords généraux conclus dans le cadre de l'armistice, ni des résolutions adoptées par le Conseil les 30 mars et 8 septembre 1955. Le Conseil de sécurité a déclaré que "les parties aux accords d'armistice devraient, dans les délais les plus courts, donner suite aux mesures ayant déjà fait l'objet d'un accord intervenu avec le Secrétaire général et collaborer également avec le Secrétaire général et le Chef d'état-major de l'Organisme chargé de la surveillance de la trêve de façon à donner une suite effective à leurs propositions pratiques ultérieures en conformité de la résolution du 4 avril, en vue de la mise en application intégrale de ladite résolution et du respect intégral des accords d'armistice." Il a déclaré que "la pleine liberté de mouvement des observateurs des Nations Unies doit être respectée le long des lignes de démarcation établies par l'armistice, dans les zones démilitarisées et dans les zones défensives telles qu'elles sont définies dans les accords d'armistices, afin de leur permettre de s'acquitter de leurs fonctions". Il a approuvé les vues du Secrétaire général portant que "le retour à la stricte observance des ententes d'armistice représente une étape qu'il faut franchir avant qu'il soit possible de réaliser des progrès sur les questions principales qui divisent les parties." Entre autres choses, il demande au Secrétaire général de continuer ses bons offices auprès des parties et de tenir le Conseil de sécurité au courant des événements.

Après une nouvelle étude de la situation qui existe au Moyen-Orient, le Secrétaire général a fait rapport au Conseil de sécurité, le 12 septembre 1956, que les gouvernements de la région "n'avaient pris aucune initiative qui pût contribuer à ouvrir la voie à une solution pratique. Bien que, dans de nombreux cas, ils aient tenté des efforts énergiques en vue d'appuyer le cessez-le-feu par des directives appropriées à leurs forces armées, ils ont négligé de maintenir une discipline assez rigoureuse pour empêcher les incidents qui, graduellement, en viendront inévitablement à compromettre le cessez-le-feu. L'état de choses actuel est très inquiétant... On court constamment le risque que ces incidents n'entraînent toute une série d'événements... Toute considération juridique mise à part, ce fait motive en lui-même l'attitude du Conseil de sécurité à l'égard de tous les actes de violence, y compris ceux qui s'inspirent d'une politique de représailles."

Les conditions, le long de la ligne d'armistice, aux alentours de la zone de Gaza, se sont améliorées pendant quelques semaines à la suite des assurances particulières données aux parties intéressées par le Secrétaire général à propos du cessez-le-feu. Cependant, le Secrétaire général regrette d'avoir à signaler que la situation s'est aggravée durant l'été. Dans son rapport du 12 septembre 1956, il faisait remarquer que "la période de calme qui a suivi les accords sur le cessez-le-feu a offert aux parties intéressées une occasion unique de mettre en branle une série de réactions propres à donner un résultat concret. Cependant, aucune des parties intéressées n'a profité de cette occasion... Les

événements ont démontré que la détermination de créer des conditions favorables à la paix n'allait pas assez loin chez aucune des parties intéressées afin de profiter des occasions qui se présentent".

Six semaines plus tard, le 29 octobre, Israël pénétrait en territoire égyptien dans la péninsule de Sinäi, et le 2 novembre s'assurait la maîtrise de la zone de Gaza. Le Conseil de sécurité s'est réuni le 30 octobre pour étudier cette situation d'urgence, mais un projet de résolution présenté par les États-Unis en vue d'enjoindre Israël de se retirer derrière la ligne d'armistice a fait l'objet du veto de la France et du Royaume-Uni. On a alors adopté un projet de résolution présenté par la Yougoslavie et déférant les questions du Moyen-Orient à l'Assemblée générale en vertu des procédures créées par la résolution du 3 novembre 1950 intitulée "l'union pour la paix". Par une série de six résolutions adoptées les 2, 4, 7 et 24 novembre 1956, puis le 19 janvier et le 2 février 1957, l'Assemblée générale enjoignait Israël de retirer ses forces des territoires qu'elle occupait. Un projet de résolution parrainé par six États africains et asiatiques, condamnant Israël pour ne pas s'être conformé aux résolutions ci-dessus, et invitant "tous les États à refuser à Israël toute aide et services militaires économiques et financiers du fait que ce pays persistait à ne pas tenir compte des résolutions mentionnées ci-dessus" a été soumis à l'Assemblée générale le 23 février mais n'a pas été mis aux voix, car des indices présageaient qu'Israël retirerait peut-être bientôt ses troupes de la zone de Gaza et de la seule position qu'il détenait encore dans la péninsule de Sinäi, en face des détroits de Tiran. Le 1^{er} mars, le ministre des Affaires étrangères d'Israël a annoncé à l'Assemblée générale qu'un "retrait prompt et complet" allait être effectué et a énuméré certaines des espérances sur lesquelles ce pays avait fondé sa décision. Le retrait a été terminé le 8 mars 1957.

Entre temps, conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée générale les 4, 7 et 24 novembre 1956, on a organisé une force d'urgence des Nations Unies sous le commandement du major général E. L. M. Burns, "en vue de réaliser et de surveiller la cessation des hostilités". Les avant-gardes sont arrivées en Égypte le 15 novembre. La force a progressé graduellement dans la péninsule de Sinäi à mesure que les troupes israéliennes se retiraient, et, la première semaine de mars, la force d'urgence des Nations Unies a remplacé les troupes israéliennes aux détroits de Tiran et dans la zone de Gaza.

3. a) Les restrictions ont débuté au cours des hostilités qui ont précédé la création de l'État d'Israël, quand l'Égypte, dans des proclamations militaires datées des 15 et 19 mars 1948, a déclaré sujette à confiscation toute marchandise destinée au territoire sous mandat en Palestine. Après l'établissement d'Israël à titre d'État indépendant, le 15 mai 1948, ces mesures ne furent plus appliquées contre l'ensemble de la Palestine, mais seulement contre la région de la Palestine occupée par Israël. Les règlements prohibant la contrebande ont été modifiés de temps à autre et, à toute fin pratique, dans des cas qui s'éloignaient fort de ceux qu'avait prévus la liste fondamentale des produits de contrebande, établie le 9 février 1950, et qui comprenaient les armes, les munitions, les explosifs, les substances chimiques servant à des fins militaires, les dispositifs de guerre chimique, les combustibles y compris le pétrole, les navires de guerre et les avions militaires, ainsi que leurs pièces, les chars d'assaut, les voitures blindées, l'or, l'argent et les moyens de transaction.

L'État d'Israël a d'abord soumis la question au Conseil de sécurité en octobre 1950. C'est alors que le Conseil de sécurité a demandé qu'on tente un effort pour résoudre le problème grâce aux dispositions contenues dans la Convention d'armistice. On s'y appliqua, mais, à la suite d'un appel de la Commission mixte d'armistice à la Commission spéciale, appel prévu à l'article X de la Convention d'armistice, la Commission mixte d'armistice fut éventuellement déclarée sans compétence en ce domaine parce qu'elle ne devait connaître que

d'actes hostiles commis par des forces militaires ou para-militaires, tandis que, dans ce cas, les hauts fonctionnaires civils appliquaient les règlements égyptiens.

Le Chef d'état-major de l'organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve qui était aussi président du Comité spécial, exprima, cependant, sa propre opinion, savoir qu'il croyait que "l'intervention des autorités égyptiennes est... absolument contraire à l'esprit de la Convention d'armistice générale et de fait, en compromettait l'application". A son avis, la question devrait "être renvoyée à une autorité compétente supérieure, tels le Conseil de sécurité ou la Cour internationale de Justice".

Les gouvernements ont émis plusieurs protestations contre les règlements qui, à toutes fins pratiques, permettaient le libre usage du canal à ceux de leurs navires qui ne transportaient pas de cargaisons à destination d'Israël; mais l'Égypte ne modifia pas sa ligne de conduite. Israël soumit donc une deuxième fois la question au Conseil de sécurité, en juillet 1951. Sa plainte portait cette fois sur ce que certains genres de cargaisons destinées à Israël étaient toujours menacés d'être confisqués dans les ports du canal de Suez, tandis que les navires qui avaient atteint les ports israéliens étaient mis par les Égyptiens sur la liste noire, qu'ils refusaient de les approvisionner en eau, denrées, provisions et services à leur entrée dans les ports du canal de Suez. On ne permettait pas aux équipages d'aller à terre. Il s'ensuivit que rares étaient les navires passant par le canal de Suez qui atteignaient les ports israéliens et qu'une grande partie du commerce dont Israël aurait autrement bénéficié lui était coupée. Mais pour Israël, un fait était encore plus grave, et c'est que les navires-citernes se rendant en Israël ne pouvaient emprunter le canal de Suez.

Les arguments présentés au Conseil de sécurité par les représentants d'Israël et de l'Égypte ont été résumés ainsi qu'il suit dans le rapport annuel du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation, du 1^{er} juillet 1951 au 30 juin 1952:

Au cours de la discussion générale, le représentant d'Israël a fait observer que, dans sa résolution du 11 août 1949, le Conseil de sécurité avait invité les gouvernements signataires à respecter les Conventions d'armistice et leur avait rappelé que ces conventions contenaient "de fermes engagements d'éviter tous actes ultérieurs d'hostilité entre les parties". Cette résolution avait été considérée par ses auteurs comme mettant fin à la fois aux restrictions sur la vente et l'achat d'armes et aux restrictions frappant la libre circulation des navires. Les documents du Conseil et les échanges de lettres de l'époque prouvaient que ces deux catégories de restrictions devaient être supprimées concurremment. Cette décision du Conseil de sécurité de rétablir la liberté du commerce des armements au profit de tous les gouvernements de la région était incompatible avec l'opinion selon laquelle l'état de guerre subsistait. Le représentant d'Israël considérait que le Conseil était tenu par la Charte d'intervenir pour "réprimer tout acte d'agression" par quelque intermédiaire qu'il ait été commis. Israël n'était pas en état de guerre avec l'Égypte et contestait à l'Égypte le droit de se considérer comme étant en guerre avec Israël. Le droit pour les navires de traverser les mers et d'emprunter les voies de communications internationales était la clé de voûte du droit des gens. Le représentant d'Israël a appelé l'attention sur les dommages que causait le blocus à la vie économique de la région et souligné que, si le Conseil de sécurité acquiesçait au maintien de ce blocus, un doute fatal se répandrait dans toute la région en ce qui concernait le respect impartial de la Convention d'armistice. La question dont avait été saisi le Conseil ne devait pas être réglée d'après le droit traditionnel antérieur à la Charte. La question qui se posait était de savoir si, après la signature de la Charte et alors que la Convention d'armistice égypto-israélienne est en vigueur depuis deux ans et demi, un État membre pouvait

demander au Conseil de sécurité de lui laisser exercer unilatéralement ses droits de belligérant. L'article 51 de la Charte ne permettait à un État d'exercer son droit de légitime défense qu'à deux conditions dont aucune n'était réalisée dans le cas en question.

Dans sa réponse, le représentant de l'Égypte a déclaré qu'aux termes des paragraphes 4 et 8 de l'article X de la Convention d'armistice, la décision prise par le Comité spécial le 12 juin 1951 était définitive. Les opinions qui n'ont pas été formulées par le Chef d'état-major ès qualités ne sont pas à leur place dans les documents du Conseil de sécurité. Le représentant de l'Égypte a fait observer que le paragraphe 2 de l'article I et le paragraphe 2 de l'article II de la Convention d'armistice, loin de constituer des innovations, reposaient sur des précédents et sur la doctrine généralement acceptée en matière d'armistices. Les précédents et les œuvres de juristes bien connus montraient que, parmi les droits des parties à une convention d'armistice, figuraient des droits tels que le droit de blocus et le droit de capture des navires neutres qui cherchaient à forcer le blocus et le droit de saisie de la contrebande de guerre. Le représentant de l'Égypte a signalé que son pays n'exerçait qu'une partie des droits que lui conférait l'armistice. L'existence d'un état de guerre entre l'Égypte et Israël était confirmée par la Convention d'armistice et, tant que durerait cette situation, l'Égypte serait obligée de prendre des mesures pour sauvegarder son droit à l'existence. Il a rappelé ensuite certaines attitudes d'Israël qui faisaient obstacle à l'établissement de la paix dans le Moyen-Orient et qui étaient à l'origine des mesures que l'Égypte avait prises et dont précisément Israël se plaignait. Le représentant d'Israël avait prétendu que l'Égypte avait violé la Convention relative au canal de Suez, mais n'avait à peu près rien dit pour appuyer cette accusation. La plainte d'Israël était irrecevable, car les pouvoirs et les obligations dévolus au Conseil de sécurité étaient limités et leur exercice devait être strictement réglementé par les buts et principes fondamentaux énoncés au Chapitre premier de la Charte. Le paragraphe 1 de l'Article premier de la Charte exigeait que l'ajustement ou le règlement des différends internationaux s'effectuent "conformément aux principes de la justice et du droit international".

A la fin de ses délibérations, en juillet et août, le Conseil de sécurité adopta la résolution suivante le 1^{er} septembre 1951, l'URSS, l'Inde et la Chine s'abstenant:

Le Conseil de sécurité,

1. Rappelant que, dans sa résolution du 11 août 1949 (S/1376) relative à la conclusion de conventions d'armistice entre Israël et les États arabes voisins, il a attiré l'attention sur les engagements qu'avaient pris les parties à ces conventions "d'éviter tous actes ultérieurs d'hostilité",
2. Rappelant en outre que, dans sa résolution du 17 novembre 1950 (S/1907), il a rappelé aux États intéressés que les conventions d'armistice auxquelles ils étaient parties envisageaient "le rétablissement de la paix permanente en Palestine", et a en conséquence invité ces États et les autres États de la région à prendre les mesures nécessaires pour aboutir au règlement de leurs litiges,
3. Prenant note du rapport que le Chef d'état-major de l'organisme chargé de la surveillance de la trêve a adressé le 12 juin 1951 au Conseil de sécurité (S/2194),
4. Notant, en outre, que le Chef d'état-major de l'organisme chargé de la surveillance de la trêve a rappelé que, selon la déclaration faite à Rhodes le 13 janvier 1949 par le chef de la délégation égyptienne, la délégation égyptienne était animée "du plus grand esprit de coopération et de conciliation et du désir sincère de rétablir la

paix en Palestine", et que le Gouvernement égyptien n'a pas donné suite à la demande instante que le Chef d'état-major avait faite au délégué égyptien, le 12 juin 1951, afin que son gouvernement cesse d'entraver le passage par le canal de Suez des marchandises destinées à Israël,

5. Considérant que, puisque le régime d'armistice qui est en vigueur depuis près de deux ans et demi a un caractère permanent, aucune des deux parties ne peut raisonnablement affirmer qu'elle se trouve en état de belligérance active ni qu'elle a besoin d'exercer le droit de visite, de fouille et de saisie à des fins de légitime défense;
6. Constate que la continuation des pratiques mentionnées au paragraphe 4 ci-dessus est incompatible avec un règlement pacifique entre les parties et l'établissement d'une paix durable en Palestine, qui sont les objectifs énoncés dans la convention d'armistice,
7. Constate en outre que ces pratiques constituent un abus de l'exercice du droit de visite, de fouille et de saisie,
8. Constate enfin qu'il est impossible, dans les circonstances présentes, de justifier ces pratiques en alléguant que des raisons de légitime défense les rendent indispensables,
9. Et, notant en outre que les restrictions apportées au passage par le canal de Suez de marchandises à destination des ports d'Israël privent des nations qui n'ont jamais été impliquées dans le conflit de Palestine d'importantes fournitures nécessaires à leur reconstruction économique; et que ces restrictions et les sanctions appliquées par l'Égypte à certains navires qui se sont rendus dans des ports israéliens constituent une ingérence injustifiée dans le droit que possèdent les nations de naviguer sur les mers et de commercer librement les unes avec les autres, y compris les États arabes et Israël,
10. Invite l'Égypte à lever les restrictions mises au passage des navires marchands et marchandises de tous pays par le canal de Suez, qu'elle que soit leur destination, et à ne plus mettre d'entraves à ce passage, si ce n'est dans la mesure indispensable pour assurer la sécurité de la navigation dans le canal même et faire observer les conventions internationales en vigueur. (Ces dernières ont trait, entre autres sujets, à la protection du Canal, à l'observance des règlements d'hygiène et au contrôle du trafic des esclaves et du trafic des stupéfiants.)

L'Égypte continua à appliquer les restrictions sous des formes et à des degrés divers. Le 28 janvier 1954, Israël en appela encore une fois au Conseil de sécurité. Il prétendit que l'intervention de l'Égypte relativement au passage des navires par le canal de Suez constituait un acte d'hostilité qui violait la Convention de Constantinople de 1888, de même que le droit international, les objectifs mêmes de la Charte et l'esprit et la lettre des Conventions d'armistice, tout comme la résolution du Conseil de sécurité du 1^{er} septembre 1951. Israël demanda au Conseil de sécurité de créer des organismes et d'établir des méthodes de procédures lui permettant de suivre de près ce qu'il advient de ses résolutions et de recevoir des rapports sur leur application ou leur non-application. Un projet de résolution présenté par le représentant de la Nouvelle-Zélande, demandait à l'Égypte de se conformer à la résolution que le Conseil de sécurité avait adoptée le 1^{er} septembre 1951. Le 29 mars 1954, l'URSS y opposa son veto et cela pour deux raisons. M. Vishinsky déclara qu'il était impossible de régler des problèmes internationaux en imposant à l'une des parties intéressées une décision que dès le début cette partie avait déclaré être absolument inacceptable. Au lieu de ce'la, il fallait demander aux

parties en cause de régler leurs différends au moyen de négociations directes. Deuxièmement, déclara M. Vishinsky, il faut que la liberté de la navigation dans le canal de Suez soit respectée. Cependant, la tâche de voir à ce que l'on se conforme à la Convention de Constantinople, laquelle stipule que la navigation doit être libre, n'a pas été confiée à un organisme tel que le Conseil de sécurité où les membres non signataires de cette Convention ne constituaient une majorité. En vertu de l'article 8 de la Convention, cette tâche a été assignée aux agents des signataires, en Égypte. Quatre seulement des signataires et des États successeurs étaient maintenant représentés au Conseil de sécurité. Le projet de résolution de la Nouvelle-Zélande ayant fait l'objet d'un veto, aucun autre fut présenté pour le remplacer.

Le 28 septembre 1954, Israël se plaignit au Conseil de Sécurité que le *Bat Galim* navire battant le pavillon d'Israël, ayant quitté l'Érythrée à destination d'Haïfa, avait été saisi par les autorités égyptiennes aux abords du canal de Suez du côté sud et que son équipage, composé de dix Israéliens, avait été détenu. Le Conseil de sécurité suspendit la cause en attendant un rapport du Chef d'état-major de l'organisme chargé de la surveillance de la trêve. La Commission mixte d'armistice de même que le Comité spécial, auxquels l'Égypte en avait appelé, maintinrent les revendications d'Israël savoir que cet État n'avait violé aucune des dispositions des Conventions d'armistice dans l'affaire du *Bat Galim*. L'Égypte retira sa première accusation dans laquelle elle affirmait que l'équipage de ce navire avait tiré sur des pêcheurs égyptiens et, le 1^{er} janvier 1955, remit les marins en liberté. Le Conseil de sécurité n'adopta aucune résolution au sujet de cette question. La majorité de ses membres appuyèrent, cependant, les principes exposés dans la résolution qu'il avait adoptée le 1^{er} septembre 1951. Le 13 janvier 1955 le Président du Conseil proposa que, vue que l'Égypte avait fait preuve de bonne volonté en relâchant le navire et sa cargaison, le Chef d'état-major de l'organisme chargé de la surveillance de la trêve pourrait offrir ses bons offices, si les parties intéressées y consentaient, afin de hâter le règlement de l'affaire. Israël signala au Conseil de sécurité, le 19 septembre 1956, que le navire et sa cargaison avaient été subséquemment confisqués. Il déclara également que le 25 mai 1956, un navire grec, le *Panagia* transportant du ciment de Haïfa à Elath, avait été arrêté à Port Saïd durant quatre mois et demi, et qu'on avait empêché son équipage de se rendre à terre, sauf trois de ses membres qui avaient un besoin urgent de soins médicaux. Le 8 septembre, le navire retourna à Haïfa sans terminer son voyage.

4. Il y a lieu d'expliquer qu'à la sortie méridionale du golfe d'Akaba, les rives de l'Arabie séoudite et celles de la péninsule du Sinaï qui appartiennent à l'Égypte sont à onze milles de distance les unes des autres. L'embouchure du golfe est bloquée par deux îles, par des hauts-fonds et par des récifs. Il n'existe qu'un chenal navigable, qui mesure environ 550 verges de largeur, et qui se trouve dans le détroit de trois milles de largeur qui sépare l'île de Tiran du secteur du littoral de la péninsule du Sinaï en amont de Sharm al-Shaikh. A cent dix milles plus au nord, c'est-à-dire à la tête du golfe auquel ce détroit donne accès, se trouvent deux ports de mer. L'un est le port d'Akaba, aménagé depuis longtemps et qui constitue le seul port de mer de la Jordanie. L'autre, qui est à moins de dix milles du port de mer jordanien, est le nouveau port israélien d'Elath, maintenant exploité en vue de servir de centre au commerce avec l'Afrique orientale, l'Afrique méridionale et l'Asie.

Avant la fin de 1949, l'Égypte occupait les îles désertes de Tiran et de Sinafir situées à l'embouchure du golfe et dont l'Arabie séoudite revendiquait autrefois la propriété. Dans une note du 28 janvier 1950, adressée au gouvernement des États-Unis, il était affirmé que "comme cette occupation n'a nullement pour objet d'obstruer en aucune façon le passage innocent par

l'étendue d'eau qui sépare ces deux îles du littoral égyptien du Sinaï, ce passage, le seul qui soit praticable, restera donc libre comme par le passé, en conformité des coutumes internationales et des principes reconnus du droit des nations". Par la suite l'Égypte monta des canons sur le littoral de la péninsule du Sinaï qui commande le chenal navigable du détroit de Tiran. Les navires voulant passer par le détroit, tout comme ceux qui voulaient emprunter le canal de Suez, devaient signifier leur intention d'avance, et faire connaître la nature et la destination de leurs cargaisons respectives. Dans certains cas on a exercé le droit allégué de visite en mer et l'on a arraisonné certains navires qui ont tenté de passer outre sans se conformer aux règlements ou sans arrêter.

Le 26 juillet 1951, alors que le Conseil de sécurité étudiait le second grief d'Israël concernant l'application d'entraves à la navigation par le canal de Suez (voir 3 b) et c) ci-dessus), le représentant d'Israël a dit que certains "indices" révélaient l'intention de l'Égypte d'étendre ces pratiques "à d'autres eaux", où Israël possède et entend exercer pleinement ses droits maritimes". Ce n'est qu'en janvier 1954, cependant qu'Israël a spécifiquement prié le Conseil de sécurité d'examiner la question des entraves à la navigation des navires se rendant au port d'Elath. Le Conseil de sécurité discuta la question en février et mars 1954, en même temps que le troisième grief d'Israël concernant l'imposition de restrictions au transport maritime dans le canal de Suez. Le 5 février, le représentant d'Israël signala, en particulier, trois cas d'ingérence survenus dans le détroit de Tiran, à savoir: le navire danois qui fut escorté par une corvette armée jusqu'à un certain poste de commandement égyptien, puis détenu pendant 24 heures au cours d'un voyage d'Elath à Monbasa; le navire américain transportant du blé vers le port jordanien d'Akaba, sur lequel on fit feu à l'entrée du golfe; et le navire italien qui essuya des coups de feu dans le détroit au cours d'un voyage entre l'Érythrée et Elath. Le représentant d'Israël soutint que ces restrictions avaient gêné l'expansion normale du commerce israélien passant par le port d'Elath. Il estimait qu'elles violaient la Convention d'armistice ainsi que les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité le 11 août 1949, le 17 novembre 1950 et le 1^{er} septembre 1951. Cette fois encore, comme dans le cas du canal de Suez, on se plaignait moins du nombre de navires effectivement visités que du bien plus grand nombre de ceux qui ne tentaient même pas de transporter des cargaisons à Elath à cause des risques que comportait cette route.

Le représentant de l'Égypte, dans sa réponse du 15 février 1954, déclara que depuis octobre 1951, 267 navires avaient emprunté le golfe d'Akaba, dont 214 britanniques et 35 allemands, tandis que les autres arboraient le pavillon de neuf autres pays. Il affirma que trois seulement de ces navires avaient effectivement été visités. La position égyptienne en l'occurrence était la même que celle qui est décrite à l'article 3 b) et c) ci-dessus.

Le projet de résolution de la Nouvelle-Zélande, auquel l'URSS appliqua son veto le 29 mars 1954, et qui portait en premier lieu sur la suppression des restrictions à la circulation dans le canal de Suez, se terminait par un paragraphe concernant l'imposition d'entraves à la navigation des navires se rendant au port d'Elath. Ce dernier paragraphe était conçu dans les termes suivants: "(Le Conseil de sécurité) considère que, sans préjudice aux dispositions de la résolution du 1^{er} septembre 1951, la plainte mentionnée à l'alinéa b) ci-dessus (l'application par l'Égypte d'entraves à la navigation des navires se rendant au port israélien d'Elath dans le golfe d'Akaba) devrait d'abord être examinée par la Commission mixte d'armistice créée en vertu de l'Accord d'armistice général entre l'Égypte et Israël." Ce projet de résolution a fait l'objet d'un veto et les règlements égyptiens concernant le passage des navires par le détroit de Tiran sont restés en vigueur jusqu'à ce qu'Israël occupe la pointe méridionale de la péninsule du Sinaï au début de novembre 1956 et ouvre le golfe d'Akaba à tous navires, indépendamment de leur cargaison, se rendant au port d'Elath, aussi bien qu'à tous navires se rendant au port d'Akaba.

5. a) le représentant d'Israël portant la parole devant le Conseil de sécurité pour défendre l'invasion par Israël de la péninsule du Sinaï, déclara le 30 octobre 1956 ce qui suit:

"Ces opérations visent à éliminer les bases des fédayin égyptiens à partir desquelles des formations armées, placées sous l'autorité spéciale du colonel Nasser, ont envahi le territoire israélien pour perpétrer des assassinats et des actes de sabotage, créant un état d'insécurité permanent pour la population paisible... C'est le Colonel Nasser lui-même qui a eu l'idée d'utiliser des formations de fédayin pour faire la guerre à Israël"... Après une intense préparation, au cours du printemps et de l'été de 1955, cette nouvelle arme a été employée pour la première fois au mois d'août de l'année dernière; l'attaque mettait fin à une période de tranquillité relative. (Voir 2 c) et d) plus haut.)

Après avoir énuméré quarante attaques fédayin distinctes survenues entre le 20 avril et le 28 octobre 1956, le représentant d'Israël ajouta, à propos d'une plus longue période d'hostilité égyptienne, les paroles suivantes: "Pendant les six années au cours desquelles cette belligérence s'est poursuivie en violation des conventions d'armistice, il y a eu 435 cas d'incursions parties du territoire occupé par l'Égypte, 1,843 cas de pillage et de vols à main armée, 1,339 cas de rencontres armées avec les forces égyptiennes, 172 cas de sabotage commis par des unités militaires égyptiennes et par des fédayin en Israël. Du fait de ces actes d'hostilité égyptienne commis en territoire israélien, 364 Israéliens ont été blessés et 101 tués. En 1956 seulement, en raison de cette forme d'agression égyptienne, 28 Israéliens ont été tués et 127 ont été blessés. On ne saurait sérieusement soutenir que ces activités n'ont pas pour responsable direct le Gouvernement égyptien."

Bien que le représentant d'Israël ait consacré la majeure partie de son discours à décrire les attaques lancées sur Israël à partir du territoire occupé par l'Égypte ou par les fédayin dirigés par l'Égypte à partir de bases dans divers pays arabes, il appela aussi l'attention du Conseil de sécurité sur (i) l'achat par l'Égypte d'énormes quantités d'armements, achat qui au printemps de 1956, "tournait très nettement au désavantage d'Israël"; (ii) la théorie de belligérence continue proclamée par l'Égypte, aux termes de laquelle, elle "affirme qu'elle a le droit d'accomplir les actes d'hostilité de son choix contre Israël; (iii) le fait que l'Égypte a transformé le canal de Suez en "un instrument de pression nationale, tout en violant constamment le droit maritime international".

En expliquant pourquoi on avait attaqué l'Égypte en fin d'octobre le représentant d'Israël affirmait que son gouvernement "avait toutes les raisons de craindre que cette activité des fedayin allait être renouvelée dans des proportions encore plus considérables qu'au cours de la première vague des raids des "fedayin" au mois d'août 1955 ou lors de la recrudescence de cette activité au printemps de 1956". (Voir aussi l'article 2 c) et d) ci-dessus.) "C'est un fait, disait-il, que jamais le Conseil de sécurité n'a adopté de résolution particulièrement destinée à protéger la population civile d'Israël contre les violations de territoires et les déprédations des unités de fedayin (...)" A la suite de la réunion des chefs d'état-major de l'Égypte, de la Syrie et de la Jordanie à Amman à l'occasion de la signature de l'accord militaire tripartite du 24 octobre 1956, "nous avons de plus en plus de raisons de croire à une recrudescence (de l'activité des fedayin)... Le jour même où nous avons donné avis de cette crainte, les unités de "fedayin" commençaient à arriver". En 1948, il avait fallu au Conseil de sécurité "environ huit semaines" pour obtenir le retrait d'armées égyptiennes et d'autres armées arabes du territoire palestinien

ressortissant maintenant à Israël. "Seul" devant les questions inhérentes à la situation en 1956, Israël avait décidé d'invoquer ses "droits souverains de légitime défense".

b) Ce qui suit est une traduction anglaise des paroles par lesquelles le premier ministre d'Israël a exposé ses objectifs en s'adressant au Knesset, le parlement d'Israël, le 8 novembre 1956: "Dans l'opération du Sinaï, nous nous sommes fixé trois objectifs principaux: (i) la destruction des forces qui attendaient l'occasion de nous détruire; (ii) la libération du territoire de notre pays qui avait été occupé par l'envahisseur (il s'agissait ici de l'occupation de la zone de Gaza); (iii) et la garantie de la liberté de navigation dans le golfe d'Elath (le golfe d'Akaba) et dans le canal de Suez".

6. a) Non.

b) La zone de Gaza était une petite partie de la région que l'Assemblée générale des Nations Unies avait recommandé d'inclure dans l'État arabe, dans sa résolution du 29 novembre 1947 relative au partage. Lorsque le mandat britannique a pris fin au milieu de mai 1948, les troupes égyptiennes ont occupé la zone de Gaza et une partie de territoire située au delà; dans le cours des hostilités de 1948, on y a accueilli 200,000 réfugiés arabes venant d'autres régions et cherchant asile derrière les lignes égyptiennes. Quand les Égyptiens ont été forcés de retraiter (voir 2 a) ci-dessus), des combats ont été livrés avec les Israéliens dans cette petite région mais, sous le régime de l'article VI: 3 la Convention d'armistice du 24 février 1949, toutes les forces militaires israéliennes devaient être retirées de la zone de Gaza, laquelle devait demeurer sous l'autorité militaire égyptienne en attendant un règlement de paix.

c) En comparant les deux situations, il faut tenir compte des points suivants: (i) la zone de Gaza a moins de 30 milles de longueur et moins de six milles de largeur; (ii) ses habitants ne sont pas des Égyptiens mais des Arabes palestiniens; (iii) l'Égypte n'a pas annexé le couloir de Gaza mais l'a administré au nom des Arabes palestiniens en attendant un règlement de paix; (iv) dans le règlement de paix "les droits, réclamations et positions de chacune des parties" ne doivent être lésés "d'aucune façon" par l'emplacement actuel de la ligne de démarcation d'armistice, ni par aucune des dispositions de la Convention d'armistice (Voir Article XI, paragraphe 2 b) ci-dessus).

7. a) Le 2 février 1955, l'Assemblée générale a adopté une résolution "reconnaissant que le retrait des troupes israéliennes devait être suivi de mesures tendant à rapprocher de la création de conditions pacifiques" dans la région. Cette résolution demandait ensuite au Secrétaire général d'exécuter, d'un commun accord avec les parties intéressées, diverses mesures, soit énoncées spécifiquement dans la résolution, soit définies dans la résolution par renvoi aux rapports antérieurs du Secrétaire général qui avaient été approuvées par l'Assemblée. Le Secrétaire général s'est depuis très occupé des tâches qui lui ont été assignées par la résolution. Une responsabilité fondamentale, ressortant de l'exhortation de l'Assemblée générale demandant à l'Égypte et à Israël d'observer scrupuleusement l'accord d'armistice de 1949, comporte la mise en application de la directive de l'Assemblée selon laquelle le maintien de cet accord "exige que la force d'urgence des Nations Unies prenne position sur la ligne de démarcation d'armistice entre

l'Égypte et Israël." Le Secrétaire général s'est également efforcé de mettre au point des arrangements spéciaux pour la zone de Gaza, non seulement au sujet de l'interposition de la force d'urgence des Nations Unies entre les troupes égyptiennes et israéliennes, mais aussi en vue d'utiliser, selon les propres termes du Secrétaire général, "l'assistance des Nations Unies et ses organismes auxiliaires compétents... en vue de mettre un terme définitif à toutes les attaques et incursions frontalières provenant des deux côtés." Les efforts du Secrétaire général en vue de rapprocher la réalisation de conditions pacifiques sont activement complétés par les efforts diplomatiques déployés par les nombreux gouvernements qui s'intéressent au bien-être du Moyen-Orient, y compris le gouvernement du Canada.

- b) D'assurer et de surveiller la trêve conformément aux résolutions adoptées à l'Assemblée générale des Nations Unies.
- c) Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a commenté la question du consentement à la présence de la Force d'urgence des Nations Unies en Égypte dans un discours prononcé à la Chambre des communes le 15 mars 1957, au cours duquel il a déclaré:

"Le 5 novembre dernier... le gouvernement égyptien a officiellement transmis au Secrétaire général une acceptation explicite de la résolution adoptée par l'Assemblée générale ce jour-là, résolution qui établissait la force des Nations Unies en vue d'accomplir les tâches que j'ai déjà mentionnées. Quand elle a accepté cette résolution, l'Égypte a agi de son plein gré, imposant ainsi à son gouvernement une condition à l'exercice de sa souveraineté.

Cette décision a été officiellement présentée dans un aide-mémoire établissant les conditions de la présence et du fonctionnement de la force d'urgence des Nations Unies en Égypte, aide-mémoire soumis à l'Assemblée générale par le Secrétaire général lors de son rapport du 20 novembre et dont par la suite l'Assemblée a pris acte en l'approuvant. Dans cet aide-mémoire, dont les termes ont été arrêtés par le Secrétaire général et le gouvernement égyptien, celui-ci a déclaré:

"Lors de l'exercice de ses droits souverains sur les questions concernant la présence et le fonctionnement de la force d'urgence des Nations Unies il s'inspirera, en toute bonne foi, de son acceptation de la résolution générale du 5 novembre 1956."

C'est une citation de la communication égyptienne. A cette déclaration faisait pendant une déclaration des Nations Unies, formulée par le Secrétaire général, qui stipulait: "que l'activité de la force d'urgence des Nations Unies s'inspirera, en toute bonne foi, de la mission assignée à la force" par la résolution de l'Assemblée générale, et que, je cite de nouveau "en particulier, les Nations Unies, comprenant que cela correspond aux désirs du gouvernement de l'Égypte, réaffirment qu'elles consentent à maintenir la force d'urgence des Nations Unies jusqu'à l'achèvement de sa tâche."

Voilà donc, quelle est la nature du consentement de l'Égypte à la présence et au fonctionnement de la force d'urgence des Nations Unies sur le territoire égyptien. Aucun gouvernement ni groupe de gouvernements n'a le moindrement empiété sur la souveraineté du gouvernement de l'Égypte. Mais en vertu des arrangements conclus et de l'accord dont j'ai parlé, les Nations Unies, qui ont créé cette force en vue d'accomplir certaines tâches, ont manifestement le droit d'être consultées quant à savoir si ces tâches ont été accomplies, et il en serait de même si ces tâches devaient être étendues.

Nous déduisons de cela, et c'est également le point de vue du Secrétaire général, que si l'Égypte venait à demander le retrait de la force, il faudrait tout d'abord que cette demande soit adressée au comité consultatif relatif à la force, par l'intermédiaire du Secrétaire général. On en discuterait alors au comité qui a été créé à cette fin par l'Assemblée, et si la chose paraissait nécessaire et souhaitable, l'ensemble de la question pourrait alors être soumis à la décision de l'Assemblée générale. Il appartiendrait donc à l'Organisation des Nations Unies d'examiner et de décider si la force d'urgence doit être retirée. C'est comme le comprend le Gouvernement, la façon de procéder à laquelle il convient de se conformer.

Ceci dit, je devrais, toutefois, ajouter que si l'Égypte refusait d'admettre la décision de l'Organisation des Nations Unies que la force d'urgence n'a pas terminé sa tâche et ne devrait pas se replier, elle annulerait son acceptation de la résolution fondamentale de l'assemblée instituant la force et déterminant ses fonctions.

Néanmoins, l'Assemblée n'a pas le pouvoir, en vertu de la charte de l'Organisation des Nations Unies, de créer des obligations juridiques qui lieraient les États membres, et l'Égypte ne pourrait donc en dernier ressort être forcée par l'Assemblée de l'ONU à continuer à se conformer à une résolution ou à collaborer à son application. L'Assemblée ne peut imposer ses vues à un État bien que, dans certains cas, le Conseil de sécurité puisse tenter de le faire."

8. Dans la série des rapports annuels intitulés: *Le Canada et les Nations Unies*, dans *La crise du Moyen-Orient*, numéro d'octobre-décembre 1956, dans le bulletin mensuel *Affaires extérieures* et dans le compte rendu des *Débats* de la Chambre des communes.

INDEX
DU
CENT DEUXIÈME VOLUME

5-6 ELIZABETH II, A.D. 1956-1957

ABRÉVIATIONS

1^{re}—Signifie première lecture.

2^e—Signifie deuxième lecture.

3^e—Signifie troisième lecture.

A

Accise. Loi de l'—(Modification):

Bill (409)—1^{re}, 412. 2^e, et 3^e, 419. Sanction royale, 437. Chapitre, 25.

Accise. Loi de la taxe d'—(Modification):

Bill (406)—1^{re}, 412. 2^e et 3^e, 418. Sanction royale, 437. Chapitre, 26.

Accord financier avec le Royaume-Uni, 1946. Loi sur l'—(Modification):

Bill (238)—1^{re}, 2^e et 3^e, 427. Sanction royale, 438. Chapitre, 27.

(Voir aussi: Rapports, arrêtés en conseil, et autres documents déposés sur la Table).

Adresse:

A Son Excellence le Gouverneur général au sujet du Discours du Trône, 221-222.

Accusé de réception de Son Excellence le Gouverneur général au sujet de l', 304.

(Voir: Discours du Trône).

Affaires extérieures du Canada. Politique à l'égard des:

Motion visant à l'approbation de—

Avec mention particulière de la politique qui concerne le Moyen Orient, la Hongrie et les pays sous-développés, 400. Débat et débat ajourné, 400. Plus ample débat et adoption, 404.

Agence internationale de l'énergie atomique. Statut de l':

Signé par le Canada à New York le 26 octobre, 1956. Déposé, 211.

Résolution tendant à l'adoption, 404. Débat et adoption, 404.

Agriculture des Prairies. Loi sur l'assistance à l'—(Modification):

Bill (157)—1^{re} et 2^e, 411. 3^e, 418. Sanction royale, 437. Chapitre, 32.

Alaska-Yukon Pipelines Ltd. Loi constituant en corporation l':

Pétition, 66. Lecture, 91. Rapport, 101.

Bill (P-1)—1re, 108. 2e ajournée, 129. 2e et déferé au comité des Transports et communications, 137. Rapport, avec un amendement, 162. Amendement agréé, 180. 3e, 180. Adoption par Communes, 285. Sanction royale, 382. Chapitre, 50.

Alliance Nationale. Loi concernant l':

Pétition, 38. Lecture, 54. Rapport, 176.

Bill (T-5)—1re, 177. 2e et déferé au comité des Bills d'intérêt privé, 207. Rapport, sans modification, 236. 3e, 236-237. Adoption par Communes, sans modification, 285. Sanction royale, 382. Chapitre, 41.

(Cette loi autorise un changement dans le nom de la Compagnie en celui de "Alliance Mutual Life Insurance Company", et, en langue française, en celui de "Alliance Nationale".)

Alliance, Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie:

(Voir: Alliance Nationale. Loi concernant l').

Alliance Mutual Life Insurance Company:

(Voir: Alliance Nationale. Loi concernant).

Annulations:

Lois et pétitions—

(L'Index des pétitions pour et des lois accordant Annulations se trouve immédiatement après les Lois d'intérêts public, local et privé, autres que pour divorces).

Annulations de mariages:**A****Audette. Jean-Paul:**

Pétition, 26. Rapport, 168. Adoption, 181.

Bill (L-6)—1re, 205. 2e, 213-214. 3e, 221. Adopté par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre, 61.

D**Denis. Jean:**

Pétition, 90. Rapport, 312-313. Adoption, 315.

Bill (V-10)—1re, 317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre, 127.

M**Malette. Joseph-Fernand-Gérard:**

Pétition, 90. Rapport, 306-307. Adoption, 315.

Bill (A-10)—1re, 316-317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre, 254.

P

Primeau, Noëlla Jacques:

- Pétition, 24. Rapport, 118-119. Adoption, 137.
 Bill (A-4)—1re, 155. 2e, 172-173. 3e, 178. Adoption par Communes, 282.
 Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre, 314.

T

Thorbergson, Marjorie Alice Holdron:

- Pétition, 22. Rapport, 187. Adoption, 200.
 Bill (T-6)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 231-232. Adoption par Communes,
 284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre, 374.

Appendices aux procès-verbaux du Sénat:**Borden. Sir Robert—**

Discours prononcés le mardi 8 janvier 1957, dans le Hall d'honneur de l'Édifice du Parlement, à l'occasion du dévoilement de la statue de, 14a-14h.

Canal de Suez et Israël et Égypte et aussi de l'activité des Nations Unies. Questions et réponses concernant le, 441a-441ii.

Égypte et l'activité des Nations Unies. Le Canal de Suez et Israël et réponses aux questions, 441a-441ii.

Israël et Égypte. Le Canal de Suez et l'activité des Nations Unies, et réponses aux questions, 441a-441ii.

Mollet. Son Excellence Guy—

Président du Conseil de France—

Allocutions à l'occasion de la visite de, et son discours devant les deux Chambres du Parlement, le 4 mars 1957, 267a-267h.

Nations Unies. Le Canal de Suez et Israël et l'Égypte et l'activité des, 441a-441ii.

Arctique. Évêque de—

(Voir: Évêque de l').

Arrêtés ministériels, documents, rapports, etc. déposés sur la Table.

(Voir: Rapports, etc.)

Armée du Salut (Voir: Conseil de direction de l', etc.).

Assurance-hospitalisation, ainsi que des services de laboratoire et autres aménagements propres à aider au diagnostic. Loi autorisant des contributions fédérales à l'égard de programmes administrés par les provinces pour établir une:

Bill (320)—1re, 2e et 3e, 426. Sanction royale, 438. Chapitre, 28.

Athlone. Le comte d':

Hommage à la mémoire de, 44.

B

Banques d'Épargne de Québec. Loi des—(Modification):

Bill (Q-1)—1re, 108. 2e ajournée, 129, 137. 2e et déferé au comité des Banques et du commerce, 149. Rapport, avec deux amendements, 163. Amendements agréés, 180-181. 3e, 181. Adoption par Communes, sans modification, 256. Sanction royale, 382. Chapitre, 12.

Bibliothèque du Parlement:

Rapport du Bibliothécaire (1956) présenté, 8. Considération différée, 9, 32, 40. Débat sur la motion visant à adoption et adoption, 51.

Bibliothécaire parlementaire:

(Voir: Bibliothèque du Parlement).

Bills. Données générales concernant:

Annulations—

(Voir: Annulations. Données générales).

Communes—

Modifié par le Sénat—

Cour de l'Échiquier. Loi sur la—(Modification), 160.

Divisions—

Marché des produits agricoles, 2e et 3e adoptées, sur division, 427.

Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales. Loi pour l'établissement de, 2e, sur division, 264-265. 3e et adoption, sur division, 289.

Commission canadienne du blé. Loi sur la (Modification) 2e, sur division, 211.

Divorces—

(Voir: Divorces. Données générales concernant les).

Gouvernement—

1. *Présentés au Sénat à l'origine et adoptés par les deux Chambres—*

Banques d'Épargne de Québec. Loi sur les—(Modification), Bill (Q-1).
Commissaires du Port de Windsor. Loi constituant en corporation les, (Bill R-1).

Conservation des forêts des Rocheuses orientales. Loi de la (Modification), (Bill X-7).

Engrais chimiques agricoles. Loi prévoyant une réglementation et un contrôle des, (Bill R-12).

Exportation et importations. Loi des permis, (Bill C).

Gendarmerie royale canadienne. Loi sur la—(Modification), (Bill E).

Marine marchande. Loi de la—(Modification), (Bill G).

Monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes. Loi de—(Modification), (Bill H).

Prisons et maisons de correction. Loi sur les—(Modification). (Bill U-9).

Terres territoriales. Loi sur les—(Modification), (Bill F).

2. *Présentés au Sénat à l'origine, mais dont la procédure a été discontinuée au Sénat—*

Bills. Données générales concernant—Fin

Circulation sur les terrains du Gouvernement. Loi relative à la—
(*Modification*), (Bill Y-7).

Réserves indiennes. Loi ratifiant une Convention entre le Gouverne-
ment du Canada et celui du Nouveau-Brunswick en ce qui con-
cerne les, (Bill B).

3. *Présentés au Sénat à l'origine, adoptés par le Sénat mais non par les
Communes—*

Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company. Loi concernant la
(Bill F-14).

Emploi des stupéfiants. Loi pourvoyant au contrôle de l', (Bill D).

Intérêts privés (autres que divorces)—

1. *Présentés au Sénat à l'origine et adoptés par les deux Chambres—*

Alaska-Yukon Pipelines Ltd. Loi constituant en corporation l'—
(Bill P-1).

Alliance Nationale. Loi concernant l'—(Bill T-5).

Canadian Co-operative Credit Society Limited. Loi concernant la,
(Bill V-5).

Compagnie d'Assurance de l'Amérique britannique. Loi concernant
la—(Bill M-8).

Compagnie d'Assurance de l'Ouest. Loi concernant la—(Bill L-8).

Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien et certaines filiales
entièrement possédées. Loi concernant la, (Bill S).

Compagnie Équitable d'Assurance-incendie du Canada. Loi concernant
la, (Bill K-8).

Conseil de direction de l'Armée du Salut (Est du Canada), et le Conseil
de direction de l'Armée du Salut (Ouest du Canada). Loi concer-
nant le, (Bill U-5).

Convention baptiste d'Ontario et de Québec. Loi concernant la, (Bill
Q-12).

Évêque de l'Arctique. Loi concernant l', (Bill N-8).

La Progressive, Compagnie d'Assurance du Canada. Loi concernant,
(Bill F-11).

Oblate Fathers of Assumption Province. Loi constituant en corporation
The, (Bill T).

Oblats de l'Immaculée Conception de Marie. Loi concernant les Révé-
rends Pères, (Bill I-7).

The Kings Mutual Insurance Company. Loi constituant en corporation,
(Bill A-5).

The Life Underwriters Association of Canada. Loi concernant, (Bill J).

The North Waterloo Farmers Mutual Insurance Company. Loi con-
stituant en corporation, (Bill W-7).

2. *Présenté au Sénat à l'origine, adopté par le Sénat mais non par les
Communes—*

Trans-Mountain Oil Pipe Line Company. Loi concernant la, (Bill I).

Intérêt public—

Règles suspendues concernant l', 317.

Pétitions pour—

Procédure discontinuée—

Co-Operative Life Insurance Company.

Stammount Pipe Line Company.

Bills. Données générales concernant—*Suite*

Pro forma—

Chemins de fer. Loi concernant la présentation et la première lecture concernant les, 5.

Règles suspendues à l'égard de—

Règle 119 (*Voir*: Convention baptiste d'Ontario et de Québec. Loi concernant la, (Bill Q-12), 366.

Règles suspendues—

Concernant les—

Bills d'intérêt privé, Règle 119, 366.

Bills d'intérêt public, Règles 23, 24 et 63, 317.

Sanctions royales, 159-160, 377-383, 391-392, 434-438.

Sénat—

Modifié par les Communes,

Intérêt privé—

Oblate Fathers of Assumption Province. Loi constituant en corporation (Bill T).

Non adoptés par les Communes—

Divorces—

Cartier, Georges-Étienne (Bill (Q-11)).

Crystal, Jack (autrement connu sous le nom de John Anthony Connor), (Bill H-14).

Goldberg, Samuel Jack (Bill I-14).

Gouvernement—

Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company. Loi concernant, (Bill F-14).

Emploi des stupéfiants. Loi pourvoyant au contrôle de l', (Bill D).

Intérêt privé—

Trans-Mountain Oil Pipe Line Company. Loi concernant la, (Bill I).

Procédure discontinuée au Sénat—

Gouvernement—

Circulation sur les terrains du Gouvernement. Loi concernant les—(*Modification*), (Bill Y-7).

Réserves indiennes. Loi ratifiant une convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Nouveau-Brunswick concernant les, (Bill B).

Troisième lecture. Motion visant à—

Débat, amendement proposé et débat ajourné. (*Voir*: Loi modifiant la Loi concernant la circulation sur les terrains du gouvernement, Bill Y-7). (*Considération de ce bill discontinuée au Sénat*).

Débat—(*Voir*: Loi pourvoyant à l'établissement d'un Conseil pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales, Bill 47).

Bishop of the Arctic:

(Voir: Évêque de l'Arctique).

Borden. Sir Robert:

Motion et Ordre concernant l'impression, sous forme d'appendice aux Procès-verbaux du Sénat des discours prononcés dans le Hall d'honneur du Parlement à l'occasion du dévoilement de la statue de, 12. (Voir: *Appendice aux Procès-verbaux du Sénat* du 9 janvier 1957, pages 14a-14h.)

Boucher. L'honorable William Albert:

Certificat de nomination au Sénat. (Voir: *Journaux du Sénat de 1956-1957*, Quatrième session (spéciale), page 16).

Présentation, 37. Serment d'allégeance, 37. Déclaration de qualité foncière, 37. Sommation, 37.

Budget. Discours du—

Accommodation à la disposition des sénateurs dans la galerie réservée au Sénat à la Chambre des communes, 286.

Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company. Loi concernant la—(Modification):

Bill (F-14)—1re, 376. 2e ajournée, 390. 2e et 3e, 397. (*Non adopté par Communes*).

C

Canada et les Pays Bas, pour éviter les doubles impositions en matière d'impôt sur le revenu. Loi donnant suite à un accord entre le:

Bill (413)—1re, 2e et 3e, 430-431. Sanction royale, 438. Chapitre, 16.

Canada et l'Union Sud-Africaine, pour les doubles impositions en matière de droits successoraux. Loi donnant suite à un accord entre le:

Bill (415)—1re, 2e et 3e, 431-432. Sanction royale, 438. Chapitre, 17.

Canada et l'Union Sud-Africaine, pour éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu:

Bill (414)—1re, 2e et 3e, 431. Sanction royale, 438. Chapitre, 18.

Canadian Co-operative Credit Society Limited. Loi concernant The:

Pétition, 141. Lecture, 162. Rapport, 196-197.

Bill (V-5)—1re, 197. 2e ajournée, 213. 2e et déferé au comité des Banques et du commerce, 223. Rapport, sans modification, 243. 3e, 243. Adopté par Communes, sans modification, 286. Sanction royale, 382. Chapitre, 43.

Canal de Suez et Israël et Égypte et l'activité des Nations Unies:

Motion à l'effet de publier, sous forme d'Appendice, aux Débats du Sénat et aux Procès-verbaux du Sénat les réponses aux questions posées, dont préavis fut donné le 12 mars 1957, concernant le, 299. Adoption, 299.

(Voir: *Appendice aux Procès-verbaux du Sénat* du 10 avril 1957, aux pages 441a-441ii).

Chemins de fer. Loi concernant les:

Bill *pro forma* présenté et lu la première fois, 5.

Chemins de fer nationaux du Canada. Loi concernant le financement et la garantie 1957 des:

(*Voir: Chemins de fer nationaux du Canada, Réseau des—durant l'année civile de 1957, et pour autoriser la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs qu'émettra le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada. Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement des*).

Chemins de fer nationaux du Canada. Réseau des—durant l'année civile de 1957, et pour autoriser la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs qu'émettra le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada. Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement des:

Bill (411)—1re, 412. 2e et déferé au comité des Transports et communications, 419. Rapport, sans modification, 422. 3e, 422. Sanction royale, 438. Chapitre, 19.

(*L'article 11 de cette Loi autorise la nomination de vérificateurs pour l'année 1957*).

Circulation sur les terrains du Gouvernement. Loi concernant les—(Modification):

Bill (Y-7)—1re, 249. 2e ajournée, 267, 273, 278. 2e et déferé au comité des Transports et communications, 289. Rapport, sans modification, 294. 3e, débat et débat ajourné, 300. 3e, plus ample débat, amendement proposé et débat ajourné, 317-318. Débat différé, 365, 369, 377, 389-390, 396, 400-401, 404, 413, 422, 428, 430.

(*Considération de ce bill discontinuée*).

Comités (Liste):

Spéciaux du Sénat—

Utilisation des terres au Canada.

Us et coutumes du Sénat et privilèges du Parlement.

Sélection du Sénat—

Pour nommer sénateurs chargés de former ce comité.

Permanents (*Mixtes*)—

Bibliothèque du Parlement.

Impressions du Parlement.

Restaurant du Parlement.

Permanents du Sénat—

Banques et commerce.

Bills d'intérêt privé.

Débats et comptes rendus.

Divorces.

Édifices et terrains publics.

Finances.

Immigration et travail.

Ordres permanents.

Régie interne et comptabilité.

Relations commerciales du Canada.

Relations extérieures du Canada.

Ressources naturelles.

Santé publique et bien-être social.

Comités (Liste)—Suite

Service civil. Administration du.
Trafic touristique.
Transports et communications.

Plénier du Sénat—

Bills déferés au—(Nil).

Comités—(Avec détail):

Spéciaux du Sénat—

Utilisation des terres au Canada—

Motion tendant à la formation de ce comité, montrant ses pouvoirs, etc., et la liste des noms des sénateurs désignés pour en faire partie, 126. Adoption, 126.

Premier rapport (Quorum) et demandant l'autorisation de faire imprimer les délibérations de ce comité, 154. Adoption, 154.

Second rapport—Progrès accompli, 372. Adoption, 372.

Us et coutumes du Sénat et privilèges du Parlement—

Motion et Ordre pour la formation de ce comité, 6.

Motion et Ordre concernant le rapport du Greffier du Sénat au sujet de l'absence du Parlement durant deux sessions consécutives de l'honorable Joseph James Duffus, 38. Ordre de rescinder, 169.

Sélection—

Comité constitué en vertu des dispositions de la Règle 77 du Sénat, 6.

Premier rapport—Liste des noms des sénateurs désignés pour servir sur le comité permanent des Divorces, 9. Adoption, 9.

Deuxième rapport—Liste des noms des sénateurs désignés par ce comité pour faire partie des autres comités permanents du Sénat et aussi des comités mixtes des deux Chambres du Parlement, ceux-ci concernant la Bibliothèque du Parlement, les Impressions du Parlement et le Restaurant du Parlement, 10-12. Adoption, 32.

Permanents (Mixtes)—

Bibliothèque du Parlement—

Liste des noms des sénateurs désignés pour servir à ce comité, 10. Adoption, 32.

Message aux Communes, montrant les noms des sénateurs faisant partie de ce comité, 33.

Message des Communes, étant la liste des membres de cette Chambre en faisant partie, 100.

Impressions du Parlement—

Liste des noms des sénateurs désignés pour en faire partie, 10. Adoption, 32.

Message aux Communes indiquant les noms des sénateurs formant partie de ce comité, 32.

Message des Communes indiquant les noms des membres de cette Chambre faisant partie de ce comité, 100-101.

Restaurant du Parlement—

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 10. Adoption, 32.

Message aux Communes indiquant les noms des sénateurs désignés pour faire partie de ce comité, 33.

Comités—(Avec détail)—Suite

Message des Communes indiquant les noms de ses Membres désignés pour faire partie de ce comité, 101.

Permanents—*Banques et commerce—*

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 10. Adoption, 32.

Premier rapport (Quorum), 45. Adoption, 45.

(Les bills déferés par le Sénat à ce comité, pour examen, sont indexés, dans chaque cas, sous le nom du bill particulier).

Bills d'intérêt privé—

Liste des noms des sénateurs nommés par le comité de Sélection pour servir à ce comité, 11. Adoption, 32.

Premier rapport (Quorum), 47. Adoption, 48.

(Les bills déferés par le Sénat à ce comité, pour examen, sont indexés, dans chaque cas, sous le nom du bill particulier).

Débats et comptes rendus—

Liste des noms des sénateurs nommés par le comité de Sélection pour servir à ce comité, 11. Adoption, 32.

Premier rapport (Quorum), 49-50. Adoption, 50.

Divorces—

Liste des noms des sénateurs nommés par le comité de Sélection pour servir à ce comité, 9. Adoption, 9.

Premier rapport (Quorum), permission de siéger durant les ajournements et les séances du Sénat, de former des sous-comités et de recevoir témoignages, sur serment, 29. Adoption, 29.

Deuxième rapport—Recommandation que les pétitions présentées et publiées relativement à la dernière session spéciale du Parlement et au cours de laquelle ces pétitions pour obtention de bills de divorces, soient reconnues et acceptées comme étant conformes aux règlements du Sénat applicables à la présente session, 30. Adoption, 30.

(Les pétitions présentées au Sénat par ce comité sont indexées, dans chaque cas, sous le nom particulier de chaque pétitionnaire).

(Voir aussi: Divorces. Données générales concernant les)

Édifices et terrains publics—

Liste des noms des sénateurs nommés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 12. Adoption, 32.

Premier rapport (Quorum), 49. Adoption, 49.

Finances—

Liste des noms des sénateurs nommés par le comité de Sélection pour servir à ce comité, 11. Adoption, 32.

Premier rapport (Quorum), 48. Adoption, 48.

Immigration et travail—

Liste des noms des sénateurs nommés par le comité de Sélection pour servir à ce comité, 12. Adoption, 32.

Premier rapport (Quorum), 48. Adoption, 48.

Comités—(Avec détail)—Suite*Ordres permanents—*

Liste des noms des sénateurs nommés par le comité de Sélection pour servir à ce comité, 10. Adoption, 32.

Motion tendant à l'agrément du rapport du comité de Sélection et à autoriser ce comité à assigner des personnes et à faire produire des pièces et documents, 32. Adoption, 32.

Premier rapport (Quorum), 47. Adoption, 47.

Régie interne et comptabilité—

Liste des noms des sénateurs nommés par le comité de Sélection pour servir à ce comité, 12. Adoption, 32.

Motion tendant à l'agrément du rapport du comité de Sélection et à autoriser ce comité, sans mandat spécial du Sénat, de prendre en considération toute question concernant la régie interne du Sénat, ce comité étant sujet à faire rapport au Sénat du résultat de ses délibérations, afin que celui-ci y donne suite, 32. Adoption, 32.

Premier rapport (Quorum), 51. Adoption, 51.

Deuxième rapport—Recommandant que, durant l'intersession prochaine du Parlement, l'honorable W. Ross Macdonald, C.P., Leader du Gouvernement au Sénat, ainsi que deux sénateurs qu'il nommera à l'occasion, soient autorisés à agir au nom du Sénat en toutes affaires qui concernent la gestion du Sénat, (*Mandat durant intersession*), 320. Adoption, 343.

Troisième rapport—Recommandant la mise à la retraite de M. Frederick Walter Cowell, aide et nettoyeur, à compter du 1^{er} janvier 1957, en vertu des dispositions de la *Loi sur la pension du service public*, et qu'il lui soit accordé, au lieu de cinq mois de salaire, une gratification égale à la différence entre cinq mois de salaire et de pension pour cette période, 320. Adoption, 343.

Quatrième rapport—Recommandant la mise à la retraite de M^{lle} Nellie Foley, Surintendante du service des sténographes, en vertu des dispositions de la *Loi sur la pension du service public*, et qu'il lui soit accordé, au lieu de trois mois de retraite avec salaire, une gratification égale à la différence entre trois mois de salaire et de pension pour cette période, 321. Adoption, 343.

Cinquième rapport—Recommandant que le Plan d'organisation du Sénat soit modifié en substituant le titre suivant au poste SC-A-6: "Adjoint au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire et Chef de l'ameublement et des fournitures, 321. Adoption, 343.

Relations commerciales du Canada—

Liste des noms des sénateurs nommés par le comité de Sélection pour servir à ce comité, 12. Adoption, 32.

Premier rapport (Quorum), 46. Adoption, 46.

Relations extérieures du Canada—

Liste des noms des sénateurs nommés par le comité de Sélection pour servir à ce comité, 11. Adoption, 32.

Premier rapport (quorum) 46. Adoption, 46.

Comités—(Avec détail)—Fin*Ressources naturelles—*

Liste des noms des sénateurs nommés par le comité de Sélection pour servir à ce comité, 11. Adoption, 32.

Premier rapport (Quorum), 50. Adoption, 50.

(Les bills déferés à ce comité par le Sénat, pour examen, sont indexés, dans chaque cas, sous le nom particulier de chaque bill).

Santé publique et bien-être social—

Liste des noms des sénateurs nommés par le comité de Sélection pour servir à ce comité, 12. Adoption, 32.

Premier rapport (Quorum), 49. Adoption, 49.

Service civil. Administration du—

Liste des noms des sénateurs nommé par le comité de Sélection pour servir à ce comité, 12. Adoption, 32.

Premier rapport (Quorum), 50. Adoption, 50.

Trafic touristique—

Liste des noms des sénateurs nommés par le comité de Sélection pour servir à ce comité, 11. Adoption, 32.

Premier rapport (Quorum), 47. Adoption, 47.

Motion tendant à conférer à ce comité le pouvoir de s'enquérir et de faire rapport concernant les opérations des diverses agences intéressées à promouvoir les voyages de touristes en Canada, et que ce comité soit autorisé, en outre, à assigner des personnes et à faire produire des documents, 249. Débat sur la motion et adoption, 249.

Transports et communications—

Liste des noms des sénateurs nommé par le comité de Sélection pour servir à ce comité, 10. Adoption, 32.

Premier rapport (Quorum), 45. Adoption, 46.

(Les bills déferés à ce comité par le Sénat, pour examen, sont indexés, dans chaque cas, sous le nom particulier de chaque bill).

Plénier du Sénat—

Bills déferés au—(Nil).

Commissaires du Port de Windsor:

Bill (R-1)—1re, 108. 2e ajournée, 128, 137, 150, 158, 172, 180, 193, 200, 206, 213, 223, 233, 239, 250. 2e et déferé au comité des Transports et communications, 266. Rapport, sans modification, 270. 3e, 270-271. Adoption par Communes, sans modification, 406. Sanction royale, 437. Chapitre, 38.

Commission canadienne du blé. Loi concernant la—(Modification):

Bill (9)—1re, 176. 2e ajournée, 193. 2e, débat et débat ajourné, 197. Débat ajourné, 205. 2e et déferé au comité des Banques et du commerce, *sur division*, 211. Rapport, sans modification, 220, 3e, 231. Sanction royale, 382. Chapitre, 6.

Communes. Chambre des:

Membres—

Présence à la Chambre du Sénat—

Sanctions royales des bills, 159, 377-378, 391, 434.

Parlement—

Ouverture, 2.

Prorogation, 434.

Compagnie d'assurance de l'Ouest. Loi concernant la:

Pétition, 202. Lecture 206. Rapport, 257.

Bill (L-8)—1re, 262. 2e et déferé au comité des Banques et du commerce, 274. Rapport, sans modification, 293. 3e, 293. Adoption par Communes, sans modification, 386. Sanction royale, 391. Chapitre, 49.

Compagnie d'assurances de l'Amérique britannique. Loi concernant la:

Pétition, 202. Lecture, 216. Rapport, 257.

Bill (M-8)—1re, 262-263. 2e et déferé au comité des Banques et du commerce, 274. Rapport, sans modification, 293. 3e, 293. Adoption par Communes, sans modification, 387. Sanction royale, 391. Chapitre, 42.

Compagnie de chemins de fer du Pacifique-Canadien et de certaines filiales entièrement possédées. Loi concernant la:

Pétition, 54. Lecture, 78. Rapport, 78-79.

Bill (S)—1re, 86. 2e et déferé au comité des Transports et communications, 97. Rapport, sans modification, 116. 3e, 117. Adoption par Communes, sans modification, 270. Sanction royale, 382. Chapitre, 40.

Compagnie Équitable d'assurance-incendie. Loi concernant la:

Pétition, 176. Lecture, 196. Rapport, 257.

Bill (K-8)—1re, 262. 2e et déferé au comité des Banques et du commerce, 273. Rapport, sans modification, 298. 3e, 298-299. Adoption par Communes, sans modification, 386. Sanction royale, 391. Chapitre, 44.

Comptes publics du Canada:

Pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. Dépôt, 109.

Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales. Loi instituant un:Bill (47)—1re, 202. 2e ajournée, 213. 2e, débat et débat ajourné, 220, 231, 238. Débat ajourné, 249. 2e, plus ample débat et adoption, *sur division*, 264-265. 3e, débat et débat ajourné, 273. Débat ajourné, 278. Plus ample débat et adoption, *sur division*, 289. Sanction royale, 382. Chapitre, 3.**Conseil de direction de l'Armée du Salut (Est du Canada) et le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Ouest du Canada). Loi concernant le:**

Petition, 162. Lecture, 184. Rapport, 196.

Bill (U-5)—1re, 197. 2e ajournée, 213. 2e et déferé au comité des Bills d'intérêt privé, 223. Rapport, sans modification, 236. 3e, 236. Adoption par Communes, sans modification, 236. Sanction royale, 382. Chapitre, 55.

Conservation des forêts des Rocheuses Orientales. Loi sur la (Modification):

Bill (X-7)—1re, 249. 2e et déferé au comité des Ressources naturelles, 267.
Rapport, sans modification, 271. 3e, 271. Adoption par Communes, sans modification, 406. Sanction royale, 437. Chapitre, 23.

Convention baptiste d'Ontario et de Québec. Loi concernant la:

Pétition, 202. Lecture, 216. Rapport, 346.

Bill (Q-12)—1re, 354. 2e et déferé au comité des Banques et du commerce, 366. Règle 119 *suspendue*. Rapport, sans modification, 368. 3e, 368.

Motion visant au remboursement des taxes parlementaires, moins les frais de traduction et d'impression, présentation et adoption, 389.
Adoption par Communes, sans modification, 406. Sanction royale, 437. Chapitre, 51.

Co-operative Life Insurance Company. Loi concernant la:

Pétition, 101. Lecture, 132.

(*Procédure discontinuée*).

Motion pour remboursement des taxes parlementaires, moins les frais de traduction et d'impression, 262. Adoption, 262.

Cour de l'Échiquier. Loi sur la—(Modification):

Bill (160)—1re, 242. 2e ajournée, 266, 273. 2e et déferé au comité des Banques et du commerce, 278. Rapport, avec un amendement, 292. Considération de l'amendement différée, 301. Amendement agréé, 329. 3e, tel que modifié, 329. Amendement consenti par les Communes, 406. Sanction royale, 437. Chapitre, 24.

Crédits pour le service public. Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le:

N° 1, 1957—Bill (25)—1re et 2e, 140. 3e, 155-156. Sanction royale, 159-160. Chapitre, 1.

N° 2, 1957—Bill (280)—1re, 334. 2e, 355. 3e, 364. Sanction royale, 382. Chapitre, 2.

N° 3, 1957—Bill (360)—1re, 2e et 3e, 387-388. Sanction royale, 391-392. Chapitre, 13.

N° 4, 1957—Bill (418)—1re, 2e et 3e, 433. Sanction royale, 438. Chapitre, 14.

N° 5, 1957—Bill (419)—1re, 2e et 3e, 433. Sanction royale, 438. Chapitre, 39.

D**Député de Son Excellence le Gouverneur général:**

(*Voir: Gouverneur général, etc.*).

Discours du Trône:

Ouverture du Parlement—

Son Excellence le Gouverneur général, 2-5.

Motion et Ordre pour considération, 5.

Motion pour Adresse en réponse au—

Motion, secondeur, débat et débat ajourné, 40, 51, 61-62, 74-75, 87, 95, 110, 127-128, 135-136. Débat ajourné, 149-150. Débat et débat ajourné, 156-157, 171, 179, 192. Débat ajourné, 198-199. Débat et débat ajourné, 205-206. Débat ajourné, 211-212. Débat, 221-222.

Discours du Trône—Suite

Adoption et Ordre de présenter à Son Excellence le Gouverneur général, 222.

Accusé de réception de l'Adresse par Son Excellence le Gouverneur général, 304.

Prorogation du Parlement—

Député de Son Excellence le Gouverneur général—

L'honorable Patrick Kerwin, Juge-en-chef du Canada, 439-441.

Dissolution du Parlement:

(Voir: Proclamations).

Divisions:

(Voir: Bills, Données générales concernant les).

Divorces et annulations. Données générales sur les:

Bills—

Non adoptés par les Communes—

Cartier, Georges-Étienne (Bill Q-11).

Crystal, Jack, (autrement connu sous le nom de Connor John Anthony) (Bill H-14).

Goldberg, Samuel Jack (Bill I-14).

Après première lecture, déféré au comité des Divorces, pour plus ample considération (Bill W, intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Stevenson Chalmers"), 112-113.

Adoption, 363.

Comité central et sous-comités—

(Voir: Comités, Divorces).

Lois et pétitions—

(L'index pour les pétitions et les lois accordant le divorce ou l'annulation se trouve immédiatement après l'Index concernant les lois d'intérêt public ou local ou privé autres que pour divorces).

Pétitions—

(Voir aussi: Divorces, Statistiques.)

Rejetées par le Sénat—

Pitman, Olive Clara Benson.

Poulet, Bernard-Auguste-François.

Tweddell, Pierre.

Preuves et documents s'y rapportant—

Messages des Communes aux fins de retourner les, 242, 256, 285, 334, 387, 410, 424.

Règles—

Amendements recommandés par le comité des Divorces—Rapport de, 57-60. Motion pour considération, 61. Motion pour adoption, débat et débat ajourné, 96. Débat ajourné, 113, 129, 150. Débat et débat ajourné, 158. Débat ajourné, 172, 180. Débat et débat ajourné, 193. Débat et agrément de la motion visant à l'adoption, 200.

Retirées—

Devenish, Doris Mary Luxford.

Gearey, Virginia Patricia Gariepy.

(L'endroit où la pétitionnaire se trouve est inconnu et remboursement des taxes parlementaires est autorisé à être versé aux procureurs de la pétitionnaire, 124-125, 137).

Divorces et annulations. Données générales sur les—Fin

Knight, Ethel Isabella Austin.

Lavoie, Robert.

Mathieu, Raymond.

Wexler, Sylvia Rumianik.

Statistiques—

Rapport présenté et déposé, 395-396.

Documents déposés sur la Table:

(Voir: Rapports, etc. déposés sur la Table).

Douanes: Loi du tarif des—(Modification):

Bill (408)—1re, 412. 2e et 3e, 418-419. Sanction royale, 437. Chapitre 21.

Drapeau national:

Motion à l'effet que le Sénat est de l'opinion que le Canada devrait avoir un drapeau distinctif, débat, 422. Débat ajourné, 428, 430. (*Prorogation du Parlement*).

Drogues. Contrôle des:

(Voir: Stupéfiants, etc.).

Droits successoraux. Loi fédérale sur les—(Modification):

Bill (410)—1re et 2e et déferé au comité des Banques et du commerce, 411. Rapport, sans modification, 416. 3e, 417. Sanction royale, 438. Chapitre, 22.

Duffus, L'honorable Joseph James:

Le Président présente au Sénat le rapport du Greffier du Sénat, tel que requis par la Règle 104, concernant l'absence de, durant deux sessions parlementaires consécutives, 38.

Motion visant à déférer ledit rapport au comité nommé pour considérer les Us et coutumes du Sénat les privilèges du Parlement, 38. Adoption, 38. Ordre resciné, 169.

Hommages à la mémoire de l'honorable, 169.

E**Édimbourg. Son Altesse Royale le Prince Philippe, duc d':**

Déclaration au sujet de la dispensation du style et de la dignité d'un Prince du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande du Nord, 230.

Motion relative à la modification de la phraséologie des prières prononcées à l'ouverture de chaque séance du Sénat, 355. Adoption, 355.

Égypte et activité des Nations Unies. Le Canal de Suez et Israël:

(Voir: Canal de Suez, etc.).

(Voir: Appendices).

Énergie atomique. Statut de l'Agence internationale de l':

(Voir: Agence internationale de, etc.).

Engrais chimiques agricoles et un contrôle sur ces engrais. Loi pourvoyant une réglementation des:

Bill (R-12)—1re, 355. 2e ajournée, 366. 2e et déferé au comité des Ressources naturelles, 369. Rapport, avec un amendement, 373. Amendement agréé, 390. 3e, 390. Adoption par Communes, sans modification, 406. Sanction royale, 437. Chapitre, 27.

Évêque de l'Arctique (The Bishop of the Arctic). Loi concernant l':

Pétition, 202. Lecture, 216. Rapport, 256.

Bill (N-8)—1re, 263. 2e et déferé au comité des Bills d'intérêt privé, 279. Rapport, sans modification, 298. Adoption par Communes, sans modification, 387. Sanction royale, 391. Chapitre, 52.

Exportations et importation. Loi sur les licences d'—(Modification):

Bill (C)—1re, 14. 2e ajournée, 33, 41, 52, 62, 75, 87, 95, 111, 128, 136, 150, 157, 171, 192, 199, 206, 212, 222. 2e, 232. 3e, 238. Adoption par Communes, sans modification, 285. Sanction royale, 382. Chapitre, 7.

Exportation. Loi sur l'assurance des crédits à l'—(Modification):

Bill (46)—1re, 256. 2e ajournée, 273, 279. 2e et déferé au comité des Banques et du commerce, 289. Rapport, sans modification, 292-293. 3e, 299-300. Sanction royale, 382. Chapitre, 7.

F

Fonds des changes. Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le—(Modification):
(Voir: Monnaie, l'Hôtel des monnaies et le—Loi sur la).

Fort Erie Public Bridge Company. Loi concernant la Buffalo and—(Modification):
(Voir: Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company. Loi concernant la).

France. Ministre des Affaires étrangères:
(Voir: Pineau, M. Christian).

France. Président du Conseil de:
(Voir: Mollet, M. Guy).

G

Gazette du Canada, Partie II, Décrets, ordonnances et règlements statutaires:
(Voir: Rapports, arrêtés ministériels, etc.).

Gendarmerie royale du Canada. Loi sur la—(Modification):

Bill (E)—1re, 14. 2e ajournée, 33, 41, 52, 62, 75, 88, 96, 111, 128, 136, 150, 157, 171, 179, 193, 199, 206, 212, 222, 232, 239, 250, 265. 2e, 272. 3e, 277. Adoption par les Communes, sans modification, 416. Sanction royale, 437. Chapitre, 35.

Gouverneur général. Son Excellence le :

Ouvre le Parlement par discours du Trône, 2-5.

(Voir aussi: Discours du Trône).

Député de Son Excellence le Gouverneur général—

Kerwin, l'honorable Patrick, Juge en chef du Canada:

Sanctions royales des bills, 159-160, 377-383, 391-392, 434, 438.

Proroge le Parlement par discours au pied du Trône, 439-441.

Secrétaire de Son Excellence le Gouverneur général—

Sanctions royales des bills, 154, 372, 386.

Parlement—

Ouverture, 2.

Prorogation, 432.

Greffier du Sénat:

Absences du Président—

Informe le Sénat de l'absence inévitable du, 66, 100, 140, 176, 202, 226, 254.

Sanctions royales des bills, 160, 378, 382-383, 391-392, 434-438.

Sénateurs présentés durant la session—

Administre le serment d'allégeance aux, 36, 37.

Siège vacant au Sénat—

Fait rapport en vertu de la Règle 104, 38.

H**Hongrie, Moyen-Orient et pays sous-développés:**

(Voir: Affaires extérieures du Canada).

Hôtel des monnaies et échange de fonds. Loi concernant la monnaie et l'—

(Modification):

(Voir: Monnaie, l'Hôtel des monnaies, etc.).

I**Impôt sur le revenu. Loi de l'—(Modification):**

Bill (407)—1re et 2e et déferé au comité des Banques et du commerce, 411.

Rapport, sans modification, 417. 3e, 417. Sanction royale, 437. Chapitre, 29.

Intersession du Sénat. Autorisation:

(Voir: Comités, Régie interne et comptabilité. Deuxième rapport).

Israël, Canal de Suez, Égypte et activité des Nations Unies:

(Voir: Canal de Suez, etc.).

(Voir: Appendices).

J**Juges. Loi concernant les—(Modification):**

Bill (416)—1re, 412-413, 2e et 3e, 419-420. Sanction royale, 438. Chapitre, 30.

K

Kerwin. L'honorable Patrick:

Député de Son Excellence le Gouverneur général—

Sanctions royales des bills, 159-160, 377-383, 391-392, 434-438.

Parlement—

Cinquième session prorogée par discours au pied du Trône, 439-441.

Kings Mutual Assurance Company. Loi constituant en corporation la:

Pétition, 9. Lecture, 39. Rapport, 162.

Bill (A-5)—1re, 169. 2e et déferé au comité des Bills d'intérêt privé, 206-207. Rapport, sans modification, 237. 3e, 237. Adoption par Communes, sans modification, 285. Sanction royale, 382. Chapitre, 45.

L

La Progressive. Compagnie d'assurances du Canada. Loi concernant:

Pétition, 202. Lecture, 216. Rapport, 305.

Bill (F-11)—1re, 316. 2e et déferé au comité des Banques et du commerce, 342. Rapport, sans modification, 368. 3e, 368. Adoption par Communes, sans modification, 406. Sanction royale, 437. Chapitre, 48.

(*Cette loi autorise, en plus d'une augmentation de son capital social, le changement de son nom en celui de "London and Midland General Insurance Company"*).

Life Underwriters Association of Canada. Loi concernant The:

Pétition, 9. Lecture, 39. Rapport, 67.

Bill (J)—1re, 74. 2e et déferé au comité des Banques et du commerce, 88. Rapport, sans modification, 116. 3e, 116. Adoption par les Communes, sans modification, 242. Sanction royale, 382. Chapitre, 46.

Lois adoptées au cours de la présente session:

LOIS D'INTÉRÊT PUBLIC

SANCTIONNÉE LE 6 FÉVRIER 1957

1. Crédits pour le service public, N° 1, 1957..... 25

SANCTIONNÉES LE 28 MARS 1957

CHAP.

BILL N°

2. Crédits pour le service public, N° 2, 1957..... 280
3. Conseil canadien. Loi du 47
4. Marine marchande du Canada. Loi sur la—(Modification) G-210
5. Prêt agricole canadien. Loi sur le—(Modification) 159
6. Commission canadienne du blé. Loi de la—(Modification) 9
7. Exportations et importations. Loi sur les licences d'—(Modification) C-206

Lois adoptées au cours de la présente session—Suite

CHAP.	BILL N°
8. Exportation. Loi sur l'assurance des crédits à l'—(<i>Modification</i>)	46
9. Marins marchands. Loi sur l'indemnisation aux—(<i>Modification</i>)	178
10. Municipalités. Loi sur les subventions aux—(<i>Modification</i>) ...	158
11. Saumon sockeye du Pacifique. Loi sur la Convention du	180
12. Banques d'épargne de Québec. Loi sur les—(<i>Modification</i>) ...	Q1-106
SANCTIONNÉE LE 1 ^{er} AVRIL 1957	
13. Crédits pour le service public, N° 3, 1957	360
SANCTIONNÉES LE 12 AVRIL 1957	
14. Crédits pour le service public, N° 4, 1957	418
15. Marché des produits agricoles. Loi sur l'organisation du— (<i>Modification</i>)	403
16. Canada et les Pays-Bas 1957 en matière d'impôt sur le revenu. Loi sur un accord entre	413
17. Canada et l'Union Sud-Africaine en matière de droits suc- cessoraux. Loi sur un accord entre	415
18. Canada et l'Union Sud-Africaine en matière d'impôt sur le revenu. Loi sur un accord entre	414
19. Chemins de fer nationaux du Canada. Loi sur le financement et la garantie des (1957)	411
20. Monnaie, Hôtel des monnaies et les fonds de change. Loi sur la—(<i>Modification</i>)	H-240
21. Douanes. Loi sur le tarif des—(<i>Modification</i>)	408
22. Droits successoraux fédéraux. Loi sur les—(<i>Modification</i>) ..	410
23. Conservation des forêts des Rocheuses Orientales. Loi sur la— (<i>Modification</i>)	X7-225
24. Cour de l'Échiquier. Loi sur la—(<i>Modification</i>)	160
25. Accise. Loi de l'—(<i>Modification</i>)	409
26. Accise. Loi de la taxe d'—(<i>Modification</i>)	406
27. Engrais chimiques. Loi sur les	R12-400
28. Assurance hospitalisation et services diagnostiques. Loi sur l'	320
29. Impôt sur le revenu. Loi de l'—(<i>Modification</i>)	407
30. Juges. Loi des—(<i>Modification</i>)	418
31. Phoques à fourrure du Pacifique Nord. Loi sur la Convention concernant les	412
32. Agriculture des Prairies. Loi sur l'assistance à l'—(<i>Modifi- cation</i>)	157
33. Producteurs de grain des Prairies. Loi de 1956 sur le finance- ment provisoire des—(<i>Modification</i>)	263
34. Prisons et maisons de correction. Loi sur les—(<i>Modification</i>) .	U9-282
35. Gendarmerie royale canadienne. Loi sur la—(<i>Modification</i>) .	E-226
36. Terres territoriales. Loi sur les—(<i>Modification</i>)	F-209
37. Royaume-Uni. Loi sur l'accord financier de 1946—(<i>Modifi- cation</i>)	238

Lois adoptées au cours de la présente session—Suite

CHAP.	BILL N°
38. Commissaires du port de Windsor. Loi concernant les	R1-224
39. Crédits pour le service public, N° 5, 1957	419

LOIS D'INTÉRÊT LOCAL ET PRIVÉ

SANCTIONNÉES LES 28 MARS, 1^{er} ET 12 AVRIL 1957.*Compagnie de chemin de fer*

40. Compagnie du Pacifique Canadien (Filiales). Loi concernant la, 1957	S-16
---	------

Compagnies d'assurances et de prêts

41. Alliance Nationale. Loi concernant l'	T5-204
42. Compagnie d'Assurance de l'Amérique britannique. Loi concernant la	M8-242
43. Canadian Co-operative Credit Society Limited. Loi concernant la	V5-207
44. Compagnie Équitable d'Assurance-incendie. Loi concernant la	K8-265
45. Kings Mutual Assurance Company of Canada. Loi constituant en corporation la	A5-205
46. Life Underwriters Association of Canada. Loi concernant The	J-14
47. North Waterloo Farmers Mutual Insurance Company. Loi constituant en corporation The	W7-243
48. La Progressive. Compagnie d'assurance du Canada. Loi concernant	F11-343
49. Compagnie d'Assurances de l'Ouest. Loi concernant la	L8-241
<i>Compagnie de pipe-line</i>	
50. Alaska-Yukon Pipelines Ltd. Loi constituant en corporation l'	P1-105
<i>Corporations religieuses</i>	
51. Convention baptiste d'Ontario et de Québec. Loi concernant la	Q12-344
52. Évêque de l'Arctique (Bishop of the Arctic). Loi concernant l'	N8-264
53. Les Révérends Pères Oblats de l'Immaculée-Conception de Marie. Loi concernant les	I7-266
54. Oblate Fathers of Assumption Province. Loi constituant en corporation The	T-71
55. Conseil de direction de l'Armée du Salut (Est du Canada) et le Conseil de direction de l'Armée du Salut (Ouest du Canada). Loi concernant le	U5-203

DIVORCES

SANCTIONNÉES LES 28 MARS, 1^{er} ET 12 AVRIL 1957.

56. Adrain, Gwendoline Stedman	N-20
57. Allard, André Michel	Y9-286
58. Allarie, Elizabeth Catherine Baggott	D2-59
59. Allen, Charles Richard	X11-339
60. Anderson, Eugenia Lontos	S10-306
61. Audette, Jean-Paul	L6-177
62. Auerback, Irene Myra Cohen	P10-303
63. Balogh, Edith Joyce Hawkes	I12-352
64. Barnes, Beverley Carol Wilson	T2-76

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
65. Barnett, Jean MacRae	X3-109
66. Baskin, Jeanette Goldman	G11-322
67. Beane, Molly Leibovitch	T10-307
68. Beard, Harry Edward	V11-337
— Beauchemin, Yvette Roby (<i>Voir: Pinard, Yvette Roby, Chap. 309</i>)	—
69. Bédard, Gaston	J5-147
70. Belak, Donald Ruth MacCrimmon	T13-388
71. Bennett, Allan Graham	C5-140
72. Berzins, Zigurds	Q3-99
73. Bezonsky, Mitzi Aronovitch	M9-272
74. Black, Donna Ruby Stallworthy	P7-217
75. Blake, Katharine Kimball Little	U2-77
76. Bloom, Leonard	P2-72
77. Bobula, Elizabeth Harris	P11-331
78. Bodaly, Peggy Mary Trim	H6-173
79. Bonner, Margaret Frances Dearmond	S4-130
80. Boski, Miloslawa Zaleska	K10-298
81. Boulard, Mildred Edith Shaw	Q7-218
82. Bourgon, Pauline-Marguerite Dastous	N3-96
83. Bouziane, Joseph Ricardo	C8-230
84. Bowden, Margaret Louise Martin	J6-175
85. Boyd, Shirley Anne Julian	H2-63
86. Brainin, Abrasha	Z5-165
87. Briggs, Doris Velma Gardner	B9-257
88. Brodeur, Gisèle Comtois	L9-271
89. Brooks, Joan Simone Ghent	V1-51
90. Brown, Anne Griffith	X2-80
91. Brown, Bernice Clyke	Z13-394
92. Brown, Mary Weiner	Z11-341
93. Bunlet, Camille-Émile	C1-33
94. Burnside, Robert Carruthers	N10-301
95. Bushby, Henry John	H11-323
96. Cadieux, Roméo	B12-345
97. Cahusac, Elizabeth Trefry	O1-45
98. Campbell, Grayce Marion Mack	W10-310
99. Cantlie, Dorothy Eileen Worsdell	M11-328
100. Caron, Eta Krupnick	B1-32
101. Chalmers, Jack Stevenson	W-321
102. Chalmers, Patricia Mary Shewan	N2-69
103. Chatham, Arthur John	I6-174
104. Chesnel, Marie-Marcelle-Thérèse Dagenais	L10-299
105. Cianci, Julio Donato	U12-363
106. Cleary, Shirley Ann Doris Hobbs	W11-338
107. Cohen, Fanny Faye Fox	P13-384
108. Cole, Helen Mary McEachran	Q2-73
109. Collett-White, Marjorie Alice Ridout	Y12-367
110. Collins, Marie Therese Ibbotson	O7-216
111. Colomay Esther Kahn	E10-292
112. Connell, Herbert Marshall	A11-314
113. Corse-Scott, June Angela Duyvewaardt	E9-260
114. Costigan, Geraldine Lenore Dowd	R10-305

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
115. Côté, Joseph-Napoléon-Hyacinthe-Roméo	B13-370
116. Craft, Anne Glassberg	A13-369
117. Croteau, Joseph-Robert-Gilbert	N6-182
118. Cumming, Diana Mary Beatrice Glassco	K1-41
119. Cummings, Frederick William	K11-326
120. Cupchik, Chana Paya Trifskin	D5-141
— Curtis, Mary Freeman (<i>Voir</i> Kurtaz, Mary Freeman, Chap. 218)	—
121. Cyr, Lillian Martin	G7-201
122. Daniel, Ruby Ivy Jewell	I9-268
123. Dauray, René	F3-88
124. Decaire, Margaret Joan Carol McCurley	K6-176
125. DeJacobis, Dorothy Frances Auger	L-18
126. Denbow, Florence Rhoda Cohen	G14-401
127. Denis, Jean	V10-309
128. Dennis, Pierrette Beaudry	J2-65
129. Di Fruscia, Pauline Verdoni	R11-333
130. Dinelle, Noella Lauzon	L12-355
131. Dixon, Lily Stall	S7-220
132. Dolan, Joyce Western	L3-94
133. Doucet, Paul-Émile	X9-285
134. Douglas, Gwyneth Owen Young	S2-75
135. Drembo, Victor Edward	E5-142
136. Dunbrack, Brenda Iris Gibson	Q10-304
137. Durocher, Georges-Henri	D14-398
138. Dynes, Katharine Puobis	J4-121
139. Eaton, George Henry	A6-166
140. Eckford, Olga Helen Descyca	M2-68
141. Eldrige, Mary Matilda Chatfield	V-27
142. Elfstrom, Mary Helen Joyce Lamberg	B10-289
143. Elkin, Charlotte Ellis	G2-62
144. Ellis, George William	P9-275
145. Emberg, Clarence Ronald John	G3-89
146. Engel, Alice Katherine Sorensen	T4-131
147. Erdelyi, Andreas	K13-379
148. Ermacora, Aldo	T1-49
149. Essner, Sam	C14-397
150. Estabrooks, Leon Gass	O10-302
151. Fahy, Lillian Annie Wagner	Z4-137
152. Fallon, Lily Brigham Hall	V4-133
153. Feldman, Mary Ghetler	I13-377
154. Finucane, John Bernard	B6-167
155. Fletcher, Gloria Helen King	M12-356
156. Forest, Joseph-Rolland	I3-91
157. Forrester, Winnifred Matthews	F4-117
158. Foster, Phyllis Minnie Reid	X-28
159. Foulds, Thomas Jeremie	K7-212
160. Fournier, Anita Roberge	Y3-110
161. Fox, Evelyn Gladys Douglas	L7-213
162. Franken, Tobia Betze van Lier	R3-100
163. Fraser, Elizabeth Joyce Cole	H3-90
164. Freeze, Mary Klodin	P3-98

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
165. Fuglewicz, Emma Rosetta Rule	I1-39
166. Gagné, Joseph	Q9-276
167. Gagnon, Cairlan Lawrence Earle	T12-362
168. Gagnon, Edith Beryl Jewett	O2-70
169. Garland, John Masson	E8-232
170. Gashler, Mary Tuskewich	K5-148
171. Gauvreau, Ethelynn Joan Ratcliff	S9-278
172. Gedvila, Gene Koklyte	F7-200
173. George, Bernard	W6-191
174. Giasson, Eve, autrement connu sous le nom de Lucien Giasson	O6-183
175. Goorji, Naim Shaul	X4-135
176. Gossage, Edith Chatfield	L1-42
177. Goulding, Samuel	O11-330
178. Goulet, Barbara Fay Howard	Y13-393
179. Gravenor, Margaret Cameron Brown	W4-134
180. Gray, George Johnstone	M7-214
181. Greengrass, James Frederick	F8-233
182. Grube, Karl Heinz	J8-237
183. Guimond, Aurora-Josephine Moretti	N11-329
184. Gunhouse, Eveline Dora Giroux	Y11-340
185. Haire, Marie-Louise-Armand-Joséphine Wouters	M10-300
186. Hallas, Kenneth Franklin	B7-196
187. Harper, Doris Silversides	F5-143
188. Hartwell, Margaret Mary Ellen Morninge	F2-61
189. Harwood, Anne Marie Marguerite Victoria Melchers	C6-168
190. Hausman, Violet Kert	U7-222
191. Hellmann, Dieter Heinrich Karl	J12-353
192. Herszlikowicz, Miriam Fridman	T3-102
193. Hill, Philippa Hazel Martin Foster	N13-382
194. Hoffer, Marion Ruth Bronfman	D3-86
195. Hogan, Mary Shirley Mortimer	G12-350
196. Houde, Jean	K9-270
197. Hunt, Margaret Ragna Erickson	R5-155
198. Jackson, Margaret Nelson Sime	H4-119
199. Jacobson, Louise Yvette Ruth Dumais	Z3-111
200. James, Frank Maun	F9-261
201. Janeczek, Genowefa Tkaczyk	X10-311
202. Jankowicz, Terez Lazar	Y8-254
203. Johnson, Elizabeth Mary Gnaedinger	G6-172
204. Johnson, Maitabel Horwitz	M5-150
205. Jones, Elizabeth Maidie Davies	O12-358
206. Jones, Grace Alice Williams	L2-67
207. Joseph, Anita Bernice Rosnick	D11-317
208. Joy, Lewis George	E1-35
209. Keen, Jacqueline Waite Chew	R6-186
210. Kempinski, Pinck	C9-258
211. Kimmel, Clara Price	G4-118
212. Kirkham, Mary Frances Crosbie	M1-43
213. Kotapski, Edward	K4-122
214. Kowal, Christina Muriel Jean Leard	M3-95
215. Krastins, Roman	B14-396
216. Krymlak, Pauline Jarowyj	E14-399

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
217. Kulczycki, Aldona Dodon	C2-58
218. Kurtaz, Mary Freeman, autrement connue sous le nom de Mary Freeman Curtis	G10-294
219. Labelle, Joseph-Raoul-Guy-Félix	E7-199
220. Lacelle, Joseph-Élie-Claude	P5-153
221. Lachance, Alphonsine Alain	W12-365
222. Lachance, Elizabeth Mabel Freestone	V3-107
223. Ladouceur, Cléo-Joseph	U3-103
224. LaFlèche, François Richer, autrement connu sous le nom de François-Pierre-Patrice-Joseph Richer LaFlèche	S5-156
225. Lafontaine, Gilbert-Jacques	H10-295
226. Laframboise, Joan Betty Mae Barnard	C7-197
227. Lambert, Margaret Lukis	D9-259
228. Lanctôt, Maud Lenore Wheeler	Q-23
229. Lanouette, Wilfrid	O13-383
230. Larivière, Phyllis Shirley Moore	B8-229
231. Laurence, Marthe Brais	S3-101
232. Lawrentowycz, Tekla Stefura, autrement connue sous le nom de Tillie Stefura Lorentowich	Z9-287
233. Lazoryk, Theophila Yanishewski	H8-235
234. Leclair, Roland	F12-349
235. Leclair, Joseph-Adélarde Gérard	J7-211
236. Le Corney, Edwin Alfred	E2-60
237. Lefrançois, Marie-Rose-Elizabeth Giroux, autrement connue sous le nom de Colette Giroux Lefrançois	Z2-82
238. LeGault, Jacques-Alfred	C4-114
239. Léger, Catherine Violet Mooney	Y6-193
240. Lesage, Françoise Yip Lim	N1-44
241. Leth, Hans	E12-348
242. Lévesque, Marie-Yvette-Laurette Petit	N4-125
243. Liddell, Ellen Catherine Norma Hogan	Y5-164
244. Lippiatt, Roxcina Viola McPherson	Y4-136
245. Locas, Joseph-Bernard-Guy	J13-378
— Lorentowich, Tillie Stefura (<i>Voir</i> Lawrentowycz, Tekla Ste- fura, Chap. 232)	—
246. Luard, Claude Christopher Richard	O5-152
247. MacDonald, Catherine Phyllis Reid	K2-66
248. MacDonald, Dorothy Amelia Ashmore	K-17
249. Macdonald, Lucy Lavinia Munford	L11-327
250. Macdonald, William Ross	N7-215
251. MacFarlane, Gladys Catherine McCluskey	W8-252
252. MacKay, David Hutcheson	I8-236
253. Mackay, Joseph-Jacques-Robert	Q4-128
254. Mallette, Joseph-Fernand-Gérard	A10-288
255. Malouf, Laurice-Michel	Z6-194
256. Martin, Jeanne-D'Arc Ouellette	G8-234
257. Martin, Thérèse-Alice Cain	L13-380
258. Masse, Joseph-Roger-Fernand	C11-316
259. Mathieu, Andrée Duquette	D12-347
260. Matisaitis, Anastazia Suchodolska	U1-50
261. Mavor, Joan Dorothy Beaver	F13-374
262. Maynard, Winona Beryl Buzan	Z8-255

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
263. Mazaraky, Ludmila Eremeeff	Z7-227
264. McAlear, Marion Donnithorne	K12-354
265. McConnery, Lorna Charlotte Brooks	A3-83
266. McCormick, Marion Stewart Whitehouse	Y10-312
267. McCrea, Muriel Gamache	L5-149
268. McGuire, Mary Patricia Pierrette Brisebois	X12-366
269. McLean, John Fraser	E3-87
270. McLean, Pauline Margaret Patricia Sylvester	R8-247
271. McLeod, Muriel Audrey Connor	Q5-154
272. Meade, Lois Atlana Robertson	R9-277
273. Metham, Harry Leo	Y-29
274. Meti, Jessie Pearce	P-22
275. Middleton, Rose Marie Bremmer	S13-387
276. Miller, Mary Elizabeth Williamson	A8-228
277. Miller, Mary Kathleen Pineault	X8-253
278. Mogil, Mary Boldovitch, autrement connue sous le nom de Mary Boldovitch Mogilesky	S8-248
— Mogilesky, Mary Boldovitch (<i>Voir</i> Mogil, Mary Boldovitch, Chap. 278)	—
279. Mongeau, Paule-Chaput	O9-274
280. Moore, Lawrence Robson	S11-334
281. Morgan, Mary Elizabeth Catherine Russell	Z12-368
282. Morrison, Earl	B11-315
283. Moscovitch, Doris Katz	U10-308
284. Mudry, Beatrice Lillian Sidaway	V6-190
285. Mugford, Albert George	C12-346
286. Nahorniak, Stefania Stella Rosiu	Z1-55
287. Neiss, Lily Claiman	G5-144
288. Nicolle, Doris Amelia Carter	B2-57
289. Niederhoffer, Magda Kadar	H12-351
290. Niski, Grzegorz, autrement connu sous le nom de Gregory Niski	D8-231
291. Nurse, Dudley	S1-48
292. Nutbrown, Harry	E11-318
293. Nutovic, Rina Cirl Reich	D4-115
294. Oncescu, Nick John	D13-372
295. O'Neill, Donald Edmund	M6-181
296. Ostroff, Lillian Yochalas	V8-251
297. Ovenden, Helen Rose Bickerdike	X6-192
298. Paquette, Ange-Aimée-Jacqueline Lacoste	H7-202
299. Parker, Ronald Edward	N12-357
300. Paradis, Laurette Lacombe	N5-151
301. Parr, Estelle Frances Demaio	D6-169
302. Pastuszko, Jeannine Thauvoye	X5-163
303. Patience, Patricia Anne Wylie Houstoun	R-24
304. Pattee, Frances Ellison Schnebley	W13-391
305. Petel, Jacques	S12-361
306. Phillips, Doris Irwin	T8-249
307. Piché, Jacques	H9-267
308. Pike, Ronald	Q13-385
309. Pinard, Yvette Roby, autrement connue sous le nom de Yvette Roby Beauchemin	I11-324

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
310. Pinkney, Douglas	A2-56
311. Porter, Pauline Jean Stoakley Ramsay	B5-139
312. Porter, Roy	J10-297
313. Préfontaine, Jean	H1-38
314. Primeau, Noëlla Jacques	A4-112
315. Prokopp, Ingrid Malten	P6-184
316. Ramsay, Margaret Chapman	V9-283
317. Redston, Florence Helen Leslie	W5-162
318. Rief, Sylvia Elizabeth Goodfellow	W2-79
319. Ripchinsky, Elizabeth Krawchuk Yovdofchuk	P8-245
320. Ritchie, Dorothy Ellen McCulloch	Y2-81
321. Roach, Barbara Bennett	G13-375
322. Robert, Therese Filion	F6-171
323. Robertson, Irene Grace Weir	P12-359
324. Robinson, Patricia Jean Jones	M-19
325. Romandini, Kathleen O'Malley	U8-250
326. Rose, Frances Elizabeth Lyon	V2-78
327. Rougeau, Victoire Bergeron	W9-284
328. Rousseau, Marie-France-José-Thérèse Fasbender	O3-97
329. Russell, Micheline Bourdon	R13-386
330. Ryan, Dorothy Cumming	Z-30
331. Rynd, Shirley Chernofsky	I10-296
332. Rzasas, Angelina Szpilakowska, autrement connue sous le nom de Angela Szpilakowska Rzasas	V7-223
333. Sams, Joan Gertrude Mitchell	C10-290
334. Saunders, Bessie Holmes	J3-92
335. Sazant, Clara Soloway Rudy	J9-269
336. Scarff, Shirley Edythe Fairlie	R7-219
337. Schwartz, Catharina Lassahn	D1-34
338. Schwarz, Joan Monica Evans	J1-40
339. Sénécal, Georgette Paquette	I2-64
340. Servay, Waltraud Feronika Thorwart	O8-244
341. Sharpe, Helene Victorine Monseur	A7-195
342. Shaver, Anita Marinier	U-26
343. Sherback, Mimi Frances Aberback	V12-364
344. Shields, Lorna Claire Bianchi	B3-84
345. Shyshko, Irene Klychnyk	U6-189
346. Silver, Elizabeth Hill	I5-146
347. Silverman, Miriam Brodish	N9-273
348. Snider, Sylvia Rapp	X13-392
349. Sobie, Eileen Madeleine Conroy Wettlaufer	D10-291
350. Springelis, Eleonor Butkieviciute Springeliene	U11-336
351. Spurrell, Lennard Gordon	O4-126
352. Srb, Deirdre Joan Lang	U4-132
353. Stairs, Millicent Felicite Dawson	M13-381
354. Stanley, Marjorie Edwina Elizabeth Eke	P4-127
— Steinhart, Abraham (Voir Sztajnhart, Abraham, Chap. 363)	—
355. Steinhart, Sylvia Slutsky	R4-129
356. Stewart, Marion Campbell	W3-108
357. Stone, Frances May Cousins	R2-74
358. Strelis, Julija Rinkeviciute	L4-123
359. Strike, Doris Jean Lussier	F10-293

Lois adoptées au cours de la présente session—*Fin*

CHAP.	BILL N°
360. St. James, Muriel Martha Margaret Wilkins	X1-53
361. Sullivan, Mary Patricia Happy	V13-390
362. Supple, Richard	E13-373
363. Sztajnhart, Abraham, autrement connu sous le nom de Abraham Steinhart	H5-145
364. Taillefer, Agathe-Rose-Alma Bisson	C13-371
365. Tamborino, Philip	W1-52
366. Tanguay, Simone Habel	A12-342
367. Tannahill, Edna Hall Powell	C3-85
368. Tardif, Mary Flatman	T9-279
369. Taylor, Edward Douglas	Q6-185
370. Taylor, Joyce Bernice Good	O-21
371. Taylor, Robert Allan	A1-31
372. Théberge, Marie-Rose-Lina-Patricia Guertin	G1-37
373. Thomas, Marion Augusta Butler	J11-325
374. Thorbergson, Marjorie Alice Holdron	T6-188
375. Turner, Doris Louise Richardson	G9-262
376. Valois, Joseph-Lauréat-Pierre	U13-389
377. Varvariuk, Boris	Y1-54
378. Villeneuve, Shirley Jean Weir	Z10-313
379. Wagner, Helmut Josef	E6-170
380. Walker, William George	H13-376
381. Ward, Harry Payne	A14-395
382. Ward, Lemuel Alvin Henry	D7-198
383. Waterman, Gweneth Vernice Blackman	Q8-246
384. Webb, Hazel Gladys Rees	T7-221
385. Webb, John Howard Burland	I4-120
386. Weber, Joan Perl Finfer	B4-113
387. Weniger, Samuel	M4-124
388. Wigdor, Sarah Spiegel	K3-93
389. Wilson, Stanley Smith	S6-187
390. Woodrow, Harold Ernest	E4-116
391. Yetman, Harvey Clifford	F1-36
392. Zinman, Rose Maria Hops	A9-256
393. Ziomko, Jadwiga Uzar, autrement connu sous le nom de Hedwig Uzar Ziomko	T11-335

London and Midland General Insurance Company:

(Voir: La Progressive. Compagnie d'Assurances du Canada).

M**Marché des produits agricoles. Loi sur l'organisation du—(Modification):**

Bill (403)—1re, 426. 2e débat et suite du débat remise à plus tard ce même jour, 426. 2e, sur *division*, 427. 2e et adopté, sur *division*, 427. Sanction royale, 438. Chapitre, 15.

Marine marchande. Loi sur la—(Modification):

Bill (G)—1re, 39. 2e ajournée, 52-62-75, 88, 96, 111, 128, 136, 150, 157, 172, 179, 193, 199, 206, 212, 222, 239, 250. 2e et déferé au comité des Transports et communications, 265-266. Rapport, sans modification, 270. 3e, 270. Adoption par Communes, sans modification, 292. Sanction royale, 382. Chapitre, 4.

Marins marchands. Loi sur l'indemnisation aux—(Modification):

Bill (178)—1re, 286. 2e ajournée, 295, 301, 318, 329, 342, 355. 2e, 364-365. 3e, 369. Sanction royale, 382. Chapitre, 9.

Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Les:

(Voir: Oblats de l'Immaculée Conception de Marie. Lois concernant les Révérends Pères).

Mollet. Son Excellence Guy:

Président du Conseil de France—

Le Sénat est informé de la visite prochaine de, d'une adresse, etc., 211. Motion visant à faire imprimer les allocutions prononcées le 5 mars 1957, devant et par les Membres des deux Chambres du Parlement à l'occasion de cette visite, 261-262. Adoption, 262.

(Voir: *Appendice aux Procès-verbaux du Sénat du 5 mars 1957, pages 267a-267h.*)

Monnaie, Hôtel des monnaies et les fonds de change. Loi concernant la—(Modification):

Bill (H)—1re, 39. 2e ajournée, 52, 63, 75, 88, 96, 111, 128, 137, 150, 158, 172-180, 193, 199, 206, 212, 222, 233, 239, 250, 266, 272. 2e, débat et débat ajourné, 278. 3e et déferé au comité des Banques et du commerce, 289. Rapport, avec un amendement, 292. Amendement agréé, 292. Adoption par Communes, sans modification, 406. Sanction royale, 437. Chapitre, 20.

Moyen Orient, Hongrie, et aide aux pays sous-développés. Politique à l'égard du:

(Voir: Affaires extérieures du Canada).

Municipalités. Loi concernant les subventions aux:

(Voir: Subventions aux municipalités).

N

Nations Unies, le Canal de Suez et Israël et Égypte et l'activité des:

(Voir: Canal de Suez, etc. et Voir aussi: Appendices).

North Waterloo Farmers Mutual Insurance Company. Loi constituant en corporation The:

Pétition, 196. Lecture, 210. Rapport, 236.

Bill (W-7)—1re, 237. 2e et déferé au comité des Banques et du commerce, 266. Rapport, sans modification, 293-294. 3e, 293-294. Adoption par Communes, sans modification, 386. Sanction royale, 391. Chapitre, 47.

O

Oblate Fathers of Assumption Province. Loi constituant en corporation:

Pétition, 29. Lecture, 45. Rapport, 78-79.

Bill (T)—1re, 86. 2e et déferé au comité des Bills d'intérêt privé, 111. Rapport, sans modification, 163. 3e, 163. Motion visant au remboursement des taxes parlementaires, moins les frais de traduction et d'impression, présentée et adoptée, 230. Adoption par Communes, avec un amendement, 242. Amendement des Communes agréé, 242. Sanction royale, 382. Chapitre, 54.

Oblats de l'Immaculée Conception de Marie. Loi concernant les Révérends Pères:

Pétition, 196. Lecture, 210. Rapport, 226.

Bill (I-7)—1re, 230. 2e et déferé au comité des Bills d'intérêt privé, 250. Rapport, avec trois amendements, 276-277. Considération des amendements différée, 290. Amendements agréés, 294-295. 3e, 300. Adoption par Communes, sans modification, 386. Sanction royale, 391. Chapitre, 53.

(Cette loi comprend, entre autres dispositions, l'autorisation d'un changement de nom de cette institution religieuse en celui de "Les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée).

Ordre de faire rapport:

Rapports annuels du Sous-comité de la papeterie au Comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité du Sénat au cours de chacune des vingt dernières années; déposé, 197.

Motion visant à l'émission d'un Ordre du Sénat pour réponse à, présentée et adoptée 197.

Ouverture du Parlement:

(Voir: Parlement).

P**Pacifique Canadien et filiales entièrement possédées:**

(Voir: Compagnie de chemin de fer du).

Pacifique-Nord. Loi mettant à effet la Convention intérimaire sur la conservation des phoques à fourrure du:

(Voir: Phoques à fourrure du Pacifique-Nord, etc.).

Parlement:

Communications concernant—

Ouverture du Parlement, 2.

Prorogation, 432.

Dissolution—

(Voir—Proclamations).

Gouverneur général. Son Excellence le—

Ouverture, avec discours du Trône, 2-5.

Ouverture, 2-5.

Prorogation—

Député de Son Excellence le Gouverneur général—

L'honorable Patrick Kerwin, Juge en chef du Canada, son discours au pied du Trône, 439-441.

Pays sous-développés, Moyen Orient et Hongrie:

(Voir: Affaires extérieures du Canada).

Pétitions. Données générales concernant les:

Divorces—

(Voir: Divorces. Données générales sur les).

Procédure discontinuée—

Co-operative Life Insurance Company, 101, 132, 262.

Stammount Pipe Line Company, 154.

Philippe, Duc d'Édimbourg. Son Altesse royale le Prince:
(Voir: Édimbourg. Son Altesse royale le Duc d'—).

Phoques à fourrure du Pacifique-Nord. Loi mettant à effet la Convention intérimaire sur la conservation des:

Bill (412)—1re, 2e et 3e, 416. Sanction royale, 438. Chapitre, 31.

(*La Convention intérimaire déposée, 417.*)

Pineau. M. Christian:

Ministre des Affaires étrangères de France—

Le Sénat est informé de la prochaine visite de, 211.

Port de Windsor:

(Voir: Commissaires du Port de Windsor).

Président du Sénat:

Absence—

Le Greffier informe le Sénat de l'absence inévitable du, 66, 100, 140, 176, 202, 226, 254.

Bibliothécaire parlementaire, Rapport (1956)—

Présente, 8.

Discours du budget—

Déclaration relative à l'accommodation des sénateurs dans la galerie qui leur est réservée à la Chambre des communes, 286.

Discours du Trône—

Ouverture du Parlement—

Informe le Sénat qu'il détient une copie de, 5.

Présente au Sénat le message de Son Excellence le Gouverneur général accusant réception de l'Adresse du Sénat, 304.

Gouverneur général. Secrétaire du—

Lecture des communications du, concernant—

Sanctions royales des bills, 154, 372, 386.

Parlement—

Ouverture, 2.

Prorogation, 432.

Greffier du Sénat—

Rapport, requis en vertu de la Règle 104, concernant l'absence, durant deux sessions consécutives, de l'honorable Joseph James Duffus, présenté au Sénat, 38.

Prorogation du Parlement—

Déclaration concernant, 441.

Pro tem—

Beaubien, L'honorable Arthur, L. 66, 140, 176, 226.

Bouffard, L'honorable Paul-H., 176.

Dessureault, L'honorable Jean-Marie, 226.

Hodges. L'honorable Nancy, 202.

Hugessen, L'honorable Adrian K., 100.

Vien, C.P., L'honorable Thomas, 254.

Sénateurs—

Présentés, 36, 37.

Président du Sénat—Fin

Informe le Sénat que les Déclarations de propriété foncière, etc. ont été souscrites, 36, 37.

Bienvenue, 37.

Siège du Sénat—**Vacance—**

Présente le rapport du Greffier du Sénat, requis par la Règle 104, concernant l'absence de l'honorable Joseph James Duffus durant deux sessions consécutives, 38.

Prêt agricole canadien. Loi sur le—(Modification):

Bill (159)—1re, 270. 2e ajournée, 279-290. 2e et déferé au comité des Banques et du commerce, 294. Rapport, sans modification, 298. 3e, 298. Sanction royale, 382. Chapitre, 5.

Prévisions budgétaires:

Pour l'année financière terminée le 31 mars 1958; déposées, 109.

Supplémentaires pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, déposées, 287.

Supplémentaires (3) pour l'année financière terminée le 31 mars 1957, déposées, 287.

Prières:

(Voir: Sénat, Prières).

Prisons et maisons de correction. Loi sur les—(Modification):

Bill (U-9)—1re, 287. 2e ajournée, 295, 301, 318. 2e, 329. 3e, 340. Adoption par Communes, sans modification, 416. Sanction royale, 437. Chapitre, 34.

Producteurs de grain des Prairies. Loi de 1956 sur le financement provisoire des—(Modification):

Bill (263)—1re, 2e et 3e, 410-411. Sanction royale, 437. Chapitre, 33.

Produits agricoles:

(Voir: Marché des).

Pro forma. Bill:

(Voir: Chemins de fer. Loi concernant les).

Progressive Insurance Company of Canada. Loi concernant The:

(Voir: La Progressive, etc.).

Prorogation du Parlement:

(Voir: Parlement).

Q**Questions:****Concernant—**

Le Canal de Suez, l'Égypte, la Hongrie et l'activité des Nations Unies. (Les questions relatives à ces divers sujets et les réponses ad hoc sont imprimées sous forme d'Appendice aux pages 441a-441ii de ces Journaux).

R

Radio-Canada:

Diffusion de la télévision aux universités canadiennes. Temps gratuit suggéré.

Motion recommandant que Radio-Canada accorde chaque semaine aux universités canadiennes trente minutes de temps gratuit à la télévision, 369, 377, 390, 397. (*Motion retirée*).

Rapports, arrêtés ministériels et autres documents déposés sur la Table:

Affaires extérieures du Canada. Ministère des—

Rapport pour l'année civile 1956, 427.

Agence internationale de l'énergie atomique—

Statut signé par le Canada à New York le 26 octobre 1956, 211.

(*Voir aussi: Journaux du Sénat de 1957, à la page 404*).

Agricole des Prairies. Loi sur le rétablissement et les opérations connexes—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, 74.

Agricoles. Office des produits—

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1956, 74.

Agricoles. Vente coopérative des produits—

Rapport sur les accords pour l'année terminée le 31 mars 1956, en vertu de la Loi des 74.

Agriculture. Ministre de l'—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, 61.

Agriculture des Prairies. Loi sur l'assistance à l'—

Rapport sur les opérations pour l'année-récolte terminée le 31 juillet 1956, 74.

Allocations familiales et sécurité de la vieillesse. Division de—

Ministère de la Santé publique et du bien-être social—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, 40.

Anciens combattants. Ministère des—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, comprenant les rapports de la Commission canadienne des pensions et la Commission des allocations aux anciens combattants, 39.

Assurance-hospitalisation—

Échange de correspondance entre le—

Gouvernement fédéral et la province d'Ontario, 148.

Banque d'expansion industrielle—

Rapport du ministre des Finances et état de comptes pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, 31.

Biens ennemis. Séquestre des—

(*Voir: Séquestre des*).

Brotherhood of Locomotive Firemen and Enginemen et la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique—

Rapport de la Commission de conciliation du 17 décembre 1956, concernant le différend entre, 31.

Arrêté ministériel C.P. 1957-52, le 17 janvier 1957, instituant une Commission en vertu de la *Loi sur les enquêtes* aux fins de s'enquérir et de faire rapport sur les problèmes qui n'ont pas été résolus dans le différend entre, 61.

Rapports, arrêtés ministériels et autres documents déposés sur la Table—Suite

Canada-États-Unis d'Amérique—

Échanges de notes concernant—

Section de la rivière Détroit des Grands Lacs; amélioration de la navigation projetée dans, 109.

Utilisation du chemin de traverse de Haines par l'armée des États-Unis pour entretenir en hiver le pipe-line Haines-Fairbanks, 417.

Déplacement de la partie du Pont Roosevelt qui franchit le chenal sud de Cornwall, 109.

Canada-France—

Accord relatif à l'admission de stagiaires au Canada et en France, 109.

Échange de notes concernant les dispositions relatives à l'inhumation en France des corps des membres des forces canadiennes et de l'élément civil, 109.

Canada-Inde—

Accord visant à protéger, sur une base de réciprocité, la priorité des brevets d'invention, 417.

Canada, le Royaume-Uni, l'Irlande du Nord et les États-Unis d'Amérique—

Disposition des droits afférents aux inventions du domaine de l'énergie atomique. Accord entre, 109.

Canada-Royaume-Uni—

Échange de notes étendant au Kenya, au Tanganyika, à l'Ouganda et à Zanzibar l'accord du 5 juin 1946, concernant les doubles impositions en matière de revenu, 109.

Accord financier comportant modification de l'accord financier signé à Ottawa le 6 mars 1946, 287.

Canada-Turquie—

Échange de notes concernant la renonciation réciproque aux droits de visa dans le cas des non-immigrants, 109.

Canada-Union de l'Afrique-Sud—

Accord pour éviter les doubles impositions et prévenir l'évasion fiscale en matière de droits successoraux, 109.

Accord pour éviter les doubles impositions et prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, 109.

Canada-Vénézuéla—

Échange de notes prolongeant pour une année le *modus vivendi* commercial, signé à Caracas le 11 octobre 1950, 109.

Canadian Comstock Company Limited et la Couronne—

Accord concernant l'Office National du Film, 316.

Canadian National (West Indies) Steamships Limited—

Rapport annuel pour l'année terminée le 31 décembre 1956, 299.

Canadian Patents and Development Limited—

(Voir: Conseil national des recherches du Canada).

Champs de bataille. Commission des—

(Voir: Commission des, etc.).

Chasse à la baleine du Pacifique-Nord—

Convention intérimaire pour la conservation de, 109.

Chemin de fer Canadien du Pacifique, Brotherhood of Locomotive Firemen and Enginemen—

(Voir: Brotherhood of Locomotive Firemen and Enginemen).

Rapports, arrêtés ministériels et autres documents déposés sur la Table—Suite

Chemins de fer nationaux du Canada—

Rapport annuel pour l'année civile 1956, 299.

Chemins de fer nationaux du Canada et Canadian National (West Indies)

Steamships Limited—

Rapport de l'Auditeur général au Parlement pour l'année terminée le 31 décembre 1956, 299.

Chemins de fer nationaux du Canada (Trust des titres)—

Rapport annuel pour l'année terminée le 31 décembre 1956, 299.

Citoyenneté et immigration. Ministère de la—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, 39.

Coalitions. Loi concernant les enquêtes sur les—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, du Directeur des enquêtes et des recherches, 13.

Commission sur les pratiques restrictives du commerce—

Rapports concernant l'—

Industrie du sucre et un projet de fusion des raffineries, 148.

Commissaires des Transports du Canada. Office des—

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1956, 299.

Commission canadienne des pensions—

(Voir: Anciens combattants. Ministère des).

Commission des Champs de bataille—

Rapport de l'Auditeur général, 1956, 97.

Budget et arrêté ministériel l'approuvant pour l'année terminée le 31 mars 1958, 230.

Budget révisé et arrêté ministériel l'approuvant pour l'année terminée le 31 mars 1957, 432.

Commission d'énergie du Nord canadien—

Budget d'établissement pour l'année financière terminée le 31 mars 1958 et arrêté en conseil l'approuvant, 364.

Commission du service civil—

Rapport de la—sur les positions exclues durant l'année civile 1956, etc., 177.

Rapport pour l'année civile terminée le 31 décembre 1956, 417.

Commission du district fédéral—

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1956, 61.

Commission Fowler. Enquête sur la radio et la télévision—

Rapport, 376.

Commission Gordon. Enquête sur les perspectives économiques du Canada—

Rapport préliminaire, 39.

Commissions royales—(Rapports)—

Radio-Canada, 1957, 376.

Perspectives économiques du Canada (Préliminaire), 39.

Comptes publics du Canada—

Volumes I et II pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, 109.

Rapports, arrêtés ministériels et autres documents déposés sur la Table—Suite

- Conférence internationale du Travail, 1956—
 Textes authentiques des Recommandations N° 101 et 102 concernant, respectivement, la formation professionnelle dans l'agriculture et les services sociaux pour les travailleurs, 31.
- Conseil national de recherches du Canada—
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, comportant rapport de Canadian Patents and Development Limited, 31.
- Conservation des eaux du Canada. Loi sur l'aide à la—
 Rapport des délibérations pour l'année terminée le 31 mars 1956, 61.
- Conventions relatives aux femmes—
 Nationalité des femmes mariées; et
 Droits politiques des femmes—
 (Voir: Nations Unies. Assemblée générale des).
- Cours d'eaux internationaux. Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des—
 Rapport sur les opérations pour l'année terminée le 31 décembre 1956, 61.
- Décrets, ordonnances et règlements statutaires, 1957—
 (*Gazette du Canada, Partie II*), 13, 40, 108, 299, 389.
- Index codifié et tableau des modifications pour la période s'étendant du 1^{er} janvier 1955 au 30 septembre 1956, 13.
- Dettes dues à la Couronne—
 Liste des répartitions et mises à point des dettes contractées pour avances de graine de semence, de fourrages pour les animaux et pour aide sous toute autre forme, couvrant la période du 1^{er} janvier 1956 au 31 décembre 1956, 61.
- Eaux du Canada. Loi canadienne sur l'aide à la conservation des—
 (Voir: Conservation des, etc.).
- Énergie atomique—
 Inventions (Voir: Canada, le Royaume-Uni, le Nord de l'Irlande et les États-Unis d'Amérique. Accord entre).
- Énergie atomique. Agence internationale de l'—
 (Voir: Agence de l'énergie atomique internationale).
- Enquêtes sur les coalitions—
 (Voir: Coalitions Enquêtes sur les).
- Enquêtes. Loi des—
 Commission royale constituée pour s'enquérir et faire rapport sur les problèmes non résolus dans le différend entre la Compagnie du Pacifique-Canadien et Brotherhood Locomotive Firemen and Enginemen, 61.
- Esclavage, traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage—
 Texte de la Convention supplémentaire sur l'abolition de l', 109.
- Film. Office national du—
 (Voir: Office national du).
- Galerie nationale du Canada—
 Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1956, 40.

Rapports, arrêtés ministériels et autres documents déposés sur la Table—Suite

Gazette du Canada, Partie II—

(Voir: Décrets, ordonnances et).

Pensions du service public. Règlements révisés—

(Voir: Pensions du, etc.).

Gendarmerie royale du Canada—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, 211.

Groënland et les Isles Féroé—

Convention sur le financement de certains services de navigation aérienne, 109.

Immigration. Loi sur l'—

Relevé des permis émis pour la période s'étendant de janvier 1956 à décembre 1956, 39.

Impressions et papeterie publiques. Division des—

Rapport annuel pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, 316.

Islande—

Accord sur le financement conjoint de certains services de navigation aérienne, 109.

Kenya, Tanganyika, Uganda et Zanzibar—

(Voir: Canada et le Royaume-Uni. Échange de notes concernant l'impôt sur le revenu).

Locomotive Firemen and Enginemen Brotherhood—

(Voir: Brotherhood of Locomotive Firemen and Enginemen et la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien).

Marine marchande (Marins malades)—

Relevé des recettes et dépenses pour l'année terminée le 31 mars 1956, 40.

Nations Unies. Assemblée générale des—

Conventions sur—

Nationalité des femmes mariées, 417.

Droits politiques des femmes, 417.

Nord canadien et Ressources nationales. Ministère du—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, 148, 427.

Office de la recherche en pêcheries du Canada—

Rapport annuel pour l'année 1955, 230.

Office national du film—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, 39.

Déplacement à Montréal (Voir: Canadian Comstock Company, Limited).

Ordre de répondre du Sénat—

Sous-comité du Sénat sur la papeterie—

Rapports au comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, 197.

Pacifique-Nord. Phoques à fourrure—

Convention intérimaire sur la conservation, 417.

Rapports, arrêtés ministériels et autres documents déposés sur la Table—Suite

Pêches maritimes. Loi sur les—

Arrêté ministériel C.P. 1956-406, autorisant le mode d'affectation des primes de pêches pour l'année financière 1955-1956; aussi état montrant comment les paiements ont été effectués, tel que requis par l'article 4 de ladite loi, chapitre 61 des Statuts révisés, 13.

Pénitenciers. Commissaire des—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, 109.

Pensions du service public—

Arrêté ministériel révoquant certains règlements et y substituant certains autres, 148.

Perspectives économiques du Canada—

Rapport préliminaire de la Commission royale, 39.

Phoques à fourrure du Pacifique-Nord—

(Voir: Pacifique-Nord, etc.).

Pont Roosevelt et partie qui franchit le chenal sur de Cornwall—

(Voir: Canada—États-Unis d'Amérique. Échange de notes concernant le déplacement, etc.).

Prairies. Loi sur l'assistance à l'agriculture des—

(Voir: Agriculture des).

Prairies. Loi sur le rétablissement agricole des—

(Voir: Agricole des).

Prévisions budgétaires—

Année financière terminée le 31 mars 1958, 109.

Supplémentaires, terminée le 31 mars 1958, 287.

Supplémentaires (Autres), terminée le 31 mars 1958, 413.

Supplémentaires (Autres), (3), pour l'année financière terminée le 31 mars 1957, 287.

Produits agricoles—

(Voir: Agricoles, Vente coopérative des).

Produits agricoles. Office des—

(Voir: Agricoles, Office des).

Radio-Canada, 1957—

Rapport de la Commission royale sur, 376.

Revenu national. Ministère du—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, 40.

Rivière Détroit. Section des Grands Lacs—

(Voir: Canada—États-Unis d'Amérique. Échange de notes concernant les améliorations maritimes proposées, etc.).

Rocheuses Orientales. Loi de conservation des forêts des—

Rapport de la Commission pour la conservation des forêts des, pour l'année financière terminée le 31 mars 1955-1956, 61.

Roosevelt, Pont—

(Voir: Pont Roosevelt et partie qui franchit le chenal de Cornwall).

Royaume-Uni; Accord financier, 1946. (Modification)—

(Voir: Canada-Royaume-Uni. Accord financier).

Santé nationale et bien-être social. Ministère de la—

Allocations familiales et Sécurité du vieil âge. Division des—
Rapport, 40.

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, 74, 364.

Rapports, arrêtés ministériels et autres documents déposés sur la Table—Fin

Sécurité du vieil âge et Allocations familiales. Division du ministère de la Santé et du bien-être social:

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, 40.

Séquestre des biens ennemis—

Rapport pour l'année civile 1956, 376.

Terrains marécageux. Loi sur l'utilisation des—

Rapport annuel pour l'année terminée le 31 mars 1956, 262.

Territoires du Nord-Ouest. Commissaire en conseil des—

(a) Ordonnances sanctionnées le 31 août 1956, 61.

(b) Ordonnances sanctionnées le 23 janvier 1957, 211.

Travail. Ministère du—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1956, 6.

Yukon. Territoire du—Commissaire en conseil—

Ordonnances sanctionnées le 20 novembre 1956, 61.

Règles du Sénat:

Amendements concernant les Divorces—

Rapport du comité permanent des Divorces recommandant certains amendements, 57-60. Motion pour considération, 61. Motion visant à l'adoption, débat et débat ajourné, 96. Débat ajourné, 113, 129, 150. Débat et débat ajourné, 158. Débat ajourné, 172, 180. Débat et débat ajourné, 193. Plus ample débat et adoption, 200.

Suspensions—

Bill d'intérêt privé—

Règle 119, concernant le Bill (Q-12), intitulé: "Loi concernant la Convention baptiste d'Ontario et de Québec", 366.

Bills d'intérêt public—

Règles 23, 24 et 63, concernant, 317.

Reine. Sa Majesté la:

Déclaration au sujet de la dispensation du style et de la dignité d'un Prince du Royaume-Uni, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord à Son Altesse royale le Duc d'Édimbourg et indiquant le désir de la Reine que désormais Son Altesse Royale devra être connue sous l'appellation de Prince Philippe, Duc d'Édimbourg, 230.

Relations commerciales du Canada:

(Voir: Comités permanents, Relations commerciales du Canada).

Remboursements de taxes parlementaires:

(Moins les frais de traduction et d'impression).

Motions et Ordres concernant les—

Convention baptiste d'Ontario et de Québec, 389.

Association des Vétérans des Chemins de fer nationaux du Canada (troisième session, vingt-deuxième Parlement), 40.

Co-Operative Life Insurance Company, 262.

Oblate Fathers of Assumption Province, 230.

Réponse à un Ordre du Sénat:

(Voir: Ordre de faire rapport).

Réserves indiennes. Loi ratifiant une Convention entre le Gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les:

Bill (B)—1re, 13. 2e ajournée, 33, 41, 52, 62, 75, 87, 95, 111, 128, 136, 150, 157, 171, 179, 192, 199, 206, 212, 222, 232, 238, 249, 265, 273, 278, 289, 294, 301, 318, 328, 342, 355, 364, 369, 377, 389, 396, 400, 404, 413, 420, 422, 428, 430.

(Procédure discontinuée).

Restaurant du Parlement:

(Voir: Comités mixtes. Restaurant du Parlement).

Rocheuses Orientales:

(Voir: Conservation des forêts des).

Royaume-Uni. Accord financier avec le:

(Voir: Accord financier avec)

(Voir aussi: Rapports, arrêtés ministériels, etc).

S

Sanctions royales des bills: 159-160, 377-383, 391-392, 434-438.

Saumon sockeye dans le fleuve Fraser et ses tributaires, signée à Washington le 26 mai 1930, ainsi qu'un protocole la concernant signé à Ottawa le 2 décembre 1956. Loi mettant à effet une Convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique pour la protection, la conservation et l'extension des pêcheries du:

Bill (180)—1re, 304. 2e, plus tard ce jour, 304. 2e, 304. 3e, 328. Sanction royale, 382. Chapitre, 11.

Séances d'urgence du Sénat:

Résolution concernant les, 13.

Secrétaire du Gouverneur général:

(Voir: Gouverneur général, etc.).

Sélection. Comité de:

(Voir: Comités. Sélection).

Sénat. Le:

Amendement à un bill des Communes—

Cour de l'Échiquier. Loi de l'—(Modification), (Bill 160).

Bill—

Modifié par les Communes—

Oblate Fathers of Assumption Province, Loi constituant en corporation, (Bill T).

Comité plénier—

Nil.

Comités—

Motion—

Sénat. Le—Fin

Que, afin de distribuer également le travail sessionnel parmi les honorables Membres du Sénat, et leur fournir l'occasion de donner la pleine mesure de leurs talents, le Règlement du Sénat soit révisé et, en particulier, que le nombre des membres des comités du Sénat soit réduit considérablement, 328.—*Retirée*, 328.

Divisions—

(*Voir*: Divisions).

Intersession. Autorisation—

(*Voir*: **Comités permanents**, **Deuxième rapport de la Régie interne et de la comptabilité**).

Ordre—

Rescindé, 169.

Personnel—

(*Voir*: **Comités permanents**, **Régie interne et comptabilité**).

Politique extérieure du Canada—

Motion à l'effet d'approuver la, mentionnant particulièrement la politique qui concerne le Moyen-Orient, la Hongrie et les pays sous-développés, respectivement, 400. Adoption, 404.

Président—

(*Voir*: **Président du Sénat**).

Pro tem—

(*Voir*: **Président du Sénat**).

Prières—

Motion modifiant, 355.

Radio-Canada—

Diffusion de la TV aux universités. Temps gratuit—

Motion recommandant que Radio-Canada accorde chaque semaine aux universités canadiennes trente minutes de temps gratuit à la télévision, 369, 377, 390, 397.—*Motion retirée*, 397—

Règles—

(*Voir*: **Règles du Sénat**).

Séances d'urgence—

Motion concernant, 13.

Siège vacant—

Rapport du Greffier du Sénat, tel que requis sous l'empire de la Règle 104, 38. Rapport déferé au comité des Us et coutumes du Sénat et des privilèges du Parlement, 38.

Ordre de déferer ce rapport à ce comité est rescindé, 169.

Sénateurs:

Athlone. Le comte d'—

Hommage à, 44.

Décédés durant la session parlementaire de 1957—

Hommages aux honorables sénateurs—

Daigle, Armand, 287.

McIntyre, James Peter, 416.

Sénateurs—Fin

Discours du budget—

Galerie réservée aux honorables sénateurs dans la Chambre des communes, 286.

Présentés durant la session parlementaire de 1957—

Les honorables—

Boucher, William Albert, 37.

Smith, Sydney John, 36.

(Voir aussi: Journaux du Sénat 1956-57. Quatrième Session (Spéciale) à page 16.)

Service public (Crédits)—

(Voir: Crédits pour le service public).

Smith. L'honorable Sydney John:

Certificat de nomination au Sénat, (Voir 1956-57 Journaux du Sénat, Quatrième session (Spéciale), à la page 16).

Présentation, 36. Serment d'allégeance, 36. Déclaration de qualité foncière, 36. Sommutation, 36.

Stammount Pipe Line Company. Loi concernant The:

Pétition, 154.

—*Procédure discontinuée*—**Stupéfiants. Loi pourvoyant au contrôle de l'emploi des:**

Bill (D)—1re, 14, 2e ajournée, 33, 41, 52, 62, 75, 87, 95, 101, 128, 136, 150, 157, 171, 179, 192, 199, 206, 212, 222, 232, 239, 250, 265. 2e et déferé au comité des Banques et du commerce, 272. Rapport, avec un amendement. Amendement agréé, 90. 3e, 290.

—*N'a pas été adopté par les Communes*—**Subventions aux municipalités. Loi sur les—(Modification):**

Bill (158)—1re, 276. 2e ajournée, 290, 294, 301, 318, 329. 2e et déferé au comité des Banques et du commerce, 342. Rapport, sans modification, 368. 3e, 376-377. Sanction royale, 382. Chapitre, 10.

Suez. Canal de:

(Voir: Canal de).

Suspensions de certaines règles du Sénat:

(Voir: Règles du Sénat).

T**Taxes parlementaires. Remboursement de:**

(Voir: Remboursements de).

Télévision et universités canadiennes:

(Voir: Radio-Canada).

Terres territoriales. Loi sur les:

Bill (F)—1re, 14. 2e ajournée, 34, 41, 52, 62, 75, 88, 96, 111, 128, 136, 150, 157, 171, 179, 193, 199, 206, 212, 233, 239, 250. 2e et 3e, 265. Adoption par Communes, sans modification, 406. Sanction royale, 437. Chapitre, 36.

Trans-Mountain Oil Pipe Line Company. Loi concernant The:

Pétition, 44. Lecture, 67. Rapport, 67.

Bill (I)—1re, 74. 2e et déferé au comité des Transports et communications, 96. Rapport, sans modification, 116. 3e, 116.

—*N'a pas été adopté par les Communes*—

Trône. Discours du:

(*Voir: Discours du Trône*).

U

Universités canadiennes et télévision:

(*Voir: Radio-Canada—Temps gratuit à la télévision*).

Us et coutumes du Sénat et privilèges du Parlement:

Nomination du comité pour considérer les, 6.

W

Western Assurance Company. Loi concernant The:

(*Voir: Compagnie d'assurance de l'Ouest*).

Windsor Harbour Commissioners. Loi constituant en corporation The:

(*Voir—Commissaires du Port de Windsor*).

DIVORCES

A

Adrain, Gwendoline Stedman

Pétition, 17. Rapport, 55. Adoption, 75.

Bill (N)—1re, 86-87. 2e, 97. 3e, 110. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 56.

Allard, André-Michel

Pétition, 66. Rapport, 306. Adoption, 315.

Bill (Y-9)—1re, 316-317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 57.

Allarie, Elizabeth Catherine Baggott

Pétition, 17. Rapport, 82. Adoption, 97.

Bill (D-2)—1re, 125-126. 2e, 138. 3e, 148-149. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 58.

Allen, Charles Richard

Pétition, 203. Rapport, 326-327. Adoption, 328.

Bill (X-11)—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 423. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 59.

Anderson, Eugenia Lontos

Pétition, 18. Rapport, 312. Adoption, 315.

Bill (S-10)—1re, 317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 60.

Anfossi, Muriel Frances Marion Simpson

Pétition, 16.

Auerback, Irene Myra Cohen

Pétition, 67. Rapport, 311. Adoption, 315.

Bill (P-10)—1re, 317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 62.

Aumais, Alice Edden

Pétition, 203.

Aveline, Jean Marion Miles

Pétition, 140.

B**Balogh, Edith Joyce Hawkes**

Pétition, 203. Rapport, 337. Adoption, 355-356.

Bill (I-12)—1re, 2e et 3e, 356. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 63.

Barnes, Beverley Carol Wilson

Pétition, 16. Rapport, 92. Adoption, 112.

Bill (T-2)—1re, 135. 2e, 151. 3e, 156. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 379. Chapitre 64.

Barnett, Jean MacRae

Pétition, 20. Rapport, 118. Adoption, 137.

Bill (X-3)—1re, 155. 2e, 172-173. 3e, 178. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 65.

Baskin, Jeanette Goldman

Pétition, 132. Rapport, 322. Adoption, 328.

Bill (G-11)—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 66.

Bastien, Léo

Pétition, 204.

Beane, Molly Leibovitch

Pétition, 184. Rapport, 312. Adoption, 315.

Bill (T-10)—1re, 317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 67.

Beard, Harry Edward

Pétition, 21. Rapport, 326. Adoption, 328.
Bill (V-11)—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 423. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 68.

Beauchemin, Yvette Roby

(Voir Pinard, Yvette Roby)

Bédard, Gaston

Pétition, 25. Rapport, 144. Adoption, 158.
Bill (J-5)—1re, 177. 2e, 193-194. 3e, 198. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 69.

Bedoukian, Marjorie Hayes Clark

Pétition, 19.

Belak, Donald Ruth MacCrimmon

Pétition, 132. Rapport, 361. Adoption, 370.
Bill (T-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 423. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 70.

Bélangier, Marcel

Pétition, 184.

Bellenger, Dorothy Elizabeth Allen

Pétition, 141.

Bennett, Allan Graham

Pétition, 17. Rapport, 142. Adoption, 158.
Bill (C-5)—1re, 177. 2e, 193-194. 3e, 198. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 71.

Bereznik, Susy Pick

Pétition, 17.

Bergevin, Engelbert

Pétition, 184.

Bersier, Roger Albert

Pétition, 44.

Berzins, Zigurds

Pétition, 20. Rapport, 106. Adoption, 129.
Bill (Q-3)—1re, 147. 2e, 159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 72.

Bezonsky, Mitzi Aronovitch

Pétition, 26. Rapport, 259. Adoption, 273.
Bill (M-9)—1re, 287. 2e, 295. 3e, 300-301. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 73.

Bielinsky, Zygmunt Habdank

Pétition, 203.

Black, Donna Ruby Stallworthy

Pétition, 66. Rapport, 218. Adoption, 233.

Bill (P-7)—1re, 238. 2e, 250-251. 3e, 264. Adoption par Communes, 334. Message, 334. Sanction royale, 381. Chapitre 74.

Blacklock, Elizabeth Janet Davidson

Pétition, 203.

Blake, Katharine Kimball Little

Pétition, 20. Rapport, 92. Adoption, 112.

Bill (U-2)—1re, 135. 2e, 151. 3e, 156. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 379. Chapitre 75.

Bloom, Leonard

Pétition, 25. Rapport, 91. Adoption, 112.

Bill (P-2)—1re, 135. 2e, 151. 3e, 156. Adoption par Communes, 242. Message, 242. Sanction royale, 378. Chapitre 76.

Bobula, Elizabeth Harris

Pétition, 20. Rapport, 324. Adoption, 328.

Bill (P-11)—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 77.

Bodaly, Peggy Mary Trim

Pétition, 18. Rapport, 167. Adoption, 181.

Bill (H-6)—1re, 205. 2e, 213-214. 3e, 221. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 78.

Bogoly, Louis, fils

Pétition, 90.

Bonner, Margaret Frances Dearmond

Pétition, 17. Rapport, 124. Adoption, 137.

Bill (S-4)—1re, 155. 2e, 173. 3e, 178. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 79.

Boski, Miloslawa Zaleska

Pétition, 90. Rapport, 309. Adoption, 315.

Bill (K-10)—1re, 316-317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 80.

Bottomley, Monica Frances Fleice

Pétition, 19.

Bouffard, Conrad-Donat-Joseph

Pétition, 19.

Boulard, Mildred Edith Shaw

Pétition, 66. Rapport, 218. Adoption, 233.

Bill (Q-7)—1re, 238. 2e, 250-251. 3e, 264. Adoption par Communes, 334. Message, 334. Sanction royale, 381. Chapitre 81.

Bourgon, Pauline-Marguerite Dastous

Pétition, 24. Rapport, 105-106. Adoption, 129.

Bill (N-3)—1re, 147. 2e, 159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 82.

Bouziame, Joseph-Ricardo

Pétition, 28. Rapport, 227. Adoption, 239.

Bill (C-8)—1re, 263. 2e, 274. 3e, 277-278. Adoption par Communes, 387. Message, 387. Sanction royale, 391. Chapitre 83.

Bowden, Margaret Louise Martin

Pétition, 26. Rapport, 168. Adoption, 181.

Bill (J-6)—1re, 205. 2e, 213-214. 3e, 221. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 84.

Bowles, Helena Madeline Latendresse

Pétition, 25.

Boxerman, Moe

Pétition, 28.

Boyd, Elizabeth Dermer

Pétition, 204.

Boyd, Shirley Anne Julian

Pétition, 20. Rapport, 83-84. Adoption, 97.

Bill (H-2)—1re, 126. 2e, 138. 3e, 148-149. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 379. Chapitre 85.

Bradley, James Alvin

Pétition, 18.

Brainin, Abrasha

Pétition, 26. Rapport, 164-165. Adoption, 181.

Bill (Z-5)—1re, 205. 2e, 213-214. 3e, 221. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 86.

Brault, Joseph-Napoléon-Léon-Prosper

Pétition, 132.

Briggs, Doris Velma Gardner

Pétition, 28. Rapport, 247. Adoption, 266.

Bill (B-9)—1re, 272. 2e, 279-280. 3e, 288. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 87.

Brodeur, Gisèle Comtois

Pétition, 25. Rapport, 258-259. Adoption, 273.

Bill (L-9)—1re, 287. 2e, 295. 3e, 300-301. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 88.

Brooks, Joan Simonne Ghent

Pétition, 21. Rapport, 80. Adoption, 97.

Bill (V-1)—1re, 125-126. 2e, 138. 3e, 148-149. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 89.

Brown, Anne Griffith

Pétition, 20. Rapport, 93. Adoption, 112.

Bill (X-2)—1re, 135. 2e, 151. 3e, 156. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 379. Chapitre 90.

Brown, Bernice Clyke

Pétition, 203. Rapport, 363. Adoption, 370.

Bill (Z-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 424. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 91.

Brown, Mary Weiner

Pétition, 19. Rapport, 327. Adoption, 328.

Bill (Z-11)—1re, 2e et 3e, 340. Adoption par Communes, 423. Message 424. Sanction royale, 437. Chapitre 92.

Bunlet, Camille-Emile

Pétition, 25. Rapport, 70. Adoption, 88.

Bill (C-1)—1re, 94-95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 93.

Burnside, Robert Carruthers

Pétition, 26. Rapport, 310. Adoption, 315.

Bill (N-10)—1re, 317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 94.

Bushby, Henry John

Pétition, 184. Rapport, 322. Adoption, 328.

Bill (H-11)—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 95.

C**Cadieux, Roméo**

Pétition, 132. Rapport, 335. Adoption, 355-356.

Bill (B-12)—1re, 2e et 3e, 356. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 96.

Cahusac, Elizabeth Trefry

Pétition, 20. Rapport, 73. Adoption, 88.

Bill (O-1)—1re, 95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 97.

Campbell, Davina Betsy Snow

Pétition, 204.

Campbell, Grayce Marion Mack

Pétition, 203. Rapport, 313. Adoption, 315.

Bill (W-10)—1re, 317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 98.

Cantlie, Dorothy Eileen Worsdell

Pétition, 90. Rapport, 323. Adoption, 328.

Bill (M-11)—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 409; Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 99.

Caron, Eta Krupnick

Pétition, 21. Rapport, 69-70. Adoption, 88.

Bill (B-1)—1re, 94-95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 100.

Cartier, Georges-Étienne

Pétition, 45. Rapport, 324-325. Adoption, 328.

Bill (Q-11)—1re, 2e et 3e, 339-340.

—Non adopté par les Communes—

Cerilli, Remo

Pétition, 203.

Chadwick, Elizabeth Ann Vedder

Pétition, 204.

Chalmers, Jack Stevenson

Pétition, 20. Rapport, 68. Adoption, 88.

Bill (W)—1re, 94-95. Bill renvoyé au Comité des divorces pour étude, 113. Rapport avec recommandation qu'il soit de nouveau inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture, 347. Rapport adopté, 365. 2e et 3e, 365-366. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 101.

Chalmers, Patricia Mary Shewan

Pétition, 22. Rapport, 85. Adoption, 97.

Bill (N-2)—1re, 126. 2e, 138. 3e, 149. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 379. Chapitre 102.

Champion, Marthe Helen Le Bel

Pétition, 204.

Chatham, Arthur John

Pétition, 23. Rapport, 167. Adoption, 181.

Bill (I-6)—1re, 205. 2e, 213-214. 3e, 221. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 103.

Chesnel, Marie-Marcelle-Thérèse Dagenais

Pétition, 66. Rapport, 310. Adoption, 315.

Bill (L-10)—1re, 316-317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 104.

Cianci, Julio Donato

Pétition, 67. Rapport, 348. Adoption, 366.

Bill (U-12)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 105.

Cleary, Shirley Ann Doris Hobbs

Pétition, 67. Rapport, 326. Adoption, 328.

Bill (W-11)—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 423. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 106.

Cohen, Fanny Faye Fox

Pétition, 141. Rapport, 360. Adoption, 370.

Bill (P-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 423. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 107.

Cole, Helen Mary McEachran

Pétition, 19. Rapport, 91. Adoption, 112.

Bill (Q-2)—1re, 135. 2e, 151. 3e, 156. Adoption par Communes, 242. Message, 242. Sanction royale, 378. Chapitre 108.

Collett-White, Marjorie Alice Ridout

Pétition, 23. Rapport, 349-350. Adoption, 366.

Bill (Y-12)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 410. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 109.

Collins, Marie Therese Ibbotson

Pétition, 27. Rapport, 218. Adoption, 233.

Bill (O-7)—1re, 238. 2e, 250-251. 3e, 264. Adoption par Communes, 334. Message, 334. Sanction royale, 381. Chapitre 110.

Colomay, Esther Kahn

Pétition, 90. Rapport, 308. Adoption, 315.

Bill (E-10)—1re, 316-317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 111.

Connell, Herbert Marshall

Pétition, 44. Rapport, 314. Adoption, 315.

Bill (A-11)—1re, 317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 112.

Connor, John Anthony

(Voir Crystal, Jack)

Cormier, Mavourneen Lillian Oram

Pétition, 16.

Corse-Scott, June Angela Duyvewaardt

Pétition, 28. Rapport, 248. Adoption, 266.

Bill (E-9)—1re, 272. 2e, 279-280. 3e, 288. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 113.

Costigan, Geraldine Lenore Dowd

Pétition, 67. Rapport, 311. Adoption, 315.

Bill (R-10)—1re, 317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 114.

Côté, Joseph-Napoléon-Hyacinthe-Roméo

Pétition, 90. Rapport, 350. Adoption, 366.

Bill (B-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 410. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 115.

Craft, Anne Glassberg

Pétition, 204. Rapport, 350. Adoption, 366.

Bill (A-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 410. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 116.

Cross, Ernest Frank

Pétition, 66.

Croteau, Joseph-Robert-Gilbert

Pétition, 19. Rapport, 185. Adoption, 200.

Bill (N-6)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 231-232. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 117.

Crystal, Jack (autrement connu sous le nom de John Anthony Connor)

Pétition, 184. Rapport, 394. Adoption, 394.

Bill (H-14)—1re, 2e et 3e, 400.

—Non adopté par les Communes—

Cumming, Diana Mary Beatrice Glassco

Pétition, 21. Rapport, 72. Adoption, 88.

Bill (K-1)—1re, 94-95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 118.

Cummings, Frederick William

Pétition, 90. Rapport, 323. Adoption, 328.

Bill (K-11)—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 119.

Cunningham, Agnes Rose Waugh

Pétition, 19.

Cupchik, Chana Paya Trifskin

Pétition, 66. Rapport, 142. Adoption, 158.

Bill (D-5)—1re, 177. 2e, 193-194. 3e, 198. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 120.

Curtis, Mary Freeman

(Voir Kurtaz, Mary Freeman)

Cyr, Lillian Martin

Pétition, 17. Rapport, 190-191. Adoption, 200.

Bill (G-7)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 232. Adoption par Communes, 285. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 121.

D**Daniel, Ruby Ivy Jewell**

Pétition, 28. Rapport, 258. Adoption, 273.

Bill (I-9)—1re, 286-287. 2e, 295. 3e, 300-301. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 122.

Dauray, René

Pétition, 25. Rapport, 103. Adoption, 129.

Bill (F-3)—1re, 147. 2e, 158-159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 123.

Decaire, Margaret Joan Carol McCurley

Pétition, 21. Rapport, 168. Adoption, 181.

Bill (K-6)—1re, 205. 2e, 213-214. 3e, 221. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 124.

DeIacobis, Dorothy Frances Auger

Pétition, 17. Rapport, 55. Adoption, 75.

Bill (L)—1re, 86-87. 2e, 97. 3e, 110. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 125.

Denbow, Florence Rhoda Cohen

Pétition, 184. Rapport, 388. Adoption, 388.

Bill (G-14)—1re, 2e et 3e, 388-389. Adoption par Communes, 424. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 126.

Dennis, Pierrette Beaudry

Pétition, 26. Rapport, 84. Adoption, 97.

Bill (J-2)—1re, 126. 2e, 138. 3e, 149. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 379. Chapitre 128.

Desjardins, René

Pétition, 18.

Devenish, Doris Mary Luxford

Pétition, 21. Rapport, 30. Adoption, 30.

—*Pétition retirée*—

DiLauro, Paul Anthony

Pétition, 16.

Dindzik, Deborah Barash

Pétition, 44.

Di Fruscia, Pauline Verdoni

Pétition, 24. Rapport, 325. Adoption, 328.

Bill (R-11)—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 423. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 129.

Dinelle, Noëlla Lauzon

Pétition, 66. Rapport, 337-338. Adoption, 355-356.

Bill (L-12)—1re, 2e et 3e, 356. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 130.

Dixon, Lily Stall

Pétition, 17. Rapport, 219. Adoption, 233.

Bill (S-7)—1re, 238. 2e, 250-251. 3e, 264. Adoption par Communes, 334. Message, 334. Sanction royale, 381. Chapitre 131.

Dolan, Joyce Western

Pétition, 27. Rapport, 105. Adoption, 129.

Bill (L-3)—1re, 147. 2e, 158-159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 132.

Dooner, Marie-Suzanne-Olivette Laurier

Pétition, 18.

Dorfman, Léo-André

Pétition, 184.

Dorfman, Marie-Marguerite-Eugénie-Lucie Prévost

Pétition, 18.

Doucet, Paul-Émile

Pétition, 45. Rapport, 306. Adoption, 315.

Bill (X-9)—1re, 316-317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 133.

Douglas, Gwyneth Owen Young

Pétition, 20. Rapport, 92. Adoption, 112.

Bill (S-2)—1re, 135. 2e, 151. 3e, 156. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 379. Chapitre 134.

Drembo, Victor Edward

Pétition, 17. Rapport, 142-143. Adoption, 158.

Bill (E-5)—1re, 177. 2e, 193-194. 3e, 198. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 135.

Drummond, James Dunn

Pétition, 18.

Dubost, Stephania Stella Kokiw

Pétition, 18.

Dunbrack, Brenda Iris Gibson

Pétition, 66. Rapport, 311. Adoption, 315.

Bill (Q-10)—1re, 317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 136.

Durocher, Georges-Henri

Pétition, 27. Rapport, 373. Adoption, 374.

Bill (D-14)—1re, 2e et 3e, 374. Adoption par Communes, 424. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 137.

Dynes, Katharine Puobis

Pétition, 16. Rapport, 121. Adoption, 127.

Bill (J-4)—1re, 155. 2e, 172-173. 3e, 178. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 138.

E**Earle, Joy Gilmour**

Pétition, 204.

Eaton, Georges Henry

Pétition, 26. Rapport, 165. Adoption, 181.
 Bill (A-6)—1re, 205. 2e, 213-214. 3e, 221. Adoption par Communes, 284.
 Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 139.

Eckford, Olga Helen Descyca

Pétition, 17. Rapport, 85. Adoption, 97.
 Bill (M-2)—1re, 126. 2e, 138. 3e, 149. Adoption par Communes, 255. Mes-
 sage, 256. Sanction royale, 379. Chapitre 140.

Eldridge, Mary Matilda Chatfield

Pétition, 20. Rapport, 68. Adoption, 88.
 Bill (V)—1re, 94-95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 254. Mes-
 sage, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 141.

Elfstrom, Mary Helen Joyce Lamberg

Pétition, 28. Rapport, 307. Adoption, 315.
 Bill (B-10)—1re, 316-317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Com-
 munes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 142.

Elkin, Charlotte Ellis

Pétition, 22. Rapport, 83. Adoption, 97.
 Bill (G-2)—1re, 126. 2e, 138. 3e, 148-149. Adoption par Communes, 255.
 Message, 256. Sanction royale, 379. Chapitre 143.

Ellis, George William

Pétition, 44. Rapport, 260. Adoption, 273.
 Bill (P-9)—1re, 287. 2e, 295. 3e, 300-301. Adoption par Communes, 407.
 Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 144.

Elstorpff, Claus

Pétition, 132.

Emberg, Clarence Ronald John

Pétition, 23. Rapport, 103-104. Adoption, 129.
 Bill (G-3)—1re, 147. 2e, 158-159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282.
 Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 145.

Engel, Alice Katherine Sorensen

Pétition, 25. Rapport, 133. Adoption, 151.
 Bill (T-4)—1re, 169. 2e, 181. 3e, 191-192. Adoption par Communes, 283.
 Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 146.

Erdelyi, Andreas

Pétition, 16. Rapport, 353. Adoption, 366.
 Bill (K-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 410. Mes-
 sage, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 147.

Ermacora, Aldo

Pétition, 23. Rapport, 79-80. Adoption, 97.
 Bill (T-1)—1re, 125-126. 2e, 137-138. 3e, 148-149. Adoption par Communes,
 255. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 148.

Essner, Sam

Pétition, 141. Rapport, 363-364. Adoption, 370.
 Bill (C-14)—1re, 2e et 3e, 378. Adoption par Communes, 424. Message,
 424. Sanction royale, 437. Chapitre 149.

Estabrooks, Leon Gass

Pétition, 66. Rapport, 310-311. Adoption, 315.
 Bill (O-10)—1re, 317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes,
 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 150.

Ethier, Napoléon-Doria

Pétition, 203.

F**Fahy, Lillian Annie Wagner**

Pétition, 22. Rapport, 134. Adoption, 151.
 Bill (Z-4)—1re, 169. 2e, 181. 3e, 191-192. Adoption par Communes, 283.
 Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 151.

Fallon, Lily Brigham Hall

Pétition, 23. Rapport, 133. Adoption, 151.
 Bill (V-4)—1re, 169. 2e, 181. 3e, 191-192. Adoption par Communes, 283.
 Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 152.

Feldman, Mary Ghetler

Pétition, 203. Rapport, 352. Adoption, 366.
 Bill (I-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 410. Mes-
 sage, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 153.

Finucane, John Bernard

Pétition, 18. Rapport, 165. Adoption, 181.
 Bill (B-6)—1re, 205. 2e, 213-214. 3e, 221. Adoption par Communes, 284.
 Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 154.

Fletcher, Gloria Helen King

Pétition, 18. Rapport, 338. Adoption, 355-356.
 Bill (M-12)—1re, 2e et 3e, 356. Adoption par Communes, 409. Message, 410.
 Sanction royale, 435. Chapitre 155.

Forest, Joseph-Rolland

Pétition, 17. Rapport, 104. Adoption, 129.
 Bill (I-3)—1re, 147. 2e, 158-159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282.
 Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 156.

Forrester, Winnifred Matthews

Pétition, 24. Rapport, 120. Adoption, 137.
 Bill (F-4)—1re, 155. 2e, 172-173. 3e, 178. Adoption par Communes, 283.
 Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 157.

Foster, Phyllis Minnie Reid

Pétition, 21. Rapport, 68. Adoption, 88.

Bill (X)—1re, 94-95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 158.

Foulds, Thomas Jeremie

Pétition, 25. Rapport, 216-217. Adoption, 233.

Bill (K-7)—1re, 237-238. 2e, 250-251. 3e, 264. Adoption par Communes, 334. Message, 334. Sanction royale, 381. Chapitre 159.

Fournier, Anita Roberge

Pétition, 20. Rapport, 118. Adoption, 137.

Bill (Y-3)—1re, 155. 2e, 172-173. 3e, 178. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 160.

Fox, Evelyn Gladys Douglas

Pétition, 26. Rapport, 217. Adoption, 233.

Bill (L-7)—1re, 237-238. 2e, 250-251. 3e, 264. Adoption par Communes, 334. Message, 334. Sanction royale, 381. Chapitre 161.

Frajberg, Moshe

Pétition, 25.

Franken, Tobia Betze van Lier

Pétition, 25. Rapport, 107. Adoption, 129.

Bill (R-3)—1re, 147. 2e, 159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 162.

Fraser, Elizabeth Joyce Cole

Pétition, 18. Rapport, 104. Adoption, 129.

Bill (H-3)—1re, 147. 2e, 158-159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 163.

Freeze, Mary Klodin

Pétition, 23. Rapport, 106. Adoption, 129.

Bill (P-3)—1re, 147. 2e, 159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 164.

Fuglewick, Emma Rosetta Rule

Pétition, 21. Rapport, 71-72. Adoption, 88.

Bill (I-1)—1re, 94-95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 165.

G**Gagné, Joseph**

Pétition, 24. Rapport, 260. Adoption, 273.

Bill (Q-9)—1re, 287. 2e, 295. 3e, 300-301. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 166.

Gagnon, Cairlan Lawrence Earle

Pétition, 19. Rapport, 348. Adoption, 366.

Bill (T-12)—1re, 2e et 3e, 374-376. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 167.

Gagnon, Edith Beryl Jewett

Pétition, 16. Rapport, 85-86. Adoption, 97.

Bill (O-2)—1re, 126. 2e, 138. 3e, 149. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 379. Chapitre 168.

Gagnon, Pierrette Picard

Pétition, 26.

Garland, John Masson

Pétition, 28. Rapport, 228. Adoption, 239.

Bill (E-8)—1re, 263. 2e, 274. 3e, 277-278. Adoption par Communes, 387. Message, 387. Sanction royale, 391. Chapitre 169.

Garlick, Marie-Maryse-Adrienne Dagenais

Pétition, 203.

Gashler, Mary Tuskewich

Pétition, 23. Rapport, 144. Adoption, 158.

Bill (K-5)—1re, 177. 2e, 193-194. 3e, 198. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 170.

Gauvreau, Ethelynne Joan Ratcliff

Pétition, 132. Rapport, 260-261. Adoption, 273.

Bill (S-9)—1re, 287. 2e, 295. 3e, 300-301. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 171.

Gearey, Virginia Patricia Gariépy

Pétition, 22. Rapport, 31. Adoption, 31.

—*Pétition retirée*—(Voir aussi 115e Rapport du Comité des Divorces, 124-125. Adoption, 137).

Gedvila, Gene Koklyte

Pétition, 23. Rapport, 190. Adoption, 200.

Bill (F-7)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 232. Adoption par Communes, 285. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 172.

George, Bernard

Pétition, 18. Rapport, 188. Adoption, 200.

Bill (W-6)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 231-232. Adoption par Communes, 285. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 173.

Gérardin, Jacques

Pétition, 23.

Giasson, Eve (autrement connu sous le nom de Lucien Giasson)

Pétition, 28. Rapport, 185. Adoption, 200.

Bill (O-6)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 231-232. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 174.

Giasson, Lucien

(Voir Giasson, Eve).

Giroux, Pierre-Yves

Pétition, 16.

Goldberg, Samuel Jack

Pétition, 22. Rapport, 394. Adoption, 394.

Bill (I-14)—1re, 2e et 3e, 400.

—Non adopté par les Communes—

Goorji, Naim Shaul

Pétition, 25. Rapport, 134. Adoption, 151.

Bill (X-4)—1re, 169. 2e, 181. 3e, 191-192. Adoption par Communes, 283.

Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 175.

Gossage, Edith Chatfield

Pétition, 21. Rapport, 72. Adoption, 88.

Bill (L-1)—1re, 94-95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 255.

Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 176.

Goulding, Samuel

Pétition, 90. Rapport, 324. Adoption, 328.

Bill (O-11)—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 177.

Goulet, Barbara Fay Howard

Pétition, 203. Rapport, 362. Adoption, 370.

Bill (Y-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 423. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 178.

Gravenor, Margaret Cameron Brown

Pétition, 18. Rapport, 134. Adoption, 151.

Bill (W-4)—1re, 169. 2e, 181. 3e, 191-192. Adoption par Communes, 283.

Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 179.

Gray, George Johnstone

Pétition, 20. Rapport, 217. Adoption, 233.

Bill (M-7)—1re, 237-238. 2e, 250-251. 3e, 264. Adoption par Communes, 334. Message, 334. Sanction royale, 381. Chapitre 180.

Greengrass, James Frederick

Pétition, 25. Rapport, 228. Adoption, 239.

Bill (F-8)—1re, 263. 2e, 274. 3e, 277-278. Adoption par Communes, 387. Message, 387. Sanction royale, 391. Chapitre 181.

Grube, Karl Heinz

Pétition, 17. Rapport, 229. Adoption, 239.

Bill (J-8)—1re, 263. 2e, 274. 3e, 277-278. Adoption par Communes, 387. Message, 387. Sanction royale, 391. Chapitre 182.

Guimond, Aurora Josephine Moretti

Pétition, 16. Rapport, 324. Adoption, 328.

Bill (N-11)—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 183.

Gunhouse, Eveline-Dora Giroux

Pétition, 90. Rapport, 327. Adoption, 328.

Bill (Y-11)—1re, 2e et 3e, 340. Adoption par Communes, 423. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 184.

H**Habich, Wilfred**

Pétition, 90.

Hadden, Mabel Florence Adams

Pétition, 90.

Haire, Marie-Louise Armand Josephine Wouters

Pétition, 204. Rapport, 310. Adoption, 315.

Bill (M-10)—1re, 316-317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 185.

Hallas, Kenneth Franklin

Pétition, 26. Rapport, 189. Adoption, 200.

Bill (B-7)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 231-232. Adoption par Communes, 285. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 186.

Harper, Doris Silversides

Pétition, 22. Rapport, 143. Adoption, 158.

Bill (F-5)—1re, 177. 2e, 193-194. 3e, 198. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 187.

Hart, Florence Hewitt

Pétition, 204.

Hartwell, Margaret Mary Ellen Morninge

Pétition, 22. Rapport, 83. Adoption, 97.

Bill (F-2)—1re, 126. 2e, 138. 3e, 148-149. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 188.

Harwood, Anne Marie Marguerite Victoria Melchers

Pétition, 27. Rapport, 166. Adoption, 181.

Bill (C-6)—1re, 205. 2e, 213-214. 3e, 221. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 189.

Hausman, Violet Kert

Pétition, 26. Rapport, 219. Adoption, 233.

Bill (U-7)—1re, 238. 2e, 250-251. 3e, 264. Adoption par Communes, 334. Message, 334. Sanction royale, 382. Chapitre 190.

Hellman, Dieter Heinrich Karl

Pétition, 132. Rapport, 337. Adoption, 355-356.

Bill (J-12)—1re, 2e et 3e, 356. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 191.

Herscovitch, Lillian Lea Huss

Pétition, 184.

Herszlikowicz, Miriam Fridman

Pétition, 21. Rapport, 107. Adoption, 129.

Bill (T-3)—1re, 147. 2e, 159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 192.

Hétu, Georges-Albert

Pétition, 184.

Hill, Philippa Hazel Martin Foster

Pétition, 17. Rapport, 354. Adoption, 366.

Bill (N-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 410. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 193.

Hoffer, Marion Ruth Bronfman

Pétition, 23. Rapport, 103. Adoption, 129.

Bill (D-3)—1re, 147. 2e, 158-159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 194.

Hogan, Mary Shirley Mortimer

Pétition, 132. Rapport, 336. Adoption, 355-356.

Bill (G-12)—1re, 2e et 3e, 356. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 195.

Houde, Jean

Pétition, 28. Rapport, 258. Adoption, 273.

Bill (K-9)—1re, 287. 2e, 295. 3e, 300-301. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 196.

Hunt, Margaret Ragna Erickson

Pétition, 21. Rapport, 146. Adoption, 158.

Bill (R-5)—1re, 177. 2e, 193-194. 3e, 198. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 197.

Hylands, William Alexander

Pétition, 21.

J**Jackson, Margaret Nelson Sime**

Pétition, 24. Rapport, 120-121. Adoption, 137.

Bill (H-4)—1re, 155. 2e, 172-173. 3e, 178. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 198.

Jacobson, Louise-Yvette-Ruth Dumais

Pétition, 21. Rapport, 118. Adoption, 137.

Bill (Z-3)—1re, 155. 2e, 172-173. 3e, 178. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 199.

James, Frank Maun

Pétition, 28. Rapport, 248. Adoption, 266.

Bill (F-9)—1re, 272. 2e, 280. 3e, 288. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 200.

Janeczek, Genowefa Tkaczyk

Pétition, 28. Rapport, 313. Adoption, 315.

Bill (X-10)—1re, 317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 201.

Jankovicz, Terez Lazar

Pétition, 21. Rapport, 246. Adoption, 266.

Bill (Y-8)—1re, 272. 2e, 279-280. 3e, 288. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 202.

Johnson, Elizabeth Mary Gnædinger

Pétition, 20. Rapport, 167. Adoption, 181.

Bill (G-6)—1re, 205. 2e, 213-214. 3e, 221. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 203.

Johnson, Maitabel Horwitz

Pétition, 23. Rapport, 145. Adoption, 158.

Bill (M-5)—1re, 177. 2e, 193-194. 3e, 198. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 204.

Jones, Elizabeth Maidie Davies

Pétition, 132. Rapport, 338. Adoption, 355-356.

Bill (O-12)—1re, 2e et 3e, 356. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 205.

Jones, Grace Alice Williams

Pétition, 25. Rapport, 85. Adoption, 97.

Bill (L-2)—1re, 126. 2e, 138. 3e, 149. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 379. Chapitre 206.

Joseph, Anita Bernice Rosnick

Pétition, 44. Rapport, 315. Adoption, 315.

Bill (D-11)—1re, 317. 2e, 331. 3e, 342. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 207.

Joy, Lewis George

Pétition, 17. Rapport, 70. Adoption, 88.

Bill (E-1)—1re, 94-95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 208.

Joyce, Helen May Verner

Pétition, 141.

K

Karas, Peter

Pétition, 204.

Keen, Jacqueline Waite Chew

Pétition, 26. Rapport, 186. Adoption, 200.

Bill (R-6)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 231-232. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 209.

Keith, James

Pétition, 45.

Kempinski, Pinck

Pétition, 28. Rapport, 247. Adoption, 266.

Bill (C-9)—1re, 272. 2e, 279-280. 3e, 288. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 210.

Kimmel Clara Price

Pétition, 26. Rapport, 120. Adoption, 137.

Bill (G-4)—1re, 155. 2e, 172-173. 3e, 178. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 211.

Kirkham, Mary Frances Crosbie

Pétition, 19. Rapport, 73. Adoption, 88.

Bill (M-1)—1re, 94-95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 212.

Klasman, Kaljo

Pétition, 45.

Kotapski, Edward

Pétition, 44. Rapport, 122. Adoption, 137.

Bill (K-4)—1re, 155. 2e, 173. 3e, 178. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 213.

Kowal, Christina Muriel Jean Leard

Pétition, 27. Rapport, 105. Adoption, 129.

Bill (M-3)—1re, 147. 2e, 159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 214.

Knight, Ethel Isabella Austin

Pétition, 204. Rapport, 347. Adoption, 365.

—*Pétition retirée*—

Krastins, Roman

Pétition, 141. Rapport, 363. Adoption, 370.

Bill (B-14)—1re, 2e et 3e, 376. Adoption par Communes, 424. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 215.

Krymlak, Pauline Jarowyj

Pétition, 203. Rapport, 373. Adoption, 374.

Bill (E-14)—1re, 2e et 3e, 374. Adoption par Communes, 424. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 216.

Kulczycki, Aldona Dodon

Pétition, 25. Rapport, 82. Adoption, 97.

Bill (C-2)—1re, 125-126. 2e, 138. 3e, 148-149. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 217.

Kurtaz, Mary Freeman (autrement connue sous le nom de Mary Freeman Curtis)

Pétition, 44. Rapport, 308. Adoption, 315.

Bill (G-10)—1re, 316-317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 218.

L**Labelle, Joseph-Raoul-Guy-Félix**

Pétition, 26. Rapport, 190. Adoption, 200.

Bill (E-7)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 232. Adoption par Communes, 285. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 219.

Lacelle, Joseph-Élie-Claude

Pétition, 27. Rapport, 146. Adoption, 158.

Bill (P-5)—1re, 177. 2e, 193-194. 3e, 198. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 220.

Lachance, Alphonsine Alain

Pétition, 204. Rapport, 349. Adoption, 366.

Bill (W-12)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 410. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 221.

Lachance, Elizabeth Mabel Freestone

Pétition, 22. Rapport, 117. Adoption, 137.

Bill (V-3)—1re, 155. 2e, 172-173. 3e, 178. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 222.

Ladouceur, Cléo-Joseph

Pétition, 24. Rapport, 107-108. Adoption, 129.

Bill (U-3)—1re, 147. 2e, 159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 223.

LaFlèche, François-Pierre-Patrice-Joseph-Richer

(Voir LaFlèche, François-Richer).

LaFlèche, François-Richer, autrement connu sous le nom de François-Pierre-Patrice-Joseph-Richer LaFlèche

Pétition, 26. Rapport, 146-147. Adoption, 158.

Bill (S-5)—1re, 177. 2e, 193-194. 3e, 198. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 224.

Lafontaine, Gilbert-Jacques

Pétition, 25. Rapport, 308-309. Adoption, 315.

Bill (H-10)—1re, 316-317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 225.

Laframboise, Joan Betty Mae Barnard

Pétition, 18. Rapport, 189. Adoption, 200.

Bill (C-7)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 232. Adoption par Communes, 285. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 226.

Lambert, Margaret Lukis

Pétition, 27. Rapport, 247-248. Adoption, 266.

Bill (D-9)—1re, 272. 2e, 279-280. 3e, 288. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 227.

Lancot, Maud Lenore Wheeler

Pétition, 19. Rapport, 56. Adoption, 75.

Bill (Q)—1re, 86-87. 2e, 97. 3e, 110. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 228.

Lanouette, Wilfrid

Pétition, 25. Rapport, 354. Adoption, 366.

Bill (O-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 423. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 229.

Lapalme, Joseph-Wolfe

Pétition, 19.

Laplante, Gertrude-Laurence Delisle

Pétition, 204.

Larivière, Phyllis Shirley Moorre

Pétition, 18. Rapport, 227. Adoption, 239.

Bill (B-8)—1re, 263. 2e, 274. 3e, 277-278. Adoption par Communes, 334. Message, 334. Sanction royale, 382. Chapitre 230.

Laurence, Marthe Brais

Pétition, 22. Rapport, 107. Adoption, 129.

Bill (S-3)—1re, 147. 2e, 159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 231.

Lavoie, Robert

Pétition, 27. Rapport, 141. Adoption, 158.

—*Pétition retirée*—

Lawrentowycz, Tekla Stefura (autrement connue sous le nom de Tillie Stefura Lorentowich)

Pétition, 27. Rapport, 306. Adoption, 315.

Bill (Z-9)—1re, 316-317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 232.

Lawson, Harry Francis

Pétition, 20.

Lazoryk, Theophila Yanishewski

Pétition, 27. Rapport, 229. Adoption, 239.

Bill (H-8)—1re, 263. 2e, 274. 3e, 277-278. Adoption par Communes, 387.

Message, 387. Sanction royale, 391. Chapitre 233.

Leclair, Roland

Pétition, 90. Rapport, 336. Adoption, 355-356.

Bill (F-12)—1re, 2e et 3e, 356. Adoption par Communes, 409. Message, 410.

Sanction royale, 435. Chapitre 234.

Leclaire, Joseph-Adélar-Gérard

Pétition, 27. Rapport, 216. Adoption, 233.

Bill (J-7)—1re, 237-238. 2e, 250-251. 3e, 264. Adoption par Communes, 407.

Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 235.

Le Corney, Edwin Alfred

Pétition, 17. Rapport, 83. Adoption, 97.

Bill (E-2)—1re, 125-126. 2e, 138. 3e, 148-149. Adoption par Communes,

255. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 236.

Lee, Joyce Ann Brecker

Pétition, 22.

Lefrançois, Colette Giroux

(Voir Lefrançois, Marie-Rose-Elizabeth Giroux)

Lefrançois, Marie-Rose-Elizabeth Giroux (autrement connue sous le nom de Colette Giroux Lefrançois)

Pétition, 23. Rapport, 94. Adoption, 112.

Bill (Z-2)—1re, 135. 2e, 151. 3e, 156. Adoption par Communes, 256. Message, 256. Sanction royale, 379. Chapitre 237.

LeGault, Jacques-Alfred

Pétition, 17. Rapport, 119. Adoption, 137.

Bill (C-4)—1re, 155. 2e, 172-173. 3e, 178. Adoption par Communes, 283.

Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 238.

Léger, Catherine Vilet Mooney

Pétition, 25. Rapport, 188. Adoption, 200.

Bill (Y-6)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 231-232. Adoption par Communes,

285. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 239.

Lesage, Françoise Yip Lim

Pétition, 24. Rapport, 73. Adoption, 88.

Bill (N-1)—1re, 95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 334. Message, 334. Sanction royale, 381. Chapitre 240.

Leth, Hans

Pétition, 141. Rapport, 335-336. Adoption, 355-356.

Bill (E-12)—1re, 2e et 3e, 356. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 241.

Lévesque, Marie-Yvette-Laurette Petit

Pétition, 25. Rapport, 122-123. Adoption, 137.

Bill (N-4)—1re, 155. 2e, 173. 3e, 178. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 242.

Liddell, Ellen Catherine Norma Hogan

Pétition, 16. Rapport, 164. Adoption, 181.

Bill (Y-5)—1re, 205. 2e, 213-214. 3e, 221. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 243.

Lippiatt, Roxcina Viola McPherson

Pétition, 24. Rapport, 134-135. Adoption, 151.

Bill (Y-4)—1re, 169. 2e, 181. 3e, 191-192. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 244.

Locas, Joseph-Bernard Guy

Pétition, 203. Rapport, 353. Adoption, 366.

Bill (J-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 410. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 245.

Loikkanen, Kaarla Kustaa

Pétition, 184.

Lorentowich, Tillie Stefura

(Voir Lawrentowycz, Tekla Stefura)

Lortie, Marie-Thérèse-Carmen-Pauline Legault

Pétition, 19.

Luard, Claude Christopher Richard

Pétition, 24. Rapport, 145. Adoption, 158.

Bill (O-5)—1re, 177. 2e, 193-194. 3e, 198. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 246.

M**MacDonald, Catherine Phyllis Reid**

Pétition, 21. Rapport, 84. Adoption, 97.

Bill (K-2)—1re, 126. 2e, 138. 3e, 149. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 379. Chapitre 247.

MacDonald, Dorothy Amelia Ashmore

Pétition, 16. Rapport, 54-55. Adoption, 75.

Bill (K)—1re, 86-87. 2e, 97. 3e, 110. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 248.

Macdonald, Lucy Lavinia Munford

Pétition, 90. Rapport, 323. Adoption, 328.

Bill (L-11)—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 249.

Macdonald, William Ross

Pétition, 27. Rapport, 217. Adoption, 233.

Bill (N-7)—1re, 238. 2e, 250-251. 3e, 264. Adoption par Communes, 334. Message, 334. Sanction royale, 381. Chapitre 250.

MacFarlane, Gladys Catherine McCluskey

Pétition, 23. Rapport, 245-246. Adoption, 266.

Bill (W-8)—1re, 271-272. 2e, 279-280. 3e, 288. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 251.

MacKay, David Hutcheson

Pétition, 27. Rapport, 229. Adoption, 239.

Bill (I-8)—1re, 263. 2e, 274. 3e, 277-278. Adoption par Communes, 387. Message, 387. Sanction royale, 391. Chapitre 252.

Mackay, Joseph-Jacques-Robert

Pétition, 25. Rapport, 123. Adoption, 137.

Bill (Q-4)—1re, 155. 2e, 173. 3e, 178. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 253.

Malouf, Laurice Michel

Pétition, 22. Rapport, 188-189. Adoption, 200.

Bill (Z-6)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 231-232. Adoption par Communes, 285. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 255.

Marceau, Marie-Louise Bilodeau

Pétition, 203.

Martin, Jeanne-d'Arc Ouellette

Pétition, 28. Rapport, 228-229. Adoption, 239.

Bill (G-8)—1re, 263. 2e, 274. 3e, 277-278. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 256.

Martin, Theresa Alice Cain

Pétition, 140. Rapport, 353. Adoption, 366.

Bill (L-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 410. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 257.

Martz, Jean Brasgold

Pétition, 23.

Massé, Joseph-Roger-Fernand

Pétition, 184. Rapport, 314-315. Adoption, 315.

Bill (C-11)—1re, 317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 258.

Mathieu, Andrée Duquette

Pétition, 28. Rapport, 335. Adoptino, 355-356.

Bill (D-12)—1re, 2e et 3e, 356. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 259.

Mathieu, Raymond

Pétition, 16. Rapport, 346. Adoption, 365.

—*Pétition retirée*—

Matoscitis, Anastazia Suchodolska

Pétition, 23. Rapport, 80. Adoption, 97.

Bill (U-1)—1re, 125-126. 2e, 138. 3e, 148-149. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 260.

Mavor, Joan Dorothy Beaver

Pétition, 184. Rapport, 351-352. Adoption, 366.

Bill (F-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 410. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 261.

Maynard, Winona Beryl Buzan

Pétition, 44. Rapport, 246. Adoption, 266.

Bill (Z-8)—1re, 272. 2e, 279-280. 3e, 288. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 262.

Mazaraky, Ludmila Eremeeff

Pétition, 28. Rapport, 226-227. Adoption, 239.

Bill (Z-7)—1re, 263. 2e, 274. 3e, 277-278. Adoption par Communes, 334. Message, 334. Sanction royale, 382. Chapitre 263.

McAlear, Marion Donnithorne

Pétition, 132. Rapport, 337. Adoption, 355-356.

Bill (K-12)—1re, 2e et 3e, 356. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 264.

McCormick, Marion Stewart Whitehouse

Pétition, 16. Rapport, 102. Adoption, 129.

Bill (A-3)—1re, 147. 2e, 158-159. 3e, 170. Adoption par Communes, 334. Message, 334. Sanction royale, 381. Chapitre 265.

McCormick, Marion Stewart Whitehouse

Pétition, 18. Rapport, 313. Adoption, 315.

Bill (Y-10)—1re, 317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 266.

McCorrison, Lila Redmond

Pétition, 29.

McCrea, Muriel Gamache

Pétition, 90. Rapport, 144-145. Adoption, 158.

Bill (L-5)—1re, 177. 2e, 193-194. 3e, 198. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 267.

- McGuire, Mary Patricia Pierrette Brisebois**
Pétition, 203. Rapport, 349. Adoption, 366.
Bill (X-12)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 410. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 268.
- McLean, John Fraser**
Pétition, 20. Rapport, 103. Adoption, 129.
Bill (E-3)—1re, 147. 2e, 158-159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 269.
- McLean, Pauline Margaret Patricia Sylvester**
Pétition, 90. Rapport, 244. Adoption, 266.
Bill (R-8)—1re, 271-272. 2e, 279-280. 3e, 288. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 270.
- McLelland, Edith**
Pétition, 204.
- McLeod, Muriel Audrey Connor**
Pétition, 17. Rapport, 146. Adoption, 158.
Bill (Q-5)—1re, 177. 2e, 193-194. 3e, 198. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 271.
- Meade, Lois Altena Robertson**
Pétition, 132. Rapport, 260. Adoption, 273.
Bill (R-9)—1re, 287. 2e, 295. 3e, 300-301. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 272.
- Metham, Harry Leo**
Pétition, 17. Rapport, 69. Adoption, 88.
Bill (Y)—1re, 94-95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 273.
- Meti, Jessie Pearce**
Pétition, 21. Rapport, 56. Adoption, 75.
Bill (P)—1re, 86-87. 2e, 97. 3e, 110. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 274.
- Middleton, Rose Marie Bremner**
Pétition, 132. Rapport, 361. Adoption, 370.
Bill (S-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 423. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 275.
- Miller, Mary Elizabeth Williamson**
Pétition, 29. Rapport, 227. Adoption, 239.
Bill (A-8)—1re, 263. 2e, 274. 3e, 277-278. Adoption par Communes, 334. Message, 334. Sanction royale, 382. Chapitre 276.
- Miller, Mary Kathleen Pineault**
Pétition, 24. Rapport, 246. Adoption, 266.
Bill (X-8)—1re, 272. 2e, 279-280. 3e, 288. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 277.

Mogil, Mary Boldovitch (autrement connue sous le nom de Mary Boldovitch Mogilesky)

Pétition, 18. Rapport, 244. Adoption, 266.

Bill (S-8)—1re, 271-272. 2e, 279-280. 3e, 288. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 278.

Mogilesky, Mary Boldovitch

(Voir Mogil, Mary Boldovitch)

Mongeau, Paule Chaput

Pétition, 21. Rapport, 259. Adoption, 273.

Bill (O-9)—1re, 287. 2e, 295. 3e, 300-301. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 279.

Moore, Lawrence Robson

Pétition, 66. Rapport, 325. Adoption, 328.

Bill (S-11)—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 423. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 280.

Morgan, Mary Elizabeth Catherine Russell

Pétition, 141. Rapport, 350. Adoption, 366.

Bill (Z-12)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 410. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 281.

Morrison, Earl

Pétition, 90. Rapport, 314. Adoption, 315.

Bill (B-11)—1re, 317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 282.

Moscovitch, Doris Katz

Pétition, 16. Rapport, 312. Adoption, 315.

Bill (U-10)—1re, 317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 283.

Mudry, Beatrice Lillian Sidaway

Pétition, 27. Rapport, 187. Adoption, 200.

Bill (V-6)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 231-232. Adoption par Communes, 285. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 284.

Mugford, Albert George

Pétition, 44. Rapport, 335. Adoption, 355-356.

Bill (C-12)—1re, 2e et 3e, 356. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 285.

N**Nahorniak, Stefania Stella Rosiu**

Pétition, 16. Rapport, 81. Adoption, 97.

Bill (Z-1)—1re, 125-126. 2e, 138. 3e, 148-149. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 286.

Neiss, Lily Claiman

Pétition, 23. Rapport, 143. Adoption, 158.

Bill (G-5)—1re, 177. 2e, 193-194. 3e, 198. Adoption par Communes, 283.
Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 287.

Nicolle, Doris Amelia Carter

Pétition, 22. Rapport, 82. Adoption, 97.

Bill (B-2)—1re, 125-126. 2e, 138. 3e, 148-149. Adoption par Communes,
255. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 288.

Niederhoffer, Magda Kadar

Pétition, 67. Rapport, 336. Adoption, 355-356.

Bill (H-12)—1re, 2e et 3e, 356. Adoption par Communes, 409. Message, 410.
Sanction royale, 435. Chapitre 289.

Niski, Gregory

(Voir Niski, Grzegorz)

Niski, Grzegorz (autrement connu sous le nom de Gregory Niski)

Pétition, 25. Rapport, 228. Adoption, 239.

Bill (D-8)—1re, 263. 2e, 274. 3e, 277-278. Adoption par Communes, 387.
Message, 387. Sanction royale, 391. Chapitre 290.

Nurse, Dudley

Pétition, 21. Rapport, 79. Adoption, 97.

Bill (S-1)—1re, 125-126. 2e, 137-138. 3e, 148-149. Adoption par Communes,
255. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 291.

Nutbrown, Harry

Pétition, 140. Rapport, 315. Adoption, 315.

Bill (E-11)—1re, 317. 2e, 331. 3e, 342. Adoption par Communes, 409. Mes-
sage, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 292.

Nutovic, Rina Cirl Reich

Pétition, 25. Rapport, 119. Adoption, 137.

Bill (D-4)—1re, 155. 2e, 172-173. 3e, 178. Adoption par Communes, 283.
Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 293.

Oncescu, Nick John

Pétition, 132. Rapport, 351. Adoption, 366.

Bill (D-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 410. Mes-
sage, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 294.

O'Neill, Donald Edmund

Pétition, 24. Rapport, 185. Adoption, 200.

Bill (M-6)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 231-232. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 295.

Ostroff, Lillian Yochalas

Pétition, 44. Rapport, 245. Adoption, 266.

Bill (V-8)—1re, 271-272. 2e, 279-280. 3e, 288. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 296.

Ovenden, Helen Rose Bickerdike

Pétition, 26. Rapport, 188. Adoption, 200.

Bill (X-6)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 231-232. Adoption par Communes, 285. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 297.

P**Paquette, Ange-Aimée-Jacqueline Lacoste**

Pétition, 29. Rapport, 191. Adoption, 200.

Bill (H-7)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 232. Adoption par Communes, 285. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 298.

Paradis, Laurette Lacombe

Pétition, 24. Rapport, 145. Adoption, 158.

Bill (N-5)—1re, 177. 2e, 193-194. 3e, 198. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 300.

Parker, Ronald Edward

Pétition, 140. Rapport, 338. Adoption, 355-356.

Bill (N-12)—1re, 2e et 3e, 356. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 299.

Parr, Estelle Frances Demaio

Pétition, 24. Rapport, 166. Adoption, 181.

Bill (D-6)—1re, 213-214. 3e, 221. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 301.

Pastuszko, Jeannine Thauvoye

Pétition, 22. Rapport, 164. Adoption, 181.

Bill (X-5)—1re, 204-205. 2e, 213-214. 3e, 221. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 302.

Patience, Patricia Anne Wylie Houstoun

Pétition, 21. Rapport, 56-57. Adoption, 75.

Bill (R)—1re, 87. 2e, 97. 3e, 110. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 303.

Pattee, Frances Ellison Schnebley

Pétition, 203. Rapport, 362. Adoption, 370.

Bill (W-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 423. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 304.

Péloquin, Marguerite Fleury

Pétition, 204.

Petel, Jacques

Pétition, 141. Rapport, 346. Adoption, 365.

Bill (S-12)—1re, 2e et 3e, 374-376. Adoption par Communes, 423. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 305.

Petit, Joseph-Émile-Gérard

Pétition, 203.

Phillips, Doris Irwin

Pétition, 44. Rapport, 245. Adoption, 266.

Bill (T-8)—1re, 271-272. 2e, 279-280. 3e, 288. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 306.

Piché, Jacques

Pétition, 17. Rapport, 257. Adoption, 273.

Bill (H-9)—1re, 286-287. 2e, 295. 3e, 300-301. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 307.

Pike, Ronald

Pétition, 19. Rapport, 360. Adoption, 370.

Bill (Q-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 423. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 308.

Pinard, Yvette Roby (autrement connue sous le nom de Yvette Roby Beauchemin)

Pétition, 44. Rapport, 322. Adoption, 328.

Bill (I-11)—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 309.

Pinkney, Douglas

Pétition, 16. Rapport, 81-82. Adoption, 97.

Bill (A-2)—1re, 125-126. 2e, 138. 3e, 148-149. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 310.

Pitman, Olive Clara Benson

Pétition, 27. Rapport, 261. Adoption, 273.

—Pétition non accordée—

Porter, Pauline Jean Stoakley Ramsay

Pétition, 20. Rapport, 142. Adoption, 158.

Bill (B-5)—1re, 177. 2e, 193-194. 3e, 198. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 311.

Porter, Roy

Pétition, 44. Rapport, 309. Adoption, 315.

Bill (J-10)—1re, 316-317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 312.

Poulet, Bernard-Auguste-François

Pétition, 22. Rapport, 348. Adoption, 366.

—*Pétition non accordée*—

Préfontaine, Jean

Pétition, 26. Rapport, 71. Adoption, 88.

Bill (H-1)—1re, 94-95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 313.

Prokopp, Ingrid Malten

Pétition, 26. Rapport, 186. Adoption, 200.

Bill (P-6)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 231-232. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 315.

Proulx, Violet Pitman

Pétition, 204.

R**Ramsay, Margaret Chapman**

Pétition, 24. Rapport, 305. Adoption, 315.

Bill (V-9)—1re, 316-317. 2e, 329-331. 3e, 340-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 316.

Redston, Florence Helen Leslie

Pétition, 24. Rapport, 164. Adoption, 181.

Bill (W-5)—1re, 204-205. 2e, 213-214. 3e, 221. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 317.

Reisinger, Rosalia Jakes

Pétition, 140.

Rief, Sylvia Elizabeth Goodfellow

Pétition, 27. Rapport, 93. Adoption, 112.

Bill (W-2)—1re, 135. 2e, 151. 3e, 156. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 379. Chapitre 318.

Ripchinsky, Elizabeth Krawchuk Yovdofchuk

Pétition, 27. Rapport, 243-244. Adoption, 266.

Bill (P-8)—1re, 271-272. 2e, 279-280. 3e, 288. Adoption par Communes, 387. Message, 387. Sanction royale, 391. Chapitre 319.

Ritchie, Dorothy Ellen McCulloch

Pétition, 20. Rapport, 93. Adoption, 112.

Bill (Y-2)—1re, 135. 2e, 151. 3e, 156. Adoption par Communes, 256. Message, 256. Sanction royale, 379. Chapitre 320.

Roach, Barbara Bennett

Pétition, 19. Rapport, 352. Adoption, 366.

Bill (G-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 410. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 321.

Robert, Thérèse Filion

Pétition, 24. Rapport, 166-167. Adoption, 181.

Bill (F-6)—1re, 205. 2e, 213-214. 3e, 221. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 322.

Roberts, Grace Gloria Ramsey

Pétition, 203.

Robertson, Irene Grace Weir

Pétition, 16. Rapport, 339. Adoption, 355-356.

Bill (P-12)—1re, 2e et 3e, 356. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 323.

Robinson, Patricia Jean Jones

Pétition, 24. Rapport, 55. Adoption, 75.

Bill (M)—1re, 86-87. 2e, 97. 3e, 110. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 324.

Romandini, Kathleen O'Malley

Pétition, 22. Rapport, 245. Adoption, 266.

Bill (U-8)—1re, 271-272. 2e, 279-280. 3e, 288. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 325.

Rose, Frances Elizabeth Lyon

Pétition, 16. Rapport, 92-93. Adoption, 112.

Bill (V-2)—1re, 135. 2e, 151. 3e, 156. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 379. Chapitre 326.

Rougeau, Victoire Bergeron

Pétition, 45. Rapport, 305. Adoption, 315.

Bill (W-9)—1re, 316-317. 2e, 329-331. 3e, 340-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 327.

Rousseau, Marie-France-José-Thérèse Fasbender

Pétition, 23. Rapport, 106. Adoption, 129.

Bill (O-3)—1re, 147. 2e, 159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 328.

Russell, Micheline Bourdon

Pétition, 203. Rapport, 360. Adoption, 370.

Bill (R-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 423. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 329.

Ryan, Dorohy Cumming

Pétition, 23. Rapport, 69. Adoption, 88.

Bill (Z)—1re, 94-95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 330.

Ryer, Norma Leibovitch

Pétition, 184.

Rynd, Shirley Chernofsky

Pétition, 184. Rapport, 309. Adoption, 315.

Bill (I-10)—1re, 316-317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 331.

Rzasa, Angela Szpilakowska

(Voir Rzasa, Angelina Szpilakowska)

Rzasa, Angelina Szpilakowska (autrement connue sous le nom de Angela Szpilakowska Rzasa)

Pétition, 20. Rapport, 220. Adoption, 233.

Bill (V-7)—1re, 238. 2e, 250-251. 3e, 264. Adoption par Communes, 334. Message, 334. Sanction royale, 382. Chapitre 332.

S**St. James, Muriel Martha Margaret Wilkins**

Pétition, 24. Rapport, 81. Adoption, 97.

Bill (X-1)—1re, 125-126. 2e, 138. 3e, 148-149. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 360.

Sams, Joan Gertrude Mitchell

Pétition, 132. Rapport, 307. Adoption, 315.

Bill (C-10)—1re, 316-317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 333.

Saunders, Bessie Holmes

Pétition, 24. Rapport, 104. Adoption, 129.

Bill (J-3)—1re, 147. 2e, 158-159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 334.

Savard, Margo Jean Thornton

Pétition, 203.

Sazant, Clara Soloway Rudy

Pétition, 28. Rapport, 258. Adoption, 273.

Bill (J-9)—1re, 287. 2e, 295. 3e, 300-301. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 335.

Scarff, Shirley Edythe Fairlie

Pétition, 66. Rapport, 218-219. Adoption, 233.

Bill (R-7)—1re, 238. 2e, 250-251. 3e, 264. Adoption par Communes, 334. Message, 334. Sanction royale, 381. Chapitre 336.

Schubert, Karl

Pétition, 203.

Schwartje, Catharina Lassahn

Pétition, 16. Rapport, 70. Adoption, 88.

Bill (D-1)—1re, 94-95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 337.

Schwarz, Joan Monica Evans

Pétition, 20. Rapport, 72. Adoption, 88.

Bill (J-1)—1re, 94-95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 254. Message, 255. Sanction royale, 378. Chapitre 338.

Scott, Eileen Hannah Thomson

Pétition, 184.

Senécal, Georgette Paquette

Pétition, 22. Rapport, 84. Adoption, 97.

Bill (I-2)—1re, 126. 2e, 138. 3e, 149. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 379. Chapitre 339.

Servay, Waltraud Feronika Thorwart

Pétition, 28. Rapport, 243. Adoption, 266.

Bill (O-8)—1re, 271-272. 2e, 279-280. 3e, 288. Adoption par Communes, 387. Message, 387. Sanction royale, 391. Chapitre 340.

Sharpe, Hélène-Victorine Monseur

Pétition, 22. Rapport, 189. Adoption, 200.

Bill (A-7)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 231-232. Adoption par Communes, 285. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 341.

Shaver, Anita Marinier

Pétition, 19. Rapport, 67-68. Adoption, 88.

Bill (U)—1re, 94-95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 342.

Sherback, Mimi Frances Aberback

Pétition, 19. Rapport, 349. Adoption, 366.

Bill (V-12)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 343.

Shields, Lorna Claire Bianchi

Pétition, 23. Rapport, 102. Adoption, 129.

Bill (B-3)—1re, 147. 2e, 158-159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 344.

Shyshko, Irene Klychnyk

Pétition, 28. Rapport, 187. Adoption, 200.

Bill (U-6)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 231-232. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 345.

Silver, Elizabeth Hill

Pétition, 23. Rapport, 144. Adoption, 158.

Bill (I-5)—1re, 177. 2e, 193-194. 3e, 198. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 346.

Silverman, Miriam Brodish

Pétition, 28. Rapport, 259. Adoption, 273.

Bill (N-9)—1re, 287. 2e, 295. 3e, 300-301. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 347.

Skilling, Gordon Frank

Pétition, 204.

Slatkin, Ethel Shifra Bloom

Pétition, 44.

Smith, Dorothy Alva Broadhurst

Pétition, 19.

Smith, John Henry

Pétition, 19.

Snider, Sylvia Rapp

Pétition, 204. Rapport, 362. Adoption, 370.

Bill (X-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 423. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 348.

Sobie, Eileen Madeleine Conroy Wettlaufer

Pétition, 67. Rapport, 307. Adoption, 315.

Bill (D-10)—1re, 316-317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 349.

Springelis, Eleonor Butkieviciute Springeliene

Pétition, 140. Rapport, 326. Adoption, 328.

Bill (U-11)—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 423. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 350.

Spurrell, Lennard Gordon

Pétition, 19. Rapport, 123. Adoption, 137.

Bill (O-4)—1re, 155. 2e, 173. 3e, 178. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 351.

Srb, Deirdre Joan Lang

Pétition, 23. Rapport, 133. Adoption, 151.

Bill (U-4)—1re, 169. 2e, 181. 3e, 191-192. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 352.

Stairs, Millicent, Felicite Dawson

Pétition, 132. Rapport, 353-354. Adoption, 366.

Bill (M-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 410. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 353.

Stanley, Marjorie Edwina Elizabeth Eke

Pétition, 21. Rapport, 123. Adoption, 137.

Bill (P-4)—1re, 155. 2e, 173. 3e, 178. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 354.

Steinhart, Abraham

(Voir Sztajnhart, Abraham)

Steinhart, Sylvia Slutsky

Pétition, 22. Rapport, 124. Adoption, 137.

Bill (R-4)—1re, 155. 2e, 173. 3e, 178. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 355.

Stenstadvold, Greta Claire Van Valkenburg

Pétition, 184.

Stewart, Marion Campbell

Pétition, 17. Rapport, 117. Adoption, 137.

Bill (W-3)—1re, 155. 2e, 172-173. 3e, 178. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 356.

Stone, Frances May Cousins

Pétition, 28. Rapport, 91. Adoption, 112.

Bill (R-2)—1re, 135. 2e, 151. 3e, 156. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 357.

Strelis, Julija Rinkeviciute

Pétition, 26. Rapport, 122. Adoption, 137.

Bill (L-4)—1re, 155. 2e, 173. 3e, 178. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 358.

Strike, Doris Jean Lussier

Pétition, 67. Rapport, 308. Adoption, 315.

Bill (F-10)—1re, 316-317. 2e, 330-331. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 359.

Sullivan, Mary Patricia Happy

Pétition, 184. Rapport, 361-362. Adoption, 370.

Bill (V-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 410. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 362.

Supple, Richard

Pétition, 132. Rapport, 351. Adoption, 366.

Bill (E-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 410. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 362.

Suttner, Lillian Boyce

Pétition, 140.

Sztajnhart, Abraham (autrement connu sous le nom de Abraham Steinhart)

Pétition, 25. Rapport, 143. Adoption, 158.

Bill (H-5)—1re, 177. 2e, 193-194. 3e, 198. Adoption par Communes, 283. Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 363.

T**Taillefer, Agathe-Rose-Alma Bisson**

Pétition, 90. Rapport, 351. Adoption, 366.

Bill (C-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 410. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 364.

Tamborino, Philip

Pétition, 20. Rapport, 80. Adoption, 97.

Bill (W-1)—1re, 125-126. 2e, 138. 3e, 148-149. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 365.

Tanguay, Simone Habel

Pétition, 132. Rapport, 327. Adoption, 328.

Bill (A-12)—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 423. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 366.

Tannahill, Edna Hall Powell

Pétition, 28. Rapport, 102. Adoption, 129.

Bill (C-3)—1re, 147. 2e, 158-159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282. Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 367.

Tardif, Mary Flatman

Pétition, 26. Rapport, 261. Adoption, 273.

Bill (T-9)—1re, 387. 2e, 295. 3e, 300-301. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 435. Chapitre 368.

Tassé, Joseph-Alfred-Victor

Pétition, 204 .

Taylor, Edward Douglas

Pétition, 20. Rapport, 186. Adoption, 200.

Bill (Q-6)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 231-232. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 369.

Taylor, Joyce Bernice Good

Pétition, 24. Rapport, 56. Adoption, 75.

Bill (O)—1re, 86-87. 2e, 97. 3e, 110. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 370.

Taylor, Robert Allan

Pétition, 24. Rapport, 69. Adoption, 88.

Bill (A-1)—1re, 94-95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 371.

Théberge, Marie-Rose-Lina-Patricia Guertin

Pétition, 16. Rapport, 71. Adoption, 88.

Bill (G-1)—1re, 94-95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 254. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 372.

Thomas, Marion Augusta Butler

Pétition, 66. Rapport, 322-323. Adoption, 328.

Bill (J-1)—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 409. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 373.

Thompson, Edith Elizabeth Altherr

Pétition, 140 .

Timmins, Hilda Roberts

Pétition, 18.

Titleman, Lilly Sklar

Pétition, 19.

Touchette, Elizabeth Geroux

Pétition, 184.

Toulouse, William

Pétition, 204.

Tremblay, Cécile Chagnon

Pétition, 141.

Turner, Doris Louise Richardson

Pétition, 28. Rapport, 248. Adoption, 266.

Bill (G-9)—1re, 272. 2e, 280. 3e, 288. Adoption par Communes, 407. Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 375.

Tweddell, Pierre

Pétition, 24. Rapport, 165. Adoption, 181.
—*Pétition non accordée*—

V**Valois, Joseph-Lauréat-Pierre**

Pétition, 132. Rapport, 361. Adoption, 370.

Bill (U-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 423. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 376.

Varvariuk, Boris

Pétition, 25. Rapport, 81. Adoption, 97.

Bill (Y-1)—1re, 125-126. 2e, 138. 3e, 148-149. Adoption par Communes, 255. Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 377.

Villeneuve, Shirley Jean Weir

Pétition, 27. Rapport, 314. Adoption, 315.

Bill (Z-10)—1re, 317. 2e, 331-332. 3e, 341-342. Adoption par Communes, 408. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 378.

W**Wagner, Helmut Joser**

Pétition, 24. Rapport, 166. Adoption, 181.

Bill (E-6)—1re, 205. 2e, 213-214. 3e, 221. Adoption par Communes, 284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 379.

Walker, William George

Pétition, 141. Rapport, 352. Adoption, 366.

Bill (H-13)—1re, 2e et 3e, 375-376. Adoption par Communes, 410. Message, 410. Sanction royale, 436. Chapitre 380.

Ward, Harry Payne

Pétition, 141. Rapport, 363. Adoption, 370.

Bill (A-14)—1re, 2e et 3e, 376. Adoption par Communes, 424. Message, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 381.

Ward, Lemuel Alvin Henry

Pétition, 23. Rapport, 190. Adoption, 200.

Bill (D-7)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 232. Adoption par Communes, 285. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 382.

Waterman, Gweneth Vernice Blackman

Pétition, 26. Rapport, 244. Adoption, 266.

Bill (Q-8)—1re, 271-272. 2e, 279-280. 3e, 288. Adoption par Communes, 387. Message, 387. Sanction royale, 391. Chapitre 383.

Watson, Marilyn Joan O'Bryan

Pétition, 184.

Webb, Hazel Gladys Rees

Pétition, 27. Rapport, 219. Adoption, 233.

Bill (T-7)—1re, 238. 2e, 250-251. 3e, 264. Adoption par Communes, 334.
Message, 334. Sanction royale, 382. Chapitre 384.

Webb, John Howard Burland

Pétition, 26. Rapport, 121. Adoption, 137.

Bill (I-4)—1re, 155. 2e, 172-173. 3e, 178. Adoption par Communes, 283.
Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 385.

Weber, Joan Perl Finfer

Pétition, 21. Rapport, 119. Adoption, 137.

Bill (B-4)—1re, 155. 2e, 172-173. 3e, 178. Adoption par Communes, 282.
Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 386.

Weniger, Samuel

Pétition, 20. Rapport, 122. Adoption, 137.

Bill (M-4)—1re, 155. 2e, 173. 3e, 178. Adoption par Communes, 283. Mes-
sage, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 387.

Werbitt, Rosa Cella Logette

Pétition, 16.

Wexler, Hyman

Pétition, 90.

Wexler, Sylvia Rumianik

Pétition, 27. Rapport, 121. Adoption, 137.

—Pétition retirée—

Wigdor, Sarah Spiegel

Pétition, 20. Rapport, 105. Adoption, 129.

Bill (K-3)—1re, 147. 2e, 158-159. 3e, 170. Adoption par Communes, 282.
Message, 285. Sanction royale, 379. Chapitre 388.

Wilson, Stanley Smith

Pétition, 18. Rapport, 186-187. 3e, 200.

Bill (S-6)—1re, 210. 2e, 223-224. 3e, 231-232. Adoption par Communes,
284. Message, 285. Sanction royale, 381. Chapitre 389.

Winterfeld, Pauline Mechanik

Pétition, 29.

Woodrow, Harold Ernest

Pétition, 26. Rapport, 120. Adoption, 137.

Bill (E-4)—1re, 155. 2e, 172-173. 3e, 178. Adoption par Communes, 283.
Message, 285. Sanction royale, 380. Chapitre 390.

Y

Yetman, Harvey Clifford

Pétition, 23. Rapport, 71. Adoption, 88.

Bill (F-1)—1re, 94-95. 2e, 112. 3e, 127. Adoption par Communes, 254.
Message, 256. Sanction royale, 378. Chapitre 391.

Yetman, Solomon Seymour

Pétition, 22.

Z

Zinman, Rose Marie Hops

Pétition, 29. Rapport, 247. Adoption, 266.

Bill (A-9)—1re, 272. 2e, 279-280. 3e, 288. Adoption par Communes, 407.
Message, 410. Sanction royale, 434. Chapitre 392.

Ziomko, Hedwig Uzar

(Voir Ziomko, Jadwiga Uzar)

Ziomko, Jadwiga Uzar (autrement connue sous le nom de Hedwig Uzar Ziomko)

Pétition, 22. Rapport, 325. Adoption, 328.

Bill (T-11)—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 423. Mes-
sage, 424. Sanction royale, 437. Chapitre 393.

Zukrowski, Gun Elsa-Maria Stridh

Pétition, 132.

Le ministère
Les adjoints parlementaires
Les principaux fonctionnaires du Conseil privé

Les sénateurs
(Inscrits par ordre d'ancienneté,
par ordre alphabétique
et par provinces)

Comités permanents, mixtes et spéciaux
du Sénat
Sénateurs décédés durant la session parlementaire
de 1957

Les hauts fonctionnaires du Sénat et les
chefs des principaux services

La Bibliothèque du Parlement

(Lors de la prorogation, le 12 avril 1957)

MEMBRES DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

LORS DE LA PROROGATION DU 12 AVRIL 1957

Le très hon. LOUIS-STEPHEN ST-LAURENT	Premier ministre et président du Conseil privé
Le très hon. CLARENCE DECATUR HOWE..	Ministre du Commerce et ministre de la Production de défense
Le très hon. JAMES GARFIELD GARDINER.	Ministre de l'Agriculture
L'hon. PAUL-JOSEPH-JAMES MARTIN ...	Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social
L'hon. JAMES J. McCANN	Ministre du Revenu national
L'hon. MILTON FOWLER GREGG	Ministre du Travail
L'hon. LESTER BOWLES PEARSON	Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
L'hon. STUART SINCLAIR GARSON	Ministre de la Justice et procureur général
L'hon. ROBERT HENRY WINTERS	Ministre des Travaux publics
L'hon. HUGUES LAPOINTE	Ministre des Affaires des anciens combattants et ministre des Postes
L'hon. WALTER EDWARD HARRIS	Ministre des Finances et receveur général
L'hon. GEORGE PRUDHAM	Ministre des Mines et Relevés techniques
L'hon. JAMES SINCLAIR	Ministre des Pêcheries
L'hon. RALPH OSBORNE CAMPNEY	Ministre de la Défense nationale
L'hon. WILLIAM ROSS MACDONALD	Solliciteur général et leader du Gouvernement au Sénat
L'hon. JOHN WHITNEY PICKERSGILL	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. JEAN LESAGE	Ministre du Nord canadien et des Ressources nationales
L'hon. GEORGE CARLYLE MARLER	Ministre des Transports
L'hon. ROCH PINARD	Secrétaire d'État

ADJOINTS PARLEMENTAIRES

MM.

ROBERT McCUBBIN	au ministre de l'Agriculture
J. WATSON MACNAUGHT	au ministre des Pêcheries
J.-A. BLANCHETTE	au ministre du Travail
W. M. BENIDICKSON	au ministre des Finances
J.-G.-L. LANGLOIS	au ministre des Transports
J. H. DICKEY	au ministre de la Production de défense
W. G. WEIR	au premier ministre
C. E. BENNETT	au ministre des Affaires des anciens combattants
F. G. ROBERTSON	au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social
MAURICE BOURGET	au ministre des Travaux publics
T. A. M. KIRK.....	au ministre des Postes
LUCIEN CARDIN	au secrétaire d'État aux Affaires extérieures
PAUL HELLYER	au ministre de la Défense nationale

PRINCIPAUX FONCTIONNAIRES DU CONSEIL PRIVÉ

R. B. BRYCE	Greffier du Conseil privé et secrétaire du cabinet
A. M. HILL	Greffier adjoint du Conseil privé

MEMBRES DU MINISTÈRE

L'ordre de préséance

LORS DE LA PROVOGATION DU 12 AVRIL 1957

Le très hon. Louis-Stanislas St-Jean	Prémier ministre et président du Conseil privé
Le très hon. CLARENCE DICKSON HOWE	Ministre du Commerce et ministre de la Production de défense
Le très hon. JAMES GARDNER GARDNER	Ministre de la Santé
Le très hon. PAUL JOHNSTON-LAKE MARTIN	Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social
Le très hon. JAMES J. MCCANN	Ministre du Commerce national
Le très hon. HOWARD GARDNER	Ministre du Travail
Le très hon. HOWARD GARDNER	Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
Le très hon. STEVEN BUCKLEY GARDNER	Ministre de la Justice et procureur général
Le très hon. ROBERT HENRY WILSON	Ministre des Travaux publics
Le très hon. HENRY LAPOINTE	Ministre des Affaires des anciens combattants et ministre des Postes
Le très hon. HOWARD HARRIS	Ministre des Finances et procureur général
Le très hon. GEORGE FREDERICK	Ministre des Mines et Revenus techniques
Le très hon. GARDNER GARDNER	Ministre des Pêches
Le très hon. GARDNER GARDNER	Ministre de la Défense nationale
Le très hon. WILLIAM FREDERICK MACKENZIE	Solliciteur général et leader du Gouvernement au Sénat
Le très hon. JOHN WILSON PETERSON	Ministre de la Colonisation et de l'Immigration
Le très hon. JACQUES LAFRANCE	Ministre du Nord canadien et des Ressources nationales
Le très hon. GEORGE GARDNER MARRAS	Ministre des Transports
Le très hon. ROBERT BURNHAM	Secrétaire d'État

ADJOINTS PARLEMENTAIRES

Le très hon. ROBERT BURNHAM	Secrétaire d'État
Le très hon. JACQUES LAFRANCE	Ministre du Nord canadien et des Ressources nationales
Le très hon. JOHN WILSON PETERSON	Ministre de la Colonisation et de l'Immigration
Le très hon. WILLIAM FREDERICK MACKENZIE	Solliciteur général et leader du Gouvernement au Sénat
Le très hon. GARDNER GARDNER	Ministre de la Défense nationale
Le très hon. GEORGE FREDERICK	Ministre des Mines et Revenus techniques
Le très hon. HOWARD HARRIS	Ministre des Finances et procureur général
Le très hon. HENRY LAPOINTE	Ministre des Affaires des anciens combattants et ministre des Postes
Le très hon. ROBERT HENRY WILSON	Ministre des Travaux publics
Le très hon. STEVEN BUCKLEY GARDNER	Ministre de la Justice et procureur général
Le très hon. HOWARD GARDNER	Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
Le très hon. HOWARD GARDNER	Ministre du Travail
Le très hon. JAMES J. MCCANN	Ministre du Commerce national
Le très hon. PAUL JOHNSTON-LAKE MARTIN	Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social
Le très hon. JAMES GARDNER GARDNER	Ministre de la Santé
Le très hon. CLARENCE DICKSON HOWE	Ministre du Commerce et ministre de la Production de défense
Le très hon. LOUIS-STANISLAS ST-JEAN	Prémier ministre et président du Conseil privé

PRINCIPAUX FONCTIONNAIRES DU CONSEIL PRIVÉ

A. M. HINE	Chercheur adjoint du Conseil privé
R. B. BRYCE	Chercheur du Conseil privé et secrétaire du cabinet

SÉNATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

(LORS DE LA PROROGATION, LE 12 AVRIL 1957)

LE PRÉSIDENT, L'HONORABLE WISHART McLEA ROBERTSON, C.P.

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
ARTHUR C. HARDY, C.P.	LEEDS	Brockville (Ont.)
WILLIAM H. MCGUIRE	York-Est	Toronto (Ont.)
DONAT RAYMOND	de la Vallière	Montréal (P.Q.)
CAIRINE R. WILSON, M ^{me}	Rockcliffe	Ottawa (Ont.)
ARTHUR MARCOTTE	Ponteix	Ponteix (Sask.)
RALPH BYRON HORNER	Blaine-Lake	Blaine-Lake (Sask.)
WALTER MORLEY ASELTINE	Rosetown	Rosetown (Sask.)
FELIX P. QUINN	Bedford-Halifax	Bedford (N.-É.)
JOHN T. HAIG	Winnipeg	Winnipeg (Man.)
JOHN WALLACE de B. FARRIS	Vancouver-Sud	Vancouver (C.-B.)
ADRIAN K. HUGESSEN	Inkerman	Montréal (P.Q.)
NORMAN P. LAMBERT	Ottawa	Ottawa (Ont.)
ARTHUR-LUCIEN BEAUBIEN	Provencher	Saint-Jean-Baptiste (Man.)
ARISTIDE BLAIS	Saint-Albert	Edmonton (Alb.)
CHARLES BENJAMIN HOWARD	Wellington	Sherbrooke (P.Q.)
SALTER ADRIAN HAYDEN	Toronto	Toronto (Ont.)
NORMAN McLEOD PATERSON	Thunder-Bay	Fort-William (Ont.)
WILLIAM DAUM EULER, C.P.	Waterloo	Kitchener (Ont.)
LÉON MERCIER-GOUIN	de Salaberry	Montréal (P.Q.)
THOMAS VIEN, C.P.	de Lorimier	Outremont (P.Q.)
WILLIAM RUPERT DAVIES	Kingston	Kingston (Ont.)
GORDON PETER CAMPBELL	Toronto	Toronto (Ont.)
WISHART McLEA ROBERTSON, C.P. (Président)	Shelburne	Truro (N.-É.)
TÉLESPHORE-DAMIEN BOUCHARD	les Laurentides	Saint-Hyacinthe (P.Q.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
CYRILLE VAILLANCOURT.....	Kennebec.....	Lévis (P.Q.)
JACOB NICOL.....	Bedford.....	Sherbrooke (P.Q.)
THOMAS ALEXANDER CRERAR, C.P.....	Churchill.....	Winnipeg (Man.)
WILLIAM HORACE TAYLOR.....	Norfolk.....	R.R. n° 3, Brantford (Ont.)
FRED WILLIAM GERSHAW.....	Medicine-Hat.....	Medicine-Hat (Alb.)
JOHN POWER HOWDEN.....	Saint-Boniface.....	Norwood-Grove (Man.)
VINCENT DUPUIS.....	Rigaud.....	Montréal (P.Q.)
CHARLES L. BISHOP.....	Ottawa.....	Ottawa (Ont.)
JOHN JAMES KINLEY.....	Queen's-Lunenburg.....	Lunenburg (N.-É.)
CLARENCE JOSEPH VENIOT.....	Gloucester.....	Bathurst (N.-B.)
ARTHUR WENTWORTH ROEBUCK.....	Toronto-Trinity.....	Toronto (Ont.)
JOHN ALEXANDER McDONALD.....	King's.....	Halifax (N.-É.)
ALEXANDER NEIL McLEAN.....	Nouveau-Brunswick (sud.)	Saint-Jean (N.-B.)
GEORGE PERCIVAL BURCHILL.....	Northumberland.....	South-Nelson (N.-B.)
JEAN-MARIE DESSUREAULT.....	Stadacona.....	Québec (P.Q.)
PAUL-HENRI BOUFFARD.....	Grandville.....	Québec (P.Q.)
JAMES GRAY TURGEON.....	Cariboo.....	Vancouver (C.-B.)
STANLEY STEWART MCKEEN.....	Vancouver.....	Vancouver (C.-B.)
THOMAS FARQUHAR.....	Algoma.....	Little-Current (Ont.)
JOSEPH-WILLIE COMEAU.....	Clare.....	Comeauville (N.-É.)
THOMAS H. WOOD.....	Regina.....	Regina (Sask.)
JAMES ANGUS MacKINNON, C.P.....	Edmonton.....	Edmonton (Alb.)
THOMAS VINCENT GRANT.....	Montague.....	Montague (Î. P.-É.)
WILLIAM ALEXANDER FRASER.....	Trenton.....	Trenton (Ont.)
WILLIAM HENRY GOLDING.....	Huron-Perth.....	Seaforth (Ont.)
GEORGE H. BARBOUR.....	Prince.....	Charlottetown (Î. P.-É.)
ALEXANDER BOYD BAIRD.....	Saint-Jean.....	Saint-Jean (T.-N.)
RAY PETTEN.....	Bonavista.....	Saint-Jean (T.-N.)
THOMAS REID.....	New-Westminster.....	New-Westminster (C.-B.)
J. WESLEY STAMBAUGH.....	Bruce.....	Bruce (Alb.)
GORDON B. ISNOR.....	Halifax-Dartmouth.....	Halifax (N.-É.)
CHARLES G. HAWKINS.....	Milford-Hants.....	Milford-Station (N.-É.)
CALVERT C. PRATT.....	Saint-Jean-Ouest.....	Saint-Jean (T.-N.)
MICHAEL G. BASHA.....	Côte de l'ouest.....	Curling (T.-N.)
MARIANA BEAUCHAMP JODOIN, M ^{me}	Sorel.....	Montréal (P.Q.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
MURIEL McQUEEN FERGUSON, M ^{me}	Fredericton.....	Fredericton (N.-B.)
ALLAN L. WOODROW.....	Toronto-Centre.....	Toronto (Ont.)
FREDERICK GORDON BRADLEY, C.P.....	Bonavista-Twillingate.....	Bonavista (T.-N.)
WILLIAM ROSS MACDONALD, C.P.....	Brantford.....	Brantford (Ont.)
JOSEPH-ARTHUR BRADETTE.....	Cochrane.....	Cochrane (Ont.)
LÉONARD-DAVID-SWEEZEY TREMBLAY.....	Lauzon.....	Saint-Malachie (P.Q.)
SARTO FOURNIER.....	de Lanaudière.....	Montréal (P.Q.)
AUREL-D. LÉGER.....	Kent.....	Grande-Digue (N.-B.)
JOHN J. CONNOLLY.....	Ottawa-Ouest.....	Ottawa (Ont.)
NANCY HODGES, M ^{me}	Victoria.....	Victoria (C.-B.)
DONALD CAMERON.....	Banff.....	Edmonton (Alb.)
WILLIAM M. WALL.....	Winnipeg.....	Winnipeg (Man.)
DAVID A. CROLL.....	Toronto-Spadina.....	Toronto (Ont.)
THOMAS D'ARCY LEONARD.....	Toronto-Rosedale.....	Toronto (Ont.)
FRED A. McGRAND.....	Sunbury.....	Fredericton (N.-B.)
CALIXTE-F. SAVOIE.....	Acadia.....	Moncton (N.-B.)
DONALD SMITH.....	Queens-Shelburne.....	Liverpool (N.-É.)
HAROLD CONNOLLY.....	Halifax-Nord.....	Halifax (N.-É.)
FLORENCE ELSIE INMAN, M ^{me}	Murray-Harbour.....	Montague (Î. P.-É.)
HARTLAND DE MONTARVILLE MOLSON.....	Alma.....	Montréal (P.Q.)
CHARLES GAVAN POWER, C.P.....	Golfe.....	Saint-Pacôme (P.Q.)
JEAN-FRANÇOIS POULIOT.....	De la Durantaye.....	Rivière-du-Loup (P.Q.)
SYDNEY JOHN SMITH.....	Kamloops.....	Kamloops (C.-B.)
AUSTIN CLAUDE TAYLOR.....	Westmorland.....	Salisbury (N.-B.)
WILLIAM ALBERT BOUCHER.....	Prince Albert.....	Prince Albert (Sask.)
HENRI-CHARLES BOIS.....	Montarville.....	St-Bruneau, Co. de Chambly (P.Q.)

SÉNATEURS DU CANADA

LISTE ALPHABÉTIQUE

(LORS DE LA PROROGATION, LE 12 AVRIL 1957)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
ASELTINE, WALTER M.....	Rosetown.....	Rosetown (Sask.)
BAIRD, ALEXANDER BOYD.....	Saint-Jean.....	Saint-Jean (T.-N.)
BARBOUR, GEORGE H.....	Prince.....	Charlottetown (Î. P.-É.)
BASHA, MICHAEL G.....	Côte de l'ouest.....	Curling (Î. P.-É.)
BEAUBIEU, ARTHUR-LUCIEN.....	Provencher.....	Saint-Jean-Baptiste (Man.)
BISHOP, CHARLES.....	Ottawa.....	Ottawa (Ont.)
BLAIS, ARISTIDE.....	Saint-Albert.....	Edmonton (Alb.)
BOIS, HENRI-CHARLES.....	Montarville.....	St-Bruneau, (P.Q.) Co. de Chambly
BOUCHARD, TÉLESPHORE-DAMIEN.....	les Laurentides.....	Saint-Hyacinthe (P.Q.)
BOUCHER, WILLIAM ALBERT.....	Prince Albert.....	Prince Albert (Sask.)
BOUFFARD, PAUL-HENRI.....	Granville.....	Québec (P.Q.)
BRADETTE, JOSEPH-ARTHUR.....	Cochrane.....	Cochrane (Ont.)
BRADLEY, FREDERICK GORDON, C.P.....	Bonavista-Twillingate.....	Bonavista (T.-N.)
BURCHILL, GEORGE PERCIVAL.....	Northumberland.....	South-Nelson (N.-B.)
CAMERON, DONALD.....	Banff.....	Edmonton (Alb.)
CAMPBELL, G. PETER.....	Toronto.....	Toronto (Ont.)
COMEAU, JOSEPH-WILLIE.....	Clare.....	Comeauville (N.-É.)
CONNOLLY, HAROLD.....	Halifax-Nord.....	Halifax (N.-É.)
CONNOLLY, JOHN J.....	Ottawa-Ouest.....	Ottawa (Ont.)
CRERAR, THOMAS ALEXANDER, C.P.....	Churchill.....	Winnipeg (Man.)
CROLL, DAVID A.....	Toronto-Spadina.....	Toronto (Ont.)
DAVIES, WILLIAM RUFERT.....	Kingston.....	Kingston (Ont.)
DESSUREAULT, JEAN-MARIE.....	Stadacona.....	Québec (P.Q.)
DUPUIS, VINCENT.....	Rigaud.....	Montréal (P.Q.)
EULER, WILLIAM D., C.P.....	Waterloo.....	Kitchener (Ont.)
FARQUHAR, THOMAS.....	Algoma.....	Little-Current (Ont.)
FARRIS, JOHN WALLACE DE B.....	Vancouver-Sud.....	Vancouver (C.-B.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
FERGUSON, M ^{me} MURIEL McQUEEN.....	Fredericton.....	Fredericton (N.-B.)
FOURNIER, SARTE.....	de Lanaudière.....	Montréal (P.Q.)
FRASER, WILLIAM ALEXANDER.....	Trenton.....	Trenton (Ont.)
GERSHAW, FRED WILLIAM.....	Medicine-Hat.....	Medicine-Hat (Alb.)
GOLDING, WILLIAM HENRY.....	Huron-Perth.....	Seaforth (Ont.)
GOUIN, LÉON-MERCIER.....	de Salaberry.....	Montréal (P.Q.)
GRANT, THOMAS VINCENT.....	Montague.....	Montague (Î. P.-É.)
HAIG, JOHN T.....	Winnipeg.....	Winnipeg (Man.)
HARDY, ARTHUR C., C.P.....	Leeds.....	Brockville (Ont.)
HAWKINS, CHARLES G.....	Milford-Hants.....	Milford-Station (N.-É.)
HAYDEN, SALTER A.....	Toronto.....	Toronto (Ont.)
HODGES, M ^{me} NANCY.....	Victoria.....	Victoria (C.-B.)
HORNER, RALPH BYRON.....	Blaine-Lake.....	Blaine-Lake (Sask.)
HOWARD, CHARLES B.....	Wellington.....	Sherbrooke (P.Q.)
HOWDEN, JOHN POWER.....	Saint-Boniface.....	Norwood-Grove (Man.)
HUGESSEN, ADRIAN K.....	Inkerman.....	Montréal (P.Q.)
INMAN, M ^{me} FLORENCE ELSIE.....	Murray-Harbour.....	Montague (Î. P.-É.)
ISNOR, GORDON B.....	Halifax-Dartmouth.....	Halifax (N.-É.)
JODOIN, M ^{me} MARIANA BEAUCHAMP.....	Sorel.....	Montréal (P.Q.)
KINLEY, JOHN JAMES.....	Queen's-Lunenburg.....	Lunenburg (N.-É.)
LAMBERT, NORMAN P.....	Ottawa.....	Ottawa (Ont.)
LÉGER, AUREL-D.....	Kent.....	Grande-Digue (N.-B.)
LEONARD, THOMAS D'ARCY.....	Toronto-Rosedale.....	Toronto (Ont.)
MACDONALD, WILLIAM ROSS, C.P.....	Brantford.....	Brantford (Ont.)
MACKINNON, JAMES ANGUS, C.P.....	Edmonton.....	Edmonton (Alb.)
MARCOTTE, ARTHUR.....	Ponteix.....	Ponteix (Sask.)
MCDONALD, JOHN ALEXANDER.....	King's.....	Halifax (N.-É.)
MCGRAND, FRED A.....	Sunbury.....	Fredericton (N.-B.)
MCGUIRE, WILLIAM H.....	York-Est.....	Toronto (Ont.)
MCKEEN, STANLEY STEWART.....	Vancouver.....	Vancouver (C.-B.)
MCLEAN, ALEXANDER NEIL.....	Nouveau-Brunswick (sud).....	Saint-Jean (N.-B.)
MOLSON, HARTLAND DE MONTARVILLE.....	Alma.....	Montréal (P.Q.)
NICOL, JACOB.....	Bedford.....	Sherbrooke (P.Q.)
PATERSON, NORMAN McL.....	Thunder-Bay.....	Fort-William (Ont.)
PETTEN, RAY.....	Bonavista.....	Saint-Jean (T.-N.)

SÉNATEURS—LISTE ALPHABÉTIQUE

xi

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
POULIOT, JEAN-FRANÇOIS.....	de la Durantaye.....	Rivière-du-Loup (P.Q.)
POWER, CHARLES GAVAN, C.P.....	Golfe.....	Saint-Pacôme (P.Q.)
PRATT, CALVERT C.....	Saint-Jean-Ouest.....	Saint-Jean (T.-N.)
QUINN, FELIX P.....	Bedford-Halifax.....	Bedford (N.-É.)
RAYMOND, DONAT.....	de la Vallière.....	Montréal (P.Q.)
REID, THOMAS.....	New-Westminster.....	New-Westminster (C.-B.)
ROBERTSON, WISHART MCL., C.P. (Président)	Shelburne.....	Truro (N.-É.)
ROEBUCK, ARTHUR WENTWORTH.....	Toronto-Trinity.....	Toronto (Ont.)
SAVOIE, CALIXTE-F.....	Acadie.....	Moncton (N.-B.)
SMITH, DONALD.....	Queens-Shelburne.....	Liverpool (N.-É.)
SMITH, SYDNEY JOHN.....	Kamloops.....	Kamloops (C.-B.)
STAMBAUGH, J. WESLEY.....	Bruce.....	Bruce (Alb.)
TAYLOR, AUSTIN CLAUDE.....	Westmorland.....	Salisbury (N.-B.)
TAYLOR, WILLIAM HORACE.....	Norfolk.....	R.R. n° 3, Brantford (Ont.)
TREMBLAY, LÉONARD-DAVID-SWEEZEY.....	Lauzon.....	Saint-Malachie (P.Q.)
TURGEON, JAMES GRAY.....	Cariboo.....	Vancouver (C.-B.)
VAILLANCOURT, CYRILLE.....	Kennebec.....	Lévis (P.Q.)
VENIOT, CLARENCE JOSEPH.....	Gloucester.....	Bathurst (N.-B.)
VIEN, THOMAS, C.P.....	de Lorimier.....	Outremont (P.Q.)
WALL, WILLIAM M.....	Winnipeg.....	Winnipeg (Man.)
WILSON, M ^{me} CAIRINE R.....	Rockcliffe.....	Ottawa (Ont.)
WOOD, THOMAS H.....	Regina.....	Regina (Sask.)
WOODROW, ALLAN L.....	Toronto-Centre.....	Toronto (Ont.)

SÉNATEURS DU CANADA

PAR PROVINCES

(LORS DE LA PROROGATION, LE 12 AVRIL 1957)

ONTARIO—24

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 ARTHUR C. HARDY, C.P.....	Brockville.
2 WILLIAM H. MCGUIRE.....	Toronto.
3 CAIRINE R. WILSON, M ^{me}	Ottawa.
4 NORMAN P. LAMBERT.....	Ottawa.
5 SALTER ADRIAN HAYDEN.....	Toronto.
6 NORMAN MCLEOD PATERSON.....	Fort-William.
7 WILLIAM DAUM EULER, C.P.....	Kitchener.
8 WILLIAM RUPERT DAVIES.....	Kingston.
9 GORDON PETER CAMPBELL.....	Toronto.
10 WILLIAM HORACE TAYLOR.....	R. R. n° 3, Brantford.
11 CHARLES L. BISHOP.....	Ottawa.
12 ARTHUR WENTWORTH ROEBUCK.....	Toronto.
13 THOMAS FARQUHAR.....	Little-Current.
14 WILLIAM ALEXANDER FRASER.....	Trenton.
15 WILLIAM HENRY GOLDING.....	Seaforth.
16 ALLAN L. WOODROW.....	Toronto.
17 WILLIAM ROSS MACDONALD, C.P.....	Brantford.
18 JOSEPH-ARTHUR BRADETTE.....	Cochrane.
19 JOHN J. CONNOLLY.....	Ottawa.
20 DAVID CROLL.....	Toronto.
21 THOMAS D'ARCY LEONARD.....	Toronto.
22	
23	
24	

QUÉBEC—24

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 DONAT RAYMOND.....	Montréal.
2 ADRIAN K. HUGESSEN.....	Montréal.
3 CHARLES BENJAMIN HOWARD.....	Sherbrooke.
4 LÉON-MERCIER GOUIN.....	Montréal.
5 THOMAS VIEN, C.P.....	Outremont.
6 TÉLESPHORE-DAMIEN BOUCHARD.....	Saint-Hyacinthe.
7 CYRILLE VAILLANCOURT.....	Lévis.
8 JACOB NICOL.....	Sherbrooke.
9 VINCENT DUPUIS.....	Montréal.
10 JEAN-MARIE DESSUREAULT.....	Québec.
11 PAUL-HENRI BOUFFARD.....	Québec.
12 MARIANA BEAUCHAMP JODOIN M ^{me}	Montréal.
13 LÉONARD-DAVID-SWEEZEY TREMBLAY.....	Saint-Malachie
14 SARTE FOURNIER.....	Montréal.
15 HARTLAND DE MONTARVILLE MOLSON.....	Montréal.
16 CHARLES GAVAN POWER, C.P.....	Saint-Pacôme.
17 JEAN-FRANÇOIS POULIOT.....	Rivière-du-Loup.
18 HENRI-CHARLES BOIS.....	St-Bruno, Co. de Chambly (P.Q.)
19.....	
20.....	
21.....	
22.....	
23.....	
24.....	

COLOMBIE-BRITANNIQUE—6

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 JOHN WALLACE DE B. FARRIS.....	Vancouver.
2 JAMES GRAY TURGEON.....	Vancouver.
3 STANLEY STEWART MCKEEN.....	Vancouver.
4 THOMAS REID.....	New-Westminster.
5 NANCY HODGES, M ^{me}	Victoria.
6 SIDNEY JOHN SMITH.....	Kamloops

MANITOBA—6

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 JOHN T. HAIG.....	Winnipeg.
2 ARTHUR-LUCIEN BEAUBIEN.....	Saint-Jean-Baptiste,
3 THOMAS ALEXANDER CRERAR, C.P.....	Winnipeg.
4 JOHN POWER HOWDEN.....	Norwood-Grove.
5 WILLIAM M. WALL.....	Winnipeg.
6	

SASKATCHEWAN—6

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 ARTHUR MARCOTTE.....	Ponteix.
2 RALPH BYRON HORNER.....	Blaine-Lake.
3 WALTER M. ASELTINE.....	Rosetown.
4 THOMAS H. WOOD.....	Regina.
5 WILLIAM ALBERT BOUCHER.....	Prince Albert
6	

ALBERTA—6

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 ARISTIDE BLAIS.....	Edmonton.
2 FRED WILLIAM GERSHAW.....	Medicine-Hat.
3 JAMES ANGUS MACKINNON, C.P.....	Edmonton.
4 J. WESLEY STAMBAUGH.....	Bruce.
5 DONALD CAMERON.....	Edmonton.
6	

NOUVELLE-ÉCOSSE—10

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 FELIX P. QUINN.....	Bedford.
2 WISHART McLEA ROBERTSON, C. P. (Président).....	Truro.
3 JOHN JAMES KINLEY.....	Lunenburg.
4 JOHN ALEXANDER McDONALD.....	Halifax.
5 JOSEPH-WILLIE COMEAU.....	Comeauville.
6 GORDON B. ISNOR.....	Halifax.
7 CHARLES G. HAWKINS.....	Milford-Station.
8 DONALD SMITH.....	Liverpool.
9 HAROLD CONNOLLY.....	Halifax.
10

NOUVEAU-BRUNSWICK—10

LES HONORABLES	
1 CLARENCE-JOSEPH VENIOT.....	Bathurst.
2 ALEXANDER NEIL McLEAN.....	Saint-Jean (N.-B.)
3 GEORGE PERCIVAL BURCHILL.....	South-Nelson.
4 MURIEL McQUEEN FERGUSON, M ^{me}	Fredericton.
5 AUREL-D. LÉGER.....	Grande-Digue.
6 FRED A. McGRAND.....	Fredericton-Junction.
7 CALIXTE-F. SAVOIE.....	Moncton.
8 AUSTIN CLAUDE TAYLOR.....	Salisbury
9
10

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD—4

LES HONORABLES	
1 THOMAS VINCENT GRANT.....	Montague.
2 GEORGE H. BARBOUR.....	Charlottetown.
3 FLORENCE ELSIE INMAN, M ^{me}	Montague.
4

TERRE-NEUVE—6

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 ALEXANDER BOYD BAIRD.....	Saint-Jean (T.-N.).
2 RAY PETTEN.....	Saint-Jean (T.-N.).
3 CALVERT C. PRATT.....	Saint-Jean (T.-N.).
4 MICHAEL G. BASHA.....	Curling.
5 FREDERICK GORDON BRADLEY, C.P.....	Bonavista.
6

TERRA NOVA - 6

ADRESSES DES SÉNATEURS	SÉNATEURS
	LES HONORABLES
Saint-Jean (T.-N.)	1 ALEXANDRE BOYD RIND
Saint-Jean (T.-N.)	2 HAY FRANK
Saint-Jean (T.-N.)	3 CALEST G. PRATT
Colby	4 MORRIS G. BARNES
Bonaville	5 FREDERICK GORDON BRANTLEY, C.P.
	6

COMITÉS PERMANENTS, MIXTES ET SPÉCIAUX

DU SÉNAT

LORS DE LA PROROGATION, LE 12 AVRIL 1957

(NOTE—Le nombre apparaissant immédiatement après le nom du dernier sénateur inscrit, dans chaque cas, indique le total fixé des membres qui font partie de chaque comité particulier.)

1957

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'honorable Orateur, Président

SÉNAT

L'honorable Orateur

Les hon. sénateurs ASELTINE
BLAIS
CAMERON
FOURNIER
GERSHAW
GOUIN
LAMBERT
McDONALD
REID
VIEN
WALL
WILSON—17.

COMITÉ MIXTE DES IMPRESSIONS

SÉNAT

Les hon. sénateurs BARBOUR
BLAIS
BOUFFARD
BRADETTE
BRADLEY
COMEAU
DAVIES
EULER
ISNOR
McGRAND
NICOL
SAVOIE
SMITH (*Kamloops*)
STAMBAUGH
TURGEON
WOOD—21.

COMITÉ MIXTE DU RESTAURANT

L'honorable Orateur, Président

SÉNAT

L'honorable Orateur
Les hon. sénateurs BEAUBIEN
FERGUSON
HAIG
HODGES
HOWARD
MCLEAN

(Le Président et 6 autres sénateurs)

COMITÉ SPÉCIAL DU SÉNAT SUR L'UTILISATION DES TERRES AU CANADA

L'honorable C. G. POWER, C. P. Président.

Les honorables sénateurs

BARBOUR
BASHA
BOUCHER
BOIS
BRADETTE
CAMERON
CRERAR
GOLDING
HAWKINS
HORNER
INMAN
LÉGER
LEONARD

McDONALD
McGRAND
MOLSON
PETTEN
POWER
SMITH (*Kamloops*)
STAMBAUGH
TAYLOR (*Norfolk*)
TAYLOR (*Westmorland*)
TREMBLAY
TURGEON
VAILLANTCOURT
WALL—26

Quorum (7)

COMITÉS PERMANENTS ADMINISTRATION DU SERVICE CIVIL

L'honorable ARTHUR MARCOTTE, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BISHOP
BOUCHARD
CAMERON
DAVIES
DESSUREAULT
DUPUIS
GOUIN
HAIG
KINLEY

LÉGER
MACDONALD
MARCOTTE
QUINN
ROEBUCK
TAYLOR (*Norfolk*)
TURGEON
WILSON—25.

(Quorum 7)

BANQUES ET COMMERCE

L'honorable **SALTER ADRIAN HAYDEN**, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BAIRD
BEAUBIEN
BOUFFARD
BURCHILL
CAMPBELL
CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*)
CRERAR
CROLL
DAVIES
DESSUREAULT
EULER
FARQUHAR
FARRIS
GERSHAW
GOLDING
GOUIN
HAIG
HARDY
HAWKINS
HAYDEN
HORNER
HOWARD
HOWDEN
HUGESSEN

ISNOR
KINLEY
LAMBERT
LEONARD
MACDONALD
MAC KINNON
MCDONALD
MCGUIRE
MC KEEN
MCLEAN
PATERSON
POULIOT
POWER
PRATT
QUINN
REID
ROEBUCK
TAYLOR (*Norfolk*)
TURGEON
VAILLANCOURT
VIEN
WILSON
WOOD
WOODROW—50.

(Quorum 9)

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

L'honorable **PAUL H. BOUFFARD**, Président

Les honorables sénateurs

BAIRD
BEAUBIEN
BOIS
BOUCHER
BOUFFARD
BRADETTE
CONNOLLY (*Halifax-Nord*)
CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*)
DUPUIS
EULER
FARRIS
FERGUSSON
HAIG
HAYDEN
HORNER

HOWARD
HOWDEN
HUGESSEN
INMAN
LAMBERT
LÉGER
MACDONALD
MCDONALD
NICOL
QUINN
REID
ROEBUCK
STAMBAUGH
TAYLOR (*Norfolk*)
TAYLOR (*Westmorland*)
TREMBLAY—35

(Quorum 7)

DÉBATS ET COMPTES RENDUS

L'honorable **RUPERT DAVIES**, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BISHOP
DAVIES
GRANT
HAIG

MACDONALD
MCGRAND
SAVOIE
TREMBLAY—9.

(Quorum 3)

DIVORCES

L'honorable A. W. ROEBUCK, Président

Les honorables sénateurs

BAIRD
BARBOUR
BURCHILL
CAMERON
CROLL
EULER
FARQUHAR
FARRIS
FERGUSSON
GERSHAW
GOLDING
HAIG

HAWKINS
HODGES
HORNER
HOWARD
HOWDEN
ISNOR
KINLEY
MACDONALD
ROEBUCK
SMITH (*Queens-Shelburne*)
TAYLOR (*Westmorland*)

(Minimum 9 et maximum 25 sénateurs)

(Quorum 3)

ÉDIFICES ET TERRAINS PUBLICS

L'honorable J. M. DESSUREAULT, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BARBOUR
CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*)
DESSUREAULT
HAIG
HORNER
LAMBERT
MACDONALD
MCGRAND

MCGUIRE
PATERSON
POULIOT
QUINN
WALL
WILSON—15.

(Quorum 5)

FINANCES

L'honorable C. G. HAWKINS, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BAIRD
BARBOUR
BEAUBIEN
BOUFFARD
BURCHILL
CAMPBELL
CONNOLLY (*Halifax-Nord*)
CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*)
CRERAR
DUPUIS
EULER
FARRIS
FRASER
GERSHAW
GOLDING
HAIG
HAWKINS
HAYDEN
HORNER
HOWDEN

ISNOR
LAMBERT
LEONARD
MACDONALD
MCKEEN
MOLSON
PATERSON
PETTEN
PRATT
QUINN
REID
ROEBUCK
SMITH (*Queens-Shelburne*)
STAMBAUGH
TAYLOR (*Norfolk*)
TURGEON
VAILLANCOURT
VIEN
WOODROW—50.

(Quorum 9)

RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA

IMMIGRATION ET TRAVAIL

L'honorable CAIRINE R. WILSON, Présidente

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BEAUBIEN
BLAIS
BOUCHARD
BOUCHER
BURCHILL
CAMPBELL
CRERAR
CROLL
DUPUIS
EULER
FARQUHAR
FOURNIER
GERSHAW
HAIG
HARDY

HAWKINS
HODGES
HORNER
HUGESSEN
MACDONALD
MACKINNON
REID
ROEBUCK
TAYLOR (*Norfolk*)
TURGEON
VAILLANCOURT
VENIOT
WALL
WILSON
WOOD—35.

(Quorum 7)

RELATIONS EXTÉRIURES

ORDRES PERMANENTS

L'honorable CHARLES L. BISHOP, Président

Les honorables sénateurs

BEAUBIEN
BISHOP
HAIG
HAYDEN
HORNER
HOWDEN
INMAN

KINLEY
LÉGER
MACDONALD
MCLEAN
PRATT
TREMBLAY
WOOD—15.

(Quorum 3)

RÉGIE INTERNE ET COMPTABILITÉ

L'honorable W. ROSS MACDONALD, C.P., Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BASHA
BEAUBIEN
BOUFFARD
CAMPBELL
CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*)
DESSUREAULT
GOUIN
HAIG
HAYDEN
HODGES
HORNER
HOWARD

ISNOR
MACDONALD
MARCOTTE
MCDONALD
MCLEAN
PATERSON
PETTEN
QUINN
ROBERTSON (*Président*)
TURGEON
VAILLANCOURT
VIEN
WILSON—25.

(Quorum 7)

(Quorum 7)

RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA

L'honorable A. N. McLEAN, Président

Les honorables sénateurs

BAIRD
BISHOP
BLAIS
BURCHILL
CAMPBELL
CRERAR
DAVIES
DESSUREAULT
EULER
FERGUSON
FRASER
GOUIN
HAIG
HAWKINS
HOWARD
KINLEY

LAMBERT
LEONARD
MACDONALD
MACKINNON
McKEEN
McLEAN
MOLSON
NICOL
PATERSON
PETTEN
POULIOT
PRATT
SMITH (*Kamloops*)
TURGEON
VAILLANCOURT—35.

(Quorum 7)

RELATIONS EXTÉRIEURES

L'honorable L. MERCIER-GOUIN, Président

Les honorables sénateurs

BEAUBIEN
BOUCHER
BRADETTE
BRADLEY
CROLL
FARQUHAR
FARRIS
FERGUSON
FOURNIER
GOUIN
HAIG
HARDY
HAYDEN
HOWARD
HUGESSEN

JODOIN
LAMBERT
MACDONALD
MARCOTTE
McGUIRE
McLEAN
NICOL
SAVOIE
TAYLOR (*Norfolk*)
TURGEON
VAILLANCOURT
VENIOT
VIEN
WALL
WILSON—35.

(Quorum 7)

RESSOURCES NATURELLES

L'honorable CYRILLE VAILLANCOURT, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BARBOUR
BASHA
BEAUBIEN
BOIS
BOUFFARD
BURCHILL
CAMERON
COMEAU
CRERAR
DAVIES
DESSUREAULT
DUPUIS
FARQUHAR
FRASER
HAIG
HAWKINS
HAYDEN

HORNER
KINLEY
MACDONALD
MACKINNON
McDONALD
McKEEN
McLEAN
NICOL
PATERSON
PETTEN
POWER
RAYMOND
STAMBAUGH
TAYLOR (*Norfolk*)
TAYLOR (*Westmorland*)
VAILLANCOURT
WOOD—40.

(Quorum 9)

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

L'honorable CLARENCE J. VENIOT, Président

Les honorables sénateurs

BLAIS
 BURCHILL
 COMEAU
 CONNOLLY (*Halifax-Nord*)
 DUPUIS
 FARRIS
 FERGUSON
 GERSHAW
 GOLDING
 GOUIN
 GRANT
 HAIG
 HAWKINS
 HOWDEN

INMAN
 JODOIN
 KINLEY
 MACDONALD
 McGRAND
 McGUIRE
 PRATT
 ROEBUCK
 SMITH (*Queens-Shelburne*)
 STAMBAUGH
 VENIOT
 WALL
 WILSON—35.

(Quorum 7)

TRAFIC TOURISTIQUE

L'honorable G. B. ISNOR, Président

Les honorables sénateurs

BAIRD
 BASHA
 BEAUBIEN
 BISHOP
 BOIS
 BOUFFARD
 CAMERON
 CONNOLLY (*Halifax-Nord*)
 CRERAR
 CROLL
 DAVIES
 DUPUIS
 FERGUSON
 FRASER

GERSHAW
 HAIG
 HORNER
 INMAN
 ISNOR
 JODOIN
 MACDONALD
 McLEAN
 ROEBUCK
 SMITH (*Kamloops*)
 TREMBLAY—25.

(Quorum 7)

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

L'honorable ADRIAN K. HUGESSEN, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
 BAIRD
 BEAUBIEN
 BISHOP
 BOUFFARD
 BRADLEY
 CAMPBELL
 CONNOLLY (*Halifax-Nord*)
 CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*)
 DESSUREAULT
 EULER
 FARRIS
 GERSHAW
 GOUIN
 GRANT
 HAIG
 HARDY
 HAWKINS
 HAYDEN
 HODGES
 HORNER
 HUGESSEN
 ISNOR

JODOIN
 KINLEY
 LAMBERT
 MACDONALD
 MACKINNON
 MARCOTTE
 McGRAND
 McGUIRE
 McKEEN
 McLEAN
 MOLSON
 NICOL
 PATERSON
 POWER
 QUINN
 RAYMOND
 REID
 ROEBUCK
 SMITH (*Queens-Shelburne*)
 STAMBAUGH
 VENIOT
 VIEN
 WOOD—50.

(Quorum 9)

L'honorable sénateur Macdonald, Leader du gouvernement au Sénat, et l'honorable sénateur Haig, Leader de l'Opposition au Sénat, sont *ex officio* membres de tous les Comités permanents du Sénat.

LORS DE LA PROROGATION, LE 12 AVRIL 1957

LISTE DE RÉPARTITION DES SÉNATEURS

SUR

LES COMITÉS PERMANENTS, MIXTES ET SPÉCIAUX

- ASELTINE, L'honorable W. M.—Finances. Débats. Bibliothèque. Régie interne. Immigration. Ressources. Service civil. Banques. Transports. Édifices publics.
- BAIRD, L'honorable A. B.—Banques. Trafic touristique. Bills d'intérêt privé. Relations commerciales. Transports. Divorces. Finances.
- BARBOUR, L'honorable G. H.—Finances. Ressources. Impressions. Édifices publics. Divorces. Utilisation des terres au Canada.
- BASHA, L'honorable M.G.—Ressources. Régie interne. Trafic touristique. Utilisation des terres au Canada.
- BEAUBIEN, L'honorable A.-L.—Ordres permanents. Immigration. Bills d'intérêt privé. Régie interne. Relations extérieures. Ressources. Banques. Restaurant. Trafic touristique. Transports. Finances.
- BISHOP, L'honorable C. L.—Ordres permanents. Débats. Trafic touristique. Relations commerciales. Service civil. Transports.
- BLAIS, L'honorable A.—Bibliothèque. Immigration. Santé publique. Impressions. Relations commerciales.
- BOIS, L'honorable H.-C.—Bills d'intérêt privé. Trafic touristique. Ressources. Utilisation des terres au Canada.
- BOUCHARD, L'honorable T.-D.—Trafic touristique. Immigration. Service civil.
- BOUCHER, L'honorable W. A.—Bills d'intérêt privé. Relations extérieures. Immigration. Utilisation des terres au Canada.
- BOUFFARD, L'honorable P.-H.—Impressions. Bills d'intérêt privé. Ressources. Banques. Trafic touristique. Régie interne. Transports. Finances.
- BRADETTE, L'honorable J.-A.—Impressions. Bills d'intérêt privé. Relations extérieures. Utilisation des terres au Canada.
- BRADLEY, L'honorable F. G.—Impressions. Transports. Relations extérieures.
- BURCHILL, L'honorable G. P.—Banques. Ressources. Immigration. Relations commerciales. Santé publique. Finances. Divorces.
- CAMERON, L'honorable D.—Bibliothèque. Trafic touristique. Divorces. Service civil. Ressources. Utilisation des terres au Canada.
- CAMPBELL, L'honorable G. P.—Régie interne. Banques. Immigration. Relations commerciales. Transports. Finances.
- COMEAU, L'honorable J.-W.—Impressions. Ressources. Santé publique.
- CONNOLLY (*Halifax-Nord*), L'honorable H.—Transports. Bills d'intérêt privé. Finances. Trafic touristique. Santé publique.
- CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*), L'honorable J. J.—Transports. Bills d'intérêt privé. Édifices publics. Finances. Banques. Régie interne.
- CRERAR, L'honorable T. A.—Banques. Trafic touristique. Immigration. Relations commerciales. Finances. Ressources. Utilisation des terres au Canada.
- CROLL, L'honorable D.—Banques. Trafic touristique. Divorces. Immigration. Relations extérieures.
- DAVIES, L'honorable W. R.—Impressions. Trafic touristique. Ressources. Relations commerciales. Service civil. Banques. Débats.
- DESSUREAULT, L'honorable J.-M.—Transports. Édifices publics. Banques. Ressources. Relations commerciales. Régie interne. Service civil.
- DUPUIS, L'honorable V.—Bills d'intérêt privé. Trafic touristique. Ressources. Immigration. Santé publique. Service civil. Finances.
- EULER, L'honorable W. D.—Banques. Impressions. Bills d'intérêt privé. Immigration. Relations commerciales. Divorces. Transports. Finances.
- FARQUHAR, L'honorable T.—Relations extérieures. Ressources. Immigration. Divorces. Banques.
- FARRIS, L'honorable J. W. de B.—Banques. Bills d'intérêt privé. Santé publique. Divorces. Relations extérieures. Finances. Transports.
- FERGUSON, L'honorable M. M.—Restaurant. Bills d'intérêt privé. Divorces. Relations extérieures. Santé publique. Trafic touristique. Relations commerciales.
- FOURNIER, L'honorable S.—Bibliothèque. Relations extérieures. Immigration.
- FRASER, L'honorable W. A.—Ressources. Relations commerciales. Finances. Trafic touristique.

- GERSHAW, L'honorable F. W.—Bibliothèque. Banques. Trafic touristique. Santé publique. Transports. Immigration. Divorces. Finances.
 GOLDING, L'honorable W. H.—Finances. Santé publique. Divorces. Banques. Utilisation des terres au Canada.
 GOUIN, L'honorable L.-M.—Bibliothèque. Relations extérieures. Relations commerciales. Banques. Service civil. Régie interne. Transports. Santé publique.
 GRANT, L'honorable T. V.—Débats. Santé publique. Transports.
 HAIG, L'honorable J. T.—Membres *ex officio* de tous les comités permanents du Sénat, à titre de Leader de l'Opposition au Sénat.
 HARDY, L'honorable A. C.—Banques. Immigration. Transports. Relations extérieures.
 HAWKINS, L'honorable C. G.—Banques. Ressources. Santé publique. Transports. Immigration. Finances.
 HAWKINS, L'honorable C. G.—Banques. Ressources. Santé publique. Transports. Immigration. Finances. Relations commerciales. Divorces. Utilisation des terres au Canada.
 HAYDEN, L'honorable S. A.—Ordres permanents. Bills d'intérêt privé. Régie interne. Transports. Banques. Ressources. Relations extérieures. Finances.
 HOGDES, L'honorable N.—Transports. Régie interne. Divorces. Immigration. Restaurant.
 HORNER, L'honorable R. B.—Transports. Trafic touristique. Ordres permanents. Bills d'intérêt privé. Ressources. Immigration. Régie interne. Banques. Édifices publics. Divorces. Finances. Utilisation des terres au Canada.
 HOWARD, L'honorable C. B.—Bills d'intérêt privé. Régie interne. Banques. Relations extérieures. Relations commerciales. Divorces. Restaurant.
 HOWDEN, L'honorable J. P.—Bills d'intérêt privé. Santé publique. Ordres permanents. Banques. Divorces. Finances.
 HUGESSEN, L'honorable A. K.—Banques. Transports. Bills d'intérêt privé. Relations extérieures. Immigration.
 INMAN, L'honorable F. E.—Ordres permanents. Bills d'intérêt privé. Santé publique. Trafic touristique. Utilisation des terres au Canada.
 ISNOR, L'honorable G. B.—Impressions. Finances. Trafic touristique. Régie interne. Transports. Banques. Divorces.
 JODOIN, L'honorable M.-B.—Transports. Relations extérieures. Santé publique. Trafic touristique.
 KINLEY, L'honorable J. J.—Transports. Banques. Ressources. Relations commerciales. Service civil. Santé publique. Divorces. Ordres permanents.
 LAMBERT, L'honorable N. P.—Bibliothèque. Bills d'intérêt privé. Édifices publics. Relations extérieures. Banques. Relations commerciales. Transports. Finances.
 LÉGER, L'honorable A.-D.—Ordres permanents. Bills d'intérêt privé. Service civil. Utilisation des terres au Canada.
 LEONARD, L'honorable T. D.—Banques. Finances. Relations commerciales. Utilisation des terres au Canada.
 MACDONALD, L'honorable W. R.—Membres *ex officio* de tous les comités permanents du Sénat, à titre de Leader du Gouvernement au Sénat.
 MACKINNON, L'honorable J. A.—Ressources. Immigration. Relations commerciales. Banques. Transports.
 MARCOTTE, L'honorable A.—Régie interne. Service civil. Relations extérieures. Transports.
 McDONALD, L'honorable J. A.—Bibliothèque. Ressources. Bills d'intérêt privé. Banques. Régie interne. Utilisation des terres au Canada.
 McGRAND, L'honorable F. A.—Impressions. Débats. Santé publique. Édifices publics. Transports. Utilisation des terres au Canada.
 McGUIRE, L'honorable W. H.—Banques. Édifices publics. Relations extérieures. Santé publiques. Transports.
 McKEEN, L'honorable S. S.—Relations commerciales. Ressources. Banques. Transports. Finances.
 McLEAN, L'honorable A. N.—Ordres permanents. Trafic touristique. Ressources. Relations commerciales. Banques. Régie interne. Transports. Relations extérieures. Restaurant.
 MOLSON, L'honorable H. de M.—Transports. Finances. Relations commerciales. Utilisation des terres au Canada.
 NICOL, L'honorable J.—Impressions. Bills d'intérêt privé. Ressources. Relations commerciales. Transports. Relations extérieures.
 PATERSON, L'honorable N. McL.—Relations commerciales. Transports. Banques. Édifices publics. Ressources. Régie interne. Finances.
 Petten, L'honorable R.—Finances. Ressources. Relations commerciales. Régie interne. Utilisation des terres au Canada.
 PRATT, L'honorable C. C.—Ordres permanents. Banques. Santé publique. Finances. Relations commerciales.
 POULIOT, L'honorable J.-F.—Relations commerciales. Édifices publics. Banques.
 POWER, L'honorable C. G.—Transports. Ressources. Banques. Utilisation des terres au Canada.
 QUINN, L'honorable F. P.—Bills d'intérêt privé. Service civil. Régie interne. Banques. Édifices publics. Finances. Transports.
 RAYMOND, L'honorable D.—Ressources. Transports.
 REID, L'honorable T.—Bibliothèque. Transports. Bills d'intérêt privé. Immigration. Finances. Banques.
 ROBERTSON, L'honorable W. McL.—Régie interne. Bibliothèque. Restaurant.
 ROEBUCK, L'honorable A. W.—Immigration. Bills d'intérêt privé. Trafic touristique. Santé publique. Service civil. Banques. Divorces. Finances. Transports.
 SAVOIE, L'honorable C.-F.—Relations extérieures. Impressions. Débats.
 SMITH (*Queens-Shelburne*), L'honorable D.—Transports. Finances. Divorces. Santé publique. Utilisation des terres au Canada.
 SMITH (*Kamloops*), L'honorable S. J.—Impressions. Trafic touristique. Relations commerciales. Utilisation des terres au Canada.
 STAMBAUGH, L'honorable J. W.—Impressions. Ressources. Santé publique. Bills d'intérêt privé. Finances. Transports. Utilisation des terres au Canada.

- TAYLOR (*Westmorland*), L'honorable A. C.—Divorces. Bills d'intérêt privé. Ressources. Utilisation des terres au Canada.
- TAYLOR (*Norfolk*), L'honorable W. H.—Bills d'intérêt privé. Finances. Ressources. Immigration. Service civil. Banques. Relations extérieures. Utilisation des terres au Canada.
- TREMBLAY, L'honorable L.-D.-S.—Ordres permanents. Bills d'intérêt privé. Débats. Trafic touristique. Utilisation des terres au Canada.
- TURGEON, L'honorable J.-G.—Impressions. Relations extérieures. Ressources. Service civil. Relations commerciales. Immigration. Finances. Régie interne. Banques. Utilisation des terres au Canada.
- VAILLANCOURT, L'hon. C.—Finances. Ressources. Immigration. Relations commerciales. Banques. Régie interne. Relations extérieures. Utilisation des terres au Canada.
- VÉNIOT, L'honorable C.-J.—Relations extérieures. Immigration. Santé publique. Transports.
- VIEN, L'honorable T.—Régie interne. Finances. Bibliothèque. Banques. Relations extérieures. Transports.
- WALL, L'honorable W. M.—Bibliothèque. Relations extérieures. Santé publique. Édifices publics. Immigration. Utilisation des terres au Canada.
- WILSON, L'honorable C. R.—Bibliothèque. Santé publique. Édifices publics. Service civil. Banques. Immigration. Régie interne. Relations extérieures.
- WOOD, L'honorable T. H.—Impressions. Ordres permanents. Ressources. Immigration. Banques. Transports.
- WOODROW, L'honorable A. L.—Banques. Finances.

SÉNATEURS DÉCÉDÉS DURANT LA SESSION
PARLEMENTAIRE DE 1957

Les honorables sénateurs

Daigle, Armand
(Le 8 mars 1957)

McIntyre, James Peter
(Le 8 avril 1957)

СЛ...
Б. У...

ЧЕМ...
И...

М. В...
М. П...

В. Е...
М. П...

В. П...
М. П...

В. В...
Н. П...

Н. П...
Г. П...

В. П...
М. П...

(1898-1901-1902)
МОНЕТНОЕ ДЕЛО

(1898-1901-1902)
ДЕНЕЖНОЕ ДЕЛО

ГЛАВНОЕ УПРАВЛЕНИЕ

СОВЕРШЕННЫЕ ДЕЛА ЗА ПЕРВУЮ СЕССИЮ

LE SÉNAT

Hauts fonctionnaires et Chefs des principaux services

JOHN F. MACNEILL, C.R., B.A., LL.B. ...	Greffier du Sénat et greffier des Parlements
E. RUSSELL HOPKINS, B.A., LL.B.	Légiste et conseiller parlementaire
RODOLPHE LAROSE, E.D.	Premier adjoint au greffier
Le major C.-R. LAMOUREUX, D.S.O. ...	Gentilhomme-huissier de la verge noire
HARVEY ARMSTRONG	Chef de la division des comités
H. D. GILMAN	Délégué en chef du Trésor et adjoint au greffier des Parlements
B. P. LAKE	Éditeur des <i>Débats</i> et chef de la division des sténographes parlementaires
M ^{lle} I. M. HUTTON	Chef de la division des journaux et procès-verbaux (anglais)
PAUL LAROCQUE	Chef de la division des journaux et procès-verbaux (français)
R. J. DALLAIRE	Maître de poste suppléant
M ^{lle} N. FOLEY	Surveillante du service sténographique
R. E. C. LAY	Chef du service de la papeterie
W. R. GRAY	Chef du service mixte de distribution
W. D. FORAN	Chef du service de protection
W. PENTECOST	Gérant du Restaurant parlementaire

BUREAU DES TRADUCTEURS

R. DE LA DURANTAYE.....	Chef de la traduction juridique
HENRIOT MAYER	Chef de la division des débats

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

F. A. HARDY	Bibliothécaire parlementaire
GUY SYLVESTRE	Bibliothécaire parlementaire conjoint

4

СДА ЗАКАЗНИ Вирховнаго Високоуниверзитетнаго
Е. В. НАУКА Вирховнаго Високоуниверзитетнаго

ВИСОКОУНИВЕРЗИТЕТНОЕ ДУ ВУНГЕМЕНТ

НЕИВНОЕ ДУАЛИ Служба де ин дивизион деа дората
В. ДЕ ГУ ДОУНИКАВА Служба де ин дивизион индустриале

ВОУЕВА ДЕС ИНДУСТРИАЛЕ

М. ВЕИЛСОН Служба де ин дивизион Високоуниверзитетнаго
М. Д. ЛОВИ Служба де ин дивизион де индустриале
М. И. СМА Служба де ин дивизион индустриале де индустриале
В. Е. С. ГРА Служба де ин дивизион де индустриале
М. И. БОГЕА Служба де ин дивизион индустриале де индустриале
Н. Т. ВУНГЕМЕНТ Служба де ин дивизион индустриале
ВУНГЕМЕНТ Служба де ин дивизион индустриале
М. И. М. НАУКА Служба де ин дивизион индустриале де индустриале
В. В. ГРА Служба де ин дивизион индустриале де индустриале
Н. Д. ГРА Служба де ин дивизион индустриале де индустриале
НАУКА УНИВЕРЗИТЕТНА Служба де ин дивизион индустриале де индустриале
Е. В. С. В. ГРА Служба де ин дивизион индустриале де индустриале
ДОУНИКАВА Служба де ин дивизион индустриале де индустриале
Е. В. С. В. ГРА Служба де ин дивизион индустриале де индустриале
ДОУНИКАВА Служба де ин дивизион индустриале де индустриале

Наша инспекция и Служба де ин дивизион индустриале

